TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10352 — 36 PAGES — SAMEDI 13 MAI 1978

L'U.R.S.S. exprime à la Chine ses « profonds regrets » après l'incident frontalier

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 20 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 21

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Consolider l'Europe verte

Les agriculteurs français seront sans doute satisfaits des mesures qui viennent d'être arrêtées à Bruxelles par les Neuf. Alors que leurs organisations professionnelles manifestaient de l'inquiétude et — bien à la légère — invitaient le gouvernement à la rupture au cas où les partenaires de la France se seraient montrés insuffisamment conciliants, le bilan est quasi inespéré : une hausse des prix de 5,6 % qui vient s'ajouter aux 3,7 % engrangés depuis le début de l'année ; une réduction substantielle des montants compensatoires monétaires qui défavorisaient le commerce agricole ; un traitement très privilégié pour les producteurs de porcs qui, comme ils le voulaient, vont voir allégée la pression exercée par leurs concurrents belges et néerlandais ; une réduction de la taxe perçue sur les producteurs de lait ; enfin, un barrage supplémentaire dressé contre les importations de vin italien à bas prix.

Le plus significatif est la volonté manifestée par Paris d'aligner, en trois ans, par des dévaluations successives du franc vert, les prix agricoles français sur les prix communs. Certes, pourrait-on dire, justice est enfin rendue aux paysans, qui, en raison des bizarreries de l'Europe verte, vivaient à leurs dépens avec un franc lourdement surévalué. Toutefois, il faut passablement de hardiesse à M. Barre pour s'engager avec résolution, également dans ce domaine, dans la voie de la vérité des prix. L'opération de rattrapage n'a de sens que si elle peut être menée jusqu'au bout, autrement dit si elle n'est pas compromise par de nouvelles chutes du franc. C'est pratiquement faire rentrer le franc dans le « serpent » et montrer une grande confiance dans la possibilité de préserver la stabilité de la monnaie.

La tentative est d'autant plus délicate que le rattrapage rend cette défense de la monnaie difficile, puisqu'il est par nature inflationniste. Les consommateurs, déjà lourdement touchés, ne pourront pas ne pas faire les frais du geste consenti aux paysans. Reste que, si M. Barre gagne son pari, il se trouvera en meilleure position pour négocier à Bruxelles et orienter la politique agricole commune.

Une fois de plus, la France a dû gaspiller sa force de persuasion sur des affaires circonstancielles et somme toute subalternes, en subissant les effets pervers du décalage entre ses prix agricoles et ceux des pays à monnaie forte. Rejoindre, au moins sur le terrain agricole, le camp des « forts » et retrouver ainsi une plus grande liberté de manœuvre ne sera pas superflu dans une Europe verte de moins en moins intégrée et, par là même, bien difficile à gérer.

La Communauté, pour avoir voulu trop se hâter en limitant à cinq ans la période de transition, n'a pas encore « digéré » son passage de six à neuf. On le voit bien sur le plan agricole où le Royaume-Uni, par exemple, vit en état de dérogation quasi généralisée. Cette tendance ne pourra évidemment que s'accentuer en cas d'élargissement, les trois pays candidats ayant des économies agricoles encore fortement teintées de sous-développement. Les aléas que comporte pour l'Europe verte la perspective de l'adhésion de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne sont d'autant plus grands que les Neuf ne semblent pas, politiquement, capables, en dépit des beaux discours, de réaliser un rééquilibrage sérieux, ordonné et efficace de leur politique agricole au profit des régions méditerranéennes de l'actuelle Communauté.

(Lire nos informations page 31.)

DANS SON PROCHAIN NUMERO
Le Monde
publiera un dossier consacré au trentième anniversaire de la création de l'Etat d'Israël.

La révolution afghane

Le nouveau régime promet de satisfaire les « aspirations du peuple »

Les troubles graves qui se poursuivent en Iran et le renversement du régime afghan par de jeunes officiers progressistes ont introduit de nouveaux déséquilibre dans une région vitale pour la stratégie soviétique. Moscou a d'ailleurs manifesté sans attendre son appui au nouveau régime afghan.

Celui-ci continue de renforcer son contrôle sur le pays. Tous les gouverneurs ont été remplacés par les chefs de régions militaires, pour la plupart de jeunes officiers, déclare l'agence yougoslave Tanyoug. L'annonce par le nouveau président, M. Taraki, d'un programme de réformes en trente points « destiné à satisfaire les aspirations du peuple afghan » a été accompagnée de mesures concrètes : réduction du prix du pain d'environ 50 %, contrôle des prix dans les marchés de la capitale.

Appuyé sur l'armée, le nouveau régime semble bénéficier du soutien populaire, rapporte notre envoyé spécial Gérard Viratelle, dans une série d'articles dont nous commençons aujourd'hui la publication. Il risque toutefois de devoir faire face à l'opposition de certains milieux musulmans. Selon le quotidien de Beyrouth « An Nahar », les autorités musulmanes sunnites, majoritaires dans le pays, ont lancé un appel pour que, dans toutes les mosquées d'Afghanistan, les « massacres barbares » et les « principes athées » du gouvernement de M. Taraki soient condamnés au cours des prières du vendredi.

I. — Des chars et des fleurs...

De notre envoyé spécial GÉRARD VIRATELLE

Kaboul. — Un palais conquis par la puissance des chars et de l'aviation mais somme toute peu endommagé ; une famille dirigeante massacrée ; une aristocratie terrorisée et dépossédée ; des soldats frustrés aux uniformes de campagne grossièrement rapiécés, armés de Kalachnikov couverts de fleurs. C'est bien le début d'une révolution et non pas d'un simple coup d'Etat. « *Les derniers vestiges de la monarchie balayés* » titre le *Kaboul Times* sur toute la largeur de sa première page.

Bien qu'il ait proclamé la République en 1973 après avoir détrôné son beau-frère et cousin le souverain Zaher Shav et qu'il ait renoncé, dans un souci populiste, à son titre de prince, l'ex-président Mohamed Daoud n'en symbolisait pas moins le maintien de la même dynastie au pouvoir. Le palais d'où il ne sortait guère que pour ses déplacements officiels, situé au centre de la capitale, était une véritable forteresse : des blindés, des canons et des fantassins se tenaient aux aguets dans le parc.

(Lire la suite page 5.)

LES QUESTIONS DE DÉFENSE ET LES INTERVENTIONS EXTÉRIEURES

La « Pravda » condamne les « démonstrations militaires » au Tchad

La Pravda *condamne vendredi 12 mai la politique française au Tchad. La France n'est pas nommée, mais elle est clairement visée par l'auteur de l'article qui dénonce* « les démonstrations de force militaires au Tchad » ; *elles font, selon le quotidien du P.C. soviétique, partie d'un plan global d'intervention* « impérialistes » *contre les* « forces progressistes » *du continent noir.*

Cette critique de l'attitude française se double d'une dénonciation de la proposition faite l'an passé par M. Giscard d'Estaing de créer un pacte euro-africain de solidarité. Elle intervient aussi le jour même où se réunissent à Paris vingt ministres africains des affaires étrangères chargés de mettre au point la conférence franco-africaine des 22 et 23 mai.

Quant à l'intervention soviéto-cubaine en Afrique, elle est justifiée de la sorte par le quotidien : les pays socialistes se doivent d'apporter une aide « *internationaliste* » aux « *forces progressistes* ».

De son côté, M. Mitterrand a interrogé M. Galley, ministre de la coopération, au sujet de la situation au Tchad et en Mauritanie. Parlant jeudi 11 mai devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée, il a demandé que soit précisée la nature des menaces qui pèseraient sur la souveraineté de ces deux pays et les raisons de l'intervention française. M. Galley a déclaré que les forces françaises étaient intervenues à la demande expresse des gouvernements concernés.

(Liren nos informations page 4.)

Le prochain plan naval fixera le sort des porte-avions français

Un prochain conseil de défense élaborera un programme d'équipements navals, assorti d'un calendrier de dépenses, qui complètera la loi de programmation militaire 1976-1982 prévoyant, à l'origine, une forte diminution du tonnage de la flotte de combat. Annonçant cette décision, le jeudi 11 mai, à la commission de la défense nationale au Palais-Bourbon, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, s'est interrogé sur le fait de savoir si la marine devait conserver des porte-avions, malgré leur coût, ou se contenter de croiseurs capables d'embarquer des appareils à décollage et atterrissage verticaux que la France ne construit pas.

Le ministre a, d'autre part, indiqué que la protection des eaux de souveraineté (12 milles) et de la zone économique (200 milles) ne relevait pas uniquement de la marine nationale.

Recevant récemment des anciens auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale, M. Valéry Giscard d'Estaing leur a confié qu'au cours de ce conseil de défense, consacré à la marine des années 1990-2000, « il faudra notamment se prononcer sur la question très importante des bâtiments porteurs d'avions ou d'hélicoptères ». Interrogé, depuis, sur les moyens d'éviter une nouvelle catastrophe analogue à celle de l' « Amoco-Cadiz », le chef de l'Etat a affirmé que « notre marine nationale sera dotée de tous les moyens d'intervention pour un meilleur respect des règles internationales de navigation ».

Ces déclarations officielles donnent, en réalité, le ton aux études en cours pour dessiner le prochain visage de la marine nationale, compte tenu de la double volonté du gouvernement d'assurer une certaine présence navale dans le monde et de garantir les intérêts français dans la nouvelle zone économique des 200 milles (370 kilomètres).

Le débat n'est pas nouveau. Déjà, en février 1972, sous la présidence de Georges Pompidou, une réflexion menée par les services du ministre d'État chargé de la défense nationale, M. Michel Debré, avait permis l'adoption d'un plan fixant la composition des forces navales françaises. Six ans après, ce plan est resté lettre morte pour l'essentiel. Il est vrai que le remue-ménage observé à l'état-major de la marine, depuis le départ anticipé de l'amiral André Patou, en 1970, de ses fonctions de chef d'état-major jusqu'à la mise à la retraite d'office, en 1976, de l'amiral Antoine Sanguinetti, ancien major général, en passant par une longue série d'incidents en mer dus, parfois, à des fautes de commandement, n'a pas contribué à établir des rapports détendus entre le gouvernement et certains des responsables placés à la tête de l'armée de mer.

Aujourd'hui, encore, il existe ici et là quelques occasions de frictions, de malentendus, voire d'incompatibilité d'humeur entre le pouvoir politique et la marine.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 12.)

Feux croisés sur l'État

par PIERRE DROUIN

Les penseurs libéraux se réveillent en France. La tentation est forte de voir là une conséquence de l'engagement sans complexes de M. Raymond Barre sur le terrain d'une économie beaucoup moins « administrée », ou un reflux social après l'échec de la gauche aux élections législatives. En fait, le courant a pris sa source bien avant l'éclosion de ces phénomènes politiques.

Que la campagne contre la gauche ait aidé certains ouvrages à être publiés (1) on peut en être assuré. Les éditeurs savent fort bien utiliser les méandres de la conjoncture pour pousser leurs « poulains ». Qu'une dizaine de néo-libéraux français aient cru bon de se faire porter par la vague née des « nouveaux philosophes » pour monter une phalange de « nouveaux économistes » et lancer un défi aux tenants du programme commun, c'est de bonne guerre. Mais le mouvement qui agite en ce moment un certain nombre de jeunes penseurs, universitaires ou non, remonte à beaucoup plus loin (2) et s'enracine plus profondément.

En fait, une fois de plus, la lumière est venue des Etats-Unis. Lorsqu'un certain nombre d'économistes « radicaux » commencèrent d'avoir une réelle audience outre-Atlantique, au début des années 70, il ne fallut pas très longtemps avant qu'en France, les thèmes de cette « école » fussent exploités. MM. Jacques Attali et Marc Guillaume furent à cet égard des pionniers, avec leur livre *l'Anti-économie*.

C'était un brûlot contre l'enseignement académique, affirmant que l'économie en se séparant des autres sciences humaines devenait une pseudo-science qui, faisant l'apologie du *statu quo*, occultait les conflits et les transformait en « problème » dont elle cherchait et trouvait par construction « les solutions de plus en plus irréalistes et prétentieuses ».

C'est contre ces critiques que les « nouveaux économistes » — retrouvant les messages du libéralisme souvent le plus classique — réagissent aujourd'hui, en s'inspirant cette fois des travaux des néo-libéraux américains. Ils n'y vont pas par quatre chemins. Les maux de la société actuelle proviennent non pas du capitalisme, estiment-ils, mais du fait qu'il n'y en a pas assez, que l'on a trop d'Etat et pas assez d'économie de marché.

Trop de pollution ? Bien sûr. C'est parce qu'il n'y a pas assez de « droits de propriété », car personne n'a un intérêt à défendre vraiment ce qui ne lui appartient pas.

(Lire la suite page 32.)

(1) *Vive le capitalisme*, de Maurice Roy (Plon), par exemple (*le Monde* du 3 novembre 1977), *le Capitalisme demain*, d'Henri Lepage (Livre de poche) (*le Monde* du 11 avril 1978), « Turbulences d'une économie prospère » où un certain nombre de libéraux s'opposaient à des économistes « de l'opposition » défendant le dossier « Ruptures d'un système économique » sous le titre général *l'Occident en désarroi* (Dunod).

(2) Un colloque a été organisé au cours de l'année 1975 à l'ESSEC autour de ce courant de pensée et les principales contributions ont été réunies en livre fin 1977 : *l'Economique retrouvée (Economica)* sous la direction de J.-J. Rosa et Florin Aftalion.

ALFRED FABRE-LUCE
Benjamin Constant
"Romancier et érudit, homme à femmes et homme politique, analyste et combattant, il méritait plusieurs vies et les a mêlées, heurtées, dans la durée limitée de son existence. A nous de débrouiller l'écheveau à travers ses confidences et au-delà d'elles".
LIBRAIRIE ACADEMIQUE PERRIN

LE MONDE diplomatique
NUMÉRO DE MAI
L'ESSOR DU CONSERVATISME AMÉRICAIN
(reportage de Pierre Dommergues)
●
DIPLOMATIE ET DROITS DE L'HOMME
(Marie-Pierre de Brissac, Léo Hamon, C.-J., Alain Meininger et Charles Zorgbibe)
●
Le numéro : 6 F.
5, rue des Italiens, 75427 PARIS, Cedex 09.
Publication mensuelle du *Monde*. En vente partout.

LES PROLONGEMENTS DE L'AFFAIRE MESRINE

Le soupçon

par PHILIPPE BOUCHER

Le ministre de la justice n'a pas de chance. Le personnel pénitentiaire n'a pas de chance. Son directeur non plus. Les détenus n'auront pas eu de chance si on leur fait payer la fuite de Jacques Mesrine en durcissant le régime pénitentiaire. Il n'y a guère donc que le nommé Mesrine pour s'estimer, jusqu'à nouvel ordre, satisfait. Car les autres sont dans une situation qu'il n'est pas abusif de qualifier de difficile. Le soupçon est partout.

D'abord sur la fiabilité du système pénitentiaire, qui a pour mission de détenir certains malfaiteurs et qui n'a pu empêcher la fuite d'un homme réputé dangereux, encore que trop rapidement et trop abusivement « annobli » par le titre d'« ennemi public n° 1 ».

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR — L'âge de raison

Eh bien ! vous voilà Madame la République ! Vous avez vingt ans, mais, comme on ne connaît pas l'espérance de vie des républiques, on ne peut pas dire si vous êtes très vieille ou assez jeune.

Ce qui est certain, c'est que vous êtes née au printemps, sous le signe du Taureau, alors que beaucoup de régimes — 18 Brumaire ou 2 Décembre — ont préféré l'automne.

Lors du printemps de vos dix ans, vous avez fait une mauvaise rougeole qui a donné bien du souci à vos parents. Elle n'a guère laissé de séquelles, mais méfiez-vous de votre hérédité.

A votre naissance vous étiez une enfant quelque peu illégitime et aviez eu la chance d'être assumée par un père naturel prestigieux.

Maintenant, il est temps pour vous de choisir une carrière. Si vous avez la nostalgie de votre enfantement tumultueux, dites-le ; mais si vous avez choisi d'être vraiment une république, eh bien, continuez.

ROBERT ESCARPIT.

LES MÉMOIRES DU RAIS

Ainsi parle Sadate

Est-ce parce que l'on n'a pas l'habitude de lire des mémoires de chefs d'Etat arabes ? Celles d'Anouar El Sadate tranchent sur l'ordinaire. C'est peu dire qu'on n'y trouve aucune trace de fausse modestie. De la première phrase — « *Moi, Anouar El Sadate, paysan né et élevé sur les bords du Nil...* » — à la dernière — « *Puisse Dieu guider nos pas et ceux de nos prochains partout dans le monde* » — l'auteur se présente, sinon en homme providentiel, du moins en réalisateur des desseins de la Providence, « *tendant à la perfection en tout, y compris dans son habillement* ».

Dès sa plus tendre enfance, le Raïs se plaît à reconnaître dans les événements qui affectent son existence des signes du destin, et il n'est pas d'épreuve o ud'échec dont il n'assure avoir tiré le plus grand profit. Parmi ces épreuves celle de la prison n'a pas été la moindre : il y a passé trente et un mois sans interruption, dans des conditions dont on imagine aisément qu'elles ne devaient pas être idylliques. Et cependant, assure-t-il, c'est pendant ses huit derniers mois de détention qu'il a connu la période la plus heureuse de sa vie. « *Déchargée de son fardeau terrestre, mon âme, écrit-il, se trouva libérée et put prendre son essor comme un oiseau qui s'envole dans le ciel.* » C'est en prison, en effet, qu'il a découvert que « *la grande souffrance (...), conséquence naturelle d'un idéal élevé, affermit l'être humain* ». Et c'est de cette qualité là qu'il est le plus fier : sa solidité, son sang-froid à toute épreuve.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 3.)

idées

DROITS DE L'HOMME

Un nouveau spectre hante l'Europe...

par JEAN-PIERRE FAYE (*)

UN spectre hante maintenant l'Europe : celui des droits de l'homme. Depuis dix ans, et revenant de l'Est vers l'Ouest, sa question s'est faite plus actuelle soudain, plus véhémente que toute autre.

En janvier 1968 Pavel Litvinov, petit-fils de l'ancien commissaire du peuple aux affaires étrangères, avec Larissa Daniel, lançait l'appel qui allait être fondateur du Mouvement des droits de l'homme en U.R.S.S. Retenons ces quatre mots russes qui changent le « sens » d'une histoire jusqu'alors plutôt orientée d'Ouest en Est : *Dvijenié za Prava tcheloveka...* Le 25 août, tous deux, avec cinq autres, rendaient manifeste leur protestation sur la place Rouge, porteurs de la banderole « Liberté pour la Tchécoslovaquie socialiste ». Celle-ci est l'acte de naissance, public et réel, du Mouvement des droits de l'homme soviétique (1).

En janvier, neuf ans plus tard à Prague, la Charte 77 se constituait à son tour, comme « une communauté libre... pour faire respecter dans notre pays aussi bien que partout dans le monde *les droits de l'homme et du citoyen* ».

Quelque chose se découvre enfin — découverte dont j'attendais depuis longtemps l'éclat — rien n'est moins « formel » que ces droits, si concrets et si simples que l'existence de chacun en dépend, de façon quotidienne et saignante.

A l'Ouest, dans l'Allemagne dite occidentale, surgit dans les mêmes moments une appellation plus longue, presque identique, le « Mouvement de soutien au tribunal Russel sur la situation des droits de l'homme ». Que signifie cette apparition brusque dans la langue allemande d'une problématique des droits de l'homme, à travers ces quelques mots, *Unterstützerbewegung... zur Situation der Menschenrechte* ?

Peu de mouvements ont été aussi violemment méconnus et calomniés par les mass media occidentaux, ceux de la République fédérale en tout premier lieu. De toute part pourtant, des comités de soutien s'organisaient, qui venaient converger sur Francfort-Harheim, le 31 mars. Le lendemain, un public immense écoutait la voix de Wolf Biermann, dépliant une double ironie sur les répressions dans les deux Allemagnes.

L'Allemagne d'Occident a marqué ce privilège de laisser s'ouvrir le débat sur son propre territoire. Ce qui s'y dévoile n'en est pas moins singulier. Depuis le « décret sur les extrémistes », pris par ses gouvernements en 1972, et l'arrêt de la Cour constitutionnelle qui l'a justifié trois ans après, un étrange processus de langage s'est emparé de la République fédérale. Il s'appuie sur un article innocent de la Loi fondamentale promulguée en 1949, première Constitution allemande sans doute à énoncer justement des droits de l'homme. Après les dix-sept articles affirmant les droits fondamentaux — et ce chiffre reproduisait celui de la Déclaration des droits écrite par les constituants français de l'an 89, — il s'agissait de prémunir le peuple allemand contre le retour du nazisme, en prévoyant l'éventualité de partis politiques contraires à « l'ordre fondamental libéral démocratique ».

Paradoxe redoutable, un mécanisme d'inquisition permanente va s'instituer précisément sur cette base. Votre voiture a stationné quelques heures à proximité d'une manifestation. Ou bien vous avez distribué des tracts entre midi et 2 heures. Cela suffit pour que, des années plus tard, vous soyez convoqué par une instance bureaucratique et soumis pendant des heures à des « auditions ». Celles-ci vont faire état d' « indices » — des « éléments de connaissance », des « *Erkenntnisse* » — qui sont de nature à fonder des « doutes » concernant votre « loyauté envers la Constitution ». Pour lever ces doutes, c'est à vous d'établir que vous êtes « prêt à tout instant » *(in jederzeit)* à « vous engager pour la conservation de l'ordre fondamental libéral démocratique au sens de la Constitution ». Autrement dit : devant le dossier (secret) des indices, établi par l'Office (secret) dit de protection de la Constitution, vous êtes présumé coupable — et d'irréfutable façon, puisque votre accusateur est invisible et absent.

L'invocation de la F.D.G.O. — Freiheitliche demokratische Grundordnug » — est devenue le fondement nécessaire et suffisant d'une curieuse répression de la conscience individuelle, déployée au nom de la Constitution. L'appareil d'une police entièrement secrète a déjà établi près d'un million de dossiers inquisitoriaux, mis en œuvre plusieurs milliers d'auditions, fait prononcer des centaines d'interdictions professionnelles au nom de ses « doutes » quant à la « *fidélité envers la Constitution* » — à la *Verfassungstreue* de tel ou tel des suspects.

Un retournement de perspective

On assiste à un retournement complet de la perspective qui précède et prolonge à la fois les grandes révolutions occidentales : aux Pays-Bas, en Angleterre et dans les « colonies américaines », en France. De Spinoza à Locke, de Rousseau à Kant, un mouvement admirable de la pensée dessine un ensemble de rapports sociaux où chaque volonté individuelle se *constitue à la fois* comme le législateur et comme le légiféré ; comme *souverain* et *sujet*. Là réside, à l'âge classique, la relation dialectique en action dans ces curieux concepts de volonté individuelle et de volonté générale — que nos néo-philosophes (G. Lardreau tout particulièrement) s'obstinent à confondre, tout comme Maurras, avec le *Stato totalitario* mussolinien. Alors qu'elle est le cœur même de la déclaration des droits en son article 6. En ce sens, c'est au pouvoir exécutif, et non au citoyen individuel, de faire la preuve de sa fidélité à la Constitution.

Ainsi l'entendaient les constituants de 89, un certain 9 juillet, face au roi — et ceux du Parlement allemand de Francfort en 1848 à l'égard du roi de Prusse, dont la réponse fut l'envoi d'une armée de répression. Cinq ans plus tôt arrivait à Paris pour travailler à une histoire de la Convention un immigré nommé Karl Marx : il se place dans cette lumière même. Car pour lui « le pouvoir législatif a fait la Révolution française ; là où il entre en scène comme le souverain, il a fait les grandes révolutions universelles (...) parce qu'il est le représentant du peuple, de la volonté générale. Le pouvoir exécutif au contraire a fait les petites révolutions, les révolutions rétrogrades, les réactions. Il n'a pas révolutionné pour une nouvelle Constitution contre l'ancienne, mais contre la Constitution. »

Ce que Marx va écrire trente ans plus tard dans ses *Esquisses* sur la Commune de Paris confirme mot pour mot cette *Critique de la philosophie de l'Etat hégélien*. On peut l'affirmer : l'implacable procès stalinien en sera l'opposé exact. Et la peur du stalinisme suscite maintenant en République fédérale, à une échelle moindre et sans purge sanglante, un processus comparable, par lequel les décisions de l'exécutif ont « révolutionné » la Constitution dans un sens rétrograde. A cet égard, les « enemis de la Constitution et de l'Etat » rejoignent « les ennemis du peuple et de l'Etat » dans l'histoire générale des proscriptions.

En mars 1834 un autre grand messager de la langue allemande, Georg Büchner, fonde à Francfort la Gesellschaft der Menschenrechte, la « Société des droits de l'homme », sur le modèle des associations qu'il a découvertes à Strasbourg, et, dix ans plus tard, ses amis prendront ce nom insolite de « Kommunisten » pour lequel le jeune Marx écrira un certain manifeste... Du simple fait d'avoir glissé quelques tracts sous les volets des paysans de la Hesse, Büchner sera l'objet de poursuites et d'auditions, et finalement devra choisir l'exil. « *Je pouvais me mettre à la disposition de notre inquisition politique ; je n'avais rien à craindre du résultat d'une enquête, mais tout de l'enquête elle-même.* » Du moins en France, il verra respecté l'homme énoncé par Saint-Just : le droit d'asile...

Ceux qui, de nos jours, subissent à Francfort ou à Munich les auditions d'une inquisition politique, et parfois en viennent à choisir l'exil, sont paradoxalement persécutés au nom des droits de l'homme — tout comme les ouvriers qui revendiquent un syndicat libre des travailleurs à Kiev ou à Leningrad le sont au nom de la « libération du prolétariat ». Les auditions décrites par Peter Schneider ressemblent curieusement à celles que raconte Vaclav Havel, porte-parole de la Charte 77 à Prague.

C'est bien pourquoi le libre débat d'un « Tribunal Russell » a été appelé à Francfort par un groupe d'esprits libres. Et se poursuivra, peut-être, ailleurs sur la question de la Tchécoslovaquie. Ce « tribunal ne juge pas : il souhaite libérer. « *Car*, écrivait Büchner, *c'est un grand bienfait que d'être délivré de la crainte secrète et constante de l'arrestation et des autres poursuites, qui me tourmentait sans cesse à Darmstadt.* »

(1) Un comité de soutien au Mouvement des droits de l'homme se fonde en ce moment à Paris.

(*) Membre du tribunal Russell III sur la situation des droits de l'homme en République fédérale.

Le pantalon du général

par GABRIEL MATZNEFF

M. ALAIN PEYREFITTE, garde des sceaux, vient de déclarer que le droit d'asile n'est pas remis en question. Que le ministre de la justice ait cru devoir nous rassurer touchant la permanence du droit d'asile est plutôt inquiétant. En effet, comme le dit le roi Ferrante dans la Reine morte, *« c'est quand la chose manque qu'il faut en mettre le mot ». Si le droit d'asile se portait bien, le gouvernement n'éprouverait pas le besoin de publier un tel bulletin de santé.*

La garde des sceaux a précisé : « Il faut savoir répondre aux défis qui nous sont lancés, mais sans s'abandonner à l'affolement ni à la précipitation. » Quand on se souvient de la façon indigne dont a été extradé Mᵉ Klaus Croissant, au mépris de la loi, de la jurisprudence et de la tradition françaises, on ne peut qu'admirer la maîtrise avec laquelle M. Alain Peyrefitte pratique l'humour noir.

Le K.G.B., dans sa lutte contre les dissidents, nous avait accoutumés aux procès truqués et à leur habituel apparat : les bancs du public occupés par des agents de la sécurité d'Etat, la police contrôlant l'identité des avocats et des amis de l'accusé... La première audience du procès de Mᵉ Klaus Croissant, à la chambre d'accusation de Paris, s'est déroulée de cette manière : on se serait cru à Moscou, lors du procès de Siniavski et de Daniel. Quant à l'issue du procès de Mᵉ Croissant, la justice soviétique n'aurait pas fait mieux. Il y a au moins deux endroits où l'unité européenne, de l'Atlantique à l'Oural, est en train de s'accomplir : ce sont les prétoires et les prisons.

Ce qui distingue la police et la justice d'un Etat démocratique de celles d'un Etat totalitaire est ceci : en démocratie, on arrête les gens, on les juge, parfois on les condamne, mais on ne cesse pas de les respecter. Les régimes d'oppression, eux, ne se contentent pas d'enfermer leurs adversaires : il leur faut aussi les avilir. L'arme suprême du totalitarisme est l'humiliation.

Dans la Rose au poing (1), *François Mitterrand décrit avec justesse la bande filmée par les services hitlériens lors du procès des conjurés du 20 juillet 1944, en Allemagne :* « Images terribles, ineffaçables. Un président de tribunal convulsionnaire, qui hurlait, tendait le poing, insultait. Un général accusé qui serait, le soir même, pendu la gorge ouverte à un croc de boucher et qui s'occupait à retenir son pantalon dont on avait coupé les bretelles. »

Nous ne sommes plus en 1944, mais la justice allemande, confiante en l'efficacité de ses méthodes, reste fidèle à la technique du pantalon. J'ai sous les yeux un dossier sur les conditions de détention de Mᵉ Klaus Croissant à la prison de Stuttgart-Stammheim, ainsi que sur la façon dont sont traités ses visiteurs. C'est le jargon juridique au service de l'inhumanité ; ce sont les découvertes les plus sophistiquées de l'électronique qui aboutissent à l'humiliation et et à la dégradation.

Au général antinazi, on coupait les bretelles. Mᵉ Croissant, lui, est foutu à poil avant et après chaque visite qu'il reçoit, fût-ce celle d'un de ses avocats ; il est foutu à poil avant et après chacune des promenades qu'il fait dans la cour de la prison, avec les droits communs. Ses avocats, eux aussi, doivent subir la sonde à métaux et les attouchements des gardiens préposés à la fouille. Pour M. Schiebel, juge-président au tribunal de grande instance de Stuttgart, Mᵉ Klaus Croissant n'est pas un accusé présumé innocent, mais un coupable ; il n'est pas un avocat, mais un terroriste ; et ses défenseurs, allemands et français, sont ses complices.

Mᵉ Robert Badinter et les autres avocats français chargés de la défense de Mᵉ Croissant ont refusé, au procès qui s'est ouvert le 9 mars dernier, de se soumettre à des fouilles dont sont exempts les membres du tribunal et du ministère public. Ils ont certes moralement raison, mais peut-être sont-ils tombés dans un piège destiné à priver Mᵉ Klaus Croissant de ses défenseurs français. Mᵉ Badinter et ses collègues devraient accepter des fouilles qui ne déshonorent que ceux qui les prescrivent. Qu'en plein prétoire, les avocats de Mᵉ Croissant ôtent leurs robes et, comme le général en 1944, baissent leurs pantalons : les photographies d'une telle scène diront au monde, et singulièrement à la France, mieux que ne le feraient de gros volumes polémiques, ce qu'est l'Allemagne d'aujourd'hui.

(1) Flammarion, 1973.

« Il existera toujours un océan... »

M. Claude Labbé, élève ingénieur à Antony, nous écrit :

Le 17 mars, la campagne électorale pour le deuxième tour des législatives bat son plein, et il s'impose à toutes et à tous que la grande lutte du moment c'est ce conflit national, cette caricature de guerre aux généraux harnachés de programmes politiques. Pour ma part, ce soir-là, un grand vide a chassé tout intérêt pour ce que l'histoire ingrate classera peut-être en quelques lignes et qui agite présentement, de l'énarque au tourneur, la plupart des Français.

J'avais acheté quelques heures auparavant *le Monde*, et une de ses pages avait déchiré pour de bon le rideau — de préférence bien épais — que l'on tire consciencieusement sur les choses qui vous dérangent : à la page « Droits de l'homme » on lisait l'insoutenable, on percevait l'enfer. Je n'ai certes pas assez de superlatifs pour traduire tout à la fois la révolte et le dégoût que chaque ligne, chaque témoignage accumulait en moi ; et devant mes yeux défilaient les scènes de cauchemar que vomit cette barbarie dont l'horreur s'enflait démesurément, se boursouflant comme une plaie énorme, à la dimension de l'humanité. Torture. De cette plaie suinte abondamment un pus aux couleurs de sang et de sueur, d'urine et de larme. Aux quatre points cardinaux du globe, dans des terriers bien hermétiques, on a dressé et institutionnalisé de monstrueux pressoirs où s'organise une légion de damnés pour le meurtre de la liberté d'opinion. Alors, face au génocide d'une race, à laquelle vous et moi appartenons — simplement en tant qu'homme ou femme, — les petites choses de la vie qui la grignotent sans éclat, méthodiquement, me paraissent être monstrueuses d'égoïsme, de légitimation.

Midi et demi : mon plateau est bien garni, mon estomac conditionné revendique. J'entame mon déjeuner ; voilà déjà plus de deux heures qu'une jeune femme enceinte pendue par les chevilles se fait torturer... 18 heures : je pense à ce soir où je suis invité à l'anniversaire d'un copain, on va bien bouffer et se marrer... 22 heures : on traîne dans les couloirs puants d'une tanière un docteur éborgné, écorché et devenu sourd pour un énième interrogatoire où il devra répondre aux « questions » d'une matraque à décharges électriques... 2 heures du matin : je dors du sommeil du « juste »... C'est déjà l'aube quelque part sur cette planète, mais voilà cinq, dix, quinze ans ou plus que pour ces hommes que l'on parque dans une cour gelée il n'y a plus ni de jour ni de nuit ; on a volé leur droit de vivre et ils ne sauraient même plus reconnaître leurs femmes, leurs enfants... Quinze ans que je suis une scolarité paisible, que je « travaille comme il faut pour avoir une bonne situation »... On a encore tué des enfants aujourd'hui, amputé pour toujours leur vie quand ils ont dû voir leur mère se faire violer, leur père hurler et puis crever aux pieds bottés de bêtes à visage d'homme...

Ainsi notre époque qui voudrait porter bien haut les bannières de la démocratie, des libertés, du progrès social, économique et culturel, des conférences sur les droits de l'homme ou sur la paix n'a plus que des lambeaux de drapeau à agiter. Qui donc peut encore ricaner des massacres d'un Moyen Age, d'une Inquisition, d'une Saint-Barthélemy ou d'une colonialisation destructo - évangélisatrice, quand il est contemporain de crimes encore plus odieux ?

Resterons-nous encore longtemps perchés sur les plus hauts gradins d'un cirque, à contempler de très loin une arène dans laquelle des gladiateurs ligotés, enfants et adultes, manuels et intellectuels, se font bafouer, piétiner, lacérer leur dignité humaine ?

Bien sûr, pour nous, il existera toujours — faut-il vraiment s'en persuader ? — un vaste océan ou suffisamment de kilomètres pour anesthésier notre révolte, ou pour absoudre notre indifférence...

Réplique à... Amnesty International

Vous avez offert votre tribune au président d'Amnesty International — du moins de sa section française — pour une défense des droits de l'homme, et sous la forme d'un « engagement politique » qui en vaut bien un autre.

On souscrit évidemment à l'idée de départ, ainsi (sous réserve du style) à des aphorismes ainsi formulé (s) : « *La force capable de s'opposer aux abus de pouvoir est dans les consciences individuelles et dans le courage civique des citoyens.* » On peut penser ce qu'on veut, pour le reste, des directions implicites plus ou moins nettement indiquées.

Mais il est difficile de n'être pas fâcheusement sensible à l'utilisation légère d'une référence historique, abusivement extraite de son contexte qui en modifierait l'éclairage jusqu'à faire suspecte cette utilisation ; d'autant que c'est un travers trop fréquent (1).

Il est en effet évident pour l'homme informé que « le groupe parlementaire socialiste » français, à la charnière des deux siècles, n'a pas grand-chose à voir avec ceux de la fin de la IIIᵉ République et des suivantes. Il n'est que de rappeler le nombre de ses membres, sa composition, ses références idéologiques, le contexte socio-politique national et international.

Mais qu'en est-il de l'information historique de vos lecteurs, quelque flatteuse que soit la réputation marchande de leur ensemble ? Et, beaucoup plus sérieusement (du point de vue du psychologue patenté), qu'en reste-t-il dans une lecture rapide et embarquée dans le mouvement « dialectique » ?

On croit reconnaître un procédé d'avocat qui, pour la bonne cause, cela va de soi, ré-ordonne un ensemble de données selon un point de vue, un système défini, sans trop vouloir se faire scrupule de ce qu'il écarte ou éclaire à son goût.

Est-il meilleure cause que celle qui est défendue par Amnesty International ? Qu'elle soit assurée sur la rigueur intellectuelle la plus pointilleuse devrait aller de soi.

Docteur Claude MOUZET.
(Paris).

(1) Cf. l'« an-historisme » de la pensée de Sartre.

"Une lecture pour tous"
Alfred Fabre-Luce / Le Figaro

HANS KÜNG
Etre chrétien

Qu'est-ce qui différencie le christianisme des autres grandes religions et des humanismes modernes ? Quel projet pour lui aujourd'hui ?

Traduit de l'allemand par H. Rochais et A. Metzger

SEUIL

préparation à la gestion au niveau le plus élevé pour jeunes cadres et jeunes diplômés

isa INSTITUT SUPÉRIEUR DES A

réunions d'information :

clôture des inscriptions en juin

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

L'INDÉPENDANCE D'ISRAËL ET SA SÉCURITÉ

L'AFFAIRE DES VENTES D'AVIONS F-15

M. Carter paraît en mesure de triompher des pressions du « lobby » pro-israélien

De notre correspondant

Washington. — Victoire ou défaite ? La *« non décision »* prise par la commission des affaires étrangères du Sénat, jeudi 11 mai, à propos du projet de ventes d'avions à trois pays du Proche-Orient (Israël, Arabie Saoudite, Egypte) fait l'objet d'interprétations contradictoires selon les camps en présence, en attendant le jugement définitif qui sera porté en séance plénière du Sénat, probablement lundi prochain. En l'état actuel des analyses, toutefois, l'optimisme du gouvernement semble mieux fondé que celui de ses adversaires :

1) Sur le plan formel, la division de la commission en deux camps d'égale importance (8 voix contre 8) a pour conséquence que la proposition qui faisait l'objet du vote — un rejet en bloc des ventes aux trois pays — n'est pas adoptée. Théoriquement, on aurait pu s'en tenir là, et le projet de M. Carter passait le barrage du Congrès sans autre forme de procès puisqu'un veto non ratifié par chacune des deux chambres est sans valeur. En raison de l'importance du sujet, la commission a décidé de soumettre le dossier à l'ensemble du Sénat, mais sans recommandation de sa part. Dans ces conditions, le rôle des leaders, notamment de M. Byrd, chef de la majorité démocrate, qui est favorable à ces ventes, retrouvera toute son importance, comme on l'a vu dans le débat sur Panama.

2) Le vote de jeudi laisse mal augurer de la suite pour le *« Lobby israélien »*, car c'est à la commission des affaires étrangères du Sénat que ses positions sont les plus fortes. S'il n'a pu réunir une majorité dans cette enceinte, on voit mal comment, à moins d'une grave erreur de l'administration dans les jours à venir, il y parviendra à la commission des relations internationales de la chambre des représentants, où les amis d'Israël sont moins influents. Cette commission se prononcera mardi et son vote risque d'être décisif, car les règles en vigueur chez les représentants rendent beaucoup plus difficile l'évocation d'une question en séance pleinière sans le feu vert de la commission spécialisée. En outre, les dirigeants des deux chambres se font fort de trouver, si besoin est, une majorité favorable à ces ventes, ou plutôt d'empêcher la formation d'une majorité hostile, puisque la question se pose en ces termes.

3) Des erreurs de manœuvre de certains amis d'Israël au Congrès semblent avoir nui à leur cause. L'un de leurs chefs de file, le sénateur démocrate Church (qui succédera l'an prochain à M. Sparkman à la tête de la commission des affaires étrangères), a changé de position à plusieurs reprises, votant contre le gouvernement jeudi alors qu'il s'était déclaré la veille plutôt favorable aux assurances nouvelles données par celui-ci. En outre, lui et ses amis, qui s'étaient opposés, à l'origine, à la formule du *« paquet »* et avaient obtenu de M. Carter la présentation des trois ventes en ordre dispersé, ont eux même refait ce *« paquet »* en s'opposant par un seul vote à l'ensemble des propositions.

Un changement de politique

Ces volte-face sont probablement celles du gouvernement israélien lui-même, qui, tout en limitant ses déclarations publiques (M. Begin avait été prudent sur ce sujet tout au long de son séjour), s'était en fait rabattu sur la position esquissée puis démentie par M. Dayan avant son départ pour les Etats-Unis : en substance, Israël préférerait, bien entendu, recevoir des avions tout en empêchant la vente aux Arabes, surtout celle des F-15 à l'Arabie Saoudite ; mais, si cette solution « idéale » s'avérait impraticable — ce qui s'est produit assez vite, — il souhaiterait un veto à l'ensemble du « paquet ». Cette position a d'ailleurs été très clairement exprimée par le Comité américano-israélien des affaires publiques (AIPAC), seul mandataire officiel et déclaré du « lobby » israélien.

A la commission du Sénat, les partisans des ventes avaient reçu mercredi l'appoint de Mme Humphrey, veuve de l'ancien vice-président, désignée il y a quelques mois pour occuper le siège de son mari jusqu'à l'élection de novembre. On trouvait à ses côtés MM. McGovern, l'ancien candidat démocrate à la présidence, John Glenn, l'ancien astronaute, mais aussi plusieurs républicains (plus nombreux que dans le camp opposé) entraînés par M. Howard Baker, chef de la minorité au Sénat, et qui avait déjà soutenu le gouvernement dans le débat sur les traités avec Panama.

4) Les concessions faites par M. Carter pour apaiser les amis d'Israël n'ont finalement joué qu'un rôle assez marginal. La plus importante était sans doute la promesse saoudienne — livrée sous la forme d'une assurance écrite de M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense — de ne pas acheter d'autres avions à d'autres fournisseurs (en clair : pas de Mirage français) pendant tout le temps que se poursuivra la livraison des F-15, c'est-à-dire jusqu'en 1983. En revanche, la promesse de livrer au gouvernement de Jérusalem vingt nouveaux F-15 à l'expiration du présent contrat, soit en 1983 et 1984, a été reçue comme allant de soi par les partisans d'Israël.

En fait, ceux-ci tenaient et tiennent surtout à empêcher la vente des mêmes avions à l'Arabie Saoudite, y voyant à juste titre le signe d'un changement lourd de conséquences dans l'attitude américaine à l'égard des pays de la région et le commencement de la fin des relations privilégiées avec l'Etat juif. Pour ces raisons, la signification de la bataille en cours est surtout politique et psychologique. Ses conséquences n'en seront que plus importantes.

MICHEL TATU.

● *La commission des affaires étrangères du Sénat américain* s'est prononcée jeudi 11 mai par 8 voix contre 4 contre la levée de l'embargo imposé par les Etats-Unis aux ventes d'armes à la Turquie après l'intervention turque à Chypre. La question doit être discutée en séance plénière par le Sénat au début du mois de juin.

De son côté, la commission des relations internationales de la Chambre des représentants avait voté en faveur de la levée de l'embargo, mais ce vote a été contesté par plusieurs membres de cette commission. — *(A.F.P.)*

Le trentième anniversaire de la fondation de l'État juif a été célébré avec ferveur

De notre correspondant

Jérusalem. — Le violon d'Isaac Stern chantait sur les toits de Jérusalem... *Yom Hatzmaout*, la journée du trentième anniversaire de l'indépendance s'est achevée dans l'un des plus beaux théâtres que l'on puisse rêver. Au creux de la vallée de la Gehenne, aux pieds du mont Sion et de la tour de David, sous les remparts de la vieille ville, l'orchestre philharmonique d'Israël, dirigé par Zubin Mehta, accueillait, pour un concert exceptionnel, en plein air, Isaac Stern, Mistlav Rostropovitch, Jean-Pierre Rampal et la soprano Leontine Pryce dans les œuvres de Haydn, Bach, Brahms, Verdi, Tchaïkovski. Le maire de Jérusalem, qui avait eu l'initiative de ce spectacle, attendait près de dix mille personnes. Il en est venu bien davantage. L'ouverture de *1812* de Tchaïkovski, ponctuée de coups de canons et accompagnée d'un feu d'artifice, aura notamment marqué l'attention d'une foule venue de tout le pays assister à cet événement.

L'autre principale manifestation de la journée, la parade militaire, a paru susciter moins de ferveur. Il semble que les Israéliens n'aient jamais eu un goût très prononcé pour les manifestations militaires traditionnelles et n'avait guère été affectés par les déconvenues de leur gouvernement, qui nourrissait des projets grandioses pour cet anniversaire.

Le cadre du petit stade de l'Université hébraïque semble bien étriqué pour une cérémonie à la gloire d'une armée qui a aujourd'hui la réputation d'être l'une des plus puissantes au monde. Toutes les unités de Tsahal (forces de défense d'Israël) étaient représentées sur la pelouse aux extrémités de laquelle étaient exposés deux prototypes du nouveau char lourd Merkava, entièrement conçu et réalisé en Israël. C'était la première fois qu'il était présenté au public.

L' « ordre du jour » rédigé, le 31 mai 1948, par David Ben Gourion pou. consacrer la naissance de l'armée régulière a été lu au cours de la cérémonie. La lecture de ce texte n'était pas prévue et a dû être introduite au tout dernier moment, après l'intervention, auprès du gouvernement, de divers personnalités. Celles-ci s'étaient déclarées choquées d'apprendre que, pour la première fois, dans une telle manifestation, le souvenir du *« père fondateur »* de l'Etat ne serait pas évoqué. Le reproche s'adressait à M. Begin, car on savait que le leader de la droite avait toujours été *durement combattu par le « vieux lion »*. Autre séquelle de l'histoire : les noms de l'Irgoun et du Lehi — organisations extrémistes qui étaient animées par M. Begin — ont été, cette année, plus souvent prononcés ; sans pour autant raviver le débat qui, sur ce sujet, avait remis en cause le programme des festivités établi initialement.

Une déclaration retentissante

Après le défilé des troupes autour du stade, des véhicules et des armes, employés pendant la guerre d'indépendance, ont été présentés. Dans cette perspective figuraient notamment les célèbres camions et bus qui, en 1948, auraient été hâtivement transformés en blindés grâce à de savants bricolages, pour former les convois de ravitaillement des positions juives isolées, comme c'était le cas de Jérusalem. Les carcasses de plusieurs de ces engins, pieusement conservées et régulièrement passées à la peinture anti-rouille, sont encore visibles aujourd'hui le long de la route Tel-Aviv–Jérusalem.

Dans une brève allocution, M. Begin a fait l'éloge des combattants de 1948 et s'est adressé aux soldats de 1978 en déclarant : *« Depuis le temps des Macchabées* (1) *nous n'avons pas eu de tels soldats. C'es vous qui permettrez au peuple d'Israël de vivre dans l'honneur, la liberté qui viendra, la paix. »*

Symbole de la puissance militaire israélienne : des avions F-15 ont fait plusieurs passages impressionnants au-dessus du stade pour marquer la fin de la parade.

Le public, composé en grande majorité d'anciens combattants, a alors défilé devant la tribune officielle où se trouvaient, aux côtés de M. Begin, le président de la République, M. Ephraïm Katzir, le ministre de la défense, M. Ezer Weizman, et le nouveau chef d'état-major, le général Raphaël Eytan. Les déclarations surprenantes de ce dernier qui, le jour même de la fête de l'indépendance, affirmait, dans une interview télévisée retentissante, que *« sans la Cisjordanie et le Golan, l'armée ne saurait garantir la sécurité d'Israël »* ont suscité de très vives réactions dans les milieux de gauche. M. Arié Eliav, dirigeant du mouvement Shelli, a demandé qu'un débat soit organisé à ce sujet à la Knesset. Selon M. Eliav, cet argument pour le maintien de l'occupation israélienne est une ingérence politique inadmissible de la part d'un militaire. D'autre part, Mme Shulamit Aloni, député du mouvement des droits civiques, a demandé au gouvernement si celui-ci avait été consulté par le général Eytan avant sa déclaration ou bien s'il s'agissait d'une opinion personnelle.

La presse a également vivement réagi ce vendredi matin, et le *Jerusalem Post* (indépendant) publie un éditorial intitulé *« Rafoul* (2) *va trop loin »* dans lequel ce journal déclare que le gouvernement ne peut plus dire désormais, dans ses conversations avec les Américains ou avec l'Egypte, que *« tout est négociable »*.

A propos de cette affaire, M. Ezer Weizman, ministre de la défense, a déclaré que le chef d'état-major n'avait pas *« outrepassé ses prérogatives »*. Car, selon lui, il avait évoqué uniquement l'aspect militaire de la question des territoires occupés. M. Weizman a, d'autre part, ajouté que même le président Sadate considère qu'Israël pourrait conserver une présence militaire en certains endroits des territoires occupés. Mais cette explication ne paraît pas avoir satisfait ceux qui s'inquiètent des propos du chef d'état-major. Ainsi le mouvement Dash, qui fait partie de la majorité gouvernementale, a désapprouvé les déclarations du général Eytan.

FRANCIS CORNU.

(1) Macchabées : dynastie qui, pour la dernière fois, un siècle avant Jésus-Christ, avait rétabli l'indépendance du peuple juif et assuré son pouvoir sur la terre d'Israël.

(2) Surnom du général Eytan.

DANS LE CADRE D'UN ACCORD INTÉRIMAIRE AVEC ISRAËL

Le président Sadate propose la restitution de Gaza à l'Égypte et de la Cisjordanie à la Jordanie

Dans une interview au *New York Times*, le président Sadate propose ce vendredi 12 mai le retour de la zone de Gaza à l'Egypte et de la rive occidentale à la Jordanie, dans le cadre d'un accord intérimaire avec Israël.

Une telle étape, dit-il, *« contribuerait à éliminer les difficultés sur la voie de la paix »*. A ce propos, il réaffirme que les Palestiniens ne pouvaient être ignorés. *« Le plus important*, dit-il, *c'est qu'ils puissent, après cinq ans, déterminer leur avenir. »*

Le chef de l'Etat égyptien attire l'attention sur la modification intervenue dans l'atmosphère au Proche-Orient depuis qu'il a lancé son appel, lors de sa visite à Jérusalem, afin que *« la guerre d'octobre soit la dernière »*. Cependant il ajoute : *« S'il* [Israël] *continue à réclamer des territoires et une partie de notre souveraineté, comment la guerre d'octobre pourrait-elle être la dernière ? »*

A la question de savoir s'il a perdu patience, six mois après son voyage en Israël, sans voir de progrès se réaliser, le président Sadate répond : *« Je ne suis nullement arrivé à ce point... Je suis patient et optimiste. »*

Enfin, le président Sadate exprime son espoir de voir M. Begin changer d'attitude. *« Je crois qu'il ne peut continuer à être isolé de l'opinion publique mondiale. »* — *(A.F.P.)*

préparation à la gestion au niveau le plus élevé pour jeunes cadres et jeunes diplômés

Formation en groupes rapprochant juristes, littéraires, économistes, architectes, vétérinaires, pharmaciens,... et X, Agro, A & M, chimistes,... ayant ou non une expérience pratique. Programmes professionnels personnalisés éventuellement en partie à l'étranger.

Sélection du type recrutement de collaborateurs basée sur aptitudes et motivation profonde, contrôlée ainsi que la délivrance du diplôme par le Secrétaire d'État aux Universités. Environ un admis sur dix candidats.

Financement entièrement assuré par les allocations professionnelles, le budget formation des entreprises et un système de prêts très favorable.

Information facile auprès de 400 Anciens ISA.

isa INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS. TÉL. LIGNE DIRECTE (1) 956.43.61
OU (1) 956.80.00 POSTES 430, 434, 488, 476
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS.

réunions d'information :
• jeudi 18 mai à 18 h 30 à l'Hôtel Sofitel
32, rue St-Dominique, 75007 Paris. Parking Invalides
• samedi 20 mai à 10 h à Jouy-en-Josas
sur le campus du CESA-ISA-HEC-CFC

clôture des inscriptions en juin

Les mémoires du Raïs

(Suite de la première page.)

Pourquoi la prison ? Dès 1939, à peine sorti de l'école militaire de transmissions, Sadate fonde la première organisation secrète d'officiers nationalistes. *« En couragé par les victoires de Hitler sur les Britanniques en 1939-1941 »*, il médite une opération sur Le Caire pour en chasser l'occupant puis prend contact avec les Allemands. Arrêté, il est libéré faute de preuves puis arrêté à nouveau. Il s'évade, vit pendant un an dans la clandestinité, en sort grâce à la levée de la loi martiale, en septembre 1945, et se retrouve en prison au début de 1946 à la suite de l'assassinat d'un des principaux leaders du Wafd, Amin Osman. Sadate avait largement participé à la décision de « liquider » ce symbole de la collaboration avec les Anglais. Mais, plutôt que de répondre aux interrogatoires, il choisit d'attaquer, accusant ses gardiens d'imaginaires tortures et réussissant ainsi à semer le doute dans l'esprit des juges, ce qui lui vaut de sauver sa tête et de découvrir dans sa cellule que sa nature est « vouée à l'amour ». Précisons tout de suite qu' « amour », sous sa plume, n'est pas synonyme d'indulgence. A preuve ce qu'il dit du pauvre Nasser, *« mort sans avoir jamais connu la joie de vivre, son existence tout entière ayant été consumée par la haine et les colères »*.

Un réquisitoire contre Nasser

L'auteur laisse entendre que c'est à lui en tant que *« héros mythique de l'affaire Amin Osman »* qu'aurait dû revenir la direction de l'Egypte après la révolution de 1952. *« Le seul chef révolutionnaire que connût alors le public, c'était Anouar El Sadate. »*. Mais son *« renom même ne constituait-il pas une offense pour Nasser ? »* Son « affection » pour celui-ci, à l'époque, le rendait « aveugle ». De cet aveuglement, aujourd'hui, il ne reste pas grand-chose. A travers ces pages, dont la redondance n'est pas le moindre défaut, l'ex-Raïs apparaît comme un homme nerveux, soupçonneux, *« d'une susceptibilité maladive pour tout ce qui concernait sa famille »* et dont tout un chacun savait exploiter les faiblesses — *« Il était capable de perdre tout à la fois son intuition et sa clairvoyance, en grande partie sous l'influence des rapports erronés que lui soumettait son entourage »* — et par trop sensible, surtout, à la flatterie. Mais voici le pire : on fit *« bon marché »*, sous son règne, *« de la vie humaine »*, et *« on mit en pratique la pire espèce de terreur »*. Le socialisme de Nasser, dans la description de Sadate, apparaît comme une sinistre farce.

Dans les derniers temps, Nasser, rongé par la maladie, n'était plus que l'ombre de lui-même. Pour Anouar El Sadate, une grande part de responsabilité, dans la détérioration de so néquilibre, revient aux Soviétiques qui, à de nombreuses reprises, l'avaient humilié en lui faisant sentir sa dépendance à leur égard. Sur ce chapitre, le président de la République égyptienne est intarissable. L'U.R.S.S. et ses dirigeants sont manifestement exclus du bénéfice de cet amour universel qu'il assure avoir appris en prison. S'il veut bien reconnaître quelques qualités à Khrouchtchev, on le sent plein de rancœur envers un pays incapable de faire confiance aux Arabes et qui n'a cessé de chercher à avoir l'Egypte à sa merci.

Le livre abonde e nprécisions historiques. On y voit les Russes en 1973, à peine les hostilités déclarées, tenter d'obtenir un cessez-le-feu puis se réjouir du succès de la contre-offensive d'Israël, qui rabattait les prétentions, à leurs yeux insupportables, de Sadate. A en croire ce dernier, c'est le président Johnson qui aurait poussé les Israéliens en 1967. Quant à Henry Kissinger, il aurait déclaré à Hafez Ismaïl, l'actuel ambassadeur d'Egypte à Paris, alors conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, qu'il serait impossible aux Etats-Unis de faire le moindre geste en faveur du Caire *« si nous n'entreprenions pas nous-mêmes une action militaire pour débloquer la situation »*. De là à conclure que ce sont les Américains qui ont poussé au déclenchement de la guerre d'octobre...

Faut-il prendre toutes ces affirmations au pied de la lettre ? Deux éléments au moins devraient inspirer au lecteur une certaine prudence. D'abord la tranquillité avec laquelle le raïs lui-même se vante des ruses subtiles et des énormes mensonges grâce auxquels il a pu, tout au long de son existence, abuser ses adversaires. Ensuite la manière dont sont racontés certains événements du domaine public. Jusqu'à présent, tout un chacun croyait qu'une armée égyptienne avait été encerclée par les Israéliens dans le sud du Sinaï, à la fin de la guerre d'octobre et que, sans les pressions des Etats-Unis sur Jérusalem, des milliers et des milliers de soldats n'auraient eu d'autre choix que de mourir de faim ou se rendre. Cet épisode n'est pas mentionné dans le livre du président Sadate, qui présente au contraire la campagne de 1973 comme marquée par une série de succès ininterrompus des forces placées sous son commandement. Il n'accepta le cessez-le-feu, assure-t-il, que le jour où il se rendit compte qu'à défaut de mettre fin aux combats, il se heurterait aux armes américaines les plus sophistiquées, sinon aux Etats-Unis eux-mêmes. Ces Etats-Unis sur le compte desquels, cependant, il ne tarit pas d'éloges.

Cinq ans ont passé depuis. Le président Sadate est allé à Jérusalem rencontrer les dirigeants israéliens. *« Je suis rentré*, écrit-il, *après avoir obtenu un accord sur deux points fondamentaux : tout d'abord que la guerre d'octobre serait notre dernière guerre ; en second lieu, que nous discuterions à une table de négociations du problème de la sécurité, tant la leur que la nôtre... Je m'en tiendrai à notre initiative de paix quoi qu'il arrive... Nous avons recouvré notre fierté... Nous ne sommes plus motivés par des complexes, qu'il s'agisse d'un complexe d'infériorité défaitiste ou de ceux qui naissent de la haine et de la suspicion. »*

Ainsi parle Sadate, dans ce livre construit un peu à la diable, où il est difficile de faire la part qui revient au mémorialiste, au politicien et au conteur arabe. S'il ne livre pas la clé de tout, si certaines affirmations sont aussi déconcertantes que certains silences — par exemple sur la corruption et la misère dans l'Egypte d'aujourd'hui, où tout semble aller pour le mieux dans le meilleur des mondes — ce livre, qui se lit constamment sans ennui, aide indiscutablement à comprendre ce qui se passe dans l'Orient compliqué et, plus encore, dans la tête de l'un de ses principaux leaders.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Anouar El Sadate, *A la recherche d'une identité*, Fayard, 490 p., 55 F.

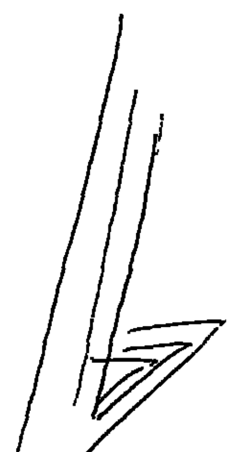
A travers le monde

Allemagne fédérale

● LES DEUX HOMMES QUI AVAIENT DETOURNE l'Ilyouchine IL-18 des lignes tchécoslovaques C.S.A. sur la R.F.A., MM. Josef Katrincak et Radomir Sibesta (*le Monde* du 12 mai) ont été inculpés jeudi 11 mai par le parquet de Francfort d'*« atteinte au trafic aérien »* et écroués. Aucune inculpation n'a été notifiée à la femme de Josef Katrincak, qui a pu quitter sa cellule pour rejoindre ses deux enfants, hébergés dans un centre d'accueil. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DE NOUVEAUX INCIDENTS ont eu lieu le jeudi 11 mai à Pampelune. La police a dû intervenir à plusieurs reprises pour disperser des concentrations et démonter des barricades. Une dizaine de partis politiques ainsi que la plupart des syndicats ont demandé la démission du gouverneur civil de Navarre et celle du ministre de l'intérieur, après les violents affrontements de la veille. Contrairement aux premières informations qui ont circulé et dont nous nous sommes fait l'écho, ce ne sont pas les *« abertzale »* (séparatistes) mais des groupes d'extrême droite qui ont multiplié les violences mercredi dans les vieux quartiers de Pampelune. Les partis et les syndicats accusent la police de s'être fait complice de ces groupes d'« incontrôlés » en les laissant pratiquement agir à leur guise.



Rhodésie

● L'EVEQUE ABEL MUZOREWA, président du Conseil national africain unifié (U.A.N.C.) et l'un des trois dirigeants nationalistes signataires du règlement interne, a boycotté, mercredi 10 mai, la première tournée d'explication des dirigeants du gouvernement intérimaire organisée à Mrewa, zone tribale située à 70 kilomètres de Salisbury. L'évêque continue ainsi de marquer son mécontentement après le refus de ses collègues du gouvernement de réintégrer M. Byron Hove, coministre noir limogé pour avoir demandé des changements substantiels dans la police et le système judiciaire. —

DIPLOMATIE

LES INTERVENTIONS FRANÇAISES EN AFRIQUE

M. Mitterrand interroge M. Galley devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

M. Robert Galley, ministre de la coopération, a exposé, jeudi 11 mai, devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, les grandes lignes de l'action qui relève de son département. A l'ouverture de la séance, M. Louis Odru (P.C.) avait élevé une protestation contre les propos tenus par M. Louis de Guiringaud, le 7 mai, au Club de la presse d'Europe 1.

Le ministre des affaires étrangères avait déclaré que les *« élus de la nation paraissent se contenter des renseignements »* fournis par lui à la commission des affaires étrangères au sujet de l'action de la France en Mauritanie et au Tchad (*le Monde* du 9 mai). M. Odru a rappelé qu'aucun débat sur le Tchad n'avait eu lieu lors de l'audition de M. de Guiringaud par la commission, le 20 mars (1). Le député communiste a également fait observer que la déclaration du ministre des affaires étrangères, au cours de la même séance, à propos de l'expérimentation par la France d'une bombe à neutrons, a été *« désavouée par le président de la République »*. L'Elysée, en effet, a démenti les informations parues dans la presse à ce sujet (*le Monde* du 25 avril), alors que M. de Guiringaud avait affirmé que la *« doctrine constante du gouvernement est de ne fournir aucune information sur les expériences qu'il effectue pour mettre au point ses armes nucléaires »*. M. Odru s'est interrogé sur l'intérêt que revêtent, dans ces conditions, les auditions du ministre par la commission. M. Maurice Couve de Murville (R.P.R.), président de la commission, a pris acte de cette protestation. Il a rappelé que les députés pouvaient revenir sur ces questions lors des prochaines auditions et à l'occasion du débat de politique étrangère qui doit avoir lieu le 8 juin à l'Assemblée nationale.

Après l'exposé de M. Galley, qui a rappelé que la coopération française s'exerce auprès de vingt-quatre pays, les commissaires ont interrogé le ministre sur la situation au Tchad et en Mauritanie. M. Odru a rappelé que l'accord de coopération militaire conclu le 6 mars 1976 entre la France et le Tchad exclut la participation des militaires français à des opérations de guerre ou de maintien de l'ordre. M. François Mitterrand (P.S.) s'est interrogé sur les menaces qui pèseraient sur la souveraineté et l'indépendance nationale de la Mauritanie et du Tchad. Il a demandé au ministre de préciser la nature de ces menaces et les raisons de l'intervention française dans ces deux pays. MM. Jean de Lipkowski (R.P.R.) et Philippe Malaud (non-inscrit) se sont enquis des conditions et des limites de l'engagement militaire de la France au Tchad.

M. Galley a indiqué qu'*« un peu plus de mille assistants techniques militaires »* français se trouvent actuellement au Tchad. *« L'action du gouvernement français*, a-t-il dit, *tend à faire en sorte que le cessez-le-feu conclu le 27 mars* [entre le gouvernement tchadien et le FROLINAT] *puisse être dans la plus large mesure respecté. »* Le ministre a précisé que les avions Jaguar, qui avaient été envoyés à N'Djamena *« sur la demande formelle du gouvernement tchadien »*, n'ont pas eu à intervenir.

Le gouvernement français, a-t-il ajouté, *« s'emploie à favoriser »* la réunion qui doit avoir lieu le 7 juin entre les parties au cessez-le-feu.

Au sujet de la Mauritanie, M. Couve de Murville a demandé si le gouvernement recherche les voies d'une solution politique du conflit, laquelle, a-t-il dit, *« ne peut surgir que de discussions entre les Etats intéressés de la région »*. M. Galley a déclaré que l'objectif du Front Polisario est de priver la Mauritanie de ses ressources et d'obtenir le départ des coopérants français qui assistent le gouvernement mauritanien dans l'exploitation des mines de fer. Le ministre a ajouté que *« l'intervention récente d'avions ce pays, n'avait pas d'autre but » à la demande du gouvernement de Jaguar en territoire mauritanien*, que de protéger les coopérants. Il a pris acte du souhait de la commission de voir la convention franco-mauritanienne du 2 septembre 1976, sur la formation militaire, ratifiée après autorisation du Parlement.

● Le bureau exécutif du parti socialiste estime qu'*« en invoquant abusivement des accords de coopération qui ne prévoient pas une intervention directe des troupes françaises, et en n'informant correctement ni les élus de la nation ni l'opinion, le gouvernement s'engage dans de véritables guerres locales au service d'une politique africaine rétrograde et dangereuse pour le crédit de la France »*.

(1) *Le ministre avait seulement répondu à une question du député communiste en indiquant que « cinq à six cents assistants techniques » avaient été envoyés récemment au Tchad* (*le Monde* du 28 avril.)

M. CAMILLE D'ORNANO EST NOMMÉ AMBASSADEUR A LUXEMBOURG

Le *Journal officiel* de ce vendredi 12 mai publie la nomination de M. Camille d'Ornano à Luxembourg en remplacement de Mlle Dienesch (récemment élue député (app. R.P.R.) des Côtes-du-Nord).

[Né en 1917, M. Camille d'Ornano, après avoir servi outre-mer, a été intégré aux affaires étrangères en 1958. Il a été notamment directeur du cabinet du haut commissaire au Cameroun, puis détaché au ministère de la coopération. Il a été en poste à l'administration centrale (affaires culturelles, affaires africaines et malgaches), puis à Gênes (1967) et à Diego-Suarez (1972) comme consul général, et ensuite conseiller à Bruxelles. En 1976, il a été nommé haut commissaire dans le Territoire des Afars et des Issas, puis, aussitôt après l'indépendance, ambassadeur à Djibouti (du 24 juin au 8 juillet 1977).]

Sans citer nommément la France

La « Pravda » dénonce les « démonstrations de force »

De notre correspondant

Moscou. — Dans un long article consacré à l'Afrique, la *Pravda* de ce vendredi 12 mai s'en prend, sans la nommer, à la politique française. L'action des Etats-Unis sur le continent noir est la principale cible du journal du P.C. soviétique, mais pour la première fois, dans un commentaire propre à la presse soviétique, l'U.R.S.S. condamne les *« démonstrations de force militaires au Tchad »* (la *Pravda* mentionne aussi le Zaïre, mais cette évocation n'est pas nouvelle, Moscou ayant condamné en son temps l'intervention française dans le conflit de l'ex-Katanga).

Selon la *Pravda*, cette *« démonstration de force »* fait partie de la *« contre-attaque »* de l'impérialisme contre les forces progressistes africaines, contre les pays qui veulent *« choisir eux-mêmes leur voie et leurs amis »*. Cependant, la *Pravda*, qui passe en revue tous les conflits africains, ne souffle mot du Sahara occidental. Sans doute Moscou cherche-t-il à ménager Rabat, qui est l'un de ses partenaires économiques privilégiés sur le continent.

Pour l'U.R.S.S., non seulement les Etats-Unis et la plupart des pays de l'OTAN encouragent les agressions armées contre les pays africains d'orientation socialiste et organisent des complots contre eux, mais ils cherchent à briser l'unité de l'Afrique en s'appuyant sur les régimes conservateurs et en tentant d'introduire sur le continent la politique des blocs. Là encore, la *Pravda* met en cause — sans le citer expressément — le gouvernement français. Elle critique la *« campagne pour la création d'un pacte euro-africain de solidarité »* dont l'idée avait été lancée l'année dernière à Dakar par le président Giscard d'Estaing. L'U.R.S.S. avait déjà manifesté, plusieurs fois, son hostilité envers une telle entreprise.

Pour Moscou, cette politique est évidemment vouée à l'échec, de même que les tentatives de l'Occident de se concilier les bonnes grâces de quelques hommes d'Etat africains nationalistes, comme l'a montré la récente tournée du président Carter en Afrique.

En contrepoint des critiques adressées aux Occidentaux, apparaît, dans l'article de la *Pravda*, une tentative de justification de la politique africaine de l'U.R.S.S. et de sa présence grandissante sur le continent. Les interventions soviéto-cubaines en Afrique et les ingérences occidentales dans les affaires intérieures ne sauraient, selon Moscou, être mises sur le même plan : *« Les forces progressistes d'Afrique menant une lutte obstinée pour la véritable libération nationale et sociale reconnaissent bien*, écrit le journal soviétique, *la différence de principe entre l'aide internationaliste du monde socialiste et l'ingérence néo-colonialiste de l'Occident. (...) L'U.R.S.S. défend en paroles et en actes les principes de la coexistence pacifique, et elle ne soutiendra en aucun cas l'agression où que ce soit et quel qu'en soit l'auteur. C'est justement une telle politique qui correspond tant aux intérêts vitaux des peuples africains qu'aux intérêts de la détente internationale. »*

DANIEL VERNET.

Les forces aériennes sont l'instrument privilégié d'une action extérieure

estime le chef d'état-major de l'armée de l'air

« Les forces aériennes sont et seront l'instrument privilégié d'une stratégie d'action extérieure et le transport aérien représente un facteur irremplaçable d'efficacité », a déclaré, jeudi *11 mai*, à Evreux, le général Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air française, qui présidait la séance finale du congrès du transport aérien militaire. Ce congrès a lieu tous les deux ans depuis 1964.

Avec quatre mille quatre cents personnes, dont mille trois cents navigants, soit un peu moins du tiers du personnel navigant de l'armée de l'air française, le transport aérien militaire rassemble près de deux cent cinquante avions de tous les types et cent hélicoptères. Ce service de l'armée de l'air a effectué 109 000 heures de vol en 1977, et, probablement, 120 000 en 1978.

Rendant hommage aux équipages et aux mécaniciens de la 61e escadre d'avions de transport Transall à Orléans, de la 11e escadre d'avions Jaguar à Toul et de l'escadre d'avions ravitailleurs KC-135 à Istres qui sont intervenus outre-mer, le général Saint-Cricq a déclaré : *« Nous avons le droit, je crois, d'être non seulement satisfaits, mais assez fiers de ces démonstrations. (...) Ces interventions se sont déroulées en Afrique où des Etats amis et souverains étaient menacés dans leur existence même par ce qu'on peut appeler des invasions d'éléments armés qui mettaient en danger très directement nos ressortissants et nos coopérants. »*

Ces opérations ont fait, en outre, la démonstration que, si la France veut encore jouer un rôle en Méditerranée et en Afrique, où nous disposons d'un capital affectif et culturel incomparable et d'intérêts économiques et stratégiques importants, si nous voulons apporter notre assistance aux pays amis qui nous le demandent, les forces aériennes sont et seront l'instrument privilégié de cette stratégie, grâce à leur mobilité, leur rapidité d'intervention et leur puissance de feu. De plus, le ravitaillement en vol leur apporte l'allonge qui leur faisait défaut naguère. »

« L'époque est bien révolue, a ajouté le chef d'état-major de l'armée de l'air, *où l'on envoyait des corps expéditionnaires face à des adversaires équipés d'armes légères plus ou moins périmées. Aujourd'hui, les adversaires éventuels disposent d'armements individuels et collectifs puissants et modernes. Les forces aériennes doivent désormais compenser cette évolution en assurant aux éléments amis une mobilité et une puissance de feu supérieures. »*

« Mais il ne s'agit plus aujourd'hui ni de conquérir ni de conserver des possessions. Il s'agit désormais d'une toute autre forme d'action qui consiste à porter assistance à des pays souverains et amis, et d'appuyer éventuellement leurs forces nationales en vertu d'accords mais sans nous substituer à elles en aucune manière », a conclu le général Saint-Cricq.

En 1978, compte tenu des circonstances, l'aviation de transport militaire devrait connaître une activité soutenue, avec une augmentation de près de 20 % du nombre des heures de vol des C-160 Transall, de 15 % pour les avions Noratlas et de 10 % pour les appareils Nord-262.

Le chef d'état-major de l'armée de l'air a, d'autre part, rappelé la décision du gouvernement de relancer la fabrication du Transall, à raison de vingt-cinq nouveaux exemplaires qui devraient être rendus ravitaillables en vol pour accroître leur rayon d'action. Il s'est, enfin, félicité de *« la commande d'une nouvelle tranche de Mirage F1, qui permettra de rendre la défense aérienne entièrement homogène avec ce type d'avion désormais ravitaillable en vol pour couvrir l'ensemble du bassin méditerranéen »*.

LES RELATIONS ENTRE PÉKIN ET PARIS

M. Hua Kuo-feng a accepté de venir en visite en France

Après un entretien d'une heure et quart avec M. Giscard d'Estaing, jeudi 11 mai, M. Ku Mu, vice-premier ministre chinois, qui termine ce vendredi une visite d'une semaine en France, a déclaré : *« Nous avons eu un très bon entretien. Le président Hua Kuo-feng a accepté l'invitation de M. Giscard d'Estaing de se rendre en visite officielle en France et la date en sera fixée par la voie diplomatique. »*

Parlant de la participation de la France à l'industrialisation de la Chine, il a déclaré : *« Dans notre industrialisation, nous nous en tenons toujours au principe d'indépendance et d'autonomie et au principe de confiance en nous-mêmes. Pourtant, selon nos capacités de paiement, nous voulons aussi développer la coopération technique avec tous les pays amis sur la base des principes de l'égalité et des avantages mutuels. Dans le domaine de cette coopération, la France sera l'un des principaux partenaires de la Chine. »*



L'incident franco-danois

M. Andersen nuance ses propos sur l'Afrique

Le ministre des affaires étrangères du Danemark, M. Andersen, a fait jeudi 11 mai une mise au point au sujet du nouvel incident diplomatique — le troisième en cinq mois — avec la France.

Interrogé sur le souhait qu'il avait exprimé devant le Parlement européen que *« toutes les forces étrangères quittent l'Afrique »*, même lorsqu'elles sont invitées par les gouvernements en place (*le Monde* du 12 mai), M. Andersen a déclaré : *« Quand je me rends, ce semestre* (1), *au Parlement européen, je réponds aux questions principales qui me sont posées en tant que président du Conseil des Neuf. Ensuite, je réponds en tant que représentant du Danemark aux questions annexes qui les accompagnent. C'est ce que j'ai fait en me conformant aux usages établis. Je n'ai d'ailleurs répondu à ces questions que par des considérations générales en affirmant que seuls les Africains devaient décider de la politique de l'Afrique, et c'est ce que je continue à penser. »*

A Paris, où l'ambassadeur danois, M. Fischer, a été convoqué au Quai d'Orsay, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, tout en soulignant que M. Andersen ne s'était pas exprimé au nom des Neuf, a ajouté : *« Cependant, nous estimons que ses propos ne nous paraissent pas compatibles avec la réserve qu'on peut attendre d'un pays exerçant la présidence des Neuf, s'agissant d'une question mettant en cause un des Etats membres. »*

● A COPENHAGUE, écrit notre correspondante C. Olsen, les observateurs s'interrogent sur les changements d'opinion de M. Andersen. Interrogé sur l'aide militaire de Cuba à l'Angola au cours d'une conférence de presse à Brasilia, en octobre, il avait répondu : *« Cette aide est une simple réponse à une demande présentée par un Etat souverain, chaque peuple ayant le droit de réclamer de l'aide où il peut en trouver. »* Lorsque, quelques jours plus tard, M. Andersen avait débarqué à La Havane en visite officielle, il avait été accueilli avec enthousiasme par M. Fidel Castro. Devant la commission des affaires étrangères, à son retour, il avait déclaré avoir été mal compris par les journalistes.

● *La Lettre de la nation*, commentant l'incident franco-danois, écrit vendredi 12 mai : *« Il est un peu inquiétant que le seul domaine où il y ait une politique européenne — c'est-à-dire la politique agricole commune — soit envahi par un maquis de procédures inextricables, chasse gardée des technocrates. (...) C'est bien pourquoi la tentation est si grande de faire déraper la construction européenne dans la mythologie institutionnelle. (...) Sur les résultats probables d'un tel dérapage, nous venons d'avoir un témoignage assez probant, celui du ministre des affaires étrangères du Danemark — qui exerce pour ce semestre la présidence de la C.E.E. Il a tout simplement déclaré à Strasbourg mercredi : « Toutes les troupes » étrangères devraient quitter » l'Afrique, qu'elles soient ou non » invitées par les gouvernements » en place ». Et il a bien précisé que sa remarque valait pour les troupes françaises au Tchad et en Mauritanie. Voilà qui promet pour la future assemblée européenne. »*

(1) Le Danemark préside les conseils de la Communauté européenne jusqu'au 30 juin.

MOSCOU ET WASHINGTON POURSUIVRONT LEURS CONTACTS « PROMETTEURS » POUR LIMITER LE COMMERCE DES ARMES

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. sont tombés d'accord pour poursuivre sur une base régulière leurs contacts afin de parvenir à *« des mesures concrètes »* pour limiter le commerce international des armes conventionnelles, a annoncé, jeudi 11 mai, le département d'Etat.

Des consultations entre les deux pays avaient eu lieu, du 4 au 8 mai, à Helsinki. Ce premier contact, a déclaré le porte-parole du département d'Etat, s'est révélé *« utile et prometteur »*. La prochaine rencontre se tiendra vraisemblablement au début de l'été.

A Moscou, l'agence Tass a, elle aussi, annoncé jeudi que les consultations avec les Etats-Unis sur le commerce des armes conventionnelles *« seront poursuivies »*. *« Il a été reconnu à Helsinki qu'une plate-forme existe pour des rencontres ultérieures, afin d'étudier des mesures pratiques qui pourraient être prises pour limiter les livraisons internationales d'armes conventionnelles »*, écrit l'agence soviétique.

D'autre part, la *Pravda* de jeudi écrit que la France est le second vendeur d'armes après les Etats-Unis. — (*A.F.P.*)

LES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES METTENT AU POINT L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DES 22 ET 23 MAI.

La réunion préparatoire à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement franco-africaine des 22 et 23 mai s'est ouverte, ce vendredi 12 mai, à Paris, au centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, en présence des délégations de vingt pays : Benin, Burundi, empire Centrafricain, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Mali, île Maurice, Mauritanie (ce pays participe pour la première fois à une réunion de ce genre), Niger, Rwanda, Sao-Tome et Principe, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo et Zaïre.

Cette réunion préparatoire, qui s'achèvera samedi en fin de matinée, doit permettre aux ministres des affaires étrangères ou à leurs représentants, de fixer l'ordre du jour du « sommet » des chefs d'Etat.

Cet ordre du jour sera rendu public samedi au cours d'une conférence de presse tenue conjointement par MM. de Guiringaud et Galley, ministres des affaires étrangères et de la coopération, et deux ministres africains, celui du Sénégal, où s'était tenu le « sommet » de 1977, et du Rwanda, où se tiendra la prochaine conférence franco-africaine en 1979.

Parmi les sujets qui seront abordés, figureront vraisemblablement la coopération économique franco-africaine, le prolongement du dialogue Nord-Sud, les activités des diverses organisations régionales, les rapports entre l'Europe et l'Afrique régis par la convention de Lomé.

En outre, les chefs d'Etat examineront, sans doute, en marge de cet ordre du jour, les grands dossiers politiques du continent : Tchad, Sahara, Erythrée et Afrique australe.

RÉUNI POUR LA PREMIÈRE FOIS EN AFRIQUE

Le bureau de l'Internationale socialiste examine à Dakar les relations Nord-Sud

De notre correspondant

Dakar. — Nouvelle *« première »* africaine à Dakar. Après avoir accueilli le mois dernier la neuvième session de la Conférence islamique mondiale, la capitale sénégalaise reçoit, vendredi 12 et samedi 13 mai, pour la première fois en terre d'Afrique, le bureau de l'*« Internationale socialiste »*. Outre M. Willy Brandt, président en exercice de l'Organisation, plusieurs hommes d'Etat participeront aux travaux : le premier ministre portugais, M. Soarès, ainsi que MM. Shimon Pérès (Israël), Wichnewsky (République fédérale allemande) et Cheysson, commissaire des Communautés européennes. En l'absence de M. Mitterrand, empêché, la délégation française est conduite par M. Pontillon, secrétaire national du P.S., et comprend notamment M. Jospin, secrétaire chargé du tiers-monde.

Les *« relations Nord-Sud »* ont été retenues comme thème central de la réunion, qui sera inaugurée par le président Senghor, secrétaire général du parti socialiste sénégalais. Deux rapports seront présentés à ce sujet : M. Habib Thiam (Sénégal), exposera le point de vue des nations en voie de développement; M. Jan Pronk (Pays-Bas) celui des pays développés. Auteur d'un troisième rapport, M. Brandt évoquera les problèmes du désarmement. M. Carlsson (Suède) parlera de la situation en Argentine.

Aucun problème spécifiquement africain n'est officiellement inscrit à l'ordre du jour. Toutefois il est probable que les représentants du parti socialiste sénégalais aborderont une nouvelle fois la question de l'admission d'autres partis africains. Entrée elle-même au sein de l'Internationale en novembre 1976, la formation de M. Senghor milite pour un regroupement de tous les partis africains qui se réclament du socialisme et de la démocratie (parti socialiste destourien, parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert, etc.).

PIERRE BIARNÈS.

AU RYTHME DE VOS AFFAIRES
6 VOLS
GENÈVE - ALGÉRIE
chaque semaine
5 liaisons vers Alger
1 liaison vers Oran
الخطوط الجوية الجزائرية
AIR ALGERIE



هكذا من الأصل

La révolution afghane

(Suite de la première page.)

Le palais a été investi pentaines de milliers d'Afghans enturbannés et au teint basané, venus souvent de l'intérieur du pays et appartenant généralement aux mêmes couches sociales très pauvres que les soldats vainqueurs.

Il faut croire que l'ancien régime était peu aimé pour que sa chute provoque un tel mouvement de masse, un tel soulagement collectif qui s'exprime toutefois sans débordante allégresse. La foule semble surtout curieuse de voir l'endroit où fut abattu l'ancien chef de l'État et plusieurs personnalités après s'être défendu nous assure-t-on, l'arme à la main, les meubles et les tapis exposés dehors encore maculés du sang des victimes officielles, le « luxe » dérisoire de l'ancienne résidence du roi Nader (le père de Zaher Shav) où les tableaux de famille s'entassent au milieu des gravats et des débris de vitres (1). Un beffroi aussi disgracieux que le reste des bâtiments paraît avoir servi de cible à l'artillerie.

Restés postés près du palais, quelques blindés sont pris d'assaut et chargés de guirlandes par les badauds. Des attroupements se forment jusqu'à une heure avancée malgré le couvre-feu devant les vitrines où sont exposées les photos des membres du nouveau gouvernement — personnalités pour la plupart inconnues du grand public. La population semble effarée par la puissance des moyens mis en œuvre pour conquérir le pouvoir : *« pour en finir avec les despotes et les tyrans sans cœur, une action décisive radicale et de longue portée était nécessaire »*, explique le *Kaboul Times*, ajoutant *« de cela les forces armées se sont chargées »*. La manière dont ont été conduites les opérations, seulement par quelques chars et avions et la rapidité avec laquelle la nouvelle équipe dirigeante a annoncé sa formation sous la présidence du chef du parti démocratique et populaire, M. Mohamed Taraki, ont montré que la révolution était l'œuvre organisée d'une minorité politisée et déterminée.

Seule l'obstination de l'ex-président Daoud qui, malgré le massacre ou la débandade de sa neutralité des autres unités loyales, résista jusqu'à la dernière minute, explique sa durée — près de vingt-quatre heures — et le nombre relativement élevé des victimes militaires et civiles — 72 ou 73 — selon M. Taraki, entre trois mille, selon différentes autres sources. Fallait-il pour autant abattre au fusil-mitrailleur non seulement le vieil homme d'État revêche et madré mais aussi sa femme, son frère, M. Hohamad Naim, qui faisait fonction de ministre des affaires étrangères, ses trois fils et plusieurs de leurs enfants, ainsi que les ministres de la défense, de l'intérieur et des finances, personnages il est vrai plutôt détestés, pour éliminer les *« derniers vestiges de la monarchie »*? *« Nous n'aurions pas tué Daoud et ses proches, s'ils avaient accepté de se rendre »*, a dit en privé M. Taraki.

Dans ce pays, les luttes pour le pouvoir ont toujours été marquées par des vendettas et des assassinats. Si M. Daoud s'en est emparé presque sans effusion de sang en 1973, c'est parce que le souverain se trouvait en Italie où il vit encore en exil. Mais nul n'ignorait ces derniers mois à Kaboul que l'usurpateur n'avait pas honoré ses promesses et que son régime était usé et sur ses gardes. Dans les milieux informés, le « prochain coup » était l'un des sujets de conversations favoris, mais on pensait assez généralement qu'une nouvelle fois *le changement d'homme se ferait* à l'intérieur de la même classe dirigeante.

Le « P.C. royal d'Afghanistan »

C'est en 1965 que M. Taraki, qui avait été limogé de son poste d'attaché culturel à l'ambassade afghane à Washington parce qu'il avait écrit un article engagé dans une revue, crée le parti démocratique et populaire avec quelques intellectuels et petits fonctionnaires. Un an plus tard, le mouvement publie un journal clandestin, *Khalq* (*le Peuple*), qui critique le gouvernement du roi Zaher Shav, plaide pour la démocratie, l'instauration d'un système socialiste, mais n'en appelle pas pour autant à la révolution violente. Jamais le parti, parfois appelé « P.C. royal d'Afghanistan », en raison de sa modération, ne sera autorisé ; le souverain interdit au contraire son journal.

En 1967, M. Karmal Babrak se sépare de M. Taraki pour former le parti Parcham (le Drapeau) avec, notamment, M. Bareq Shafiee, aujourd'hui ministre de l'information et de la culture, auquel se rallie M. Abdul Qadir. Les deux tendances ouvrent en effet leurs rangs à des ouvriers, à des paysans, mais aussi à de jeunes officiers formés en Union soviétique depuis qu'en 1956 M. Daoud, alors premier ministre, a jeté avec Moscou les bases d'une vaste coopération technique et militaire. Des personnalités civiles et militaires « communistes » ou sympathisantes prêtent main forte au « prince rouge » — sobriquet que lui attribue l'hebdomadaire américain *Time* — lorsqu'il évince le roi en 1973.

Mais le chef de l'État ne tarde pas à mettre ce Conseil en sommeil et à écarter un à un les ministres socialistes (ceux-ci ne font pas partie de l'actuelle équipe dirigeante). En 1974, il frappe d'interdit le Parcham. Sans doute est-ce à partir de cette époque qu'a commencé la lutte des progressistes pour le pouvoir. Quelques-uns conservent des postes ministériels ou de gouverneurs provinciaux. Mais, d'une façon générale, ils estiment avoir été trompés par M. Daoud qui s'est servi d'eux pour se saisir du *pouvoir et ne le partage pas*. Lorsqu'ils sont évincés, c'est par des conservateurs ou des personnalités serviles, voire incompétentes, qu'ils sont remplacés. M Daoud se méfie en particulier du *colonel Abdul Qadir, pilote âgé d'une quarantaine d'années, formé en U.R.S.S. En 1973*, au lendemain du coup d'État, il lui avait confié la responsabilité des forces armées, mais peu de temps après il le rétrograda, le mit en congé sans solde, puis l'affecta à... la direction des abattoirs militaires !

Comment un homme aussi roué que l'ex-président a-t-il pu confier en juillet 1977 à cet officier membre du Parcham le poste de chef d'état-major adjoint des forces aériennes. Pour le circonvenir ou diviser la gauche ? Le 3 juillet 1977, en effet, le Parcham et le Khalq se sont réconciliés. MM. Taraki et Babrak, de vingt ans son cadet, ont ainsi mis fin à une rivalité plus personnelle qu'idéologique.

Depuis lors, les relations entre l'opposition clandestine et le pouvoir ne vont cesser de se détériorer. L'assassinat, le 18 avril, par la police (principal pilier du régime) de M. Akbar Khyber va mettre le feu aux poudres. Âgé d'une soixantaine d'années, ancien *chef* du Parcham et directeur de sa publication, M. Khyber est une personnalité modérée près estimée ; professeur à l'université de Kaboul, c'est un humaniste écouté des militants. Il a été l'un des principaux artisans de la réconciliation. Annoncée par la radio dans sa rubrique nécrologique, sa mort provoque une explosion de colère dans les milieux progressistes. Ses obsèques réunissent quinze mille personnes et tournent à la manifestation hostile au pouvoir et à « l'impérialisme américain ».

La répression ne se fait pas attendre. Le 26 avril, MM. Taraki, Babrak et cinq de leurs camarades ont été arrêtés. En déclenchant ce coup de filet, M. Daoud a-t-il voulu écraser la révolte ou couper court à une tentative de coup d'État dont il aurait eu vent ? Sans doute a-t-il grandement mésestimé les capacités de réplique de ses adversaires. Le 27 avril, au matin, les chars du commandant Aslam Watanjar faisaient mouvement vers la radio, les ministères de l'intérieur et de la défense, tandis que les Mig et les Sukhoi du colonel Abdul Qadir pilonnaient le palais après avoir cloué au sol les forces loyalistes. Dans la soirée, les dirigeants politiques du P.D.P. étaient libérés par les révolutionnaires et, selon les déclarations de M. Taraki (*le Monde* du 9 mai), prenaient la direction des opérations.

Une aristocratie désuète

Le régime, en fait, avait perdu toute assise. Concentrant tous les pouvoirs et accentuant son autoritarisme, l'ex-président s'était non seulement débarrassé des éléments progressistes, mais il s'attirait de plus en plus les critiques de la famille royale et de milieux conservateurs, notamment parce qu'il avait tenté d'introduire *une réforme* agraire. Les fortunes des bourgeois de Kaboul et de Jalalabad se sont généralement bâties sur la possession de la terre et de l'eau dans un pays *féodal* où l'une et l'autre sont rares. M. Daoud avait promulgué un texte limitant la propriété à 20 hectares pour les terres irriguées et à 40 hectares pour les autres et introduit une taxe foncière proportionnelle à la taille des exploitations.

D'autre part, les Afghans n'ont pas vu leur sort s'améliorer davantage sous le régime républicain que sous la royauté. Les salaires des privilégiés disposant d'un emploi, comme les fonctionnaires, étaient demeurés si faibles — environ 4 000 afghanis (2) par mois pour un professeur ou un directeur de ministère — situation aggravée par l'augmentation des prix, que cela ne pouvait qu'entretenir la corruption de l'administration et alimenter le mécontentement populaire.

L'ancien président était certes conscient de la nécessité d'apporter quelques réformes à une société arriérée et injuste. Mais il n'en tirait pas les conséquences politiques. Au lieu de fovoriser une démocratisation de la vie publique, il continuait de s'appuyer sur la même aristocratie pour « tenir » le pays. L'arrivée au pouvoir, en 1973, de militants socialistes, appartenant de surcroît à une plus jeune génération et à des milieux modestes avait représenté un grand pas en avant. Mais on s'aperçut rapidement que cela ne changeait rien à la nature du pouvoir et que l'ancienne famille royale continuait de tenir, avec quelques bourgeois, le haut du pavé.

L'aristocratie est formée de plusieurs grandes familles aux innombrables branches liées au clan royal. Ses membres, souvent éduqués au lycée franco-afghan de la capitale (M. Daoud avait fait une partie de ses études au lycée Janson de Sailly de Paris), ont leur regard plus tourné vers l'Europe — dont ils tentent d'imiter les mœurs — que vers les plateaux afghans. Ils ne vivent sur grand pied que par rapport aux conditions misérables de la majorité de la population. Jusqu'à maintenant, ils monopolisaient les postes dans la fonction publique et tout particulièrement la diplomatie et une partie de la hiérarchie militaire. L'aristocratie constituait une sorte de classe désuète, repliée sur elle-même.

Entre elle et le P.D.P. il n'existait aucune force politique sinon l'armée, de conception traditionnelle, équipée de matériel soviétique et peu à peu encadrée par de jeunes officiers rentrés d'Union soviétique. Les libertés fondamentales étant inexistantes et les partis politiques proscrits, quel exutoire restait-il au mécontentement grandissant ? Avec la prudente lenteur qui caractérisait son action, M. Daoud avait fait approuver, en février 1977, par une assemblée de chefs de tribus et de notables désignés par le pouvoir une nouvelle Constitution qui lui avait surtout permis de se faire désigner président, mais ne prévoyait pas l'élection directe d'une Assemblée avant octobre 1979.

Il n'est guère étonnant dans ces conditions que les premières victimes de l'épuration aient été les membres de l'oligarchie dirigeante. Mais la purge ne semblait pas prendre le caractère d'une répression sanglante.

« Communistes » ou radicaux-socialistes ?

Les représentants d'une couche sociale très modeste accèdent pour la première fois aux responsabilités. *« Nous vivons simplement, nous ne sommes pas des profiteurs »*, a dit M. Taraki. Né dans une famille de semi-paysans et nomades (Taraki est le nom d'une grande tribu), ayant travaillé tôt dans une société qui assura en même temps une partie de son éducation, le nouveau président est un homme paisible de soixante et un ans, connu autant dans son pays par ses romans (il en publié une douzaine en langue pachtoue) que par son action politique. La plupart des « communistes » afghans ont plutôt des allures de radicaux-socialistes. S'ils représentent, ce qui est important, toutes les ethnies, ils appartiennent cependant à la petite classe moyenne urbaine. Intellectuels ou militaires, ayant connu l'anathème, la prison ou la disgrâce, ce sont dans la plupart des cas des hommes réputés intelligents, parfois brillants — comme le second du régime, M. Babrak, vice-président du conseil de la révolution et vice-premier ministre, le ministre du plan M. Sultan Ali Keshtmand, et le ministre des affaires sociales, Mme Anahita Ratebzad, militante moderniste belle et passionnée.

Le gouvernement ne compte que trois militaires, le commandant Watanjar, vice-premier ministre et ministre des communications, le colonel Qadir, ministre de la défense, et le commandant Mohammed Rafi, ministre des travaux publics, qui se classent respectivement en quatrième, cinquième et quinzième position dans la hiérarchie gouvernementale. La suprématie des civils et des dirigeants du P.D.P. sur les militaires est encore soulignée par le fait que ses deux principaux responsables, MM. Taraki et Babrak, cumulent les plus hautes fonctions au Conseil de la révolution et au gouvernement. Les principaux postes sont tous occupés par des militants de longue date (M. Amin Hafizullah, ministre des affaires étrangères et lui aussi vice-premier ministre, a appartenu au Parcham) et l'on ne note aucune ouverture en direction des personnalités indépendantes ou religieuses.

La nouvelle équipe se montre pressée de faire ses preuves. Les responsables de ministères techniques ont sur le champ réuni leur personnel pour faire passer le message de la révolution et stimuler l'administration. Appel a été rapidement lancé à l'aide étrangère. Le gouvernement Taraki a annoncé une baisse des prix, l'abolition du système féodal, marqué sa volonté de démocratiser l'éducation, d'appliquer la réforme agraire. Il est, à n'en point douter, conscient de l'existence de puissantes forces réactionnaires sinon obscurantistes. Par le passé, celles-ci ont toujours eu finalement le dessous sur les mouvements réformateurs. C'est à sa capacité d'ébranler une société rétrograde que se mesurera l'étendue de la révolution afghane. A cet égard, même les Soviétiques attendent.

GÉRARD VIRATELLE.

(A suivre.)

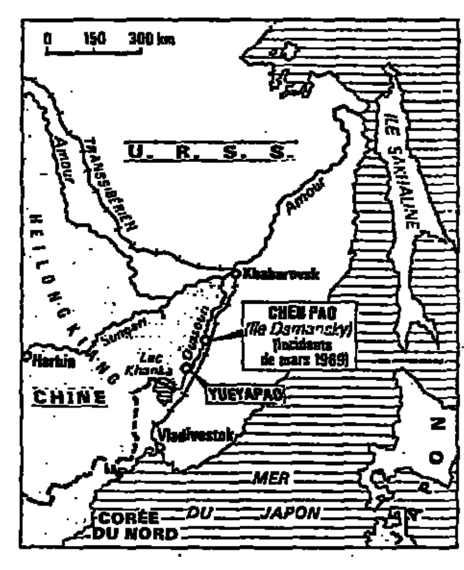
(1) Contrairement à ce qui a été indiqué, aucun membre de la famille royale ne s'est réfugié à l'ambassade de France dont l'aile d'un bâtiment a été touchée par un obus de char.

(2) Un afghani = 0,113 F

Chine

L'ambassade soviétique à Pékin exprime ses « très profonds regrets » à la suite de l'incident frontalier du 9 mai

Au lendemain de la protestation chinoise contre une violation de sa frontière septentrionale par des soldats soviétiques, une seconde session plénière des négociations frontalières sino-soviétiques a eu lieu ce vendredi 12 mai à Pékin, indique-t-on de source diplomatique. Cette séance était prévue dans le calendrier des pourparlers et n'a pas été annulée à la suite de ces incidents.



Le porte-parole de l'ambassade soviétique à Pékin, M. Zhenchukov, a reconnu, vendredi après-midi, qu'« il y a bien eu un incident » à la frontière sino-soviétique. Il a exprimé le « très profond regret » de son gouvernement. Il a toutefois affirmé que, contrairement à la version chinoise, « il n'y a pas eu de victimes ». Le porte-parole, qui considère que l'affaire est « classée », n'a pas précisé si les regrets soviétiques avaient été formellement transmis à la Chine.

Pékin a, pour sa part, fourni des précisions à propos de cet incident dans la note remise à l'ambassadeur soviétique jeudi. « L'Union soviétique, dit cette note, a envoyé un hélicoptère qui a pénétré de 4 kilomètres dans l'espace aérien chinois. Elle a également envoyé dans la même région dix-huit embarcations militaires pour pénétrer dans les eaux chinoises. Une trentaine de militaires soviétiques ont ensuite débarqué sur la rive chinoise. Ils ont pourchassé et tenté de rassembler des habitants chinois, tirant sans cesse et blessant plusieurs d'entre eux. Ayant pénétré de 4 kilomètres en territoire chinois, ils se sont saisis de quatorze habitants et les ont emmenés jusqu'au fleuve (Oussouri), les frappant du pied et leur donnant des coups. A la suite des protestations répétées des habitants chinois, les troupes soviétiques les ont finalement relâchés. »

De notre correspondant

Pékin. — Perplexité est le mot qui décrit le mieux la réaction des observateurs étrangers lorsqu'ils ont pris connaissance, jeudi soir 11 mai, de la note de protestation chinoise remise l'après-midi même à l'ambassadeur d'U.R.S.S., M. Tolstikov, au sujet de l'incident de frontière survenu deux jours plus tôt sur l'Oussouri (nos dernières éditions du 12 mai.) Si l'on en croit la version des faits donnée du côté chinois, il s'agit de l'incident le plus sérieux dont on ait eu connaissance depuis les affrontements de 1969.

Périodiquement, des informations font état de menues frictions dans les zones frontalières. Radio-Pékin avait ainsi signalé, le 4 février dernier, l'arrestation d'un individu suspect porteur d'explosifs et une tentative d'incursion de véhicules motorisés en provenance de la République populaire de Mongolie. Il s'agit cette fois de tout autre chose puisqu'il y a eu coups de feu et blessés. C'est d'ailleurs la première fois depuis 1969 que de telles précisions sont publiquement données sur un incident de frontière avec date exacte, détail des forces engagées, récit des faits. (...)

Le secteur cité par la note chinoise évoque, d'autre part, les plus mauvais souvenirs : l'affrontement du 9 mai a dû se produire non seulement sur les mêmes rives de l'Oussouri, mais à quelques dizaines de kilomètres à peine de l'île Chen-Pao (Damansky en russe) où se déroulèrent les sanglants combats du 2 mars 1979. Eût-on voulu dramatiser soudain l'atmosphère qu'aucun point de la carte n'eût été mieux choisi.

Sans préjuger de faits encore mal connus ni des responsabilités engagées de part et d'autre, il est certain que la Chine prend l'affaire très au sérieux puisqu'elle ne demande rien moins à l'Union soviétique que des excuses et la punition des coupables. Pour Pékin, il s'agit d'une *« provocation militaire organisée »*, d'une *« tentative grave et délibérée pour créer un état de tension à la frontière »*, d'autant plus préoccupante qu'elle intervient *« au moment même où les négociations frontalières sino-soviétiques viennent précisément de reprendre »*. Rappelons, en effet, que le chef de la délégation soviétique à ces négociations, M. Leonid Ilyitchev, est arrivé à Pékin le 26 avril et qu'il a eu une première rencontre de travail le 4 mai avec son homologue chinois, le vice-ministre des affaires étrangères, M. Yu Chan.

Si la thèse chinoise est tout à fait nette quant aux responsabilités soviétiques, elle l'est beaucoup moins quant aux motifs profonds de l'incident, si l'on exclut l'hypothèse d'un accident involontaire, peu vraisemblable selon pareil scénario et sur une frontière où chacun se surveille avec autant d'attention.

Compter ses vrais amis

C'est à partir de là que les questions se posent. On comprend mal en effet que les Soviétiques cherchent délibérément à envenimer leurs relations avec la Chine au moment même où, de l'avis des observateurs les plus sérieux, ils donnent, au contraire, l'impression de chercher les voies d'une normalisation, fût-elle progressive. Il ne s'agit pas là seulement d'une impression, car plusieurs signes ont été donnés récemment de ces intentions : accord sur la navigation sur les cours d'eau frontaliers au mois d'octobre dernier, suggestion, en février, d'une déclaration commune sur les relations entre les deux pays, envoi enfin de M. Ilyitchev à Pékin en avril.

Certes, la partie chinoise n'a guère répondu de manière positive à ces avances et M. Yu Chan indiquait, au lendemain de sa première rencontre avec le négociateur soviétique, que la conversation n'avait pas fait apparaître d'élément nouveau. Il reste qu'à Pékin on paraissait vouloir s'en tenir au moins au *statu quo*, quitte à faire même quelques pas sur la voie d'une modeste amélioration des relations économiques, comme en témoignait l'accord commercial sino-soviétique conclu le 17 avril. Rien en tout cas n'annonçait un regain d'agressivité dans les relations bilatérales. On avait même relevé avec intérêt une phrase du discours prononcé le 3 mai à Paris par le vice-premier ministre chinois, M. Ku Mu, qui déclarait : *« Le peuple chinois a d'autant plus besoin d'une conjoncture durable de paix qu'il s'est fixé la tâche grandiose de faire de la Chine, avant la fin du siècle, un État socialiste puissant et moderne. »* Langage de raison mais que l'on n'a pas toujours entendu de la bouche des responsables chinois, plus loquaces habituellement sur les menaces d'une guerre au demeurant « inévitable ».

Si l'incident du 9 mai est difficilement explicable sur le plan des relations bilatérales, il pose par ailleurs quelques questions délicates dans le contexte des relations internationales. On notera d'abord qu'il s'est produit au moment même où s'achevait la visite du président Hua Kuo-feng en Corée du Nord, et à quelques centaines de kilomètres des lieux que le chef du P.C. chinois allait traverser sur son chemin de retour. Coïncidence ? Il y a là en tout cas matière à réflexion pour Pyongyang sur les difficultés d'une politique d'équilibre entre les deux grandes puissances socialistes.

L'affaire n'a rien, d'autre part, qui puisse simplifier les conversations que le président roumain, M. Nicolas Ceaucescu, doit avoir à Pékin la semaine prochaine. Bucarest est une capitale où l'on s'applique à entretenir des relations également cordiales avec l'U.R.S.S. et avec la Chine ; un exercice aussi délicat est inévitablement rendu encore plus difficile par un regain de tension entre les deux pays.

M. Brzezinski, enfin, est lui aussi attendu à Pékin dans les prochains jours. La tendance à ne considérer les affaires chinoises que dans le contexte des relations avec l'U.R.S.S. est déjà naturellement assez forte à Washington pour que les entretiens de l'envoyé du président américain ne soient pas sérieusement affectés par l'événement.

L'important dans l'incident du 9 mai — qui après tout n'a pas causé mort d'homme — est de savoir l'usage qu'on en fera de part et d'autre. On peut se demander s'il n'offre pas surtout à chacun, à un moment où la diplomatie chinoise se veut particulièrement active, l'occasion de compter ses vrais amis.

ALAIN JACOB.

Prime 300 - Prime 350
Prime 400 - Prime 500.
Une gamme complète compatible d'ordinateurs conversationnels.
PRIME
9-11 rue Benoît Malon
92150 Suresnes - Tél. : 772.91.92.

Pour la FÊTE DES MÈRES
des IDÉES-CADEAUX
subtilement parfumées
Toutes les grandes marques de PARFUMS
Accessoires HAUTE COUTURE
PRODUITS DE BEAUTÉ
ACTION SPÉCIALE ! Chemises LACOSTE
MICHEL SWISS
vous accorde les mêmes REMISES EXCEPTIONNELLES qu'aux touristes étrangers !
16, RUE DE LA PAIX - PARIS - Tél. 261-71-71
(2e étage - ascenseur)

Le bijou c'est Cartier.
L'ordinateur conversationnel c'est Prime.
PRIME
9-11 rue Benoît Malon
92150 Suresnes - Tél. : 772.91.92.

AMÉRIQUES

CUBA : LE POINT DE NON-RETOUR

IV. — Moscou sûrement, Washington peut-être...

Renforcement des institutions et du rôle du parti communiste, nouvelle direction de l'économie inspirée des pays socialistes : dix-neuf ans après sa victoire, la révolution cubaine a marqué des points importants, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, mais les Cubains connaissent encore le rationnement et les difficultés quotidiennes (voir « le Monde » des 10, 11 et 12 mai). Solidement attaché au camp socialiste, Cuba recherche pourtant une normalisation totale avec les Etats-Unis et proclame son non-alignement.

De notre envoyé spécial MARCEL NIEDERGANG

La Havane. — « *Le parti résume tout,* affirme Fidel Castro. *C'est en lui que les rêves de tous les révolutionnaires de notre histoire trouvent leur synthèse.* » Il ajoute : « *Le parti est l'âme de la révolution cubaine.* » Il en est certainement l'avant-garde dure et résolue. Les premières cellules ont été formées en 1962 et le premier comité central a été constitué seulement en 1965 par Fidel Castro, qui faisait entrer, en majorité, ses anciens compagnons de la Sierra Maestra. Le premier congrès, longtemps attendu, longtemps préparé, n'a eu lieu qu'en décembre 1975. Une longue et prudente mise en place.

En 1965, militants et stagiaires n'étaient pas cinquante mille. Aujourd'hui, on compte un peu plus de deux cent mille militants et aspirants, dont la moitié appartiennent à des cellules formées dans les centres de production agricole. Beaucoup d'autres piaffent à la porte mais il y a relativement peu d'élus, et la majorité des nouveaux adhérents viennent des rangs de l'Union des jeunesses communistes. Les critères « léninistes » de sélection sont rigoureux. Moins de 15 % de femmes sont au parti. Une proportion que Fidel Castro juge « insuffisante », mais qui traduit bien le caractère encore fortement « machiste » (1) d'un peuple qui est bien loin de s'être complètement dégagé du « poids du passé ». En revanche, 85 % des officiers appartiennent au P.C.C. Meilleurs parmi les meilleurs ? Les dirigeants, les militants que l'on rencontre, les dévouements quotidiens, les exploits de quelques-uns témoignent de l'existence d'une authentique élite sécrétée par le régime et par la personnalité exceptionnellement entraînante de Fidel Castro.

Revers fatal de la médaille ? Les risques de formation d'une « nouvelle classe » bénéficiant de privilèges et de prébendes sont évidents. Attribution de voitures de fonction, résidences, magasins spéciaux réservés aux fonctionnaires envoyés en mission à l'étranger : on rencontre déjà de jeunes militants de trente ans qui font « carrière » dans les institutions. « *Il est positif,* dit un dirigeant, *que dans les élections le peuple choisisse presque toujours un homme du parti...* » Sans doute, mais on peut s'interroger sur le fait que l'immense majorité des délégués à l'Assemblée nationale populaire (qui a célébré ses deux ans d'existence en décembre dernier) soient du P.C.C. Et que la commission du parti puisse intervenir pour nommer des délégués aux assemblées provinciales, le quart des membres de celles-ci étant également du P.C.C.

Risques aussi de renforcement d'une bureaucratie déjà lourde dans bien des secteurs, embarrassée dans ses interdits et ses prudences. « *Non,* répondent les dirigeants, *car les « niveaux de contrôle populaire » sont nombreux, la mise en place du « pouvoir populaire » en étant le dernier modèle.* » Il est vrai que, théoriquement, comme le proclame avec conviction ce délégué de Matanzas à l'Assemblée nationale, « *le peuple peut tous nous balancer* ». Mais il est vrai aussi que « *le parti dirige la société* » : c'est dans la nouvelle Constitution.

Moins de ferveur

Comment apprécier l'importance, le poids réel de cette avant-garde ? Quelle est la proportion de Cubains qui se contentent de « suivre » sans vraiment participer ? Questions difficiles. N'est-ce pas parce qu'ils ont constaté qu'ils ne pouvaient pas élever « la conscience de la totalité du peuple » en même temps, former rapidement ces « hommes nouveaux » que « Che » Guevara jugeait « indispensables » à la formation d'une société communiste, que les dirigeants sont revenus à un socialisme plus « raisonnable » ?

« *Il y a moins de ferveur dans les masses...* », murmure un ancien commandant de la Sierra Maestra. Mais comment maintenir « l'esprit de mobilisation », celui de Playa Giron (le débarquement d'avril 1961 dans la baie des Cochons) et des grandes crises, dans un pays qui s'ouvre enfin au grand tourisme international et qui peut espérer normaliser complètement ses relations avec les Etats-Unis, champion de cet impérialisme vilipendé depuis dix-neuf ans ? La ferveur est sous-jacente : des centaines de milliers d'hommes et de femmes bouleversés ont accompagné le cortège funèbre des victimes de l'accident d'un appareil cubain saboté à l'aérodrome de La Barbade par des terroristes liés à la C.I.A. Et tous ceux qui maugréent aujourd'hui contre les difficultés de la vie quotidienne, qui murmurent sans excès contre les « inconnues » de l'engagement africain, seront sans aucun doute au prochain rendez-vous, place de la Révolution, pour entendre Fidel Castro.

Chef d'Etat, président du Conseil d'Etat (autorité suprême de la nation après l'Assemblée nationale), président du conseil des ministres, secrétaire général du P.C.C., Fidel est bien au sommet de la pyramide : le « *lider maximo* ». Sa popularité semble intacte. Encore capable de parler pendant des heures sans lasser son auditoire, l'usure du pouvoir semble ne pas l'atteindre. Culte de la personnalité ? Certainement pas dans le sens et la manière dont on a appliqué ce vocable dans certains pays de l'Est. Mais admiration et, à la limite, adulation de son entourage, oui. Le risque d'« isolement » existe donc en principe, mais ses longues allocutions improvisées, truffées de statistiques, d'anecdotes, de chiffres, coupées de « dialogues directs », continuent de témoigner d'une connaissance parfaite de la réalité cubaine.

Cuba en Afrique ? C'est d'abord la volonté de Fidel Castro. L'intervention militaire en Angola aux côtés du M.P.L.A., la multiplication des missions d'assistance technique ou militaire dans plusieurs pays africains, l'engagement en Ethiopie pour soutenir le colonel Menguistu, mais aussi mise au point d'un « plan politique » pour une solution dans la corne de l'Afrique, définition d'une « stratégie » en Afrique australe, et poursuite de la normalisation avec Washington : autant d'initiatives, de « projets » du chef du gouvernement cubain.

Des bataillons de « coopérants »

Une autre « idée » perce dans les dernières allocutions du numéro un cubain : l'extension systématique de l'assistance technique et culturelle aux « pays amis », l'envoi de bataillons toujours plus nombreux de « coopérants » cubains dans le tiers-monde. « *Nous disposons de nombreux médecins,* a déclaré M. Castro le 24 décembre dernier. *Et nous avons à faire face à une forte demande de médecins de la part d'autres pays. Certains, très pauvres, doivent être aidés gratuitement. Mais d'autres sollicitent notre concours moyennant paiement. Il y a là une source de revenus supplémentaires pour un pays non pétrolier comme le nôtre.* » On comptait six mille médecins à Cuba avant la révolution et trois mille seulement en 1960. Il y en avait neuf mille en 1977, et ce chiffre sera doublé en 1980.

Quelle est la part de « collaboration étroite » avec l'U.R.S.S. dans ces grands « desseins » ? La part de la concertation préalable et celle de l'autonomie sinon de l'initiative ? Fidel Castro ne manque jamais une occasion de faire l'éloge de l'U.R.S.S., de rappeler l'importance de son aide. « *Notre dette de gratitude envers le glorieux parti de l'Union soviétique et son peuple héroïque ne s'effacera jamais de nos cœurs... Notre confiance envers la patrie de Lénine est illimitée.* » Il précise dans le discours prononcé lors du premier congrès du parti communiste cubain : « *Des milliers et des milliers de spécialistes militaires et de techniciens soviétiques ont aidé à instruire nos forces armées et ont apporté leur assistance à presque toutes les branches de notre économie.* »

A l'argument « *vous avez quitté la dépendance américaine pour tomber dans la dépendance soviétique* », les dirigeants de La Havane répondent avec violence : « *Une chose est sûre ; sans l'aide soviétique, la révolution cubaine aurait été balayée par l'impérialisme* ». Et ils ajoutent : « *Nous ne sommes pas attachés au bloc socialiste. Nous avons choisi librement la participation avec un ensemble de pays socialistes. Nous n'appartenons à aucun bloc, du point de vue militaire, et nous sommes dans le mouvement des non-alignés...* » Cette référence au tiers-monde, aux non-alignés « *qui contestent la suprématie des super-puissances* » est revenue à plusieurs reprises ces derniers mois dans les déclarations des dirigeants. Et l'on a noté à La Havane — non sans une très grande surprise dans les milieux du P.C.C. — que Fidel Castro avait affirmé lors de sa visite officielle à la Jamaïque : « *Il n'y a pas de contradictions entre les buts du socialisme et ceux de la religion catholique* ». Boutade ? Pas seulement ; le numéro un cubain ne dit jamais rien sans raison.

M. Castro ne manque pas davantage une occasion, depuis un an, de faire l'éloge de la nouvelle administration américaine. Les dirigeants de La Havane conditionnent certes une véritable normalisation avec Washington à la levée complète de l'embargo commercial américain. Mais de nombreux « petits pas » ont été faits ; une liaison directe est établie avec la présence à La Havane d'une section des intérêts américains, avec statut diplomatique. Le dialogue avec les hommes d'affaires américains a nettement dépassé le stade des « bonnes intentions » pour atteindre, en coulisse, celui des promesses et de l'étude des « secteurs » où une collaboration sera profitable aux deux parties (vente de soja américain à Cuba, participation des multinationales à l'exploitation du nickel et à l'extension de la première centrale nucléaire de Cuba). « *Il y a une technologie, particulièrement dans le domaine agricole, que nous ne pouvons trouver qu'aux Etats-Unis* », dit un officiel cubain. Et Carlos Rafael Rodriguez précise : « *Nous espérons bien pouvoir importer du charbon cokéfiable des Etats-Unis* ». Sous entendu : au plus tôt...

Différents, malgré tout

L'intérêt objectif de Cuba réside dans la consolidation de la détente et non pas dans la multiplication de conflits « locaux », dans le maintien de la collaboration avec l'U.R.S.S., qui a assuré la « survie » de la révolution, mais aussi dans le rétablissement de relations normales, dans tous les domaines, avec les Etats-Unis. Fidel Castro considère que la « *balle est dans le camp américain* » et qu'il n'a pas à faire de « nouveau geste ».

De nouvelles libérations de prisonniers « politiques » (condamnés à de très lourdes peines de prison pour menées contre-révolutionnaires pendant les années de « tension ») faciliteraient pourtant la relance d'un dialogue « politique », paralysé par la « présence » cubaine en Afrique. Le nouveau « climat » permet cette mesure et Fidel Castro lui-même affirme que « *des centaines d'anciens prisonniers ayant comploté contre lui se promènent aujourd'hui librement à La Havane* ».

De nouvelles institutions politiques assez semblables à celles de l'U.R.S.S., une nouvelle direction de l'économie qui s'inspire de l'exemple des autres pays socialistes, un parti tout-puissant, une armée dure (la meilleure et la plus puissante d'Amérique latine) et « normalisée » non sans mal (le rétablissement du grade de général a été décidé à l'issue de très âpres discussions entre dirigeants) : malgré ce « modèle » apparemment « soviétique », Cuba reste encore en profondeur très « différent » des autres pays socialistes. A de multiples signes, on voit bien que l'humanisme révolutionnaire demeure la source principale d'inspiration du régime.

Dresser un bilan, même sommaire, est difficile. Le jugement appartient aux Cubains, qui travaillent, qui subissent, qui espèrent, et non pas aux « intellectuels » étrangers, prompts à condamner globalement l'expérience après l'avoir excessivement encensée. « *Comparer ce qui est comparable,* disent les dirigeants. *Et d'abord avec la situation antérieure à la révolution.* » « *Nous sommes aujourd'hui un pays sans chômage, sans discrimination raciale, sans affamés, sans mendiants, sans jeux, sans prostitution, sans drogue, sans analphabétisme, sans enfants pieds nus et manquant d'écoles, sans bidonvilles et sans malades abandonnés à leur sort* », proclame Fidel Castro avec fierté. A une nuance près (2) il dépeint la réalité.

Deux chiffres : le revenu « per capita » à Cuba atteint 850 dollars en 1978 et l'espérance moyenne de vie est de soixante-dix ans. Comment ne pas comparer, d'autre part, cette réalité avec celle des pays latino-américains voisins, le Mexique, le Venezuela ou l'Amérique centrale ? Quitter La Havane pour Panama, Managua ou Guatemala, c'est changer d'univers, c'est retrouver un peu le Cuba « d'avant 1959 », la surabondance, les « vitrines » de la consommation, mais aussi les énormes inégalités sociales, le chômage endémique, les prostituées de quinze ans, les tripots, des taux effarants d'analphabétisme, le cancer des bidonvilles. Vaut-il mieux donner tout le confort matériel à un secteur réduit de la société en laissant des masses misérables sur le bord du chemin, ou bien réduire les privilèges et les libertés des classes supérieures et accorder l'essentiel au plus grand nombre ? La question n'intéresse pas seulement Cuba...

FIN

(1) Le « machisme » (de « macho » : mâle) est l'affirmation du complexe de supériorité de l'homme dans les sociétés hispano-américaines. A Cuba, des membres du parti ont été « cassés » pour avoir refusé que leur femme travaille à l'extérieur.

(2) La délinquance semble nettement en hausse, à en juger par les déclarations des dirigeants eux-mêmes. M. Fidel Castro a fait longuement allusion à ce problème dans ses dernières allocutions. Le nouveau code pénal, actuellement en discussion dans les assemblées populaires, prévoit d'ailleurs des peines très dures pour certains délits de droit commun (le viol perpétré dans certaines circonstances sera, par exemple, passible de la peine de mort).

A partir du 15 mai, ROISSY-ROTTERDAM tous les jours.

DU PLUS BEL AEROPORT AU PLUS GRAND PORT DU MONDE.

Le 15 mai, s'ouvre la première liaison directe Paris-Rotterdam*, à raison de deux vols par jour en semaine et un vol par jour le samedi et le dimanche.

Pour tous ceux que leurs affaires appellent souvent à Rotterdam, c'est une excellente nouvelle : finis les transferts à partir d'Amsterdam, finis les voyages en train, aussi confortables soient-ils.

Le confort, nous ne l'avons pas oublié : la liaison est assurée sur l'ultra-moderne Fokker FJF que ceux qui le connaissent ont déjà surnommé le "fauteuil volant".

Imaginez un peu : Roissy, en un rien de temps vous êtes à bord, un souple coup d'aile et vous voilà à Rotterdam, à bon port. A partir du 15 mai.

Réservations : 36 bis avenue de l'Opéra, 75002 Paris, Tél. 266.57.19. Enregistrement Charles-de-Gaulle - Porte 20.

KLM
Les ailes de la Hollande

*En exploitation conjointe KLM/Air France.

INTERMARCO FRANCE

VIVRE A PARIS ET EN BANLIEUE

37 Programmes Immobiliers Sélectionnés

vous seront gratuitement adressés sur envoi de ce coupon ou de votre carte de visite à :

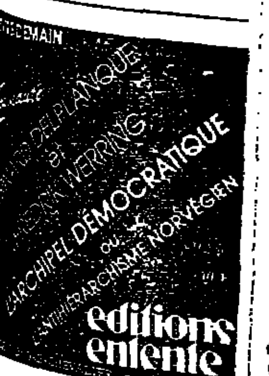
L'IMMOBILIER
12, rue des Lions-Saint-Paul. — 75004 Paris

ODOUL
Garde-meubles
208 10-30
16 Rue de l'Atlas - PARIS XIXe

Mexique

PLUSIEURS MOUVEMENTS POLITIQUES DONT LE PARTI COMMUNISTE VONT ÊTRE LÉGALISÉS

JOSÉ CARRENO.



LELEU-DESHAYS
SOLDES EXCEPTIONNELLES
(minimum 20 %)
TISSUS D'AMEUBLEMENT
du 16 au 27 mai
46-48 Rue St. SABIN
75011 PARIS

Haute-Volta

LE GÉNÉRAL ...
TROIS CAND...
A L'ÉLECTION ...

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

Canada

M. Trudeau renonce à organiser des élections générales cet été

De notre correspondant

Ottawa. — Le premier ministre canadien, M. Trudeau, a annoncé, le jeudi 11 mai, à la Chambre des communes d'Ottawa, qu'il n'y aurait pas d'élections législatives fédérales cet été. Après plusieurs fausses alertes, l'année passée et ce printemps, la classe politique était depuis quelques jours en proie à la fièvre électorale. Ce vendredi était le dernier jour où l'on pouvait légalement dissoudre le Parlement si l'on voulait tenir des élections au début de juillet, avant la canicule et les vacances de l'été. M. Trudeau a indiqué que les élections pourraient avoir lieu à l'automne, voire l'année prochaine.

Réélu pour un troisième mandat en juillet 1974, M. Trudeau a, de par la Constitution canadienne, toute latitude pour convoquer, quand il le voudra, les élections législatives. La durée normale d'une législature est de cinq ans. Toutefois, dans ce pays de droit anglo-saxon, la tradition veut que les élections aient lieu au plus tard au cours de la quatrième année du mandat. La grande majorité des législatures durent même moins longtemps (trois ans et deux cent quatre-vingt-treize jours en moyenne depuis la fin de la seconde guerre mondiale). Les quelques législatures qui ont duré plus de quatre ans ont généralement dû leur longévité à des circonstances exceptionnelles. Pour les trois qui sont allées jusqu'au bout de leur terme légal de cinq ans, les élections qui ont suivi ont été défavorables au parti au pouvoir, sauf dans le cas de M. Mackenzie King après la guerre de 1940. S'il choisissait d'attendre jusqu'au printemps prochain, M. Trudeau se trouverait donc dans une situation tout à fait inhabituelle.

Sa décision de retarder le scrutin tient visiblement au résultat d'un sondage de la firme Gallup, au mois d'avril, selon lequel les libéraux de M. Trudeau et les conservateurs de M. Clark se trouvent à égalité — 41 % — dans les intentions de vote des électeurs. Cela représente une baisse sérieuse pour les libéraux, qui se trouvaient, en mars, à 45 %, alors que les conservateurs ne recueillaient que 34 % des intentions de vote.

Au Québec, le Parti québécois (indépendantiste) doit faire connaître incessamment sa réaction. Il est clair que le report des élections fédérales l'embarrasse. Le Parti québécois n'a pas encore dévoilé en détail le contenu de son projet « souveraineté-association ». On le presse de nombreux côtés de préciser cet aspect essentiel de sa politique. Mais il souhaitait n'avoir pas à le faire avant les élections fédérales pour ne pas fournir aux partis en lice un sujet en or. Il lui sera difficile de tenir longtemps encore ses dossiers fermés.

Depuis la victoire du Parti québécois, le 15 novembre 1976, Québec et Ottawa jouent ainsi au chat et à la souris. Si les élections fédérales étaient retardées jusqu'au printemps 1979, elles pourraient avoir lieu à quelques mois du référendum québécois sur l'indépendance. La coïncidence, même partielle, des deux campagnes est une chose que le Parti québécois entend éviter. Comme le gouvernement québécois n'a pas encore voulu fixer la date du référendum qu'il a promis sur l'indépendance, il pourrait théoriquement, jouant comme M. Trudeau du temps dont il dispose, choisir de tenir celui-ci au printemps 1980 et d'appeler à des élections provinciales à l'automne de la même année.

ALAIN-MARIE CARRON.

Mexique

PLUSIEURS MOUVEMENTS POLITIQUES DONT LE PARTI COMMUNISTE VONT ÊTRE LÉGALISÉS

(De notre correspondant.)

Mexico. — Première manifestation d'une réforme politique attendue par beaucoup, la légalisation des partis de gauche (y compris le P.C.) et d'une formation de droite a fait entrer le Mexique dans l'ère du pluralisme politique. La réforme est principalement l'œuvre de M. Jesus Reyes Heroles, un des hommes politiques d'orientation libérale les plus importants du pays, actuellement secrétaire d'État à l'intérieur et homme-clé du gouvernement.

Ces dispositions nouvelles, a dit M. Heroles, peuvent permettre de faire échec à la violence politique qui, de temps à autre, agite encore le pays : les groupes de guérilleros ont été durement touchés, mais non anéantis.

Le mérite essentiel de la réforme est de mettre un terme à la période de conformisme et d'immobilisme durant laquelle la gauche se trouvait exclue de la représentation nationale. La nouvelle « *loi sur les organisations politiques et les procédures électorales* » prévoit deux modes de légalisation pour les partis : ceux-ci devront soit obtenir au moins 1,5 % des suffrages exprimés, soit faire la preuve qu'ils comptent au moins 65 000 membres, répartis sur vingt États du pays. Le parti communiste (P.C.M.) et le parti socialiste des travailleurs (P.S.T.), ainsi que le parti démocrate mexicain, généralement classé à droite, répondent évidemment à ces exigences.

JOSÉ CARRENO.

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C.F., doit se rendre au Mexique, samedi 13 mai, à l'invitation du parti communiste mexicain. Il y sera notamment reçu par le président Lopez Portillo.



LELEU-DESHAYS

SOLDES EXCEPTIONNELLES (minimum 20 %)

TISSUS D'AMEUBLEMENT

du 16 au 27 mai

46-48 Rue St. SABIN 75011 PARIS

AFRIQUE

Haute-Volta

LE GÉNÉRAL LAMIZANA AFFRONTE TROIS CANDIDATS CIVILS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Ouagadougou *(Reuter)*. — Deux semaines après les élections législatives, du 30 avril (*le Monde* du 4 mai), première étape vers un retour au multipartisme, quelque trois millions d'électeurs voltaïques sont conviés dimanche 14 mai à désigner le président de la République. Quatre candidats sont en lice : le général Sangoulé Lamizana, actuel chef de l'État, MM. Joseph Ki-Zerbo, Macaire Ouedraogo et Joseph Ouedraogo. Selon la constitution, le futur président sera élu pour cinq ans. Il ne sera rééligible qu'une fois.

Au pouvoir depuis douze ans, le général Lamizana paraît le mieux placé pour l'emporter. En effet, il jouira du soutien de la fraction majoritaire de la principale formation politique du pays, l'Union démocratique voltaïque (U.D.V.-R.D.A.), qui a obtenu vingt-huit des cinquante-sept sièges dans la future Assemblée nationale. Le président sortant se présente comme le « *garant de l'unité nationale, opposé à l'aventure* ».

Face à lui le professeur Joseph Ki-Zerbo, cinquante-six ans, président de l'Union progressiste voltaïque (U.P.V.), formation qui dispose de neuf sièges à l'Assemblée, se déclare « *le candidat du changement et de l'espoir* ». M. Macaire Ouedraogo, dirigeant de l'Union nationale pour la défense de la démocratie (U.N.D.D.), a, quant à lui, axé sa campagne sur le retour au pouvoir de l'ancien président civil, M. Maurice Yameogo.

Enfin, M. Joseph Ouedraogo, anime le « Front du refus » qui n'a pas accepté le ralliement au président sortant de la majorité des membres de l'U.D.V.-R.D.A. L'une des trois grandes centrales syndicales, l'organisation voltaïque des syndicats libres a invité les électeurs à « *voter pour n'importe qui, sauf Lamizana* ».

EUROPE

Italie

APRÈS LA DÉMISSION DE M. COSSIGA

M. Andreotti assure l'intérim du ministère de l'intérieur

De notre correspondant

Rome. — Ce n'était pas une fausse sortie. M. Francesco Cossiga, ministre de l'intérieur, a confirmé sa démission le jeudi 11 mai. Sourd aux démarches de ses amis démocrates-chrétiens, il est parti dignement sans se retourner.

Le départ de M. Cossiga a embarrassé le président du conseil, M. Giulio Andreotti. D'une part, il ne pouvait laisser vacant un poste aussi essentiel, mais, d'autre part, il était impossible d'y nommer le premier venu. Le responsable de l'ordre public doit être compétent et agréé par les partis. Sans perdre de temps, M. Andreotti s'est donc personnellement attribué l'intérim. Il l'exercerait, dit-on, pendant une dizaine de jours, en attendant trois indications : les résultats des élections locales de dimanche prochain, le « sommet » des partis de la majorité qui les suivra et le débat parlementaire du 18 mai.

Le ministre démissionnaire symbolisait parfaitement la ligne suivie pendant la détention d'Aldo Moro : pas de négociations avec les terroristes, pas de « lois spéciales » pour les combattre. Cette ligne n'avait pas été définie dans son bureau ni même à la présidence du conseil, mais au siège des partis politiques. Ce n'est d'ailleurs pas elle qui est en cause. On discute, en revanche, de son application.

L'attentat du 16 mars était-il vraiment imparable ? Selon le *Corriere della Sera*, la préfecture de police en avait eu vent un mois plus tôt, mais aucune mesure spéciale n'aurait été prise. L'homme politique le plus important de l'Italie circulait comme un riche industriel, avec des gardes du corps, mais sans voiture blindée ni vitres pare-balles. On n'a pas fini d'en débattre. Mais le vrai problème de la prévention tient à l'absence d'un service secret efficace, capable de surveiller sinon de noyauter les organisations terroristes. M. Cossiga a payé les défauts des forces de l'ordre : plusieurs polices, mal coordonnées entre elles et parfois concurrentes ; des agents en nombre insuffisant, mal répartis sur le territoire et trop souvent affectés à des tâches de bureau. Tout cela entraînant un malaise des intéressés et les sarcasmes des citoyens.

Le ministère de l'intérieur n'est pas seul en cause. Ce sont les partis politiques, par leurs désaccords, qui ont empêché la réforme de la police. Il subit également les carences d'autres départements ministériels, comme ceux de la justice et de la défense. Le parti social-démocrate, membre de la majorité, ne s'en est-il pas pris, ces derniers jours, à l'ensemble du gouvernement ? Il a dénoncé aussi, de manière significative, la trop grande « *bipolarisation* » de la vie politique, de plus en plus dominée par les rapports entre communistes et démocrates-chrétiens.

En quittant son poste, M. Cossiga a voulu mettre chacun devant ses responsabilités. En acceptant le rôle ingrat de bouc émissaire, il a peut-être évité une crise gouvernementale.

A la démocratie-chrétienne, une bataille classique risque de se produire : M. Zaccagnini, secrétaire général, ne demande qu'à quitter son poste, et il faudra, en tout cas, trouver un président de la République. M. Aldo Moro, le « cheval de race », était tout désigné à ce poste. Qui lui succédera ? M. Amintore Fanfani, président du Sénat, déborde d'activité en ce moment. « *L'autre cheval de race* », dit-on à Rome, « *commence à galoper.* »

ROBERT SOLÉ.

A Milan, un attentat chaque jour...

Chaque matin, un attentat à Milan, depuis trois jours, à l'aube. Notre envoyé spécial décrit ici le climat de la capitale industrielle de l'Italie, où ce vendredi matin 12 mai, encore, un secrétaire de section de la démocratie chrétienne, M. Tito Berardini, a été blessé de coups de feu aux jambes. L'attentat a été revendiqué par les Brigades rouges, alors que les précédents l'étaient par d'autres organisations qui pourraient n'en être que des subdivisions. Selon les premiers témoignages, le commando serait le même que celui qui avait frappé les 10 et 11 mai.

De notre envoyé spécial

Milan. — Une rue tranquille, la via Felice-Bisleri, perdue dans le damier des quartiers sans cachet. Un air propret, des trottoirs rectilignes. Sur la droite, s'alignent les bâtiments standards du salarié « hachéléminé ». En face, entourés d'un peu de verdure, les petits immeubles de standing en briquettes roses du cadre moyen milanais.

Un homme tranquille. M. Marzio Astarita. Trente-sept ans, le visage rond et le cheveu plutôt rare. C'est un « M. Tout-le-Monde » qui laisse sa voiture au garage et prend le métro pour aller au bureau, après un dernier petit signe à sa femme, qui le regarde toujours partir du haut de son balcon. Mais ce jeudi 11 mai, on l'attend à deux pas de chez lui. « On » ? Un homme et une femme qui, calmement, lui tirent cinq balles de 7,65 dans les jambes et sautent dans la Fiat d'un complice qui les attend. M. Astarita est à terre. La voiture passe près de lui — une dernière balle — et disparaît. On la retrouvera 200 mètres plus loin. Les agresseurs se sont fondus, anonymes, dans la foule qui se presse au marché du jeudi sur la via Osoppo.

Ce jeudi matin, « *l'organisation combattante communiste — première ligne* » et les « *formations combattantes communistes* » ont « *donné une leçon à un agent du capital multinational* », M. Marzio Astarita, directeur de l'agence milanaise de la Chemical Bank.

Le scénario est devenu classique, et sa répétition crée l'accoutumance. Au milieu d'une dizaine d'explosions quotidiennes du nord au sud de l'Italie — qui ne valent bien souvent qu'une nouvelle brève, — l'attentat aux jambes fait tout de même encore la une des grands journaux. Mais pour un jour, et l'on oublie. Non par indifférence, plutôt par habitude. M. Astarita n'est après tout que la quatrième victime en une semaine. La veille encore, un cadre de la Montedison, M. Franco Giacomazzi, responsable de l'organisation du travail et de la formation professionnelle, avait subi le même sort dans les mêmes circonstances.

Pourquoi ceux-là ?

Pourquoi eux et pas d'autres ? Par quelle froide logique les terroristes de « Primea linea » choisissent-ils leurs « cibles » ? Les premiers attentats d'« intimidation » visaient, il n'y a pas si longtemps — notamment à la Fiat, — des cadres çà et là, dénoncés comme des « *petits chefs* » responsables de chaînes ou spécialistes des études de rendement.

Mais cette fois ? A la Chemical Bank de Milan, on est stupéfait. Il n'y a, après tout, qu'une centaine d'employés, peu syndicalisés, et la maison n'avait jamais fait l'objet de la moindre menace. « *C'est incompréhensible* », assurent les dirigeants de la banque. Sans un mot de plus.

La stupeur est la même à la Montedison, la plus importante des sociétés italiennes, près de cent trente-cinq mille salariés et cent vingt-neuf établissements. « *Qui veut-on frapper ?*, demande l'un de ses responsables. *Un monstre tentaculaire ? Mais nous perdons sans cesse de l'argent. 509 milliards de lires l'an passé. Nous dépensons des sommes folles pour protéger l'environnement. Nous investissons pour nous rénover, mais on nous impose des prix plafonds et l'on empêche de licencier.* »

Les négociations, c'est vrai, durent depuis un an avec les syndicats, puissants dans la société, sur un plan de restructuration qui menacerait peut-être quelque dix mille emplois. M. Franco Giacomazzi, assure le commando de « Primea linea », réorganisait les structures de l'entreprise « *pour s'opposer à la mobilisation croissante du prolétariat contre les nouvelles formes de commandement* ». Les syndicalistes ne l'avaient jamais vu, ne connaissaient même pas son nom.

A la nuit tombante, via Felice Bisleri, un homme aux tempes grisonnantes s'est arrêté devant les taches de sang, le temps de souffler, à demi résigné : « *Moi aussi, je suis ingénieur. Alors ? Pourquoi demain ne serait-ce pas mon tour ? L'Italie n'est-elle plus qu'un ring ?* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

Portugal

Les milieux politiques sont divisés à propos des pouvoirs du président de la République

De notre correspondant

Lisbonne. — Deux discours — ceux du général Eanes, le 25 avril dernier, et de M. Soares, le mercredi 10 mai — et un thème, « le présidentialisme », agitent actuellement les milieux politiques portugais.

S'adressant aux députés, aux membres du gouvernement et aux militaires du Conseil de la révolution, lors de la cérémonie marquant le quatrième anniversaire de la révolution des œillets, le président de la République avait fixé trois objectifs à court terme : consolidation de « *l'autorité de l'État* », formation d'une « *classe dirigeante capable et patriote* » et création d'une « *alternative politique* ». « *Pour le président de la République*, devait-il ajouter, *il est moins important de savoir qui gouverne que de savoir comment on gouverne.* »

Le lendemain, ces propos ont été examinés à la loupe par les ministres. Ce discours marquait-il un désaveu de l'activité du gouvernement ? L'annonce d'une intervention plus directe du chef de l'État ? Afin de clarifier la situation, les ministres du C.D.S. auraient, selon l'hebdomadaire *Expresso*, proposé à leurs collègues socialistes de démissionner en bloc. Mais des explications apaisantes sont venues du palais présidentiel.

L'affaire paraissait classée. Mais quinze jours plus tard elle rebondissait. « *On ne peut imaginer aucune alternative de gouvernement avant les élections législatives de 1980* », a dit M. Soares à la télévision. « *A moins*, a-t-il poursuivi, *que le président de la République ne démissionne le premier ministre.* » Pour M. Soares, cette hypothèse comporterait des risques graves : dissolution du Parlement et convocation d'élections anticipées ; changement qualitatif de la « compétence spécifique » de chaque organe de souveraineté ; remise en question de la « solidité des institutions ». « *Cette hypothèse est uniquement théorique* », a déclaré le chef du gouvernement portugais.

Dans son allocution, le premier ministre a vivement attaqué ces « *théoriciens improvisés et faiseurs de mythes* » qui persisteraient à « *vouloir déstabiliser le pays en faisant croire que le gouvernement actuel est encore provisoire* ».

Pour lui, le temps est passé où les dirigeants étaient recrutés individuellement « *dans l'antichambre du pouvoir* » grâce à l'influence de « *cliques* » ou à la « *faveur autocratique du chef* ».

Une « armée de réserve »

La référence au « présidentialisme » ne pouvait être plus nette. Cette réaction produit-elle l'irritation que provoque l'importance grandissante de ceux qui souhaitent renforcer le pouvoir du président de la République au détriment de celui des partis ? En 1977, centristes (C. D. S.) et sociaux-démocrates (P.S.D.) regroupés au sein de la « *convergence démocratique* » soutenaient cette thèse.

Depuis le C.D.S. est entré au gouvernement et le P.S.D. a durci son opposition à la présidence de la République. L'idée a néanmoins été reprise par des personnalités dont l'importance a diminué au sein de leur propre parti. C'est le cas notamment de MM. Medeiros Ferreira et Barreto, anciens ministres des affaires étrangères et de l'agriculture, qui aujourd'hui mènent au P.S. une sourde bataille contre M. Soares. C'est le cas aussi de certains sociaux-démocrates comme M. Machete, ancien ministre des affaires sociales.

Ces dirigeants acceptent difficilement leur éloignement du pouvoir. Ils constituent ainsi une sorte d'« armée de réserve » qui, pensent-ils, pourrait être mise à la disposition du président de la République le moment venu.

Au cas où le gouvernement tomberait, victime de ses contradictions, le président de la République serait, pensent-ils, obligé d'assumer le pouvoir, l'échiquier politique à l'Assemblée ne permettant pas d'autre coalition. Le même problème se poserait à l'issue des prochaines élections car, selon les « présidentialistes », aucun parti politique n'aura la force et la cohérence nécessaires pour imposer un projet de révision de la Constitution.

JOSÉ REBELO.

LOTO

Vous pouvez jouer toute la semaine jusqu'au mardi après-midi précédant le tirage du mercredi. LO 38

L'ANCIEN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SOUS LE RÉGIME SALAZAR POURRA REGAGNER SON PAYS.

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — L'amiral Americano Tomas, ancien président de la République du temps de Salazar, qui s'est réfugié au Brésil à la suite des événements du 25 avril 1974, pourra revenir au Portugal « *puisqu'il n'y a pas d'empêchement légal* », estime le communiqué de la présidence de la République, daté du jeudi 11 mai, qui a annoncé la décision. « *Les raisons humanitaires*, ajoute le texte, *doivent l'emporter sur les raisons d'ordre politique.* »

Selon des informations publiées depuis un certain temps dans la presse portugaise, l'amiral Tomas vivait dans un hôtel de Rio-de-Janeiro dans des conditions précaires.

Espagne

Tout en réaffirmant leur « appartenance républicaine »

Les socialistes se disent prêts à accepter une monarchie constitutionnelle

De notre correspondant

Madrid. — Le parti socialiste a réaffirmé ses convictions républicaines lors de la discussion, le jeudi 11 mai, aux Cortès, du premier article de l'avant-projet de Constitution. Mais il l'a fait de façon modérée. Son porte-parole, M. Gomez-Llorente, a précisé : « *Si la monarchie est établie de façon démocratique, et s'il s'agit d'une monarchie constitutionnelle, nous l'accepterons.* »

M. Gomez-Llorente a également expliqué que le parti socialiste, qu'il soit dans l'opposition ou au pouvoir, pouvait coexister avec la monarchie dans la mesure où celle-ci « *respectait la souveraineté populaire et la volonté de réforme, politique et économique, surgie du peuple* ».

Tout en indiquant qu'ils ne mettraient pas en cause l'ensemble de la Constitution à propos de ce point particulier, les socialistes ont proposé un amendement par lequel ils marquent leur « appartenance républicaine ». « *Nous maintenons cette position pour diverses raisons*, a dit le porte-parole : *par honnêteté, par loyauté envers nos électeurs, pour être conséquents avec la tradition du parti.* »

L'amendement des socialistes a été repoussé, et le texte initial, qui précise que « *la formation politique de l'État espagnol est la monarchie parlementaire* », a été approuvé par 23 voix avec 13 abstentions. Les centristes, la droite, le parti communiste, la minorité catalane et la minorité basque monarchie.

Le représentant du parti nationaliste basque, M. Javier Arzallus, a mis des conditions à son « oui » de principe : « *Si la couronne respecte sa parole et garantit les droits historiques des peuples d'Espagne (...) non seulement nous approuverons la monarchie mais nous l'appuierons de toutes nos forces. Si au contraire, elle ne respecte que partiellement ses engagements, nous nous contenterons de lui obéir. Si elle ne les respecte pas du tout, alors la monarchie n'aura plus pour nous aucun sens.* » Pendant la guerre civile, les nationalistes basques avaient rallié la République lorsque celle-ci leur avait accordé le droit de créer un État d'Euskadi, alors que beaucoup d'entre eux, par leur catholicisme, par leur morale traditionnelle, se sentaient plus proches au départ du camp franquiste.

Les premiers débats en commission constitutionnelle ont permis à des partis régionalistes minoritaires de défendre leurs positions, bien qu'ils ne soient pas représentés dans cette commission. C'est ainsi que M. Heribert Barrera, d'Esquerra de Catalunya (gauche de Catalogne) et M. Francisco Letamendia, d'Euskadiko (gauche basque) ont déposé des amendements — qui ont été repoussés — proposant de parler « des peuples » et non d'un seul peuple d'Espagne.

CHARLES VANHECKE.

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

Le Sénat approuve la politique générale du gouvernement

Les sénateurs, comme prévu, ont approuvé, vendredi à 1 h. 30 du matin, la déclaration de politique générale du gouvernement. Par 179 voix contre 99 (P.C., P.S., M.R.G., trois sénateurs de laGauche démocratique, MM. Constant, Legrand, Verneuil et un non-inscrit, M. Marcilhacy) et 5 abstentions (MM. Caillavet, Jeambrun, Pascaud, Gauche démocratique ; Travert, P.R. ; Perrin, non-inscrit) ils ont répondu à l'appel du premier ministre qui, en termes incisifs et parfois véhéments, avait défendu les mérites de la concurrence et de la vérité du marché. M. Raymond Barre n'a pas caché que son ambition allait « bien au-delà » du redressement des entreprises. « Il s'agit, a-t-il dit, d'une réforme de structure capitale qui doit modifier le comportement et restaurer la responsabilité de tous les agents économiques. »

La réponse des opposants n'a pas surpris : « Vous nous proposez un bouleversement de société », a notamment déclaré M. Marcilhacy. L'inquiétude des orateurs de la majorité, en revanche, a été plus remarquée. M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a exprimé des réserves. Il aurait préféré le terme d'« économie d'initiatives » à celui d'« économie de marché ». « L'initiative ne suffit pas », a répondu le premier ministre.

Le groupe R.P.R., lui, s'est carrément « fait tirer l'oreille » pour voter, estimant que M. Raymond Barre n'avait pas répondu aux questions posées par ses orateurs.

Le premier ministre souligne d'abord qu'il souhaite obtenir le concours du Sénat pour accomplir la *« tâche de grande ampleur »* qui est la sienne. Son seul objectif est d'adapter la France aux conditions modernes du monde, *« un monde impitoyable de concurrence »*. Il faut, dit-il, *« la mettre en état d'affronter cette concurrence »*, et, pour cela, poursuivre la politique de redressement économique et financier engagée en 1976. *« En matière de monnaie, de finances publiques, de crédit,* proclame-t-il, *nous maintiendrons les règles qui ont été fixées. »*

Cette poursuite du redressement impose *« des mesures qui ne sont pas faciles à prendre ni aisées à supporter »*. Mais *« la France ne peut vivre au-dessus de ses moyens »*. M. Barre estime que les Français comprendront le *« genre de nécessité »* qui a conduit le gouvernement à décider récemment des hausses de tarifs publics car, *« eux aussi, ont des responsabilités à l'égard de leur pays »*.

« Nous voulons, déclare-t-il, *une économie moderne de concurrence pour notre agriculture et pour notre industrie. Actuellement, notre agriculture souffre de handicaps liés aux montants compensatoires.*

» Des discussions se tiennent aujourd'hui même à Bruxelles : les intérêts de l'agriculture française, soyez-en sûrs, y sont fermement défendus. Déjà, les montants compensatoires, de 21 % en février, sont tombés à 15 %, et nous espérons une proche amélioration.

» Quant à l'industrie, Dieu merci, il y a beaucoup d'entreprises françaises qui marchent bien et qui rapportent. Le tissu industriel est solide : sans cela, où en serions-nous ? Mais d'autres entreprises sont affectées par les changements — inévitables — dans les techniques, ou encore par une gestion défectueuse. Il n'appartient pas à l'Etat d'aider les entreprises mal gérées, sauf si elles présentent un plan de redressement convenable. »

Après avoir indiqué que le retour progressif et *« irréversible »* à la liberté des prix donnera aux entreprises *« la liberté de gestion et les moyens de financement »* nécessaires à leur prospérité et à leur vitalité, le premier ministre se défend de vouloir revenir au *« paléolibéralisme »*, comme il l'entend dire. D'ailleurs, précise-t-il, *« il n'y a pas désengagement de l'Etat. Ce sont ses modalités d'intervention qui vont changer. Mais, dans une économie de concurrence, les agents économiques doivent prendre leurs responsabilités et en tirer ou, le cas échéant, en subir les conséquences »*.

La société de responsabilité que le gouvernement veut instituer ne concerne pas seulement les chefs d'entreprise, mais tous les partenaires sociaux, les élus locaux et l'ensemble des Français.

« Nous ne nions pas l'Etat, nous ne condamnons pas l'administration (...). Mais, conclut M. Raymond Barre, *ce qu'il convient de faire, c'est de donner à notre pays les moyens de devenir une grande nation moderne sans cesse plus prospère, plus écoutée et plus respectée. »*

M. CAROUX (R.P.R., Nord) considère que le système majoritaire auquel il est particulièrement attaché implique que la majorité *« ne gouverne pas contre la minorité »*. Il se soucie d'abord des catégories les plus défavorisées et demande au gouvernement de pallier *« les effets d'un chômage qui ne doit jamais être accepté comme un mal nécessaire pour une économie moderne »*.

M. CHAMPEIX (Corrèze), président du groupe socialiste, condamne une politique *« dont la majorité de la population souffre»*. *« La droite,* estime-t-il, *tente de s'arracher à la crise par la restructuration du capitalisme français et son intégration dans le capitalisme mondial, aux dépens des ressources des travailleurs et en écrasant les petites et moyennes entreprises. »*

M. CAILLAVET (Gauche dém., Lot-et-Garonne) demande au premier ministre de ne jamais oublier qu'au premier tour des législatives une majorité s'est prononcée contre le gouvernement et que la décision a été le fait de moins de 1 % des électeurs. *« Ce que j'attendais,* dit-il, *c'est l'annonce d'investissements et d'une politique de la famille(...). Le pire n'est jamais sûr, et un républicain patriote ne peut souhaiter l'échec d'un gouvernement issu du suffrage universel (...). Mais vous comprendrez que je ne puisse aujourd'hui vous soutenir : à mon grand regret, je m'abstiendrai. »*

M. ROSETTE (P.C., Val-de-Marne) reproche à M. Raymond Barre sa dureté de cœur à l'égard des chômeurs et son silence sur la politique étrangère de la France, dont il condamne les interventions militaires au Tchad et en Mauritanie.

M. LARCHE (P.R., Seine-et-Marne), pense que le libéralisme économique et le libéralisme politique sont indissociables et recommande au gouvernement de *« s'appuyer sur les communes »* pour briser les carcans étatiques.

Mme BRIGITTE GROS (non-inscrit, Yvelines) évoque le problème du chômage, et plus particulièrement, celui des jeunes. Pourquoi ne pas imaginer, demande-t-elle, *« une formule qui se rapprocherait dans sa philosophie, de celle lancée en 1934 par Roosevelt dans le cadre du* new-deal ». Ainsi pourrait être affectée à chaque région une « enveloppe » calculée en fonction du nombre d'habitants et de jeunes chômeurs recensés. Avec une rémunération au niveau du SMIC, l'embauche de deux cent mille jeunes coûterait 3,5 milliards par an. Ces jeunes seraient utilisés à l'assistance des personnes âgées, des handicapés, à l'entretien et à la protection de la nature.



(Dessin de PLANTU.)

M. LECANUET : du rêve à l'espérance

« On avait annoncé un printemps chaud ; il ne faut pas, déclare M. LECANUET (Un. centr., Seine-Maritime), *que l'automne le devienne. »* Pour le président de l'U.D.F. le pays connaît un répit comme il en arrive tous les quinze ou vingt ans. *« La France est-elle en suspens ou, comme nous le croyons, sur une nouvelle ligne de départ ? Tout le problème est là (...). Mais, ne nous faisons pas d'illusions, un tel répit, qui permet de reculer en quelque sorte les limites du possible et de demander aux Français plus qu'ils n'ont l'habitude d'accorder, ne se prolongera que si l'action entreprise le justifie. »*

L'orateur s'inquiète ensuite de la *« déstabilisation »* que l'on constate sur le plan international. Puis, revenant à l'économie, il exprime quelques réserves au sujet du *« tournant libéral »* et du retour à l'économie de marché. *« C'est la loi,* rappelle-t-il, *qui libère le faible (...). Une économie d'initiatives ne peut se désintéresser du fonctionnement humain des entreprises. »*

Mais M. Lecanuet estime que l'exigence économique et l'exigence de justice sociale n'épuisent pas toute l'aspiration des Français Quelle ambition donc, leur proposer ? Il conclut : *« Pour commencer à construire un monde plus juste et plus sûr, l'occasion sera offerte dès l'an prochain avec le grand débat sur l'union de l'Europe libre (...). Vous avez su, monsieur le premier ministre, mettre en garde les Français contre le rêve éveillé. Maintenant qu'ils ont lucidement choisi la réalité et l'effort, il nous reste, avec vous, à leur communiquer l'espérance. »*

Pour M. BOURGINE (CNIP, Paris), ce fut une grave erreur, en 1974, que d'attribuer l'inflation à un excès d'investissement. Aujourd'hui le problème est de faire sortir les entreprises du surendettement qui les englue dans l'inflation. Les taux d'intérêt ne sont supportables et supportés que grâce à l'inflation. Le jour où le taux d'inflation retombera comment les entreprises pourront-elles en sortir sans succomber ? Il faut, dit-il, ranimer l'enthousiasme de la croissance, celle de la production comme de la distribution.

M. SCHUMANN (R.P.R., Nord), dénonce le *« scandale »* du sous-emploi et du chômage et pose au premier ministr. des questions précises : *« Quand et comment comptez-vous donner un effet fiscal à la réévaluation des bilans ? Comment comptez-vous attirer les capitaux vers des placements productifs, en exonérant une fraction du revenu annuel des ménages ? Comment comptez-vous alléger la trésorerie des entreprises ? Supprimerez-vous enfin le décalage d'un mois dans le versement de la T.V.A. ? En attendant, ne pourriez-vous prononcer la déduction fiscale de la provision pour congés payés — ce qui aiderait les industries de main-d'œuvre ? »*

M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) estime notamment que la hausse des tarifs publics va déséquilibrer les budgets des collectivités locales, et reproche au gouvernement de ne pas accompagner les mesures en faveur de l'industrie de mesures équivalentes en faveur des familles et des personnes âgées.

M. CANTEGRIT (gauche dém.), représentant les Français à l'étranger, revient du Tchad et s'il approuve le réconfort que peut apporter à nos ressortissants, la présence de l'armée française, il estime que notre intervention ne doit pas servir à maintenir en place des régimes contestés.

M. JARGOT (P.C., Isère) plaide pour le *« contribuable local de plus en plus accablé »*.

M. FOURCADE (P.R., Hauts-de-Seine) approuve la politique de vérité des prix tout en considérant qu'*« il faut se méfier des illusions et ne pas perdre de vue que ce véritable assainissement sera difficilement compris, car la notion de juste prix est inhabituelle dans notre pays (...). »* *« Aller trop vite,* déclare-t-il, *risquerait de faire perdre les résultats déjà obtenus. »*

L'ancien ministre de l'économie et des finances *« regrette quelque peu »* l'insuffisance des contreparties offertes aux plus déshérités. *« Il convient,* affirme-t-il, *de se souvenir qu'en 1967 une politique de rétablissement trop rapide de la vérité des tarifs publics a entraîné des conséquences dommageables pour le pouvoir d'achat. Attention,* dit-il, *à l'« effet Debré » !* (M. Debré avait été responsable de l'économie et des finances du 8 janvier 1966 au 31 mai 1968.)

Pour modifier le comportement des *« cinq cent mille chefs d'entreprises et membres des professions libérales imposés au bénéfice réel »*, pour restaurer leur confiance et permettre *« le jeu de la vérité fiscale »*, M. Fourcade préconise une amnistie partielle qui comporterait l'engagement de souscrire désormais des déclarations sincères.

M. MARCILHACY (non-inscrit, Charente) se demande si le gouvernement n'est pas en train d'opérer un véritable *« bouleversement de société »*, contraire au désir de sécurité que les électeurs ont exprimé en mars dernier. *« Je ne voterai pas,* déclare-t-il, *pour le pari que vous faites. »*

M. DE MONTALEMBERT (R.P.R., Seine-Maritime) réclame un *« vaste débat »* sur l'aménagement du territoire, précédant la discussion budgétaire de l'automne.

M. HENRIET (P.R., Doubs) souligne l'urgence du problème démographique et plaide pour que l'Etat vienne en aide de manière efficace à la mère au foyer.

M. CHERIOUX (R.P.R., Paris) souligne que les *« grandes réformes »* réalisées par le général de Gaulle n'ont pas été le fruit de compromis et espère que le gouvernement réussira à rassembler les Français *« autour d'un grand dessein »* qui doit être la *« participation »*.

M. CROZE (P.R., Français de l'étranger) pense que nos compatriotes établis hors de France ne jouissent pas de l'aide que devrait leur valoir le rôle qu'ils jouent dans notre commerce extérieur.

LE PREMIER MINISTRE : il s'agit d'une réforme de structure capitale

Répondant aux orateurs M. RAYMOND BARRE dénonce *« les attaques et critiques répétées de l'opposition qui confinent à la lassitude »*. Au sujet des inquiétudes de la majorité, que M. MARCILHACY a jugées non moins grandes que celles de l'opposition, le premier ministe dit qu'il pense que les orateurs qui les ont énoncées *« mettront leur attitude en accord avec leur pensée ou leurs arrière-pensées »*.

« Tout le monde sait quelle est la politique étrangère de la France », souligne-t-il ensuite à l'intention de ceux qui lui ont reproché de n'en point parler dans sa déclaration liminaire.

Parlant du Liban, M. BARRE exprime alors le souhait *« qu'un règlement global puisse rétablir une paix durable »*. Au Tchad et en Mauritanie, c'est le souci de la sécurité des Français qui inspire la politique gouvernementale. *« Faire progresser la construction européenne »* est un autre objectif de notre politique étrangère.

Revenant à l'économie, le premier ministre se fait le défenseur de la politique suivie en 1976 par M. Fourcade : politique qui a été critiquée, notamment par M. Bourgine. Les circonstances étaient alors différentes et la *« vérité des prix »* dans la conjoncture de l'époque n'était pas praticable : cette politique aurait conduit à des « dérapages » qui eussent été néfastes pour notre pays. M. Barre défend avec vigueur et véhémence les mesures prises pour assainir les finances des entreprises publiques. La hausse des tarifs estime-t-il, n'amputera pas le pouvoir d'achat des revenus les plus modestes qui obtiendront des compensations. Le pouvoir d'achat du SMIC continuera d'être augmenté au-delà de la simple indexation, dans les limites, toutefois, *« compatibles avec le maintien de l'emploi »*.

Parlant de la libération progressive des prix industriels, M. Raymond Barre déclare notamment : *« La politique qu'entreprend le gouvernement va bien au-delà du rétablissement de la situation de nos entreprises. Il s'agit d'une réforme de structure capitale qui doit modifier le comportement et restaurer la responsabilité de chacun des agents économiques. (...) La liberté des prix n'est pas une facilité offerte aux entreprises. C'est tout le contraire : dans bien des cas, la réglementation des prix constituait comme une protection. »*

Répondant plus directement à M. Lecanuet, le premier ministre déclare :

« L'économie d'initiative ne suffit pas. Il faut que l'initiative se développe dans la concurrence. Le gouvernement s'assurera que la concurrence intérieure joue pleinement son rôle. Il utilisera au besoin la concurrence extérieure dans le cadre du Marché commun. Je ne cache pas qu'il y aura une hausse des prix. Mais je ne comprends pas que l'on réclame une dévaluation du franc vert et que, en même temps, l'on proteste contre l'augmentation des prix intérieurs agricoles. N'en concluons pas, parce que l'indice augmente à nouveau, qu'il y a un développement de l'inflation. »

M. Barre évoque, pour terminer, le problème de l'emploi :

« Si nous avons aujourd'hui du chômage, c'est, déclare-t-il, *la conséquence du fait que nos emplois étaient des emplois artificiels liés à l'inflation. Notre politique vise à créer des emplois sains et durables. Nous atténuerons le plus possible les effets sociaux et humains du chômage. (...) Au seuil d'une phrase nouvelle de son action, dans un climat nouveau, le gouvernement demande au Sénat de se prononcer par un vote. Il souhaite obtenir de vous un encouragement et un appui. »*

Au terme d'une suspension de séance de près d'une heure demandée par le R.P.R., M. CAROUS, président de ce groupe, s'étonne que le gouvernement n'ait répondu à aucune de ses questions. Le premier ministre déclare alors : *« Je n'ai pas répondu, en effet, aux questions très techniques de M. Schumann, pour la raison que je ne suis pas en mesure aujourd'hui alors que nous préparons seulement le budget pour 1979, sur des sujets qui engagent les finances de l'Etat de façon aussi considérable.*

» La réserve pour réévaluation des bilans, le décalage de T.V.A., cela porte sur 30 milliards de francs. La provision pour congés payés, les prêts subordonnés du F.D.E.S., les fonds communs de placement, la détaxation de l'épargne investie, autant de questions que je n'ignore pas ; mais c'est précisément parce que j'en mesure l'intérêt que je ne veux pas répondre à l'étourdie. »

M. MICHEL GIRAUD (R.P.R., Val-de-Marne) :

« Au nom du groupe R.P.R., je vous remercie d'être venu devant le Sénat. Nous allons approuver votre déclaration mais nous espérons une réponse précise à nos questions précises, spécialement sur notre économie, sur notre vie sociale et sur nos institutions.

» Le retour à la liberté des prix industriels mettra fin à la suspicion qui pesait sur nos entreprises, mais le jeu spontané de celles-ci suffira-t-il à créer suffisamment d'emplois ? »

Mme Luc (P.C., Val-de-Marne), évoque *« la pression des masses »* qui fera échec à *« la politique d'austérité »*. Puis le Sénat se prononce par scrutin public.

ALAIN GUICHARD.

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES FERA L'OBJET D'UN DÉBAT AU PARLEMENT

A propos du projet de loi-cadre dont le dépôt est envisagé afin d'améliorer le régime fiscal et financier des collectivités locales, M. Raymond Barre a indiqué, jeudi soir 11 mai, au Sénat : *« Le gouvernement organisera un débat, au mois de juin, sur les grandes orientations qui président à l'élaboration de cette loi. »* Le premier ministre a ajouté qu'il ne pouvait pas en dire davantage pour le moment, le gouvernement n'ayant pas encore délibéré de ce projet.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La commission des finances repousse les crédits affectés au «musée du XIX[e] siècle»

La commission des finances de l'Assemblée nationale a examiné jeudi 11 mai, le projet de loi de programme sur les musées, adopté par le Sénat, en première lecture, le 19 avril (« le Monde » du 20 avril).

Rapporteur pour avis, M. Maurice TISSANDIER (U.D.F.) a rappelé que le projet vise trois objectifs : l'aménagement des musées nationaux existents (essentiellement le Louvre et Versailles) ; l'achèvement du musée de la Renaissance, à Ecouen (Val-d'Oise), et du musée Picasso, et l'installation d'un Musée du dix-neuvième siècle, dans les anciens bâtiments de la gare d'Orsay ; l'aide à une centaine de musées classés et contrôlés.

Le rapporteur s'est inquiété du coût du Musée du dix-neuvième, siècle, qui sera de 388 millions de francs. MM. Henri Ginoux (U.D.F.), Jacques Marette (R.P.R.), Dominique TADDEI (P.S.), Alain BONNET (appar. P.S.), Michel Rocard (P.S.), Emmanuel HAMEL (U.D.F.) et Mme Gisèle MOREAU (P.C.), se sont prononcés contre l'affectation de ces crédits. Par douze voix contre neuf et trois abstentions, la commission a adopté un amendement de M. Marette, tendant à supprimer les crédits affectés au Musée du dix-neuvième siècle, étant précisé qu'une répartition de ces sommes entre d'autres affectations serait souhaitable.

La commission des affaires culturelles, saisie au fond, a également exprimé des réserves sur la création de ce musée. Les commissaires des groupes R.P.R., P.S. et P.S. se sont abstenus lors du vote sur le projet de loi qui a été adopté. M. Jean-Paul FUCHS (U.D.F.), rapporteur, avait estimé le projet de loi *« très positif, mais peut-être insuffisamment ambitieux »*, ajoutant : *« C'est une loi de préservation, une loi de prestige, une loi « parisienne ».*



Voyages Avion

Aller/retour - départ de Paris

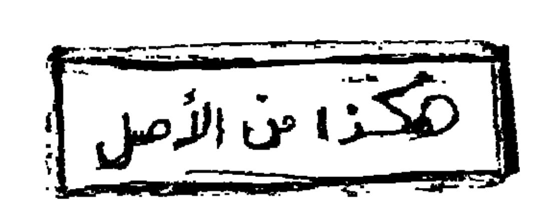
Montreal 1390f	New York 1285f
Los Angeles 2350f	Mexico 2650f
Lima 2680f (Départ de Zurich)	Rio 3600f
Delhi 2350f	Bombay 2250f
Colombo 2500f	Athènes 700f
Bangkok 1850f (Départ d'Amsterdam)	Bali 4100f (1 semaine en hôtel)

Delta Voyages

Bordeaux 91.71.07 (45, cours Pasteur)	Grenoble 87.78.74 (7, rue Génissieu)
Lille 51.82.28 (43 bis, rue de la Monnaie)	Lyon 38.00.14 (15, rue du Plat)
Marseille 54.17.96 (94, rue d'Aubagne)	Montpellier 72.43.77 (2, rue de la Barralerie)
Nancy 35.31.07 (25, rue de Metz)	Nantes 73.32.00 (2, rue Crébillon)
Nice 82.11.75 (13, rue Amiral de Grasse)	Paris 329.21.17 (54, rue des Écoles)
Rennes 79.58.68 (41, rue Vasselot)	Strasbourg 32.89.65 (24, rue Thomann)
Toulouse 21.95.53 (7, rue des Lois)	Bruxelles 648.22.69 (avenue Legrand 56)

DELTA VOYAGES

Delta Voyages anciennement F.M.V.J. (statut consultatif à l'Unesco et à l'O.N.U.) 54, rue des Écoles, 75005 Paris, tél. 329.21.17



La contestation au sein du P.C.F.

M. ALTHUSSER : le rapport de Marchais ne répond à rien.

(De notre correspondant.)

Rome. — Le quotidien *Paese Sera*, proche du parti communiste italien, vient de publier une interview de M. Louis Althusser, qui s'en prend vivement aux dirigeants du P.C.F., sans épargner ses critiques aux autres partis « eurocommunistes ».

« Le rapport de Marchais au comité central, affirme-t-il, *ne répond à rien : ni sur la stratégie ni par conséquent aux questions des militants. Ce qui frappe dans le rapport, c'est son caractère totalement défensif. (...) Il répond à des interlocuteurs imaginaires qui lui posent des questions imaginaires. C'est la pratique de l'amalgame. »*

Le philosophe communiste français remarque d'autre part : *« Il y a aujourd'hui dans le parti un nombre relativement important de militants sérieux qui sont tentés de rendre leur carte et de quitter le parti. Qu'ils ne se laissent pas prendre au piège, ce serait le meilleur cadeau à faire à la direction et à Marchais, qui ne demandent rien d'autre. Il faut absolument rester dans le parti et combattre pour sa transformation, utilisant toutes les armes à disposition, en commençant par le statut qui, pour être contraignant, offre des moyens sur lesquels on peut s'appuyer. »*

Parlant des autres P.C. d'Europe occidentale, M. Althusser affirme notamment : *« Eux aussi démontrent une double séparation entre le parti et les masses, et entre le sommet du parti et les militants. Cette structure, héritée du stalinisme, n'a pas été substantiellement modifiée... Dans des formes plus souples, c'est toujours la direction qui coopte, en France comme en Italie ou en Espagne. Même si le style interne est différent et plus vivable, comme en Italie et en Espagne, la substance est partout la même. »*

M. HENRI FISZBIN EST ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE COMMUNISTE DU CONSEIL DE PARIS

M. Henri Fiszbin a été élu, mercredi 10 mai, président du groupe communiste du Conseil de Paris, au cours de l'assemblée générale des conseillers communistes de la capitale, en remplacement de M. Maurice Berlemont, qui avait, le 2 mai (*le Monde* du 4 mai), remis sa démission pour raisons de santé.

M. Fiszbin est, depuis novembre 1973, secrétaire de la fédération de Paris du P.C. Elu député de la vingt-huitième circonscription (dix-neuvième arrondissement), en 1973, il a été battu en mars dernier par M. Jacques Féron (C.N.I.P.).

M. MICHEL DUPUY (favorable à la majorité) EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'OISE

M. Michel Dupuy, conseiller général, favorable à la majorité, du canton de Crépy-en-Valois, a été élu, jeudi 11 mai, président du conseil général de l'Oise, au deuxième tour de scrutin par vingt et une voix contre dix-sept à M. Marcel Ville (P.S.). Au premier tour, M. Dupuy, candidat de la majorité, avait recueilli dix-huit voix, M. Ville, treize, M. Jean Sylla (P.C.), quatre, et M. Marcel Mérigonde (P.S.D.), qui se présentait à titre personnel, trois.

M. Dupuy succède à François Bénard, député P.R., décédé dans la nuit du 1er au 2 mars dernier.

[Né le 21 décembre 1918 à Grandvilliers (Oise), M. Michel Dupuy, docteur en médecine et maire de Crépy-en-Valois depuis 1953 et conseiller général depuis 1961. Vice-président de l'assemblée départementale depuis 1964, il y présidait la commission des finances et de l'administration générale. M. Dupuy est également membre du conseil régional de Picardie, et membre du comité directeur du Conseil des communes d'Europe.]

Montreal®
1390f
Delta Voyages
329.21.17
54, rue des Écoles, 75005 Paris



La préparation de la convention de Fréjus

M. Blanc veut développer le P.R. « tout en amplifiant » l'U.D.F.

M. Jacques Blanc, secrétaire général intérimaire du parti républicain, a indiqué jeudi 11 mai, à l'issue de la réunion du bureau politique, que la convention qui s'ouvre le 20 mai à Fréjus « verra le lancement d'une nouvelle étape du P.R. ». *Il a précisé que le premier ministre prononcera le 21 mai le discours de clôture.*

Les travaux de cette convention, au cours de laquelle M. Jacques Blanc, seul candidat à ce poste, sera élu secrétaire général, seront centrés sur les thèmes que le P.R. va développer, et sur la place du parti au sein de l'U.D.F. A cet égard, M. Blanc a notamment déclaré : *« Notre volonté est de développer le parti républicain tout en amplifiant l'U.D.F. Le parti républicain veut être le noyau dur, la locomotive de l'U.D.F. Dores et déjà, la préparation des élections cantonales sera faite en liaison avec l'U.D.F. »*

Intervenant sur le même sujet jeudi soir au micro de FR 3, M. Blanc a affirmé : *« L'U.D.F. a besoin d'un parti politique solide, organisé, accroché au sol, si elle veut avoir un impact dans le pays. Elle a donc besoin du parti républicain puisqu'il est le plus près du président de la République (...). Ceux qui ne franchissent pas le cap de l'adhésion à un parti politique peuvent pendant une certaine période apporter leur soutien à un parti politique, à l'U.D.F. Et puis, ils deviendront des militants des partis qui constituent l'U.D.F., et donc du parti républicain. Je crois qu'à ce moment-là, le militant, candidat éventuel, viendra au parti républicain. »*

M. PONIATOWSKI : pour une nouvelle candidature de M. Giscard d'Estaing.

D'autre part, interrogé le même jour au micro de R.M.C., M. Michel Poniatowski (qui a annoncé sa candidature aux élections parlementaires européennes) a souhaité que M. Valéry Giscard d'Estaing soit de nouveau candidat à la présidence de la République en 1981. Il a jouté : *« Je crois que c'est l'homme d'Etat français qui a la meilleure connaissance de notre situation et la plus grande intuition de notre évolution et de l'évolution mondiale. Si nous avions un président plus à droite ou plus à gauche, le pays serait profondément divisé. C'est lui qui est le plus près de l'unité de notre pays. »*

LA LETTRE DE LA NATION : on a tout le temps d'en reparler.

Vendredi matin, *la Lettre de la nation*, organe du R.P.R., relève cette déclaration et la commente en ces termes : *« On ne voit pas très bien l'intérêt de la déclaration de M. Michel Poniatowski. Elle n'annonce même pas une surprise. Les Français ont suffisamment entendu et lu, depuis le lendemain des élections législatives, que M. Valéry Giscard d'Estaing avait maintenant devant lui dix ans de présence à l'Elysée, pour ne pas douter de sa candidature en 1981. Pour le reste, c'est moins sa volonté qui décidera que la situation où il aura mis la France d'ici trois ans. Quant aux arguments avancés par M. Michel Poniatowski, qui se ramènent d'ailleurs à la fameuse mythologie « gouverner au centre », on a tout le temps d'en reparler. »*

En bref

● *M. François Bordry, président des Jeunes Démocrates-Sociaux*, estime que *« la mise en place de l'U.D.F. est trop lente ».* Il a notamment déclaré, jeudi 11 mai : *« Dans tous les départements, les Jeunes Démocrates-Sociaux essaient de structurer, d'organiser cette dynamique, mais les négociations parisiennes, malgré l'effort constant du président Jean Lecanuet, retardent ce mouvement. Les initiatives locales, nombreuses, enthousiastes, risquent de se casser le nez contre les trop fortes pesanteurs si cette prise de conscience ne se fait pas dans les jours ou dans les semaines à venir. »*

● *Un sondage de l'IFOP* publié par *France-Soir* du 12 mai, réalisé du 2 au 9 mai auprès de 1 706 personnes, fait apparaître que 57 % des personnes interrogées se déclarent satisfaites de l'action du président de la République et 43 % de celle du premier ministre. Par rapport au précédent sondage réalisé au début avril, la cote de popularité de M. Valéry Giscard d'Estaing diminue de deux points, de même que celle de M. Raymond Barre. D'autre part, selon un sondage de la SOFRES publié par *Sud-Ouest* du 12 mai, réalisé les 2 et 3 mai auprès de mille personnes, 62 % des personnes interrogées estiment que le bilan de l'action du président de la République depuis 1974 est *« plutôt positif »* et 57 % souhaitent que M. Giscard d'Estaing sollicite le renouvellement de son mandat en 1981.

● *La délégation du R.P.R.*, conduite par MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, et Maurice Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères, s'est entretenue, mercredi 10 mai, pendant une heure et vingt minutes, avec M. Giscard d'Estaing. M. Labbé n'avait fait aucune déclaration après cette entrevue.

Le chef de l'Etat avait reçu, mardi 9 mai, une délégation du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale (voir *le Monde* du 11 mai).

● *M. Eric Hintermann*, secrétaire général du parti socialiste démocrate, précise, à la suite de la scission intervenue au sein de sa formation, que *« le départ concerne quelques responsables de treize fédérations départementales sur les quatre-vingt-dix du P.S.D. : Ain, Aude, Charente-Maritime, Gard, Hauts-de-Seine, Hérault, Loire, Loire-Atlantique, Nord, Rhône, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Val-d'Oise. Le P.S.D.,* affirme-t-il, *compte douze mille vingt membres, dont tous ne sont cependant pas en règle de leur cotisation pour 1978. Comme dans tous les partis, particulièrement cette année, beaucoup ont contribué à la campagne électorale. Les choses sont ainsi claires. A-t-on déjà vu une tendance se disant « largement majoritaire » s'en aller ? »*

● *Le bureau exécutif du parti socialiste* a constitué mercredi 10 mai une commission de vingt-cinq membres (dix-huit appartenant à la majorité, sept à la minorité) chargée de l'élaboration d'un texte qui servira de base à la mise au point du « projet socialiste ». Ce texte sera soumis, début février 1979, à une convention nationale extraordinaire. Une autre commission, composée de seize membres (douze appartenant à la majorité et quatre à la minorité), élaborera un projet concernant le fonctionnement intérieur du parti. Ce texte sera soumis à une convention ordinaire qui doit se tenir en octobre. Elle devra adopter le règlement intérieur du parti.

● *La commission nationale des conflits du P.S.* a demandé, jeudi 11 mai, à M. Denis Blondeau de se démettre de ses fonctions de maire de Pontarlier (Doubs). Si M. Blondeau ne donne pas sa démission dans un délai d'un mois, la commission indique qu'elle prononcera son exclusion définitive.

M. Blondeau, auquel il est reproché d'avoir laissé traiter la commune avec une société dont il est actionnaire et gérant, s'était vu retirer, en octobre dernier, le mandat de candidat aux élections législatives par la fédération départementale du P.S., qui s'était prononcée en outre pour son exclusion du parti. Le conseil municipal de Pontarlier est composé de 11 P.S., 5 P.C., 5 divers gauche, 1 ex-P.S. (M. Blondeau) et 5 majorité (dont M. Edgar Faure).

● RECTIFICATIF. — Un mastic a rendu incompréhensible le passage de l'article 7 de la Constitution que nous avons cité dans notre première édition (*le Monde* du 12 mai, page 11) à propos de l'initiative de M. Gantier relative aux candidatures uniques lors du second tour des élections.

Il fallait lire :

« Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour, il est procédé, le deuxième dimanche suivant, à un second tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant, après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour. »

RECTIFICATIF. — Le docteur S. Rubinstein, dont nous avons publié une lettre dans nos éditions du 5 mai, n'est pas un ancien membre du P.C.F. comme nous l'avons indiqué, par erreur.

New York®
1285f
Delta Voyages
329.21.17
54, rue des Écoles, 75005 Paris

La succession de M. Robert Fabre

LA CANDIDATURE DE M. LÉVY EST CRITIQUÉE PAR M. BAYLET

A la suite de la candidature de M. Jacques Lévy, avocat, conseiller général de la Haute-Garonne, à la présidence du Mouvement des radicaux de gauche (*le Monde* du 12 mai), M. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne, membre du secrétariat national du M.R.G., a déclaré jeudi 11 mai au micro de Sud-Radio : *« La candidature de M. Jacques Lévy n'est pas sérieuse. Elle n'est pas, surtout, dans l'intérêt du parti. Je crois que M. Lévy a surtout agi par ambition personnelle. Je ne pense pas qu'il soit dans l'intérêt du Mouvement de prêter une grande attention à cette candidature qui n'intéresse que Jacques Lévy lui-même et les quelques personnes qui sont autour de lui. »*

Pour sa part, M. Jacques Lévy s'est élevé jeudi, au cours du journal télévisé de FR 3, contre le *« notabilisme et le parisianisme du M.R.G. »*. Il a reproché aux instances nationales et régionales du Mouvement des radicaux de gauche de ne pas avoir consulté la base avant le congrès qui doit désigner le président du Mouvement.

La fédération de l'Essonne du M.R.G. a décidé d'apporter son soutien à M. Maroselli, tandis que celle du Doubs a adopté une résolution demandant à M. Fabre de conserver la présidence du Mouvement.

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

● COOPERATION :
Au cabinet de M. Robert Galley, ministre de la coopération, MM. Jean Sriber, directeur du cabinet, et André Canals, chef du cabinet, conservent leurs fonctions.

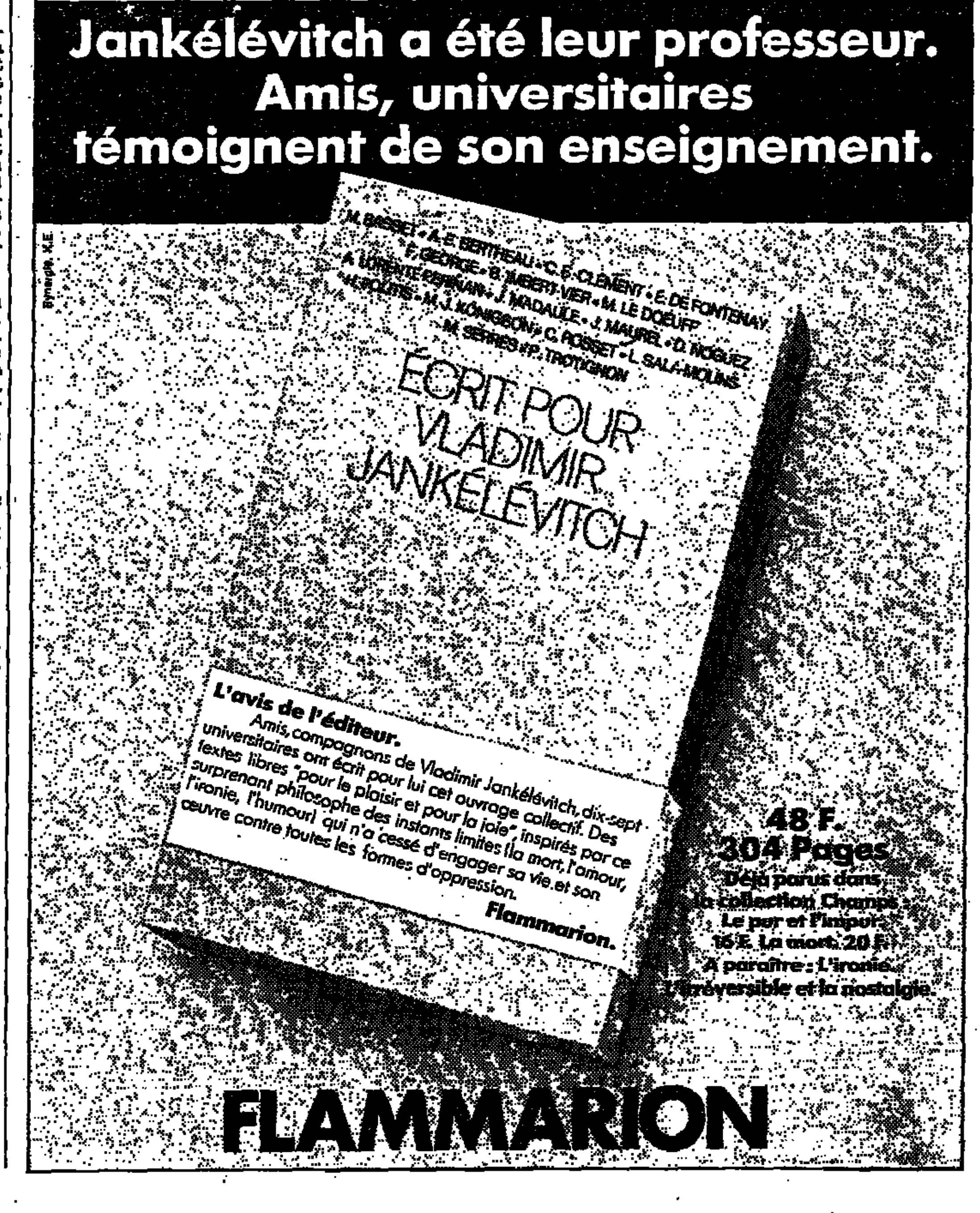
● ANCIENS COMBATTANTS :
Au cabinet de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Mme Michèle Rudler, professeur agrégé de toxicologie, est nommée chargée de mission pour les relations avec le Parlement.

Bangkok®
1850f
Delta Voyages
329.21.17
54, rue des Écoles, 75005 Paris

où ferez-vous des rencontres cet été ?
La fête à ZADAR
Formule de vacances-festival intégrée avec la population.
logement chez l'habitant
avec Ray Charles
et de nombreux groupes pop, rock, jazz, classique et musique folklorique
A partir de 995 F en avion.
Super Rallye !
AUTO MOTO VELO...
pour y aller sans se presser
Rivages
C'est aussi mille formules de voyages :
Des expéditions ; Des vols spéciaux ;
Des circuits, des séjours.
Toute la Grèce à partir de 795 F.
Toute la Tunisie à partir de 800 F.
Toute la Turquie à partir de 1 260 F,
etc.
Pour en savoir plus, demandez la brochure gratuite "été 78"
à RIVAGES
Nom ...
Prénom ...
Adresse ...
330 rue St-Jacques, 75005 PARIS ou 1 rue du Louvre, 75001 PARIS.
rivages
Licence A 659

tapis distribution
Le nouveau magasin créé pour l'agrément et le confort de
VOTRE CADRE DE VIE
Moquettes laine et synthétiques / Tissus muraux tendus et collés } pose par spécialistes
Peaux de bêtes - Couvre-lits coton et fourrures
Tapis d'Europe - Tapis d'Orient - Tapisseries murales
promotion : MOQUETTE T3 VELOURS UNI 29 50 F LE M2
et nos coupons de moquettes fin de séries et carpettes déclassées
223, FAUBOURG SAINT-ANTOINE - 75011 PARIS - TEL. : 340-34-44





Le Monde

société

Cent mille personnes sont attendues à La Courneuve pour le cinquantième anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne

C'est en 1925 à Bruxelles, sous la houlette de l'abbé Joseph Cardijn, qu'est née la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Un an plus tard, dans un petit café de Clichy, quatre jeunes travailleurs réunis autour de l'abbé Georges Guérin, décidaient de se lancer à leur tour dans l'aventure. En 1927 avait lieu le congrès constitutif de la JOC française, puis, l'année suivante, de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF).

Les deux organisations fêtent dimanche 14 mai, jour de la Pentecôte, au parc paysager de La Courneuve (Seine-Saint-Denis), leur cinquantième anniversaire. En un demi-siècle, la JOC et la JOCF sont devenues le mouvement français de jeunes le plus important. La première compte, selon ses responsables, quatre-vingt-dix-mille adhérents, la seconde quatre-vingt mille. En dépit de contacts étroits, les deux organisations restent distinctes. Cela s'explique par le poids de l'histoire mais aussi par le souci de la JOCF de préserver une autonomie qui permette à ses membres d'exercer des responsabilités réelles.

Cent mille personnes sont attendues à La Courneuve. Le P.C.F., le P.S. et le P.S.U. ont été invités : ce n'est pas le cas du M.R.G. ni de la Ligue communiste révolutionnaire. Pour les syndicats, la C.G.T. et la C.F.D.T. figurent sur la liste des invités, mais pas F.O. ni la C.F.T.C.

M. Georges Marchais qui avait annoncé sa venue, sera au Mexique. La délégation communiste sera conduite par M. René Piquet, membre du secrétariat, celle du P.S. par Mme Edith Cresson et M. Michel Rocard, membres du secrétariat national. Mgr Etchegaray, président de la conférence épiscopale de France, a regretté cette « sélection significative » et son « ambiguïté ».

Ce vendredi 12 mai au matin, le cardinal Marty, archevêque de Paris, n'avait pas encore indiqué officiellement s'il se rendrait à La Courneuve, comme il l'avait fait pour le dernier grand rassemblement de la JOC en 1974, à la porte de Versailles. Il est possible que ces hésitations soient liées aux déclarations de tonalités différentes auxquelles a donné lieu parmi les évêques cet anniversaire. La plupart des membres de la Commission épiscopale du monde ouvrier assisteront cependant au rassemblement.

De nombreux débats sont prévus. La partie artistique sera notamment assurée par Bernard Lavilliers, Catherine Ribeiro et le groupe Ange. A 17 h. 30 sera proclamée la « Charte de la jeunesse ouvrière », à la rédaction de laquelle ont participé, ces derniers mois, les cent soixante-dix mille adhérents du mouvement.

Les militants de l'Évangile

Dix-sept ans, élève dans un collège d'enseignement technique (C.E.T.) de Forbach (Moselle), Christian est le militant type d'une JOC plus provinciale que parisienne, plus scolarisée que salariée, plus masculine que féminine. Mais le collège technique qu'il fréquente ne ressemble pas aux autres. Construit et géré pour leurs propres besoins par les Houillères du bassin de Lorraine (H.B.L.), c'est l'antichambre de la mine, le seul moyen dans ce « pays noir », rongé par la crise, d'échapper au chômage.

Les *cours ont lieu* de 6 *heures* du matin à 14 heures, ou de 14 heures à 22 heures, selon les « équipes ». Lorsqu'il est « de 6 heures », Christian quitte Sarreguemines, où il habite, à 3 h. 30. Rien ne justifie cet horaire, sinon la nécessité de rentabiliser la « mine-image » (1) où des générations d'élèves ont appris avant lui à devenir de bons ouvriers.

Lorsqu'il a eu entre les mains sa première haveuse, Christian avait quatorze ans. Elève sans histoire, il n'a connu la JOC que deux ans plus tard. Un déclic. Pour la première fois, un copain de son âge, ouvrier comme lui, l'incitait à relever la tête. Premiers tracts, premières luttes. Des patients efforts de ces derniers mois est né un cahier de doléances dénonçant, après enquête auprès de soixante élèves, un système de primes variant, selon les individus, de 200 à 1 200 F par trimestre.

A Christian et ses camarades, qui lui demandaient de les recevoir, le directeur du personnel des H.B.L. a répondu par lettre que les problèmes « *éventuellement posés* » par ce système devaient faire l'objet de discussions « *dans le cadre des structures participatives adéquates* ». En clair : nous n'acceptons pas d'autres interlocuteurs que les syndicats. Le malheur, c'est que la C.G.T. et la C.F.D.T. ne sont pas représentées parmi les élèves. De cette expérience et de son engagement de « jociste », Christian dit avec un sourire un peu timide : « *Au début, la religion et l'Eglise étaient pour moi des mots abstraits. Petit à petit, j'ai compris que le Christ aussi avait connu des difficultés et que, comme lui, je devais lutter.* »

Dans sa simplicité, l'histoire explique la permanence et le succès de la JOC, née d'une intuition qui, en cinquante ans, n'a rien perdu de sa force : partir de la vie. En 1928, le mouvement lançait auprès de ses adhérents une enquête sur l'argent de poche et sur les apprentis, moins pour dresser un constat « objectif » de leur situation que pour inciter les militants à se pencher concrètement sur leur condition d'ouvrier. La méthode n'a pas changé. Nourries de multiples témoignages, des centaines d'« enquêtes-campagnes » sont organisées chaque année dans toutes les fédérations, sur les horaires, la sexualité, les salaires, les loisirs, l'école, la culture, etc. Elles servent de point de départ à l'action militante qui, si elle débouche parfois sur une réflexion plus large, a toujours le pas sur la théorie.

Enracinée dans l'expérience, parfaitement adaptée aux jeunes du monde ouvrier, cette démarche fait à la fois appel à la solidarité de classe et à la responsabilité. *Nul discours ne la résume mieux* que la formule lancée il y a un demi-siècle par l'abbé Cardijn, et à *laquelle se réfère toujours* le mouvement : « *Entre eux, par eux, pour eux.* » Aux yeux des militants, cette démarche n'est pas dissociable de leur foi, qui tire son authenticité et sa richesse de l'action. Témoin cette déclaration de deux jocistes nantaises : « *La lutte contre le rendement, c'est aimer (...), et nous disons que cet amour, c'est l'amour de Dieu.* »

A la base du mouvement, des « comités d'action » qui groupent autour d'un militant ses camarades de travail. Ceux-ci ne sont pas adhérents à la JOC. Ce sont de simples sympathisants, garçons ou filles, qui participent, à l'occasion, aux initiatives lancées par elle (pétitions, enquêtes, rassemblements...). C'est à son rôle et à son influence dans ces comités que se juge un jociste. C'est sur ce rôle que portent les « révisions de vie » bimensuelles, organisées entre adhérents sous la conduite d'un aumônier.

Un engagement global

Mouvement ouvrier sinon d'ouvriers (elle compte 65 % de « scolaires »), mouvement d'Eglise, la JOC se veut aussi mouvement de jeunes. Proche des syndicats par certains aspects (mais ne se résumant pas à cette définition), elle sait davantage que ceux-ci trouver les mots justes. Salvatore, employé de la S.N.C.F. à Hagondange : « *Quand le permanent de la C.F.D.T. se pointe à l'Agence pour l'emploi, instinctivement les jeunes lui disent « vous ». Ce n'est pas de l'hostilité, mais une réalité, c'est tout. Nous, on a leur âge, on parle leur langage, ils nous font davantage confiance.* »

Marie-Annick, comptable à Nantes : « *On n'a pas de solution toute faite à leur proposer. On parle de leurs réalités ; on respecte leur cheminement. Ce n'est pas toujours le cas des organisations adultes.* »

La réussite de la JOC tient au fait que, à la différence d'un parti ou d'un syndicat, elle ne néglige aucune dimension de l'individu. Mouvement confessionnel et d'éducation, elle se préoccupe de sexualité et de loisirs, de politique et de culture. Comme pour souligner le caractère global de leur engagement, les adhérents ne disent pas « *être à la JOC* », mais « *être en JOC* », comme l'on dit « *être en religion* ».

Ce particularisme, que traduit un langage bien à lui, le mouvement le doit à ses débuts difficiles. Il ne faisait pas bon à l'époque se réclamer à la fois de la classe ouvrière et de l'Église ! Pourtant la JOC grandit. Envers et contre tous. Contre les patrons chrétiens qui, tel cet employeur du début des années 30, reprochaient à la JOC son « *orgueil* » et sa « *haine de classe* », bien évidemment contraires à l'« *humilité* » et à la « *charité chrétienne* ».

Mais la JOC dut aussi s'affirmer contre les partis et les syndicats de gauche. Car, suivant en cela les recommandations des évêques, les jocistes adhéraient nombreux à la C.F.T.C., accusée, à sa création en 1927, d'être un syndicat « jaune ». Accusation à laquelle un texte de la confédération, publié en 1927, érigeant en « *idéal* » la collaboration de classes, apportait quelque crédit.

Pour la majorité des militants de gauche de cette époque, l'Eglise apparaît comme un fidèle soutien du capitalisme. Les « calotins », quels qu'ils soient, sont considérés comme des adversaires. La main tendue de Thorez aux chrétiens date de 1935.

Le concours de mille cinq cents aumôniers

A la veille du Front populaire, des bagarres mémorables éclatent encore rue des Longues-Haies à Roubaix entre jeunes socialistes vendant *la Bataille ouvrière* et les jocistes qui proposent *Jeunesse ouvrière*. En août 1936, la JOC recommande toujours à ses militants de ne pas adhérer à la C.G.T., réunifiée quelques mois auparavant, en raison des méthodes « *anti-chrétiennes* » de celle-ci. Malgré la participation d'un grand nombre d'entre eux aux grèves de cette année-là, des jocistes refusent de se joindre au mouvement.

Et pourtant le mouvement prospère. Car les jeunes ouvriers catholiques de l'époque ne se sentent pas à l'aise au « patro » paroissial, où, comme l'explique Félix Vauclin, menuisier à Clichy, à la première journée d'étude du mouvement en 1927, « *on ne cause presque jamais des choses du travail qui nous tiennent le plus au cœur* ». La jeunesse ouvrière n'a que faire de ces « concours de gym » où se complaisent les jeunes « cols blancs ». Il lui faut autre chose. Ce sera la création de nombreux « services » d'entraide (épargne, chômage, loisirs, etc.) qui, jusqu'au développement de la sécurité sociale, resteront un des atouts du mouvement.

Mais la JOC doit aussi se faire respecter. Et pour cela rompre avec ces chrétiens avec lesquels on l'accuse de pactiser. « *Impossible*, explique Vauclin, *de nous présenter à l'atelier, impossible d'y faire entrer avec nous le Christ et notre foi, si nous sommes les représentants d'une œuvre qui n'est pas ouvrière des pieds à la tête.* » La voie était trouvée. La JOC était née.

Cinquante ans après, et en dépit de certaines tensions, les rapports avec l'Eglise sont meilleurs. Cette normalisation se traduit notamment par le concours que mille cinq cents aumôniers apportent à temps partiel au mouvement.

Avec la gauche, les rapports se sont améliorés au rythme de la scission de la C.F.T.C. (1964) et de l'adhésion de la très grande majorité des jocistes syndiqués à la C.F.D.T. Dans le rapport d'orientation adopté par le conseil national de la JOC en 1976, on lit cette analyse qui montre le chemin parcouru : « *Le chômage est devenu un outil permanent du système capitaliste pour faire pression sur les travailleurs, pour avoir un volant de main-d'œuvre disponible (...). Mais le chômage est également la conséquence d'une restructuration du capitalisme international. La politique des multinationales à ce propos est claire : acheter la force de travail le moins cher possible et vendre le plus cher possible le produit obtenu.* »

Malgré un vieux fond d'anticléricalisme, les rapports avec les socialistes sont bons. Les rapports avec les communistes, à qui rien de ce qui est ouvrier n'est étranger, meilleurs encore. Organisés autrefois par quartiers, les jocistes sont groupés depuis 1974 par « catégories » (apprentis, chômeurs, employés de maison, adolescents, élèves de l'enseignement technique, salariés de petites ou de grosses entreprises, etc.).

Cette structure par branches, qui rappelle celle des syndicats, a sensiblement accru la cohésion du mouvement et son caractère ouvrier. Les rapports avec la C.G.T. et la C.F.D.T. sont d'autant plus étroits que la JOC est la seule organisation réellement implantée dans certains secteurs : les apprentis, les jeunes chômeurs et les employés de maison.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Mine artificielle où les élèves apprennent leur futur métier.

★ JOC, 12, avenue Sœur-Rosalie, 75013 Paris, tél. : 331-98-60.

★ JOCF, 246, boulevard Saint-Denis, 92400 Courbevoie, tél. 788-78-00.

Un double avertissement de Mgr Etchegaray

« JOC, prends garde de perdre ton âme »
« Église, prends garde de perdre la JOC »

A l'approche de la célébration du cinquantième anniversaire de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et du grand rassemblement de La Courneuve le 14 mai, l'épiscopat multiplie les marques de sollicitude à l'égard de ce mouvement.

Dans un premier document, les évêques de la commission épiscopale du monde ouvrier, après avoir rappelé qu'« *un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde* », évoquent les difficultés rencontrées et « *la fidélité de la JOC d'aujourd'hui à la JOC de toujours* ».

Les mêmes évêques disent « *laisser aux travailleurs et à leurs organisations le soin d'apprécier l'apport de la JOC au monde ouvrier* ». Ils signalent « *l'importance de l'action politique* », « *la diversité et les affrontements des organisations ouvrières* », « *la coupure entre la classe ouvrière et l'Eglise* ».

Après avoir noté que la JOC travaille « *sous sa propre responsabilité* », la commission épiscopale ajoute : « *Evêques et prêtres, nous sommes, par notre ministère, « serviteurs de la liberté des mouvements ». C'est au nom de leurs solidarités humaines que la JOC et la JOCF prennent certaines options. Tout en respectant leurs choix, nous rappelons qu'elles ne peuvent prétendre engager toute l'Eglise, et nous témoignons d'ailleurs que telle n'est pas leur intention. Comme « serviteurs de leur fidélité », nous les interrogeons au nom de l'Evangile et de la communion ecclésiale et nous les invitons à purifier leurs options à la lumière de la foi.* »

Dans un deuxième document intitulé « *message aux responsables de la JOC masculine et féminine* » qui s'inscrit dans un dialogue habituel entre les jeunes ouvriers chrétiens et l'épiscopat, les évêques de la commission ouvrière traitent notamment de « *la priorité apostolique qui constitue la grande richesse de la JOC* » et de « *la cohérence nécessaire entre la vie dont on perçoit mieux les enjeux et la foi en Jésus-Christ* ». « *Des positions politiques ou idéologiques trop radicales*, ajoute-t-on, *ou mal expliquées peuvent éloigner du mouvement certains jeunes.* »

Enfin les évêques disent se réjouir de « *l'effort* » accompli pour approfondir la foi du mouvement [...]. « *C'est sûrement un des points sur lesquels il faut approfondir la recherche.* »

Tel est le ton de ces deux textes qui expriment, à la fois, une confiance fondamentale et certaines inquiétudes plus ou moins voilées. Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale de France, a, quant à lui, pris acte des positions exposées ci-dessus de la part des évêques de la commission ouvrière. Il les cite largement dans le dernier éditorial de son propre bulletin religieux. Mais, de par sa position, il prend davantage de hauteur et marque plus nettement ses réserves. Voici les principaux passages de cet article qui présente quelque chose de pathétique :

« *Il est difficile de comprendre un jeune, encore plus un jeune du monde ouvrier, d'un monde que l'histoire, les conditions de vie et de travail, ont rendu méfiant à outrance et contraint à ne compter que sur lui-même. Il est difficile de comprendre l'action jociste, encore plus de la suivre patiemment sur des chemins qui ne sont pas les nôtres et dont les traces semblent s'effacer à tout instant. Il est difficile de dire où commence un mouvement apostolique, encore plus où il s'arrête, surtout chez des hommes de plus en plus solidaires d'organisations syndicales et politiques (...).*

» *La JOC est comme une école de vie qui révèle progressivement à un jeune son unité intérieure, son dynamisme humain et spirituel. Mais qu'il est long le chemin qui mène à l'Evangile, surtout pour des jeunes travailleurs qui poussent sur un humus sécularisé ou marxisé ! Mais qu'elle est loin la JOC du papa grandi au patro du curé ! La JOC est devenue de plus en plus catéchuménale, une JOC du seuil de l'Eglise. Hier, la JOC partait de l'Eglise où elle est née, vers le monde ouvrier, avec du mal à se faire reconnaître par celui-ci. Aujourd'hui, la JOC part du monde ouvrier où elle s'est naturalisée, vers l'Eglise, avec autant de mal à se faire reconnaître par celle-ci.*

» *Les évêques, guides et témoins de la marche laborieuse de la JOC et de la J.O.C.F., leur posent avec confiance des questions, des questions vitales pour l'avenir du mouvement dans l'Eglise.* »

Après quelques citations des documents signalés plus haut, Mgr Etchegaray poursuit :

« *La JOC accueille de plus en plus de jeunes sans passé chrétien. Comment la vie leur parle-t-elle de Dieu, s'ils ne savent pas comment Dieu a parlé dans l'histoire de son peuple et de manière déterminante par son Fils Jésus-Christ ?*

Une ambiguïté regrettable

» *Il est regrettable que le rassemblement de La Courneuve, par la sélection significative des invitations et des stands offerts, soit grevé d'ambiguïtés qui risquent de jeter le trouble à l'extérieur et de masquer l'intuition pentecostale du P. Cardijn et du P. Guérin. Nous savons combien il a été toujours difficile à la JOC de porter conjointement, comme sur une ligne de crête, les trois lettres de son sigle qui constituent à la fois son originalité et sa fragilité. Je souhaite que l'espérance apostolique qui a fait naître la JOC il y a cinquante ans, loin d'être trahie, éclate de manière toujours plus visible dans le monde ouvrier et dans l'Eglise, dans tout le monde ouvrier et dans toute l'Eglise. Qu'ainsi la JOC trouve l'élan d'un nouveau bond en avant, dans une Eglise capable de répondre aux vraies questions de l'homme d'aujourd'hui !*

» *JOC, prends garde de perdre ton âme !*

» *Eglise, prends garde de perdre la JOC !* »

● *La Fédération des agents des collectivités locales C.F.T.C.* proteste dans un communiqué contre son « *exclusion* » du rassemblement de la JOC à La Courneuve. « *Les militants C.F.T.C.*, souligne ce communiqué, *sont d'autant plus choqués par cette exclusion, que nombre d'entre eux avaient milité et assumé des responsabilités à la JOC avant leur engagement syndical.* »

CAPÉLOU
TOUT * CE QUI SE TRANSFORME EN LIT
DUCAL
EXPOSITION ET DÉMONSTRATION
CAPÉLOU Distributeur
MAGASIN DE VENTE
37, Av. de la République
PARIS XIe - Métro PARMENTIER
Tél. 357.46.35 +

(Publicité)

CENSURE A NICE ?

En février, les Editions Sociales proposaient à M. Marc Blancpain, Commissaire Général du Festival du Livre de Nice, d'organiser cette année un débat pluraliste sur les problèmes du livre et de la culture, à partir d'un spectacle monté par le Groupe Organon (1) (direction Patrick Morelli), et de programmer une rencontre auteur-lecteurs avec Marcel Caille (2), dans le cadre du Festival du Livre. Ses collaborateurs et lui-même donnèrent leur accord verbal pour les 12 et 14 mai.

Le 6 mars, M. M. Blancpain demandait aux Editions Sociales s'il était possible de voir le spectacle intitulé MONOPOLIVRE, DU GRAND LIVRE AU PETIT ECRAN, l'utilisation du Palais des Congrès étant soumise à certaines règles, comme celle qui stipule que « toute manifestation à incidence politique de nature à remettre en cause les institutions ne peut se tenir dans l'enceinte du Palais des Expositions ».

MM. Blancpain et son équipe assistèrent donc à une projection spécialement programmée à leur intention. A l'issue de celle-ci, ils se refusèrent à tout commentaire et attendirent le lendemain des élections pour envoyer aux Editions Sociales une lettre dénonçant le spectacle comme une œuvre de propagande dirigée contre le Groupe Hachette. Dans le même envoi, ils interdisaient à Marcel Caille, auteur des Truands du patronat et de L'assassin était chez Citroën, de tenir, dans une salle du Palais des Expositions, une rencontre avec ses lecteurs. OR NI LES LIVRES NI LE SPECTACLE NE SONT SUSCEPTIBLES DE TOMBER SOUS LE COUP DE L'ARTICLE INVOQUE.

En fait, M. J. Médecin, par l'intermédiaire du Commissaire Général Blancpain, empêche les Editions Sociales de mettre sur pied un large débat consacré aux problèmes des écrivains, de l'édition et de la lecture qui permettrait de rassembler écrivains, éditeurs, libraires, bibliothécaires, lecteurs, dans le cadre d'un réel pluralisme où des avis divergents s'exprimeraient en toute liberté. Les Editions Sociales, qui organisent ce débat autour d'un montage audiovisuel du Groupe Organon, dont elles sont par ailleurs loin de partager toutes les idées, ont une autre conception du pluralisme : elles ne craignent pas le libre débat et la confrontation des points de vue. Elles ne peuvent que s'élever avec vigueur contre cette double censure qui frappe et la liberté de réunion et la liberté de création.

Nous vous invitons à vous associer à cette protestation, joignant ainsi votre voix à celles des hommes et femmes de culture, écrivains, éditeurs, libraires, etc., qui ont déjà fait état de leur indignation.

PARMI LES PREMIERS SIGNATAIRES :

Michel Leiris, Jean Bruhat, Jean-Pierre Cotten, Catherine Clément, Jean-Pierre Terrail, Christine Buci-Glucksmann, Philippe Boyer, Pierre Raymond, Jacques Milhau, André Gisselbrecht, Madeleine Reberioux, Jean-Daniel Simon, André-Marc Vial, Jean-Charles Payen, Yves Vargas et Gérard Molina, Mitsou Ronat, Daniel Guérin, Henri Meschonnic, Jean Ricardou, Victoria Thérame, Elisabeth Roudinesco, Gérard Cléry, Jacques Girault, André Remacle, Suzanne de Brunhoff, Armand Monjo, Maurice Moissonnier, Serge Collet, Ernest Pignon, Hélène Parmelin, Hélène Gaignon-Kingue, Hélène Cixous, Claude Mazauric, Lydia Lainé, Jean Thibaudeau, Raymond Jean, Roland Desné, Librairie La Brèche à Montpellier, Lucien Bonnafé, Lucien Seve, Joseph Pintus, Antoine Spire, Richard Lagache, Nicole Konopnicki.

Gilles Perrault, Franck Cassenti, Paul Seban, Abidine Dino, Jean-Pierre Delilez, Catherine Valabrègue, Marie-Thérèse Goutmann (député maire), Fernand Grenier (ancien ministre), Claude Vinci, Monique Morelli, Lino Léonardi, Hélène Gratiot-Alphandéry, Jean Sommer, Yvon Le Men, Ernest Kahane, les avocats Nuri Albala, Odile Bonhomme, Alain Bonhomme, Julien-Jacques Saby, Paul Boualiz, Simone Ben Amara Boualiz, Christine Ghazarian-Hibon, Marius Berthou, Paul Thibaud, Guy Konopnicki, François Hincker, Francis Cohen, ArnaudSpire.

Editions Savelli, Editions Alain Moreau, Editions Syros, Editions Solin, Editions de la Brèche, Editions du Chiendent, Le Champ du Possible, A l'imprimerie quotidienne, Editions Fédérop, Bibliothèque Municipale d'Argenteuil, Bibliothèque Elsa Triolet à Aulnay-sous-Bois, Théâtre National de Strasbourg, Jean-Paul Farré, Théâtre Val de Gally, Les Tréteaux du Midi, Claude Legros, le SNPAOC, M.J.C./Théâtre de Colombes, Pierre Campagnac, Centre Culturel Pablo Néruda de Corbeil-Essonnes, Denise Decourdemanche, Philippe Gavardin (éditeur phonographique), Mme Gascuel, M. Tabet (bibliothécaires), Librairie Lire à La Rochelle, Librairie Racine à Paris, Le Sourire qui mord, Michel Cournot, François Coupry, le Comité Central d'Entreprises P.C.U.K., Travail et Culture, Formation et Démocratie, Grapus, le Groupe Concepts et Réalisations, le Syndicat Français des Artistes-Interprètes.

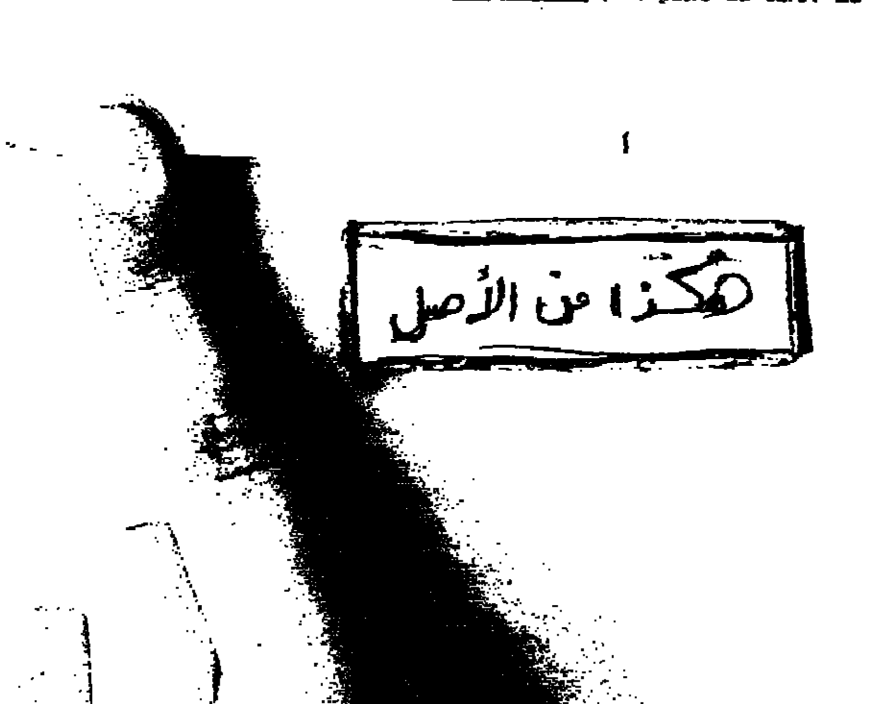
(1) Le Groupe Organon regroupe des intellectuels de formation différente autour d'un projet commun : contribuer, par leur travail de création, de recherche et d'animation à l'alliance sur le champ culturel entre les intellectuels et la classe ouvrière.

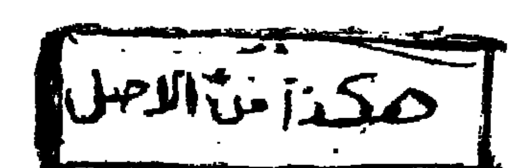
Malgré la censure, le spectacle « Monopolivre », création du Groupe Organon, sera projeté salle BREA, 4, bd Carabacel, NICE, le 14 mai, à 20 h 30.

(2) Malgré la censure, M. CAILLE rencontrera ses lecteurs à NICE, mardi 16 mai, à 17 h 30, au stand des EDITIONS SOCIALES, Palais des Expositions.

ÉDITIONS SOCIALES - 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS.







LA CONTROVERSE AUTOUR DU CENTRE POUR TOXICOMANES DE LA BOÈRE

Des éducateurs et d'anciens résidents dénoncent les méthodes du « patriarche »

De notre envoyé spécial

Toulouse. — La conférence de presse organisée le mercredi 10 mai par l'Association pour l'art et l'expression libre (A.A.E.L.) *« à propos de la Boère et de ses émules »*, en riposte à celle qui avait eu lieu à Paris le 26 avril (*le Monde* du 27 avril) sur l'initiative des partisans de M. Lucien Engelmajer, dit le « patriarche », s'est déroulée sur le terrain de l'adversaire, à Saint-Paul-sur-Save (Haute-Garonne), à quelques pas du centre de post-cure pour toxicomanes.

Les membres de l'A.A.E.L. avaient demandé à des éducateurs et d'anciens pensionnaires de la Boère d'apporter leur témoignage sur les méthodes en vigueur dans le centre. Leurs interventions ont notamment dénoncé des violences et des agressions sexuelles. Mᵉ Marie-Christine Ethelin, avocat de l'A.A.E.L., a pu lire une lettre de M. et Mme Martin, les parents d'une pensionnaire, qui accusent le patriarche d'avoir « encaissé » la pension qu'ils versaient pour leur fille alors qu'il percevait pour elle un prix de journée de la Direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.D.A.S.S.).

Un passage d'une lettre du docteur Christian Brulé, directeur du centre départemental d'aide aux toxicomanes de Versailles, a particulièrement retenu l'attention. Il rappelle l'aventure d'un jeune ex-toxicomane venu d'Italie : *« Au bout de vingt-quatre heures*, écrit ce médecin, *M. Engelmajer, considérant que le jeune ne participait pas assez, l'a appelé dans son salon. Il lui a demandé des explications sur son comportement, mais, déjà excité par d'autres problèmes, l'a immédiatement frappé au visage et à l'abdomen à coups de poings, l'accusant*. de le « prendre pour un con ». *Une courte poursuite s'engagea dans la pièce, le jeune essayant d'éviter les coups, mais la porte était fermée à clé... Par ailleurs, je fus témoin d'une autre bagarre entre jeunes, favorisée par M. Engelmajer, celui-ci ayant demandé à deux de ses « anciens » de donner une leçon à un jeune* « qui l'avait mérité ».

Annie Bramardi, une ancienne pensionnaire, qui accuse le « patriarche » de l'avoir violemment frappée à plusieurs reprise atteste de son côté : *« A l'époque je ne pesais pas 40 kilos et lui qui me passait à tabac en pesait au moins 100. »*

Puis les organisateurs ont rappelé le témoignage du docteur Besbes qui pendant deux ans fut médecin à la Boère au titre de la D.D.A.S.S. : il confirme les accusations portées et précise que de nombreux pensionnaires sont venus dans son bureau « très amochés ». M. François Moskalyk, un éducateur, a pu citer les noms de plusieurs « fuyards » de la Boère venus chez lui se réfugier. Enfin, d'après les organisateurs, l'adjoint au maire de Menville (Haute-Garonne) aurait récemment recueilli à son domicile *« une fille en fuite, apeurée, portant de nombreuses traces de coups »*.

Sur ces affirmations comme sur celles qui concerne la gestion du centre, il est nécessaire que l'autorité de tutelle nomme une commission d'enquête, comme le souhaite d'ailleurs *« le comité de soutien à l'association* Le Patriarche ».

Les suites d'un « strip-tease pédagogique »

UN APPEL EN FAVEUR DE LA DIRECTRICE DU CENTRE AÉRÉ DE VÉTHEUIL

Une cinquantaine de personnalités protestent contre le licenciement de la directrice du centre aéré de Vétheuil (Val-d'Oise), qui dépend du comité d'établissement de Renault-Flins (*le Monde* daté 26-27 février). Cette dernière avait approuvé le comportement d'une éducatrice qui, conformément au projet pédagogique du centre, avait répondu *« à la demande des enfants »* en se mettant nue devant eux. Ces personnalités ont signé une pétition dans laquelle elles *« s'émeuvent des dispositions prises à l'encontre d'une directrice de centre aéré et d'un collectif d'éducateurs sanctionnés pour avoir pris en compte la sexualité des enfants et souhaitent que l'ensemble des organisations populaires engagent au grand jour un débat sur tous les problèmes d'animation concernant l'enfance sans éluder la sexualité. »*

Ont notamment signé cet appel, Mme Simone de Beauvoir, MM. Georges Casalis, Robert Davezies, Gilles Deleuze, René Dumont, Claude Duneton, Michel Foucault, Etienne Grumbach, Félix Guattari, Mme Gisèle Halimi, MM. Guy Hocquenghem, Maurice Nadeau, Gabriel Matzneff, Pierre Naville, René Schérer, Haroun Tazieff, Mme Odette Thibault et M. Michel Tournier.

CERCLE DE LA LIBRAIRIE

répertoire des livres au format de poche 1978



chez votre libraire

Des pensionnaires du château de Lamothe témoignent

De notre correspondant régional

Toulouse. — Après la conférence de presse réunie par l'association pour l'art et l'expression libres, un groupe de pensionnaires du château de Lamothe, considéré par certains comme la résidence la plus privilégiée des quatre centres de post-cure du « patriarche » (la Boère, Luchon et Lavelanet) ont déclaré qu'ils avaient été révoltés par les propos tenus contre M. Lucien Engelmajer. Ils ont proposé aux journalistes de les accompagner jusqu'au château.

La trentaine de pensionnaires que nous avons rencontrés (celui que certains considèrent *« comme un tortionnaire et un maniaque sexuel »*, d'autres comme *« le meilleur, le plus gentil, le plus intelligent »* était absent) ont exposé leur état d'âme. Notamment une jeune fille qui sort à peine de la période de sevrage. Elle déclare s'être « défoncée » à l'héroïne. Elle a déjà subi ailleurs sans résultat sept traitements de désintoxication. Seul celui qu'elle a suivi chez le « patriarche » semble avoir réussi. Ailleurs, on lui donnait des produits de substitution. Ici, on s'est contenté de tisane de coquelicot. Seul l'alcool a été supprimé. Elle se sent le courage de continuer. Elle veut gagner. Mais elle donne une grande impression de lassitude et a des difficultés à s'exprimer.

Un Belge de trente-cinq ans, apparemment en excellente condition morale et physique, déclare : *« Dans mon pays, on ne fait rien pour les toxicomanes. J'ai utilisé toutes les drogues, mais je ne me suis jamais « défoncé ». J'ai voulu sortir de mon enfer. J'ai suivi une émission de la télévision française, et c'est ainsi que j'ai trouvé le chemin de la Boère. Il y a neuf mois que je suis ici et je me sens guéri. Ça a été très dur. J'ai l'intention de continuer. J'ai entendu dire que ceux qui veulent la disparition de l'œuvre de Lucien affirment que nous vivons dans le goulag. J'ai beaucoup lu sur l'univers concentrationnaire. Je me fais personnellement une toute autre opinion du véritable goulag. »*

LÉO PALACIO.

Une déclaration du docteur Olievenstein

« LE PAYS A PERDU LA BATAILLE DU HASCHISCH »

Le docteur Claude Olievenstein, directeur du centre Marmottan à Paris, a communiqué, à l'occasion du congrès des pharmaciens, qui a lieu actuellement à Vichy, un certain nombre de chiffres sur l'usage de la drogue en France. Il y aurait actuellement vingt à trente mille usagers de drogues « dures », d'héroïne notamment. Il y a dix ans on estimait leur nombre à un millier environ. Le haschisch s'est lui aussi répandu. Alors que, en 1972, quinze départements seulement étaient touchés, on en dénombre quarante-quatre actuellement. Dix pour cent des jeunes de dix-huit à vingt ans ont essayé cette drogue, affirme le docteur Olievenstein, pour qui *« le pays a perdu la bataille du haschisch »*.

Le directeur du centre Marmottan a, d'autre part, déploré l'absence de chaire de toxicomanie en faculté de médecine et l'inexistence d'un enseignement sur la nature de la marginalité. Il regrette l'abandon de la charte d'information conclue avec le gouvernement de M. Chaban-Delmas, qui prévoyait, en même temps que la répression du trafic, la diffusion d'une information valable.

INSTITUT MONTANA ZUGERBERG

pour jeunes gens de 10 à 19 ans.

Cours de vacances. — Séjour de trois à six semaines, entre le 15 juillet et le 26 août 1978 : langues modernes (allemand), cours de répétition, sports, excursions.

Année scolaire. — Etudes en langue allemande jusqu'à la maturité fédérale (examens dans l'institut) Diplôme officiel de commerce Prochaine rentrée : 6 sept. 1978

Situation idéale en Suisse centrale à 1 000 m d'altitude entre Zurich et Lucerne.

Prospectus et renseign., auprès de la direction : Dr. J. Ostermayer. téléphone Zoug (042) 21 - 17 - 22. Adresse postale Institut Montana, 6316 Zugerberg.

LE MONDE

met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières.

Vous y trouverez peut-être

L'APPARTEMENT

que vous recherchez.

ÉDUCATION

Des commandos d'extrême droite lancent une « offensive contre les universités marxistes »

Affrontement avec la police au centre Tolbiac

Une brève mais violente échauffourée a opposé jeudi 11 mai, vers 12 h. 30, près du centre universitaire juridique et économique de la rue de Tolbiac, à Paris, un commando se réclamant d'un mouvement baptisé « Unité nationaliste » à des forces de la police parisienne. Casqués et armés de barres de fer, une centaine de militants qui appartiendraient à divers groupes d'extrême droite, notamment, selon la police, le Front de la jeunesse, voulaient pénétrer dans les locaux universitaires pour y dénoncer *« la prise en main idéologique par les marxistes des futurs cadres de la nation »*. Ils ont été interceptés par les forces de l'ordre. Au cours de l'affrontement, huit policiers ont été contusionnés, dont un plus gravement, qui a été admis à la maison de santé des gardiens de la paix.

Le 9 mai, un commando se réclamant de la même organisation s'était rendu, sans incident, au centre universitaire de la rue Censier. Dans un communiqué, les organisateurs avaient *« annoncé pour les prochains jours une offensive politique sur les universités parisiennes tenues par les marxistes »*.

Deux cents personnes environ ont participé à une « journée pour la libre expression » organisée jeudi 11 mai à l'U.E.R. de médecine de la rue des Saints-Pères, à Paris, pour protester contre *« les exactions fascistes sur le quartier Latin »*, à l'appel d'un « comité pour la liberté d'expression » soutenu par la branche du Mouvement d'action syndicale proche de la Ligue communiste révolutionnaire, l'Union nationale des étudiants de France (proche des communistes), l'UNEF-Unité syndicale (proche de l'Alliance des jeunes pour le socialisme), le Syndicat national de l'enseignement supérieur, le Syndicat général de l'éducation nationale, le Syndicat national des chercheurs scientifiques, l'Union des étudiants communistes, la Ligue communiste révolutionnaire et le Groupe femmes des Saints-Pères.

Avant le meeting consacré aux *« exactions fascistes aux Saints-Pères et dans les autres facs »*, plusieurs forums ont eu lieu sur *« L'enseignement et la pratique de la médecine »*, sur *« L'Argentine : torture, racisme et Coupe du monde »*, sur *« La répression d'Etat en R.F.A. »* et sur *« Les femmes : sexisme à l'université »*. Les participantes à ce dernier débat ont notamment donné divers exemples de ce que certains ont appelé l'*« ambiance sexiste fascisante »* et du *« retard de l'évolution des mentalités en médecine »*. Elles ont également condamné la *« médicalisation abusive de l'accouchement considéré comme un acte chirurgical, la mère étant traitée comme une malade »*.

● *Reprise des cours au Centre universitaire des sciences et techniques de Clermont-Ferrand.* Les étudiants du C.U.S.T. ont décidé, jeudi 11 mai, au cours d'une assemblée générale, de reprendre les cours après trois semaines de grève. Ils avaient déclenché cette grève pour protester contre l'éventuelle suppression du premier cycle et l'instauration d'un « numerus clausus » à l'entrée du second cycle (*le Monde* du 22 avril). Le conseil de l'université de Clermont-II, à laquelle appartient le C.U.S.T., s'est engagé à définir l'organisation de la rentrée universitaire 1978 et à demandé aux directeurs des U.E.R. de technologie et sciences d'envisager différentes solutions pour le premier cycle. Une délégation de l'université conduite par son président, M. Pierre Cabanes, sera reçue au ministère des universités le 19 mai. — *(Corresp.)*

Le rapport 1977 du médiateur

Indemniser les « victimes » de l'administration ?

Le médiateur, M. Aimé Paquet, a présenté à la presse mardi 9 mai son rapport pour l'année 1977. Il a délibérément sacrifié le caractère exhaustif du bilan à *« une clarté plus marquée dans la forme, une sélection, un approfondissement dans le fond »*. Trois parties synthétiques d'inégale longueur composent donc les deux cent trente-trois pages de ce volume.

1) QUELQUES CHIFFRES EN FORME DE BILAN. — En 1977, le médiateur a reçu trois mille cinq cent trente-neuf réclamations, dont les deux tiers lui ont été transmises par les parlementaires. Six mille neuf cents dossiers ont été traités pendant l'année — compte tenu de ceux qui restaient des années précédentes. Moins de 10 % ont été jugés irrecevables. Trois mille cas ont été définitivement réglés au cours de l'année.

Comme les années précédentes, le médiateur expose *« les cas les plus typiques de mésadministration regroupés selon certains traits caractéristiques du comportement administratif »* : la *« manie restrictive »* — interprétation systématiquement restrictive des textes. *« L'administration accorde toujours moins que ce que le texte a initialement prévu »*. Le *« ping-pong administratif »* est bien connu de tous les usagers : *« renvoyer indéfiniment d'un guichet à l'autre, telle la petite balle en celluloïd blanche sur une période également indéfinie sans paraître s'en inquiéter outre mesure »* (voir l'enquête de Francis Cornu, « Chère administration », *le Monde* des 17 et 18 février 1978).

2) LE BILAN PAR MINISTERE. — A propos de chacun d'eux, le médiateur traite d'une question qui a paru particulièrement intéressante à approfondir. *« Pour la première fois*, dit M. Paquet, *j'ai voulu élever le niveau du débat pour ce qui concerne la mission qui m'a été confiée et dénoncer sans ménagement, comme la loi m'y autorise, des procédures anachroniques... »*

Evoquant le domaine de l'équipement et de l'urbanisme, le médiateur suggère :

a) Que les options en matière d'urbanisme tiennent impérativement compte des moyens financiers dont dispose la collectivité intéressée ;

b) Que les particuliers privés de l'usage de leurs biens soient exonérés de la taxe foncière ;

c) Mieux encore, que ces particuliers soient dédommagés pendant toute la durée du gel de leurs biens.

3. — LA VIE DE L'INSTITUTION, suivie d'annexes.

L'une d'elles est consacrée à des chiffres détaillés sur la totalité des dossiers soumis au médiateur ; une autre rappelle la loi du 3 janvier 1973, créant le médiateur, et celle du 24 décembre 1976, qui modifie la précédente. Toute personne physique ainsi que tout représentant d'une personne morale directement intéressée par le litige dénoncé — un membre d'une association de défense, par exemple — peut saisir le médiateur par l'intermédiaire d'un parlementaire, qui, ainsi, « filtre » les demandes.

Succès importants

Sont en effet déclarées irrecevables toutes les demandes d'ordre général, par exemple des suggestions émises pour réduire le nombre des accidenst de la route ou pour améliorer le stationnement ainsi que des critiques portant sur le fonctionnement ou l'organisation générale d'un service public, ou bien des démarches tendant à obtenir une faveur, une distinction honorifique... Les membres du Parlement et le président d'une Assemblée parlementaire peuvent également intervenir auprès du médiateur sur la demande d'une des six commissions permanentes.

M. Paquet se félicite de ses rapports avec le public, des déplacements qu'il a effectués en province au cours de l'année (Limoges, Ajaccio, Nantes), et surtout *« des succès importants obtenus en 1977 dans le règlement des affaires particulières ainsi que d'une véritable percée en matière de promotion de réformes »*.

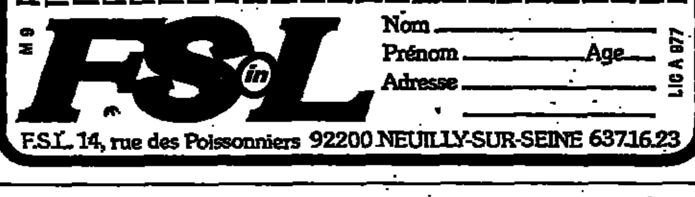
Cependant, le médiateur souhaite rappeler que *« l'institution est encore insuffisamment connue du public et que certains des nouveaux pouvoirs reçus par le médiateur, tel le pouvoir d'injonction en matière d'inexécution des décisions de justice ou celui de faire des « recommandations » quand une affaire est déjà soumise à une juridiction, sont d'application délicate. »* — Jo. S.

APPRENEZ L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

★ Hôtel confortable et école dans le même bâtiment.
★ 5 heures de cours par jour, pas de limite d'âge.
★ Petits groupes (moyenne 9 élèves).
★ Ecouteurs dans toutes les chambres. Laboratoire de langues moderne.
★ Ecole reconnue par le ministre d'Education anglais.
★ Piscine intérieure chauffée, sauna, etc. Situation tranquille bord de mer.

Ecrivez au
REGENCY RAMSGATE
KENT, G.-B.
Tél. : THANET 512-12
ou : Mme Bouillon,
4, rue de la Persévérance,
95 - EAUBONNE.
TÉL. : 959-28-33 en soirée.

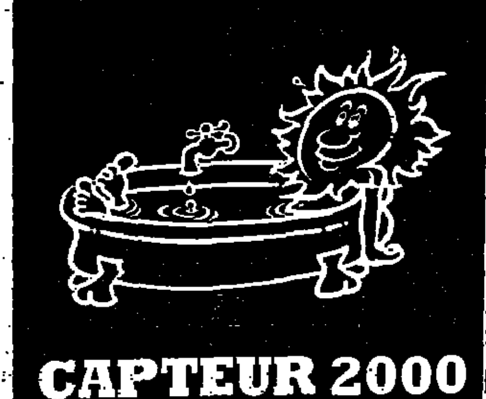
AMERIQUEZ!
FOREIGN STUDY IN LIVING PROPOSE.
ÉTÉ 78 : JUILLET-AOUT
• Séjours en familles américaines 14-20 ans : Boston, Washington, San Francisco, Los Angeles.
• Cours intensifs en universités : Berkeley, San Diego, Boston.
TOUTE L'ANNÉE : en universités (+ de 18 ans), par sessions de 4 semaines : anglais intensif suivant thèmes spécifiques.
NASC/ECOM : hébergement économique en hôtels et résidences universitaires.



Nom
Prénom Age
Adresse
LIC A 977
F.S.L. 14, rue des Poissonniers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE 637.16.23

accord Mr Soleil stop... pour installation stop... du chauffe-eau solaire stop... réalisé par Capteur 2000 stop... financement stop... aide de l'Etat 1000 F stop... solde crédit personnalisé stop... Mr Soleil.

Monsieur Soleil pour Capteur 2000 4, rue Oscar Roty 75015 PARIS - Tél. 533.69.09



CAPTEUR 2000

BULLETIN RÉPONSE
Veuillez m'adresser gratuitement et sans engagement de ma part votre documentation sur votre chauffe-eau solaire à l'adresse ci-dessous.
Nom
Prénom
Adresse
Code postal Ville
Signature

4, rue Oscar Roty - 75015 PARIS - Tél. : 533.69.09

50ème anniversaire

Parce qu'une LANGUE ETRANGERE s'apprend sur place venez avec nous en

GRANDES VACANCES

ANGLETERRE
ECOSSE
ETATS-UNIS
ALLEMAGNE
ESPAGNE



préparer le BEPC ou le BAC dans une ambiance agréable.

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 526-63-49

JUSTICE

L'administration pénitentiaire savait que Jacques Mesrine préparait une évasion

Le directeur du service est relevé de ses fonctions

M. Pierre Aymard, directeur de l'administration pénitentiaire depuis le 13 octobre 1976, s'est vu notifier, jeudi 11 mai, qu'il était relevé de ses fonctions. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Aymard se trouve ainsi être le premier fonctionnaire à subir le contrecoup de l'évasion réussie de Jacques Mesrine et François Besse. Dès le 8 mai, jour de cette évasion, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, avait indiqué : *« Des mesures administratives seront à prendre. »* Le propos avait été repris et amplifié, le 9 mai, dans un communiqué de l'Elysée : *« Le président de la République a demandé au garde des sceaux de rechercher activement les responsabilités et d'en tirer les conséquences, sur le plan pénal et sur le plan disciplinaire. »*

La sanction administrative visant M. Aymard a toutefois été décidée alors que l'inspection générale de l'administratoin pénitentiaire n'a pas encore achevé so nenquête.

D'autre part, l'information selon laquelle des policiers français, de retour d'un voyage au Canada, auraient prévenu l'administration pénitentiaire d'évasion de Jacques Mesrine nous a été confirmée. Cette information — sous forme d'indications — a été transmise au service intéressé, au début du mois d'avril. On nous précise du reste que ces « indications » — qui n'étaient pas les premières — avaient été prises au sérieux.

Enfin, Mesrine, toujours en fuite, va compléter sa carrière d'auteur, introduite par son autobiographie *l'Instinct de mort*, le 15 juin prochain. Les éditions internationales Alain Stanké, et son bureau français, Stanké international S.A.R.L., se préparent en effet à publier *Coupable d'être innocent*. Dans cet ouvrage, l'ennemi public numéro un *« accuse »* et *« donne des noms de personnes réellement coupables »*. Le contrat d'édition a été passé entre Mᵉ Raoul Daoust, avocat canadien de Mesrine et l'éditeur à la mi-mars. A cette date, le livre était presque achevé.

Le soupçon

(Suite de la première page.)

Le système a donc failli et le directeur bonhomme qui était à sa tête est, *tradition oblige*, le bouc émissaire de cette faillite. C'est l'usage, mais l'usage est aujourd'hui injuste.

Les carences d'un système aussi complexe que le monde pénitentiaire ne vont pas disparaître par la vertu d'une mutation administrative. L'évasion de Jacques Mesrine n'est que la fâcheuse écume des choses.

M. Pierre Aymard, qui se flattait, lors de sa nomination, d'avoir le soutien de l'Elysée, éprouve à présent qu'il n'est pas sans limites. Il avait aussi contre lui d'être le lieu géométrique des sanctions possibles contre les dirigeants. De fait, il était improbable à propos de l'évasion de Mesrine qu'on imitât le général de Gaulle et fît tomber la tête du préfet de la région parisienne, comme était tombée, après l'évasion, en mars 1964, de Marc Robin, activiste de l'O.A.S., celle du préfet de Charente-Maritime.

Il était encore plus improbable de porter le fer contre M. Hubert Bonaldi, le subtil directeur de la maison d'arrêt de la Santé. Car M. Bonaldi n'est pas que cela. Il est aussi, et depuis longtemps, le secrétaire général du puissant syndicat F.O. de l'administration pénitentiaire.

On peut aussi ajouter qu'un contentieux ancien opposait M. Alain Peyrefitte à son directeur de l'administration pénitentiaire. L'an passé, lors d'une réunion de son cabinet, le ministre de la justice avait publiquement traîné plus bas que terre M. Aymard, l'accusant de saboter sa politique (?) en feignant de ne pas comprendre les ordres qu'il recevait. Il lui avait, sur le ton, de la vive colère, intimé l'ordre de quitter la réunion, puis s'était ravisé et lui avait donné l'ordre contraire. L'incident, à propos duquel le ministre était involontairement dans son tort, avait causé l'émoi qu'on devine. L'éviction présente de M. Aymard en est un peu la suite. Encore que le ministre, cette fois-ci, ait jugé bon de faire signifier la décision par son directeur de cabinet, M. Jean Cabanes. On pense à ce ministre peint par Jean Giraudoux, dans *Bella*, qui se réserve l'annonce des bonnes nouvelles et laisse les autres à son principal collaborateur.

Ce limogeage est moins important qu'il n'y paraît. Il fallait une sanction éclatante qui répondît à l'éclat du scandale causé par l'évasion de Jacques Mesrine. Ce n'est même pas de la politique, c'est de l'exorcisme. La politique est ailleurs et n'aura que peu d'écho dans l'opinion.

Le caractère politique de ce fait divers perce notamment dans la conduite de l'enquête. On doit aussi le rechercher dans les conséquences prévisibles sur le barreau.

Les délits de l'avocat

Comme ce fut le cas pour les premiers jours de l'enquête sur l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain, nul juge d'instruction n'a encore été désigné pour connaître de cette affaire. Une instruction judiciaire exige tant de formalisme ! La procédure se poursuit en flagrant délit, ce qui est légal strictement parlant, par le seul recours à la police coiffée de ses chefs et du procureur général de Paris. C'est plus discret. La justice a été peu ou prou ridiculisée, on la met hors jeu. La police assure l'enquête de flagrant délit, et la chancellerie l'enquête administrative.

Le ministre de la justice est malchanceux parce qu'il a une « affaire » et qu'aucun ministre n'aime cela. Celui des transports n'aime pas les déraillements, celui des finances n'aime pas la langueur du franc, et celui de l'intérieur s'irrite des bavures policières. M. Alain Peyrefitte a une « affaire » : vis-à-vis de l'opinion publique (l'évasion) ; vis-à-vis des personnels — permanents ou non — de l'administration pénitentiaire, tous corps confondus (le soupçon né de la possible corruption de certains) ; vis-à-vis des avocats (sur qui pèse même le doute). Au-delà des décisions clinquantes, c'est là que se situe le plus grave soupçon.

Qu'un ou plusieurs avocats aient — *ou n'aient pas* — failli, la conclusion est identique. La *rigueur déontologique* du barreau n'est plus un axiome incontestable. L'ensemble des avocats de Jacques Mesrine devant être entendus, après les quarante-huit heures de garde à vue de l'un d'eux, Mᵉ Monique Giletti, on pense bien que ce n'est pas sans espoir du côté des enquêteurs.

Il est encore trop tôt pour en tirer des conclusions de caractère général, alors que les auditions sont à peine engagées. Mais il est déjà temps de remarquer que le fait de soupçonner des avocats devient naturel et que quelques précédents touchant le barreau ont rendu cette démarche plus facile. Certes, on ne peut attendre que treize mille avocats soient autant de lauréats du prix Montyon, label de vertu que décerne l'Académie française. Mais on peut distinguer entre les délits commis par les avocats selon qu'ils sont, ou ne sont pas commis à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions. L'avocat assassin de son épouse ne jette pas le discrédit sur ses pairs, mais sur lui seul. L'avocat receleur de fonds douteux, fondé de pouvoirs occulte d'un client proxénète, el. Car, rien ne restant ignoré longtemps, c'est le barreau dans son entier qui est mis en cause par son refus de réprimer disciplinairement cette prolongation excessive de la défense, ou, pour parler cru, ces infractions connues de tout le sérail et que la robe permet de commettre paisiblement.

Il y a une raison simple et primordiale à la fois, pour expliquer cette abstention : les faits ne sont pas connus du public. Les réprimer serait courir le risque de créer un scandale alors qu'il n'existe que des délits. L'air est connu.

Or les choses se gâtent avec l'affaire Mesrine. Au moment précisément où un nombre accru d'avocats ont le sentiment de faire de la figuration judiciaire, au moment où la Fédération des jeunes avocats, après l'Union syndicale des magistrats de M. André Braunschweig, s'inquiète de l'empire grandissant des procureurs qui composent le parquet.

Inquiéter les avocats d'une affaire précise, c'est aussi le moyen de menacer tous les autres sans l'avouer. L'exemple, si l'on ose dire, est venu d'outre-Rhin, où la liberté de l'avocat a été gravement rognée, où le défenseur voit le soupçon peser sur lui comme par principe. Il a suscité en deçà du Rhin des envies de mise au pas. Envies d'autant plus fortes que le barreau est fiévreusement (mais non massivement) à la recherche d'une légitimité nouvelle qu'il pourrait trouver en s'attachant plus qu'il ne le fait à l'exercice de la défense. L'accès au monde des affaires n'est plus seul à retenir l'attention, l'imagination et l'ardeur des avocats. Mᵉ Louis Pettiti, bâtonnier de Paris, a fort bien dit cela lors de son intronisation officielle en janvier dernier.

Mais si les avocats se prenaient au jeu ? Eh bien !, disent certains, ce ne serait plus de jeu. Finis les audiences à la chaîne, les instructions longues de trente mois, les incarcérations « provisoires » qui deviennent permanentes, les procès civils qui s'éternisent d'expertise en expertise : les magistrats et par suite la chancellerie, ensuite le gouvernement, *devraient réviser*, et vite, la paresseuse tradition judiciaire. Car il est vrai que les petits scandales du *quotidien de la justice existent* largement grâce à *l'abstention, si ce n'est* la complicité passive, des avocats. Si elle cesse, rien ne va plus. On *n'en* est pas là. Hélas ! Non pour le seul profit des délinquants, car il n'est pas de défense que pénale. Pas seulement devant les tribunaux *stricto sensu*, mais partout où l'homme se sent anéanti par une instruction.

Nulle confusion n'est ici à faire. Jacques Mesrine est autre qu'anéanti. Ce malfaiteur concerne plus l'ordre public que la justice. Or la justice se perd à ne raisonner, à ne légiférer qu'en fonction d'exception telle que Jacques Mesrine. Elle n'empêche pas cette exception, on vient de le voir. Mais elle engage tous les autres à se détacher d'elle, jusqu'où le verra-t-on. ?

PHILIPPE BOUCHER.

L'ARRÊT CONDAMNANT MOHAMED YAHIAOUI A LA PEINE DE MORT A ÉTÉ CASSÉ

Condamné à mort, le 25 novembre dernier, par la cour d'assises de l'Essonne, pour avoir tué à coups de couteau, en décembre 1975, ses anciens patrons, les époux Faye, boulangers à Vigneux, après les avoir cambriolés (*le Monde* daté 27-28 novembre 1977), Mohamed Yahiaoui devra être jugé par la cour d'assises des Yvelines. La chambre criminelle de la Cour de cassation, réunie le 11 mai, sous la présidence de M. Pierre Mongin, a, en effet, cassé l'arrêt de condamnation.

Statuant sur le rapport du conseiller André Braunschweig et les observations de Mᵉ Choucroy, et conformément aux réquisitions de M. Aymont, avocat général, les magistrats suprêmes ont retenu le premier des six moyens de droit invoqués par Mᵉ Choucroy à l'appui du pourvoi.

L'avocat avait fait valoir qu'avant l'ouverture des débats le greffier de la cour d'assises avait bien porté à la connaissance de l'accusé, comme le prescrit l'*article 292 du code de procédure pénale*, l'arrêt rendu par la cour le 14 novembre 1977 et modifiant la composition de la liste du jury de session, mais que cette communication lui avait été faite sans l'assistance d'un interprète, alors que Mohamed Yahiaoui comprenait difficilement la langue française et qu'il avait dû être assisté d'un interprète dès l'ouverture des débats.

Pour admettre la thèse de l'avocat, la chambre criminelle déclare dans son arrêt : *« Les prescriptions de l'article 292 doivent être réputées non observées dès lors que l'accusé n'était pas en mesure de comprendre personnellement et de saisir la portée d'une notification verbale dont il n'avait pas la possibilité de demander sur le champ la traduction ; d'où il suit que l'acte n'ayant pu remplir son objet, la cassation est encourue. »*

Un procès pour parricide devant les assises de l'Aude

La mort du pirate

De notre correspondant

Carcassonne. — Le 24 novembre 1976, Josiane Gonzalès, alors âgée de vingt-quatre ans, tuait son père d'un coup de carabine : la cour d'assises de l'Aude vient de la condamner à trois ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis. Dans quelques jours, cette jeune femme de vingt-cinq ans, aux longs cheveux noirs, fera l'apprentissage de ce qu'elle n'a jamais connu : la liberté.

Elle est le deuxième enfant d'une famille qui en comptera onze. Son père, Vincent Gonzalès, était bien connu à Narbonne, où on le surnommait « le pirate », un homme violent, dangereux, condamné plusieurs fois pour proxénétisme et vol.

De dix à seize ans, Josiane, comme ses autres sœurs, est placée dans des maisons d'enfants à Carcassonne et à Perpignan. Lorsqu'elle revient chez elle, à Narbonne, en 1968, c'est pour être séquestrée par un père qui lui interdit toute fréquentation et l'accompagne partout. Il l'oblige même à dormir dans la chambre qu'il occupe avec sa femme. Cette dernière, qui reconnaît que son mari la battait et était *« trop sévère »* avec les enfants, dira qu'il avait peur que Josiane ne parte. La jeune fille avait fait plusieurs fugues, et « le pirate » était toujours allé la rechercher, employant la force.

« Je partais parce qu'il me pelotait », confie honteusement Josiane. Et c'est vrai que Vincent Gonzalès se comportait anormalement avec ses filles, leur soulevant les jupes quand elles passaient à sa portée ou faisant devant elle des gestes obscènes. Deux d'entre elles ont quitté la maison, dont l'une après une tentative de viol. Seule Josiane était restée, *« pour protéger sa mère et le reste de la famille »*.

En 1976, les Gonzalès prennent en gérance l'hôtel du Roc, près de Narbonne. Un jour, au cours d'un pique-nique, le père tente de violer Josiane. En octobre de la même année, il tire un coup de carabine en l'air pour l'effrayer, en disant : *« Un jour, je te tuerai. »*

Le 24 novembre 1976, dans l'après-midi, le père et la fille sont seuls. Soudain, « le pirate » saisit Josiane. Celle-ci se dégage, s'empare d'une carabine et tire à bout portant sur son père, qui est tué sur le coup. Elle traîne le corps hors de l'hôtel et le dissimule dans le coffre d'une voiture. Lorsque les autres membres de la famille, qui étaient allés cueillir des champignons, reviennent, elle leur dit que le père est parti en Espagne. La nuit, avec sa sœur, âgée de seize ans, qu'elle a mise au courant, elle va enterrer le corps sous un chalet de Gruissan-Plage, où il sera découvert deux jours plus tard.

Devant les assises, c'est surtout le procès de Vincent Gonzalès qui a été fait, et les jurés, sans accorder la légitime défense plaidée par les avocats, seront cléments envers cette jeune femme, à qui Mᵉ Gisèle Halimi a écrit : *« Vous ne pouvez être considérée comme responsable de ce drame affreux. »*

BERNARD REVEL.

DÉFENSE

Le prochain plan naval fixera le sort des porte-avions français

(Suite de la première page.)

Des officiers, souvent de haut rang, estiment, en privé que la marine est plutôt défavorisée, pour ses investissements, par rapport aux deux autres armées ou bien ils pensent que les autres missions de la marine — à l'exclusion de sa participation prioritaire à la dissuasion nucléaire — sont fréquemment critiquées et pas toujours bien comprises de la nation. De son côté, le pouvoir politique regrette, en certaines circonstances, le manque de discrétion de la marine et la compare, pour ce qui est de leurs capacités respectives d'intervention outre-mer, avec l'armée de l'air qualifiée, en haut lieu, d'*« armée exemplaire »*.

M. Giscard d'Estaing ne dissimule pas, au demeurant, qu' *« il faut aller au fond des choses »*, dans cet examen de l'avenir de la marine nationale, et savoir d'ores et déjà *« quel type de marine est nécessaire à la France dans les années 1990-2000, puisque une marine se prépare de quinze à vingt-cinq ans à l'avance »*, la carrière d'un bateau de guerre pouvant durer, en moyenne, jusqu'à vingt-cinq années. C'est reconnaître que la modernisation de la marine de guerre française passe, avant tout, par une nouvelle analyse prospective de ses missions et de la place qui lui revient dans un dispositif interarmées de défense conçu pour répondre à des hypothèses de menaces variées, changeantes et parfois imprévisibles.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la France ne soit pas le seul pays, à ce jour, à entreprendre une telle réflexion.

Dans le cas particulier de la France, l'affaire se complique de considérations historiques. Les mises en chantier des bâtiments en service ont eu lieu, pour la plupart, durant les années 50 à partir de financements extérieurs liés au plan Marshall d'aide américaine aux alliés européens des Etats-Unis. En conséquence, de nombreux navires de guerre approchent, aujourd'hui, d'un seul coup de l'âge de la retraite. Et comme, de surcroît, le tonnage construit ou commandé chaque année, durant les derniers plans d'équipement naval, est demeuré très faible, le renouvellement de la flotte n'a pas été régulier.

Au total, sans compter la force nucléaire stratégique limitée à cinq sous-marins lance-missiles, la flotte de combat française réunira, en 1987, 250 000 tonnes de navires (la marine néerlandaise représente 150 000 tonnes), soit environ 70 000 tonnes de navires en moins qu'en 1978. Pour maintenir le tonnage à son niveau actuel, il eût fallu construire, chaque année, pour 12 800 tonnes de navires nouveaux. Or, disent les marins, les mises en chantier, depuis plusieurs années, n'ont pas dépassé 5 000 à 9 000 tonnes selon les plans.

Mais, quels que soient les faits, ce qu'il importe est de savoir les raisons pour lesquelles la France doit compléter ou non sa flotte de surface et préciser, alors, les orientations à donner à sa marine de guerre. Seuls, les marins ne doutent pas de la réponse : un pays qui possède 3 000 kilomètres de frontières maritimes et près de 11 millions de kilomètres carrés de zone économique, à préserver de la convoitise d'autres Etats dans le monde, serait imprudent de se refuser des moyens navals.

Avec quels moyens ?

Une fois fixées ses missions de dissuasion nucléaire, d'intervention ou de présence outre-mer et de service public, la marine devra proposer les moyens appropriés, sans oublier que les arbitrages budgétaires ne, sont pas de son ressort et que les deux autres armées ou des administrations civiles françaises peuvent lui apporter leur concours dans certaines de ses tâches annexes extra militaires.

Le rôle de la marine dans la dissuasion nucléaire n'est qu'indirectement à l'ordre du jour du prochain conseil de défense. En effet, M. Giscard d'Estaing, s'adressant récemment à des aviateurs réunis à Salon-de-Provence, a estimé que *« la composante sous-marine de notre force de dissuasion reste, elle, assurée de son avenir jusqu'à l'an 2000 »*. Il a engagé les états-majors à définir la panoplie qui remplacera ou complétera les bombardiers et les missiles nucléaires d'Albion.

C'est seulement vers la fin de cette année que ce travail de réflexion pourrait aboutir à des choix gouvernementaux. *« Assurée »* de conserver sa place dans le dispositif nucléaire, la marine devra néanmoins continuer à moderniser son propre arsenal : Sinon, c'est la crédibilité de l'ensemble de la dissuasion française qui est amoindrie, comme l'a démontré la décision, en 1976, d'abandonner le lancement d'un sixième sous-marin stratégique.

Reste à régler, dès lors, le double problème — fondamental — du volume et de la composition de la flotte classique qui sert à l'environnement de cette force sous-marine nucléaire et qui accomplit toutes les autres missions d'intervention extérieure ou de souveraineté nationale à la charge permanente et quasi exclusive, pour l'instant, de la marine nationale.

Dans cette perspective, les marins font valoir que les trois porte-avions ou hélicoptères actuellement en service, les *Foch*, *Clemenceau* et *Jeanne-d'Arc*, auront, en 1987, entre vingt-trois et vingt-six ans d'âge. Leur remplacement — s'il se révélait nécessaire — par trois porte-aéronefs (avions à décollage et atterrissage courts ou verticaux et hélicoptères) à propulsion nucléaire et déplaçant 20 000 tonnes, devrait conduire à une mise en service à partir de 1990 et, donc, à la mise en chantier du premier exemplaire en 1981.

Le maintien en activité de ce type de navires est très discuté aux Etats-Unis : le président Carter envisage de renoncer à la construction d'un nouveau porte-avions atomique de la classe *Nimitz* pour se contenter d'un bâtiment plus modeste à propulsion classique. En revanche, le Royaume-Uni a décidé que le porte-aéronefs *Bulwark* redeviendrait opérationnel en 1978 pour la lutte anti-sous-marine et des actions amphibies. L'Union soviétique a lancé, de son côté, un programme de six porte-avions de la catégorie *Kiev*, qui embarque, chacun, douze avions Forger et vingt hélicoptères KA-25 Hormone.

En France, les hésitations du gouvernement l'ont incité à souhaiter que la marine présente, le cas échéant, deux plans distincts de développement des forces navales, avec ou sans le maintien en activité de porte-avions.

Autour de cette force aéronavale, si elle est conservée, s'ordonneraient des escadrilles de sous-marins d'attaque à propulsion nucléaire et des escadres de surface. Elles seront adaptées aux circonstances et aux théâtres d'opérations (Atlantique et Méditerranée) dans lesquelles elles sont censées évoluer avec, en particulier, un accroissement des moyens modernes de détection sous-marine, une amélioration des contre-mesures électroniques, une modernisation de la défense antiaérienne et la diversification des missiles mer-air ou mer-mer embarqués.

Des pétroliers ravitailleurs et des bâtiments logistiques devraient compléter ces forces de combat. L'un des points faibles de la marine — son défaut de mobilité et de permanence opérationnelles — a traditionnellement résulté, en effet, du manque d'attention de l'état-major envers la flotte de soutien, seule capable de se dispenser à terme d'un réseau de bases étrangères.

Certains des bateaux de surface, les avisos ou les patrouilleurs armés de canons en particulier, et les avions de patrouille maritime qui seront modernisés, devraient avoir une double vocation : d'abord, une vocation proprement militaire du temps de crise, avec la défense des approches maritimes et des intérêts français outre-mer ; ensuite, une vocation plus civile du temps de paix, pour l'assistance dans la lutte contre la pollution, la surveillance de la navigation marchande et la protection de la zone économique des 200 milles.

Il paraît exclu que la marine de guerre reçoive le monopole des missions de patrouille et de police à l'intérieur de cette zone.

La marine aura la charge d'y coordonner, au nom du premier ministre, toutes les actions de souveraineté nationale, y compris celles des administrations civiles (gendarmerie, douanes, affaires maritimes et équipement), et elle devra prêter le concours de ses bâtiments. La création d'un service de garde-côtes ou le regroupement des moyens de plusieurs organismes sous une autorité unique est, sans doute, une nécessité. La « militarisation » d'un tel service ou la mainmise directe par la marine de guerre sur tous les moyens civils œuvrant à l'intérieur des 200 milles n'est pas indispensable. Le voudrait-on, au demeurant, que de nombreux officiers s'y opposeraient, comme un seul homme, de crainte d'en arriver à créer, à terme, un divorce entre une marine océanique de haute mer et une marine côtière qui s'ignoreraient.

JACQUES ISNARD.

Ce soir nocturne jusqu'à 22 h 30
FOIRE DE PARIS
«LA FÊTE AUX IDÉES»
Samedi 29 AVRIL · Lundi 15 MAI
10h - 19h - Nocturnes les mardis et vendredis jusqu'à 22h30

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR
FRANÇAISES et FRANÇAIS
le 14 MAI
ACHETEZ LE
BLEUET de FRANCE

Emblème des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre
AU PROFIT des VEUVES - ORPHELINS et ASCENDANTS
PARTICIPATION MINIMUM 0,50 F

هكذا من الأصل

مكرر من الاصل

JUSTICE

COMPLICE PRÉSUMÉ DES «TUEURS DE L'ARDÈCHE»

Stéphane Vieupeccat sera-t-il extradé des Pays-Bas ?

Stéphane Vieupeccat, complice présumé de Pierre Conty dans l'affaire des meurtres perpétrés dans l'Ardèche le 24 août 1977, arrêté le 20 octobre suivant à Groningue (Pays-Bas), sera-t-il extradé vers la France comme l'avaient aussitôt demandé les autorités françaises ? Après la décision de principe, favorable à l'extradition prise, lundi 8 mai, par le secrétaire d'Etat néerlandais à la justice, Mme Alberta Haars, après le rejet, mercredi 10 mai, par le Conseil d'Etat néerlandais d'un *recours formé* par l'avocat de Stéphane Vieupeccat, *il ne reste à ce dernier* qu'une chance pour échapper à l'extradition.

Le tribunal de La Haye doit, *en effet*, examiner le *16 mai* la procédure de référé introduite contre l'Etat néerlandais par Stéphane Vieupeccat. Le complice présumé des « tueurs de l'Ardèche » tire argument de la situation juridique complexe créée par l'absence de peine de mort aux Pays-Bas (depuis 1870, et pour les seuls crimes de droit commun), alors qu'il encourt en France la peine capitale. Il estime que les « garanties » reçues du gouvernement français derrière lesquelles se retranche le gouvernement néerlandais, pour justifier la décision qu'il a prise après plusieurs décisions judiciaires allant dans le même sens, *sont* insuffisantes.

Cette différence de régime juridique avait fait croire hâtivement que l'extradition d'un ressortissant *français* encourant la peine de mort dans son pays était impossible dès lors qu'il se trouvait aux Pays-Bas. Il est exact que la convention européenne d'extradition de 1957 précise (art. 11) que dans ce cas *« l'extradition ne pourra être accordée qu'à condition que la partie requérante donne des assurances jugées suffisantes par la partie requise que la peine capitale ne sera pas exécutée »*.

Mais les autorités néerlandaises *font* remarquer que la convention franco-néerlandaise d'extradition, signée en 1895 et promulguée *en 1898, ne contient* aucune disposition de cette sorte et que l'extradition demeure donc, en tions énoncées dans la convention européenne de 1957.

Quant aux « garanties » dont *fait* état le *ministère* néerlandais de la justice, leur nature a pu aussi donner lieu à des équivoques. Il est évident, comme le rappellent les autorités françaises que nul ne peut préjuger de la décision du jury d'assises et, éventuellement, du président de la République saisi d'un recours en grâce. Tout au plus le ministère français de la justice peut-il faire valoir — comme il l'a fait dans ce cas — la rareté des exécutions en France ces dernières années et l'absence de précédent, aucun criminel extradé des Pays-Bas vers la France n'ayant jamais été condamné à mort. C'est dans ces limites et, s'il le veut, fort de la recommandation solennelle dont il peut toujours assortir son acceptation que le gouvernement néerlandais extradera, si le tribunal de La Haye ne s'y oppose pas le 16 mai, Stéphane Vieupeccat.

MICHEL KAJMAN.

LES OBSÈQUES D'HENRI CURIEL

Les obsèques d'Henri Curiel, militant révolutionnaire apatride d'origine égyptienne, assassiné le jour de l'Ascension au sortir de son domicile parisien (« le Monde » du 6 mai), ont eu lieu, jeudi 11 mai, à 14 h. 30, au cimetière du père Lachaise en présence de plusieurs centaines de personnes.

Après avoir accompagné jusqu'au caveau le fourgon mortuaire, chargé d'une immense couronne de lys et de roses portant l'inscription : *« A la mémoire d'Henri Curiel. L'Algérie »*, ses parents et amis ont entendu divers hommages rendus au disparu.

L'*hommage* collectif des amis du défunt a d'abord retracé le portrait du « *communiste orthodoxe* » antifasciste, anticolonialiste et favorable, dès 1947, à l'existence de deux Etats voisins et indépendants pour abriter les peuples juif et palestinien. *« C'est la même ligne qu'il défendra sans faiblir pendant plus de trente ans, luttant de toutes ses forces pour empêcher les affrontements armés, pour favoriser les contacts entre les peuples, pour que la compréhension réciproque remplace la haine et la vengeance. Il réussissait à gagner la confiance et à rapprocher ceux qui, hier encore, refusaient de se trouver dans la même salle. »*

« Il avait très vite, ajoute cet hommage collectif, *reconnu et dénoncé le danger que pouvait constituer le terrorisme et son cortège de faux héros et de victimes innocentes. Rien ne pouvait lui faire plus de peine (...) que l'accusation d'aide aux terroristes que certains journalistes avaient lancée contre lui. Et sa mort a été, en définitive, la réponse suprême qu'il pouvait leur adresser. »*

M. Jacques Debû-Bridel, président de l'association « France, terre d'asile », a à son tour rendu hommage au « *combattant de la paix (...) tombé sous les coups de ceux qui ne rêvent que carnage et exploitation de l'homme par l'homme* ». Après les interventions de Mᵉ Weil-Curiel, cousin germain du défunt, et de M. Jean-Louis Hurst au nom des « résistants de la guerre d'Algérie », le journaliste Jean Lacouture a donné lecture d'une dizaine de messages de condoléances et d'hommages posthumes à Henri Curiel.

Parmi les auteurs de ces messages : Mme Elizabeth Vailland, veuve de l'écrivain Roger Vailland, MM. Pierre Mendès France, ancien président du conseil, Uri Avnery, membre du comité israélien pour la paix israélo-palestinienne, le Secours populaire français et le P.C. israélien.

MM. Lionel Jospin (P.S.) et Henri Martin (P.C.) assistaient aux obsèques. La C.G.T. et la C.F.D.T. y étaient représentées. — M. K.

● *Peine confirmée en appel pour l'« autonome » de la rue La Fayette.* — Ayant tiré avec un pistolet de 7,65 sur une vitrine de magasin le 7 mars à l'occasion d'une manifestation d'« autonomes » rue La Fayette, M. Henri Perez avait été condamné le 23 mars à trois ans d'emprisonnement dont un avec sursis par la 23ᵉ chambre correctionnelle de Paris. En appel, la cour a confirmé, ce mercredi 10 mai, cette sentence (*le Monde* daté des 18 et 25 mars).

SCIENCES

A CAP-CANAVERAL

Le satellite européen de télécommunications a été lancé avec succès

Le satellite expérimental européen de télécommunications O.T.S. (Orbital Test Satellite) de l'Agence spatiale européenne a été lancé avec succès de Cap-Canaveral par une fusée Delta 3914 de la NASA, jeudi 11 mai à 18 h. 59 heure locale (0 h. 59 vendredi, heure de Paris). Vingt-cinq minutes après son lancement le satellite a été placé sur son orbite de transfert, d'environ 36 100 kilomètres d'apogée et 185 kilomètres de périgée. Trente-six heures après le lancement, donc samedi en début d'après-midi heure française, le centre de l'ESA à Darsmstadt (R.F.A.), qui contrôle maintenant le satellite, commandera la mise à feu du moteur d'apogée afin d'amener O.T.S. sur son orbite géostationnaire, à environ 36 000 kilomètres d'altitude.

Ce lancement met fin aux inquiétudes et aux déceptions des équipes de l'ESA et des industriels européens qui ont travaillé sur le projet : celles-ci devraient voir ainsi aboutir leurs efforts, avec près d'un an de retard sur l'échéance prévue, après toute une série d'incidents dont le moindre ne fut pas, bien sûr, la destruction du premier modèle de vol O.T.S., le 13 septembre dernier, à la suite d'une défaillance du lanceur Delta 3914. Le lancement du 11 mai avait lui-même été plusieurs fois reporté, en particulier du fait de la découverte, la semaine dernière, au cours de tests consécutifs à des orages qui avaient endommagé l'équipement au sol (*le Monde* du 5 mai), d'anomalies dans diverses installations vitales de la fusée.

O.T.S., si tout se déroule comme prévu, devrait, d'ici à trois semaines, commencer à assurer ses premières liaisons téléphoniques et télévisées au-dessus de l'équateur, par 10 degrés de longitude Est. L'ESA pourra ainsi, enfin, démontrer son savoir-faire dans ce domaine-clé de l'exploitation de l'espace (*le Monde* du 13 septembre 1977).

CUISINES EQUIPEES -12%

(Jusqu'au 20 juin 78)

17 cuisines exposées - 4 marques - Jusqu'au 20.6.78
100 cuisines vous offre une remise exceptionnelle de 12 % sur tous les modèles - Pose comprise.

50, rue St-Denis
M° Châtelet 233.74.53

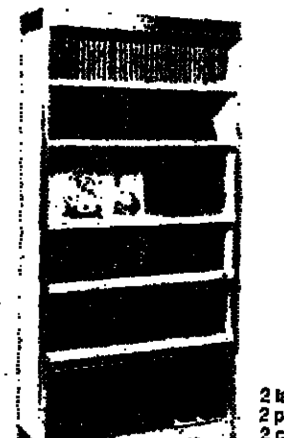
Ouverture du mardi au samedi de 10 h à 19 h.

100 CUISINES

LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES

"EN MONTPARNASSE" 61, rue Froidevaux Paris 14ᵉ

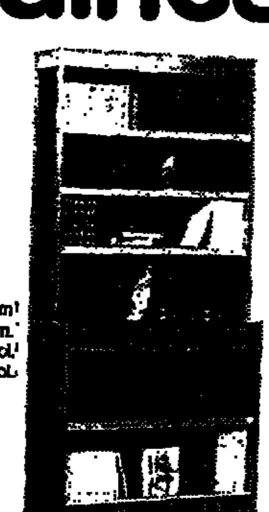
contemporaines



juxtaposables par simple pose.

Ces magnifiques modèles, avec crémaillères aluminium, non vitrés, sont réalisés en Profilé Aluminium anodisé brossé et en stratifié blanc ou noir.

larg : 78 et 94 cm prof : 25 et 35 cm
2 hauteurs : 200 cm et 245 cm.
2 contenances : 120 vol. club + 46 gros vol.
et 100 vol. club + 36 gros vol.



2 largeurs : 78 et 94 cm
2 profondeurs : 25 et 35 cm
2 couleurs : blanc ou noir
2 hauteurs : 200 cm et 245 cm.
2 contenances : 130 ou 150 gros vol.

Installez-vous ULTRA RAPIDEMENT... à des prix IMBATTABLES !

DESCRIPTION
Ces magnifiques modèles non vitrés, sont réalisés en PROFILE ALUMINIUM ANODISÉ BROSSÉ ATX et en stratifié blanc ou noir. Montage et démontage très facile, notice de montage et clé jointe.
Montants et traverses en aluminium anodisé brossé.
Pinces d'assemblage système breveté ATX.
Pieds à vérins, plastique noir.
Côtés et fonds en stratifié double face 8 mm, crémaillères aluminium encastrées.
Étagères réglables en aggloméré stratifié double face 19 mm, chant avant avec T aluminium encastré.



VITRAGES
Nos modèles Contemporains peuvent être équipés facilement et séparément grâce au brevet ATX, de portes coulissantes, en verre ou en parsol bronzé de 6 mm d'épaisseur. Ces glaces coulissent dans des traverses spéciales et peuvent être placées à n'importe quel endroit de votre bibliothèque. Le système complet (2 glaces, 2 traverses) est livré en supplément des meubles.

JUXTAPOSITION DE MODELES CONTEMPORAINS
Ensemble obtenu par la juxtaposition de 2 modèles de 94 cm de large avec 1 modèle de 78 cm de large. Hauteur de l'ensemble 200 cm - Profondeur hors tout : 25 cm
Largeur hors tout : 266 cm - Contenance : 400 volumes divers

JUXTAPOSITION DE MODELES CONTEMPORAINS TOUS FORMATS
Ensemble obtenu par juxtaposition de deux modèles en 94 cm de large et d'un modèle en 78 cm.
Haut. 200 - Larg. 266 - Prof. bas : 35 haut : 25 cm Contenance : 450 volumes environ.

Visitez nos Expositions :

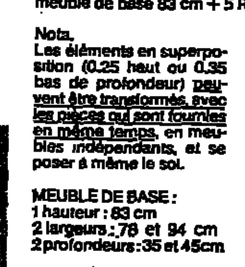
à Paris
61, rue Froidevaux Paris 14ᵉ
Métro : Denfert Rochereau
Gaîté - Raspail - Edgard Quinet
Autobus : 28, 38, 58, 68
Ouvert tous les jours même le Samedi de 9 à 19 h sans interruption

en Province
Ouverts tous les jours de 9 à 12 h et de 14 à 19 h (* sauf lundi - ** sauf lundi matin)

*AMIENS 3 rue des Chaudronniers Tél. (22) 91-97-15
*BORDEAUX 10 rue Bouffard Tél. (56) 44-39-42
*CLERMOND-FERRAND 22 rue Georges Clemenceau Tél. (73) 93-97-06
*GRENOBLE 60 rue Saint Laurent Tél. (76) 42-55-75
*LILLE 86 rue Esquermoise Tél. (20) 55-69-39
*LIMOGES Zac de Beaubreuil, 2, rue F. Bastiat Tél. (55) 37-48-53
*LYON 9 rue de la République Tél. (78) 28-18-51
*MARSEILLE 109 rue Paradis Tél. (91) 37-80-54
*MONTPELLIER 8 rue Serane (près gare) Tél. (67) 58-19-32
*NANTES 16 rue Gambetta Tél. (40) 74-59-35
*NICE 8 rue de la Boucherie (Vieille Ville) Tél. (93) 80-14-89
**RENNES 18 quai E.-Zola (près du Musée) Tél. (99) 30-26-77
*STRASBOURG 11 Av. du Général-de-Gaulle (Esplanade) Tél. (88) 61-08-24
TOULOUSE 2 et 3 quai de la Daurade Tél. (61) 21-09-71
**TOURS 5 rue Henri-Barbusse Tél. (47) 61-03-28

à l'Etranger
BELGIQUE : BRUXELLES 1000 54, rue du Midi LIEGE
SUISSE : GENEVE SOVECO 17 Bd Helvétique 1211 Genève - Tél. (22) 35-16-21

NOUVEAUTÉ EXCLUSIVE
SUPERPOSITION et JUXTAPOSITION PAR SIMPLE POSE.



MEUBLES A SUPERPOSER.
2 largeurs : 78 et 94 cm.
2 profondeurs : 25 et 35 cm.
3 hauteurs : 83 cm avec 3 rayons (4 tablettes).
117 cm avec 4 rayons (5 tablettes).
162 cm avec 5 rayons (6 tablettes).
Pour 6 rayons, se reporter à la hauteur des PA/25 indiquées dans notre catalogue.
Si vous posez ces meubles sur un meuble de grande profondeur dont la hauteur est de 83 cm, vous obtenez :
meuble de base 83 cm + 3 Rayons 83 cm = 166 cm
meuble de base 83 cm + 4 Rayons 117 cm = 200 cm
meuble de base 83 cm + 5 Rayons 162 cm = 245 cm

Nota.
Les éléments en superposition (0.25 haut ou 0.35 bas de profondeur) peuvent être transformés, avec les pièces qui sont fournies en même temps, en meubles indépendants, et se poser à même le sol.

MEUBLE DE BASE :
1 hauteur : 83 cm
2 largeurs : 78 et 94 cm
2 profondeurs : 35 et 45 cm

EXPEDITION RAPIDE ET FRANCO

BON GRATUIT Pour un catalogue en couleurs à retourner à MO 51
LA MAISON DES BIBLIOTHEQUES 75680 PARIS CEDEX 14
Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHEQUES VITRÉES contenant tous détails : hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, demande de devis, etc.
Nom ....
Adresse ....
....
Code Postal .... Ville ....
ou appelez le : 320-73-33 (24 h./24)

Meubles par ELEMENTS
Meubles RUSTIQUES
Meubles de STYLE
DEPARTEMENT SUR MESURES

FOIRE DE PARIS, du 29 avril au 15 mai - Bâtiment 5 - Allée D - Stand 1

"En Amérique, on vit à 100 à l'heure."

Elle court, elle court, l'Amérique ! Rien de plus inexact. Dans le Grand Canyon, les Américains eux-mêmes s'arrêtent pour admirer. C'est dire qu'ils savent prendre leur temps. Et la plénitude des paysages est un excellent appel au calme.

Vous désirez vous laisser porter dans votre découverte ? Choisissez parmi les nombreux tours organisés.

Vous voulez préparer votre voyage vous-même ? Écoutez la suite. 1860 F l'aller-retour Paris - New York - Paris en vol V.A.R.A. 2420 F en vol A.P.E.X. 150 F la nuit d'hôtel pour un couple avec 2 enfants. 25 F le repas moyen. 780 F pour 6 jours en voiture, kilométrage illimité. 1700 F le tour de l'Amérique en avion avec 7 escales au choix. 810 F les 15 jours de bus ou 910 F les 14 jours de train.

Vous découvrez ainsi l'hospitalité américaine. Et si vous achetez ces prestations en France et en francs avant votre départ, vous les paierez moins cher. Allez voir votre agent de voyages, il vous conseillera.

Mais dès maintenant renvoyez vite ce bon, vous recevrez un maximum de renseignements touristiques. Vous verrez, l'Amérique n'est pas celle que vous croyez. D'ailleurs dites-vous bien que, vue de là-bas, la France est un pays de mangeurs de grenouilles.

Découvrez l'Amérique, elle n'est pas celle que vous croyez.

Pour bien préparer vos vacances, envoyez ce bon sans tarder à Publi-Trans USA place Vigne-aux-Loups, 91160 Longjumeau. Vous recevrez une documentation générale qui vous permettra de déterminer les régions qui vous intéressent plus particulièrement. Dès que vous nous aurez fait connaître celles-ci, une documentation détaillée vous sera envoyée. Vous pourrez ainsi organiser votre voyage.

Nom ____________________

Adresse ____________________

Code ________ Ville ____________

OFFICE DU TOURISME DES ÉTATS-UNIS

Offre valable jusqu'au 31 octobre 1978.



PARIS TANGER 595 F

Départ Paris A-R

TUNIS	610 F
LISBONNE	695 F
ISTANBUL	850 F
NEW YORK	1 285 F
MONTRÉAL	1 390 F
TÉHÉRAN	1 700 F
NAIROBI	1 950 F
BOMBAY	2 250 F
MEXICO	2 650 F
RIO	3 600 F

Départ Amsterdam A-R

BANGKOK A vols V.A.R.A. 1 850 F

VOLS A DATES FIXES

INDE du NORD NEPAL 4200 F

Circuit 4 semaines du 1-7 au 30-7







Le Monde des loisirs et du tourisme

LES NOUVEAUX CADRES

Le tailleur de bicyclettes

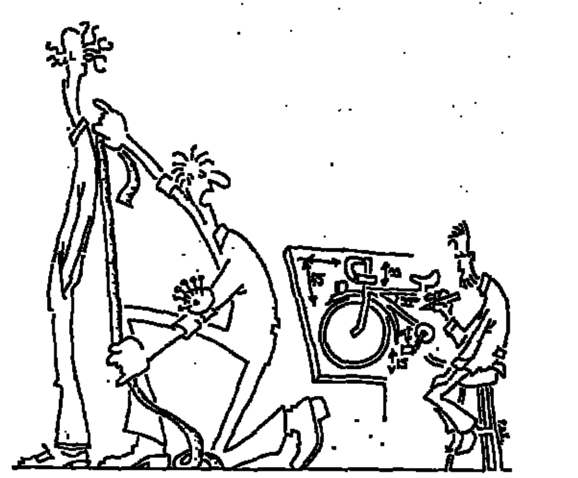
C'EST un beau vélo fait sur mesure. Il existe en blanc laiteux, en gris nacré, en vert ou en bleu. Il s'appelle Mil-Eco, parce qu'il permet, en pédalant, de découvrir le milieu écologique, l'environnement.

Mais Mil-Eco se distingue des autres vélos. « *D'ordinaire, le « sur-mesure » est destiné aux coureurs et à la performance sportive,* disent Charles Rossetti et Christine Plaisance, les inventeurs de ce nouveau cycle. *Pour nous, au contraire, la relation de la personne avec son corps et avec son vélo, la découverte du mouvement harmonieux en liaison avec la machine, sont beaucoup plus importantes que l'exploit. Toutes les personnes qui viennent nous voir, nous posent la même question : « Est-ce que j'ai une bonne position ? » Or il n'y a pas de « bonne » position : il y a celle que l'on a...* »

Dans leur recherche de la bicyclette idéale, Charles Rossetti et Christine Plaisance se sont aperçus que les cotes des engins de série ne correspondaient pas aux caractéristiques anatomiques des individus. Pour les femmes, par exemple, il n'existe qu'une seule taille ! L'ingénieur et l'architecte ont donc inventé un appareil destiné à prendre des mesures : le bicymètre. On y place la personne et on la fait pédaler. On voit comment elle se positionne. Les mesures ainsi relevées serviront à définir le rapport entre la hauteur du tube de selle et la longueur du tube horizontal et l'angle que forment ces deux tubes.

L'achat de Mil-Eco ne doit pas être impulsif et le premier « essayage » peut prendre plusieurs heures. L'important est que le cycliste se sente à l'aise à son guidon afin qu'il ne soit pas trop durement confronté à cet exercice musculaire qu'est le cyclisme. On peut même aussi, si l'on veut, participer au montage de son cycle.

Performance et longévité sont les deux grands principes qui ont présidé à la fabrication de cette bicyclette. Ses géniteurs ont, en effet, utilisé des matériaux et des techniques de pointe dont on se sert dans l'aviation.



(Dessin de PLANTU.)

Matériaux légers comme le « dural » et le titane, qu'un traitement a rendus spécialement résistants et antirouille. « *Nous les avons employés pour les parties rotatives,* indique Christine Plaisance. *Nos pignons sont en dural, ce qui leur permet de mieux résister au frottement de la chaîne, et ils pèsent, en outre, 300 grammes de moins que ceux en acier chromé. Avec eux, on a l'impression de voler.* »

Des kilomètres de chemins résiniers

L'efficacité du freinage, notamment par temps de pluie, est assurée par des jantes, toujours en dural, qui, contrairement à celles des bicyclettes courantes, présentent des flancs lisses et offrent donc une meilleure adhérence aux patins de freins. La sécurité de l'éclairage n'a pas non plus échappé à Charles Rossetti. L'ingénieur a breveté un appareil qui, monté entre phare et alternateur, fournit un éclairage constant, même en côte et même à l'arrêt.

L'étude d'un réseau de pistes cyclables pour le compte de la MIACA (Mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine) a été pour l'inventeur l'occasion de retrouver les joies de la bicyclette et du déplacement dans le silence. Le projet portait sur la transformation et le raccordement d'anciens chemins résiniers qui devraient aboutir à la création de 200 kilomètres de parcours cyclables allant de la pointe de Grave à Biarritz. « *Alors que la Corse, avec ses paysages aux reliefs qui changent très vite, est faite pour la marche à pied,* indique Charles Rossetti, *les Landes, avec leurs longues étendues de pins, leurs clairières et leurs lacs, sont idéales pour la randonnée à vélo.* »

Mil-Eco est un vélo « évolutif ». Il peut se transformer « à la carte ». On peut, en effet, au fil des années, changer une pièce pour une plus perfectionnée. Une seule ombre au tableau : : c'est, on s'en doute, son prix. Il coûte 1 550 F.

FLORENCE BRETON.

★ Mil-Eco, chemin du ZU Beaucaire, rue Gustave-Vatonne, 91190 Gif-sur-Yvette. Tél. : 907-81-91.

LES HAUSSES DES TARIFS S.N.C.F.

Drôles de « bons dimanches »

La S.N.C.F. vient d'augmenter ses tarifs de 15 % et parfois davantage. Quelle influence cette hausse peut-elle avoir sur le trafic touristique que la société nationale s'est efforcée, ces dernières années, de développer ? M. Aldo Luraschi, président de Frantour, filiale touristique de la S.N.C.F., répond ci-dessous aux questions que nous lui avons posées à ce sujet.

En même temps, la société nationale a supprimé les billets « bon dimanche » et « fin de semaine ». Le docteur Woimant, vice-président du Comité national des sentiers de grande randonnée, nous fait part de la vive réaction des randonneurs.

« *Les tarifs de vos forfaits vont-ils être modifiés ?*

— Impossible pour l'instant de mesurer l'influence de l'augmentation des tarifs sur notre trafic touristique régulier. Pour nos voyages à forfait au départ de France et de l'étranger leurs prix sont garantis par les administrations des chemins de fer intéressés, européens notamment. Notre trafic d'été ne sera donc pas touché par ces majorations de barèmes comme il ne le serait pas par des hausses éventuelles, pratiquées par des sociétés ferroviaires étrangères.

— *Et pour la saison prochaine ?*

— L'hiver prochain, nous appliquerons la hausse. Mais, il n'est pas évident que nous subissions, à cause d'elle, une diminution de notre trafic. Dans un voyage, la partie transport ne représente que la moitié environ du forfait. Nous serons peut-être amenés à resserrer un peu nos marges pour offrir, au départ de France, à notre clientèle des prix compétitifs. Au départ de l'étranger, tout dépendra de la tenue du franc. S'il devait monter, il y aurait une hausse corrélative de nos coûts qui devrait se répercuter sur nos prix de vente.

— *Ne craignez-vous pas une concurrence accrue de la route et de l'aviation ?*

— Notre force est d'offrir une qualité de service meilleure que celle de nos concurrents routiers et aériens. La fréquence de nos services, entre les Pays-Bas et Paris par exemple, nous permet de présenter à nos clients une large gamme de voyages. En bout de ligne, nous gérons, en outre, des résidences de vacances et des hôtels dont le prix des prestations est intéressant. C'est l'avantage d'offrir de bons forfaits. »

Citadins lésés

Le docteur Bernard Woimant nous écrit :

En supprimant les billets « bon dimanche » (A.R. avec réduction de 30 %) et « fin de semaine » (A.R. avec réduction de 20 %), qui existaient, depuis je crois 1936, au départ de Paris et de certaines grandes villes, la S.N.C.F. décide la disparition d'une certaine politique des loisirs des citadins, et cela sans concertation avec les usagers ni même, semble-t-il, avec les ministères intéressés et, au premier chef, le ministère de la jeunesse, des loisirs et des sports qui a absorbé le défunt secrétariat d'Etat au tourisme. Notons, au passage, que ces mutations effectuées au gré des changements ministériels sont très favorables à ces petits coups de force, les autorités de tutelle se trouvant mises devant le fait accompli.

Ces billets étaient destinés à favoriser les loisirs de fin de semaine des habitants des grandes villes, jeunes et moins jeunes, et ils remplissaient parfaitement leur rôle.

Cependant, il avait déjà été envisagé de les supprimer il y a cinq ou six ans. En qualité de président du Comité national des sentiers de grande randonnée, nous l'avions appris, par hasard, à l'occasion d'un contact pris avec les services commerciaux de la S.N.C.F.

Nous avions alors obtenu leur maintien, associé à une meilleure information des usagers, devenue presque inexistante au fil des ans.

(Lire la suite page 16.)

A pied jusqu'au pôle Nord

ÇA, C'EST DU VOYAGE !

LES « explorations » polaires continuent d'avoir leurs adeptes. Au cours de ces derniers jours, trois d'entre elles ont abouti à deux succès et à un échec. L'échec est celui d'un groupe d'ingénieurs et d'industriels partis de Toronto pour ce qui devait être le premier vol touristique vers le pôle Nord. Ce charter d'un nouveau genre qui devait déposer pour quelques heures une quinzaine de personnes à l'emplacement du pôle n'a pu atteindre son but, en raison du mauvais temps et de problèmes de ravitaillement en carburant. En revanche, quatre étudiants japonais de l'université Nihon de Tokyo, voyageant par terre, réussissaient dans leur tentative quelques jours plus tard.

Mais l'entreprise la plus difficile a été menée à bien par Naomi Uemura, un Japonais de trente-sept ans, qui a été le premier homme à rejoindre seul en traîneau le pôle Nord, où il est arrivé le lundi 1er mai. M. Uemura était parti le 5 mars dernier du cap Columbia, sur l'île d'Ellesmere, dans les territoires du nord-ouest canadien. Il lui a fallu cinquante-sept jours pour franchir les 500 milles de banquise qui séparent l'île du pôle. En 1975, M. Uemura avait parcouru 7 500 miles en traîneau du Groenland jusqu'en Alaska. Ce voyage a fait de lui un personnage légendaire dans ces régions. Nous avons rencontré au Yukon un témoin de son arrivée à cette époque dans un petit village du nord du territoire du nord-ouest.

Naomi Uemura avait atteint le village dans un état d'épuisement grave, après avoir confectionné pendant des jours et des jours des gants pour les pattes de ses chiens à partir de ses vêtements et de l'équipement transporté sur son traîneau.

Dans certaines conditions, en particulier à cause du vent, la glace qui recouvre le sol se hérisse de milliers d'aiguilles acérées qui blessent les pattes des chiens, et il faut leur fabriquer des « mouffles », qui se déchirent rapidement et qu'il faut remplacer. S'il ne peut rester sur place, dans l'espoir d'un changement de temps (ce n'est généralement pas possible par suite du manque de vivres), le conducteur de traîneau doit entreprendre une course contre la glace et ses réserves de tissu ou de cuir qui peut lui être fatale.

M. Uemura est un habitué de ce genre de défi. Il a à son actif une descente en solitaire sur un radeau d'une partie de l'Amazone ; l'ascension toujours en solitaire du Kilimandjaro, de l'Aconcagua et du mont McKinley.

Les dangers de l'aventure qu'il vient de vivre sont considérables, et font que son courage frôle l'inconscience. Outre le froid, la solitude et des nuits interminables, il a dû surmonter les effets des tempêtes de neige et du blizzard et il a rencontré des crevasses à peine franchissables par son traîneau. Il est resté bloqué sur une plaque de glace de 100 pieds carrés flottant au milieu des eaux pendant des jours, en attendant qu'un refroidissement de la température ressoude la banquise. Quatre jours après son départ, un ours blanc est venu renverser sa tente pendant la nuit avant de manger presque toute la nourriture de ses chiens. Il a dû l'abattre à la carabine lorsque l'animal est revenu le lendemain matin. A un autre moment, une chienne de son attelage a mis bas six chiots qui ont été ensuite évacués par avion.

La présence des moyens techniques modernes est ce qui différencie principalement des précédentes cette sixième conquête du pôle par voie terrestre. Equipé d'un poste radio, M. Uemera avait également sur son traîneau un émetteur qui envoyait en permanence un signal sonore au satellite météorologique Nimbus 6, qui passe à la verticale du pôle toutes les cent huit minutes. C'est grâce à ce signal que la Smith Sonian Institution de Washington a su avec certitude — probablement avant lui — qu'il avait atteint le pôle. En outre, ses provisions de vivres étaient renouvelées par des largages aériens, ce qui allégeait d'autant son traîneau. On est loin du caractère encore empirique de l'expédition de l'Américain Peary, la première à atteindre le pôle, le 6 avril 1909. On est plus loin encore du voyage du premier Occidental à avoir atteint le cercle Arctique, le Massilien (Marseillais) Pytheas, contemporain d'Aristote, qui, le premier, rencontre ce qu'il appelait une mer « coagulée ». Personne ne voulut y croire à l'époque, et le géographe romain Strabon qualifia son récit de « conte extravagant ». Il faut dire que Strabon refusait d'inclure l'Irlande dans les limites du monde habité et habitable...

Le premier ministre japonais a adressé un télégramme de félicitations à M. Uemura, dans lequel il le prévient que le voyage qu'il s'apprête maintenant à entreprendre — la traversée nord-sud du Groenland — « sera encore plus dur ». « Tirez sur vos rênes, conclut le premier ministre, et faites la preuve de votre sang-froid. » Une recommandation qui paraît superflue ! De leur côté, les hommes d'affaires qui financent les odyssées solitaires de Naomi Uemura ne perdent pas leur temps : sa photo sert déjà, au Japon, d'emblème à une marque d'alcool de riz bon marché.

ALAIN-MARIE CARRON.



PARIS TANGER 595 F

Départ Paris A-R

TUNIS	610 F
LISBONNE	695 F
ISTANBUL	850 F
NEW YORK	1 285 F
MONTRÉAL	1 390 F
TÉHÉRAN	1 700 F
NAIROBI	1 950 F
BOMBAY	2 250 F
MEXICO	2 650 F
RIO	3 600 F

Départ Amsterdam A-R

BANGKOK 1 850 F

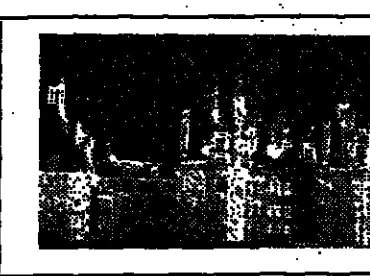
A vols V.A.R.A.
VOLS A DATES FIXES

INDE du NORD NEPAL 4200 F
Circuit 4 semaines du 1-7 au 30-7

NOUVELLES FRONTIÈRES
TOURAVENTURE
66, boulevard Saint-Michel
75006 PARIS
Tél. 329.12.14
13, rue du Pré-Botté
35000 RENNES
Tél. 79.61.13
15, rue des Sœurs-Noires
34000 MONTPELLIER
Tél. 72.23.83
LIC. 793 A

Encore nos tarifs de 1975
Réajustement à 45 F le 1er août
LE MONDE DE L'HISTOIRE EN DIAPOSITIVES
Souscription à 16 séries inédites
40 F la série 50 vues avec brochure-commentaire
PROVINCES FRANÇAISES, PAYS D'EUROPE, D'ASIE, D'ORIENT, D'AMÉRIQUE, TAHITI, BETES, VOLCANS, etc.
Doc. et 2 vues c. 4 timbres
FRANCLAIR COLOR
68630 BENNWIHR

BOGOTA 2.980 F
RIO 4.290 F
Validité de 1 à 6 mois
Prix nets et définitifs
ALLER RETOUR
EL CONDOR
(Lic. A 882)
28, rue Delambre — 75014 PARIS
322-30-26 et 42.



Spectacle SON ET LUMIÈRE
Château de
CHAMBORD
SAISON 1978
LE COMBAT DU JOUR ET DE LA NUIT
Rens. : PARIS : 277-59-20
BLOIS : (54) 78-72-41
CHAMBORD : (54) 46-31-32

WEEK-END VERT
au château de la Roche
(Berry / Sologne)
300 F tout compris :
Paris/Paris • Equitation
Artisanat • Poneys
Volley • etc.
Fête tous les soirs.
Table bien garnie.
TRANS ATLAS
10, rue de Turenne
75004 Paris - Tél. 274.10.56

Rivages insolites en Méditerranée
La navigation est le seul moyen de réaliser une découverte authentique des îles et des rives lumineuses de la Méditerranée orientale. Nous vous y proposons 3 destinations : les côtes sud de la Turquie, en bateau de pêcheurs d'éponges aménagé pour la croisière, les îles Ioniennes, sur un voilier racé de 20 m, le Dodécanèse, sur un ketch spacieux de 21 m. Croisières de 14 ou 15 jours, de 4.000 à 4.500 F, 6 à 12 participants. Affrètements possibles pour groupes constitués. Lic. A 690
EXPLORATOR
16, place de la Madeleine
75008 Paris - Tél. 266 66 24

GENÈVE • Centre de Tourisme, de Congrès et d'Études



Hôtel Penta Genève
VOTRE HÔTEL À GENÈVE
Des installations de Banquets et de Conférences les plus complètes d'Europe.
Av. Louis Casaï 75-77 – 1216 Genève
tél.: 022/984700, tx.: 27044

adler joailliers
GENÈVE
19, passage Malbuisson
et Galerie Centrale, 42, r. du Rhône
Tél. 1941/22/218321
ATHENES ISTANBUL

CREDIT LYONNAIS
GENÈVE et ZURICH
depuis 100 ans en Suisse
Toutes opérations de commerce international

PREPARATION AU
BACCALAURÉAT FRANÇAIS
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL
(Excellents résultats aux examens)
FONDATION DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE GENÈVE
Internat et Externat mixtes
Informations :
Secrétaire aux admissions,
62, route de Chêne, 1208 GENÈVE
Tél. 1941/22/36 71 30

Safaris-Photo de la Vanoise

Découvrez les parcs nationaux, leur faune, leur flore, leurs plantes médicinales, leur avifaune, leurs traditions alpines avec IMAGES et CONNAISSANCE de la MONTAGNE

Au libre choix de chacun 10 à 15 sorties quotidiennes dirigées par des spécialistes : guides de montagne, ornithologues, photographes, botanistes, etc. Prêt gratuit de matériel photo et optique, initiation et perfectionnement, laboratoires photo, projections. Refuges privés.

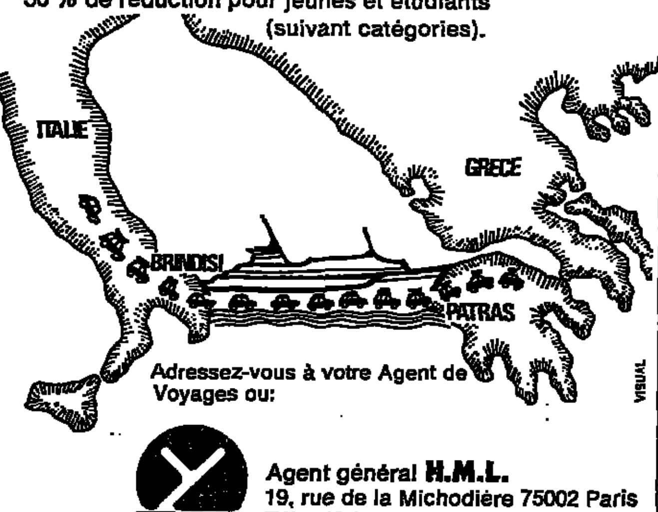
DU 18 JUIN AU 9 SEPTEMBRE

La semaine catégorie A : chambre double 1 090 F ; chambre single, 1 240 F - Catégorie B : chambre double, 1 010 F ; chambre single, 1 160 F. En juin, approche facile des animaux et des oiseaux. Flore exubérante. Un conseil pour ceux qui le peuvent : choisissez JUIN le mois des belles photos.

Renseignements et inscriptions : Images et connaissance de la montagne, B.P. 47 - 73150 VAL-D'ISERE - Tél. : (79) 06.00.03

un pont entre l'Italie et la Grèce

pour vous rendre plus vite et agréablement sur les lieux de vos vacances avec votre voiture.
Les nombreux car-ferries (M.S. Egnatia, Castalia, Appia, etc.) des compagnies **H.M.L.** et **ADRIATICA** assurent plusieurs départs quotidiens de **Brindisi vers Patras**, via Corfou et Igoumenitsa, avec un maximum de fréquence et de confort.
Prix à partir de 140 f (passagers) et 170 f (voiture).
50 % de réduction sur le passage retour de la voiture.
30 % de réduction pour jeunes et étudiants (suivant catégories).



Adressez-vous à votre Agent de Voyages ou:

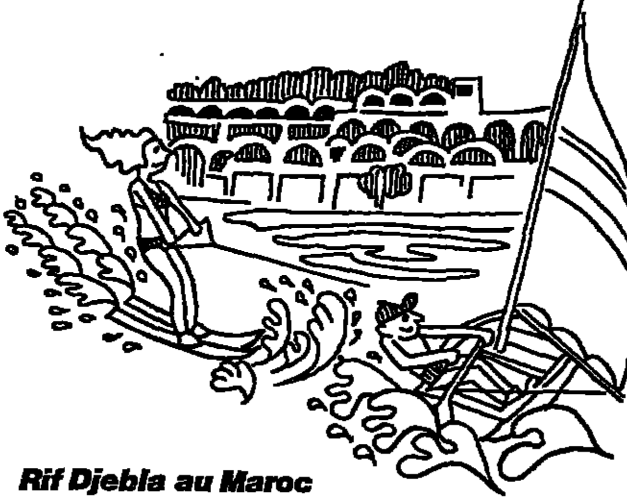
Agent général **H.M.L.**
19, rue de la Michodière 75002 Paris
Tél. 742.22.84/073.60.45 -

Agent général **ADRIATICA**
5, bd des Capucines 75002 Paris
Tél. 266.00.90/266.46.50

membres croisimer CIT

VISUAL

une vie folle de soleil, de détente, et d'évasion...



Rif Djebla au Maroc

Pour 1 semaine :
Paris-Paris à partir de : 1.590 f.
Lyon-Lyon à partir de : 1.460 f.

Un village de vacances typique. La Méditerranée à la marocaine.
Voile et ski nautique gratuits. Piscine et pataugeoire. Club-enfants. Bar, soirées, night-club, excursions.

Pour vous procurer notre brochure, adressez-vous à nos bureaux de Paris ou de Lyon ou envoyez-nous le coupon ci-dessous.



voyages vacances tourisme

5, bd de Vaugirard 75015 Paris tél. : 538.20.00
11, quai des Célestins 69002 Lyon tél. : (78) 37.83.90

LICENCE 625 A — VISUAL

Bon pour une brochure gratuite M 4
Nom : ____
Adresse : ____

MEXIQUE

Autour d'un conte maya

SURGIS du néant au IIIe siècle après Jésus-Christ, à un degré déjà avancé de civilisation, les Mayas y retournent quelque deux cents ans avant l'arrivée des Espagnols. De leur histoire, de leurs mœurs, on ne sait rien ou presque, si ce n'est que ce peuple de bâtisseurs, dont les constructions comptent parmi les plus éblouissantes de tout l'art précolombien, était plus encore un peuple de savants et surtout d'astronomes. Sans loupe, sans télescope, sans ordinateurs, les Mayas, rien qu'avec leurs yeux et leur intelligence, étaient capables d'évaluer les heures, les jours, les années avec la même précision que nous, de prévoir les éclipses de Soleil et de Lune, de déterminer les révolutions de la planète Vénus.

Il existe encore près de deux millions d'Indiens, dits de race maya, parlant le maya — en fait plus de quinze dialectes différents — et peuplant le sud du Mexique et le nord de l'Amérique centrale. Mais leur langue n'est qu'une lointaine survivance de celle des Mayas des temps préhistoriques, qui s'écrivait en idéogrammes et que l'on n'est pas encore parvenu — à l'exception des chiffres — à décrypter.

Depuis peu, on est cependant sur la voie.

En 1973, des savants du monde entier avaient rendez-vous dans le village de Palenque, au cœur de la vieille civilisation maya, chez Moïse Morales, un métis aux tempes grises, beau comme une statue classique, pour une « mesa redonda » sur les fouilles déjà pratiquée dans la cité sainte.

Dans la petite maison de Morales, près des artisans qui travaillent le stuc comme leurs ancêtres mayas d'il y a mille cinq cents ans, se développa l'idée que, pour déchiffrer les idéogrammes, le premier pas consistait à renoncer à l'orgueilleuse suprématie des raisonnements grécolatins ou anglo-saxons : puisque ces symboles avaient été tracés par des Indiens mayas, il fallait associer les survivants de ces Indiens à la recherche de leur passé.

Ainsi, Moïse Morales explique : *« Un oiseau (idéogramme qui revient souvent), qu'est-ce que c'est pour vous ?*

— La liberté, l'espace, la vitesse, la beauté, la tendresse...

— Pas du tout ! Pour un Indien maya, l'oiseau a deux significations qui se rejoignent. Avant tout, c'est le symbole des dieux. Si le Maya du passé se parait de plumes d'oiseaux, de quetzalt surtout, le plus rayonnant avec son immense queue verte et qui ne peut vivre qu'en liberté, c'était non pour faire beau, moins encore pour faire riche, mais pour porter sur lui une part du dieu, pour participer de son vivant à l'au-delà.

» Et l'autre sens de l'oiseau, c'est la mort, le lien entre le ciel, où vivent les dieux, et la terre, où retourne le corps pour renaître à une autre vie — arbre, herbe, ou suprême bénédiction épis de maïs — et participer ainsi à un panthéisme très particulier aux Mayas, qui croient à la conservation et au renouvellement du cosmos par la mort d'où renaît la vie. »

« Il y a un conte, ajoute Moïse Morales, *qui explique très joliment cela : deux amoureux regardent une tombe. La femme dit : « Que voudrais-tu devenir » et je meurs ? » Et l'homme répond : « Je serais l'arbre qu'on » plantera pour t'enserrer de mes » racines et de ce baiser faire » naître des fruits qui seraient » ceux de notre amour. »*

Ainsi, rien de fatal dans le monde indien, mais une idée poético-matérialiste : l'homme né du maïs, sorti du sol, retourne à la terre en mourant, c'est-à-dire à ses origines.

Une vingtaine de mots

Comme pour l'oiseau — dieu et mort, — d'autres interprétations des idéogrammes commencent à sortir du néant passé. Le serpent à deux têtes, ou celui dont une idole sort de la bouche représente un homme d'importance extrême, sans doute le « Halach Huinic », l'homme véritable, le prêtre-roi-astronome.

Certes, un travail considérable reste à faire pour retrouver toutes les interprétations indiennes des symboles. Tout en se ressemblant à la façon dont on peut rapprocher le français, l'espagnol, l'italien, les dialectes mayas ne donnent pas le même sens aux mêmes mots. Et puis, les langues ont évolué depuis plus de mille ans. On compte toutefois beaucoup sur les Lacandons et les Cholès, qui, isolés depuis toujours dans leurs forêts, ont conservé entre eux un langage très ancien. De plus, on connaît déjà quelques mots, une vingtaine. Diego de Landa, premier évêque du Yucatan, ordonna, en 1540, sur la place de Mani, près d'Uxmal, un gigantesque autodafé de tous les textes qui, sur écorce d'arbre ou feuillage (ici on n'a jamais utilisé le parchemin), racontaient la mythologie, l'histoire, les traditions mayas. Ignorant les idéogrammes, il n'avait vu dans ces signes, pour lui cabalistiques, que rituels de magie. Eclairé sur son erreur, pris de remords, il essaya de réparer, nota toutes les informations qu'il put recueillir dans un énorme volume « relation des choses du Yucatan », et entreprit même de constituer un alphabet maya.

C'était une nouvelle absurdité. Un idéogramme n'est pas une lettre, mais un mot, une idée. La chance voulut toutefois que la langue maya se composant de mots brefs, ce qui à la prononciation n'était qu'une lettre pour un Espagnol correspondait à un mot pour les Mayas : par exemple, A signifie encens, B, chemin, C, cerf. Certaines lettres n'ayant aucune équivalence, le scribe indien, terrorisé par la grandeur de l'évêque, n'hésita pas à inventer des pseudo-phonèmes sans signification. Cette œuvre étrange achevée, l'évêque mourut. Comme l'alphabet était inutilisable, on l'oublia. Aujourd'hui, en donnant un sens à quelques signes, il aide énormément au décryptage.

Le 15 juin 1952, toujours à Palenque, avait déjà eu lieu la découverte la plus surprenante de l'archéologie précolombienne. Jusqu'à cette date, il était universellement admis que les pyramides américaines, à l'inverse des égyptiennes, ne contenaient aucun trésor, aucun tombeau, qu'elles servaient uniquement de base pour les temples. Or un archéologue mexicain, Alberto Ruiz Lhuillier, entreprit un jour de fouiller la grande pyramide des inscriptions de Palenque.

De toutes les cités mayas, Palenque est celle qui fait le plus rêver. Rien de comparable avec la grandeur de Tikal, l'austérité géométrique d'Uxmal, la puissance guerrière de Chichen Itza. Ici, tout est grâce dans la forêt tropicale bleue où se fondent les ruines élégantes et dorées des temples surmontés de « cresterias » en pierre dentelée.

Des yeux d'obsidienne

Lorsque Alberto Ruiz Lhuillier arrive en 1949, le temple des inscriptions intrigue les archéologues depuis déjà une centaine d'années. Mais le professeur Lhuillier sait mieux observer que ses prédécesseurs. Il remarque que les murs du sanctuaire ne s'arrêtent pas aux dalles mais continuent plus bas. Se servant d'un trou pratiqué par un pilleur de trésors, il soulève une grosse pierre et découvre le fil d'Ariane : une tête de serpent dont le corps glisse à l'intérieur de la pyramide.

Suivant le serpent, il met au jour un escalier, qui, après trois ans de travaux, le conduit jusqu'au caveau somptueux d'un prêtre roi déifié. Sous une immense dalle de stuc gravé gît un squelette vêtu d'un costume d'apparat rouge, le visage couvert d'un masque de jade aux yeux d'obsidienne et paré d'innombrables bijoux. Autour du sarcophage marchent neuf prêtres sculptés dans la pierre et qui symbolisent les dieux de la nuit et des galaxies de l'au-delà. Deux masques de stuc, rituellement décapités d'un coup de hache, gisent à côté.

Le mort mesurait 1,73 mètre, ce qui est grand pour un Maya. Son nom, vraisemblablement Pacala, signifie « grand comme le soleil dans sa maison » et s'écrit par un glyphe représentant un bouclier de cuir tendu de cordes, une main et un soleil. Il serait né le 26 mars 603 et mort le 30 septembre 684, c'est-à-dire à l'âge de quatre-vingts ans et cent cinquante-huit jours. Mais cet âge reste discuté. En ces temps reculés, et comme toujours chez les Mayas d'aujourd'hui, les Indiens « naissent » plusieurs fois, changent jusqu'à trois fois leur âge en fonction d'événements exceptionnels dans leur vie.

De Pacala c'est à peu près tout ce qu'on sait. C'est déjà beaucoup quand on pense qu'il est le seul survivant de plusieurs siècles de civilisation et de plusieurs millions d'hommes dont seule, à part lui, la pierre peut témoigner aujourd'hui.

Mais sans doute dans deux ans — c'est le temps prévu par les savants pour leur décryptage — grâce à Pacala, à sa tombe couverte d'inscriptions (d'où son nom), commencera-t-on enfin à élucider tous les mystères du peuple maya, artiste et savant, d'autant plus fascinant que sa vie, pour le moment du moins, ne semble faite que de mystères.

JEANNE DODEMAN.

VACANCES D'AVENTURES POUR LES JEUNES DE 9 A 18 ANS

De nouvelles et passionnantes aventures attendent les jeunes vacanciers au centre AVENTURES PLEIN AIR dans le climat méditerranéen de l'Ardèche et de la Côte d'Azur.
Tout un choix d'activités est proposé : canotage, voile, équitation, exploration de grottes, expédition en radeau pneumatique et multiples autres activités au goût des jeunes... Une merveilleuse occasion d'apprendre l'anglais puisque vous participerez aux activités d'un groupe mixte anglais. Aucune expérience particulière n'est requise. Voyage accompagné de Calais, Arras et Paris
Tout a été prévu et organisé, y compris une initiation agréable par des moniteurs professionnels et sympathiques.
Pour brochure gratuite, écrivez à :
AVENTURES PLEIN AIR, Dépt IG
Domaine de Segries,
07 VAGNAS (Ardèche, FRANCE)
Tél. : Vagnas 17.

Drôles de «bons dimanches»

(Suite de la page 15.)

Les randonneurs de tous poils de la région parisienne étant les utilisateurs les plus nombreux de ces billets, la S.N.C.F. édita un petit dépliant indiquant les tracés des deux sentiers de grande randonnée (G.R. I et G.R. II) décrivant deux grandes boucles autour de Paris, avec les lignes et les gares permettant de les utiliser.

On nous donne maintenant deux raisons, contradictoires d'ailleurs, pour supprimer ces billets : ces facilités tarifaires étaient peu utilisées ; ces clients au rabais (sous-entendu ces « minables ») encombraient certains trains occupés par des clients plein tarif.

Comprenne qui pourra ! Haro sur le baudet de qui vient tout le mal, qui use et abuse des trains de la S.N.C.F., alors qu'il ferait mieux de circuler en voiture pour encombrer, le dimanche soir, routes et autoroutes conduisant vers Paris et les grandes villes qu'il faudra ensuite doubler de toute urgence.

Un mot sur l'« ajustement » des tarifs. Auparavant, pour un trajet A.R. de 100 F au tarif normal, le billet « fin de semaine » coûtait 80 F (20 % de réduction). A l'avenir, l'ex-usager de ce tarif paiera 115 F (augmentation de 15 % du tarif normal), soit donc 44 % de plus.

Pour le billet « bon dimanche » payé 70 F (30 % de réduction) avant l'ajustement, l'usager paiera aussi 115 F, soit 64 % de plus. En moyenne, plus de 50 % d'augmentation. Qui dit mieux ?

En qualité de représentant des randonneurs pédestres, usagers de ces trains au départ de toutes les grandes villes, notre Comité, devenu depuis peu Fédération française des randonneurs pédestres, ne peut laisser s'accomplir ce mauvais coup décidé sans l'ombre d'une concertation. Où est la politique associative ?

« Sombre dimanche » pour les randonneurs, et vive le futur ministère des loisirs !

● **Les Wagons-Lits dans le tourisme.** — La division « tourisme » de la Compagnie internationale des wagons-lits s'appellera désormais Wagons-Lits Tourisme, et ses cent cinquante-deux points de vente ont reçu un nouveau panonceau afin d'affirmer l'image de marque d'un groupe qui a réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 800 millions de francs (+ 15,5 %) dans le tourisme individuel, d'affaires et de groupe. Les Wagons-Lits ont décidé, pour améliorer les prestations offertes à leur clientèle, de décerner un oscar aux hôtels qui fournissent le meilleur rapport qualité-prix.

Cette année en Israël...

Et pourquoi cette année ? Pour faire ou refaire connaissance.
Voilà trente ans que les touristes français sont habitués à Israël.
Trente ans : le bel âge de la jeunesse, le bel âge de la maturité. Où l'on s'est évadé de l'adolescence inexperte, où l'on est loin du commencement de l'usure...
Le programme de nos fêtes ? Un siècle de kibboutz... 1978 ans de souvenirs chrétiens...
Toute l'archéologie grecque, romaine, croisée, islamique, turque...
Cinq millénaires d'histoire biblique... Jérusalem... Une terre ancienne, un pays neuf avec les derniers-nés des chaînes Holiday Inn, Hilton, Sheraton...
Les villages des clubs... Les circuits et séjours organisés, les pèlerinages, les voyages pour jeunes... Et le soleil et l'azur éternels de nos ciels. Nous n'en sommes qu'à quatre heures et quelques minutes, d'un seul coup d'aile.

ISRAEL

Pour vous renseigner : **OFFICE NATIONAL ISRAELIEN DE TOURISME**
14, rue de la Paix - 75002 PARIS - Tél. 261.01.97/261.03.67

Pour vous y conduire : EL AL LIGNES AÉRIENNES D'ISRAEL et AIR FRANCE

DEPUIS 190[illegible]

Saint-Vr[illegible]
où les animau[illegible]

New York
New Orleans
Miami
8710 F
à Montparnasse
à Boulogne
AIR FRANCE

ITALIE DES SIECLES D'O[illegible]
aujourd'hui en toutes saisons
L'art de l'hospitalité au pays de l'art
Essence 30 % moins pour les automobilistes étr[illegible]

هكذا من الأصل

FOIRE DE PARIS

DEPUIS 1904, TOUJOURS DU « JAMAIS VU »...

A la question : « *Quand fut créée la Foire de Paris ?* », combien de Parisiens seraient-ils capables de répondre sans hésiter : « *En 1904* » ? Très peu d'entre eux, probablement. Mais cette ignorance est de bon aloi : elle apporte la preuve que ce rendez-vous qui revient chaque année avec le joli mois de mai (en 1978, voire) fait si bien partie du « paysage » de la capitale qu'on a fini par oublier son âge...

Jusqu'au soir du lundi de Pentecôte, on continuera donc de se presser à ses portes. Pour flâner, simplement, de stand en salon et de récréation en démonstration, ou, au contraire, pour aller droit vers un but précis. Car la maison, le jardin, le bricolage, le tourisme, les loisirs, l'aviation, les vins et les produits du terroir ont chacun sa bannière et son fief, quelque cent trente exposants se partageant 42 000 mètres carrés dévolus à la Foire.

Cette diversité n'est le fait ni du hasard ni du succès : « *Nous avons deux grands soucis : « coller » de près aux préoccupations des visiteurs en leur proposant autant que faire se peut ce qu'ils souhaitent trouver, et, ensuite, faire peu à peu de notre Foire un vaste centre d'information polyvalent qui ne soit surtout pas cantonné dans des objectifs uniquement commerciaux...* » L'homme qui parle, c'est « M. Foire de Paris », M. Jean Taelman, qui depuis 1965 occupe le siège de directeur général du comité des expositions de Paris.

Ce comité date, lui, de 1925, l'année où la Ville se décide à construire, à la porte de Versailles, un parc des expositions où la Foire, qui a passé son enfance et son adolescence à errer de place en place, va définitivement jeter l'ancre. Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la mode est aux salons spécialisés, et la Foire en pâtit, mal à l'aise pour lutter avec vingt rivaux.

Dans les années 1955 - 1965, son succès reste limité. « *Si cette période a été aussi terne, c'est parce que la Foire n'avait pas su redéfinir précisément sa mission,* explique M. Taelman. *La guerre avait changé beaucoup de choses, et il devenait indispensable d'oublier les grands records des années passées et d'adapter d'urgence nos structures aux nouvelles conditions du marché et aux nouvelles exigences du public.* »

Ainsi, a-t-on résolument choisi, depuis maintenant une dizaine d'années, de dissocier les secteurs professionnels — « *les professionnels préfèrent travailler entre eux,* note M. Taelman, *dans le cadre de leurs propres salons* » — et de refaire de la Foire de Paris un large rendez-vous où le consommateur, quels que soient ses goûts, sache trouver chaussure à son pied : « *Un salon des biens de consommation, en quelque sorte, à l'éclectisme à peu près illimité* », comme le définit l'homme à qui incombe la responsabilité de faire tourner cette énorme machine, dont le budget était, l'an dernier, d'environ 30 millions de francs, dont vingt-cinq représentant la participation des exposants, le reste les entrées. La décision était sage : aussitôt fait, la Foire a pu enregistrer un redressement se traduisant par un mieux de 50 % au chapitre des entrées.

Mais cela n'était pas suffisant encore. « *On nous avait souvent reproché, à juste titre d'ailleurs, d'être un capharnaüm où les disciplines se mêlaient trop volontiers, si bien que le visiteur avait parfois du mal à s'y retrouver ! Il fallait donc clarifier et opérer un regroupement par notions voisines, sérier les exposants, ce qui est désormais chose faite, par « familles » professionnelles...* »

Aujourd'hui, sur le million de personnes que reçoit bon an mal an la Foire de Paris, 40 % sont des Parisiens, 40 % des habitants de la région parisienne et 20 % des provinciaux. Chaque année ils savent qu'ils trouveront là du « jamais vu », car la Foire est toujours le théâtre de quelque grande première.

Ainsi, cette année peut-on faire analyser la terre de son jardin, visiter la maison que les castors bâtissent jour après jour, s'initier à la sculpture tissée, tester sa science œnologique en identifiant des vins non étiquetés, s'installer aux commandes d'un simulateur de vol... Voilà bien le vaste « centre d'information » que souhaite M. Jean Taelman devenu parfaitement opérationnel.

J.-M. D.-S.

Saint-Vrain, un parc où les animaux font des enfants

TORDANT son long cou, la girafe a cogné à la vitre, jeté un coup d'œil, puis repris sa promenade nonchalante en enjambant quasiment l'avant de la voiture. Une rencontre surprenante, comme la plupart de celles qui jalonnent une visite au parc animalier de Saint-Vrain (Essonne). Ouvert au public depuis 1974, ce beau domaine de 130 hectares, dont une partie est faite de plans d'eau, entoure un château qui fut, au dix-huitième siècle, celui de la comtesse de Berry. On peut aujourd'hui y découvrir et y voir évoluer quelque mille trois cents animaux de toutes races et de toutes origines géographiques. Depuis l'autruche, qui vient quêter quelques friandises, jusqu'aux singes, d'une insolente curiosité, qui escaladent sans vergogne pare-chocs et portières, en passant par le lion, assoupi sur sa femelle, le tigre, étincelant et rageur, le loup, discrètement attentif, l'éléphant, goguenard, qui vous darde sa trompe jusque sous le nez.

Ici les animaux ne sont pas dans leur cadre naturel, c'est évident. Mais, par rapport à leurs congénères de tous les zoos connus, ils disposent assurément d'une relative liberté de mouvement. Et si, à l'abri dans sa voiture, le visiteur reste un voyeur somme toute assez ignorant de ce qui se passe sous ses yeux, au moins n'a-t-il plus le sentiment de visiter une « prison ». Mieux, la liberté de mouvement dont jouissent les locataires non dangereux du parc place quelquefois l'observateur dans la position de l'importun qu'on dévisage avec condescendance, prisonnier qu'il est, lui, de sa boîte.

L'espace forain

« *Tous nos animaux se reproduisent,* affirme M. Frédéric Pietri, directeur du parc. *Nous avons, par exemple, réussi avec des tigres à reconstituer une famille, alors que l'on sait qu'en captivité le tigre tue ses enfants.* » Cela vaut d'ailleurs au mâle, un certain Napoléon, d'être la mascotte de Saint-Vrain. « *Notre règle,* précise le directeur, *c'est de laisser l'animal vivre totalement, physiquement et moralement.* »

« *En fait,* explique M. Charles de Mortemart, fondateur et propriétaire du domaine, *ce n'est pas un parc zoologique mais un parc de vision, avec un thème animalier, que nous allons d'ailleurs augmenter, notamment par un thème botanique. Les animaux y sont en groupes parce qu'il n'y a qu'ainsi qu'ils soient heureux* »

Il a fallu 20 millions de francs pour aménager Saint-Vrain — initiative entièrement privée — sur le modèle de ce qui se fait déjà beaucoup en Angleterre, en Allemagne et aux Etats-Unis, et s'est déjà fait à Thoiry. Il faut cinquante personnes en permanence pour l'entretenir, et on y dépense plus de 1 million de francs par an pour la seule nourriture des pensionnaires. On y a dénombré 365 000 visiteurs en 1977 pour un minimum de rentabilité estimé à 400 000. C'est la raison pour laquelle un espace forain, un ensemble de restauration, un nombre d'activités « gadgets » (promenades en petit train ou en barque, coins réservés à la pêche, boutiques et même salle de congrès dans le château), ont été greffés sur le parc animalier proprement dit.

Au demeurant, le prix de la visite est de 21 F par adulte et 12 F par enfant. C'est cher, mais « *cela ne vous coûte pas plus que l'heure et demie de cinéma aux Champs-Elysées, et vous pouvez y passer la journée, y pique-niquer* », plaide M. de Mortemart. Et de préciser qu'un abonnement de 120 F permet à son possesseur l'entrée libre tout au long de l'année avec cinq personnes l'accompagnant à chaque visite.

Alors, dans la mesure où les hommes conservent le goût de l'observation du monde animal, reconstitué à proximité de chez eux, Saint-Vrain constitue un progrès incontestable. Encore faudrait-il que le public sache respecter ceux qu'il vient voir.

STÉPHANE BUGAT.

COURCHEVEL ÉTÉ 1978
ÉCOLE DE HOCKEY SUR GLACE
Alex ANDJELIC et Terry GREGSON
du 7 au 25 août 1978
TOUS POSTES
Egalement cet été : stages de tennis, stages de langues, stages de patinage artistique, semaines botaniques, stages de yoga, école de piano.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : OFFICE DU TOURISME 73120 COURCHEVEL 1850 Téléph. : (79) 08-00-29

La Transaméricaine
New York - San Francisco - Los Angeles - Grand Canyon
Circuit de 16 jours Paris/Paris – Départ le 3 juillet
9360 F
Jet tours
à Montparnasse — Gemini Voyages — 80 av. du Maine 75014 Paris centre Gaîté-Montparnasse - tél. 260 66.07
à Boulogne — Sembat Tourisme — 1 av. André-Morizet 92100 Boulogne métro Marcel-Sembat - tél. 609.91.96
A1 sur vols AIR FRANCE Lic. A 970-634

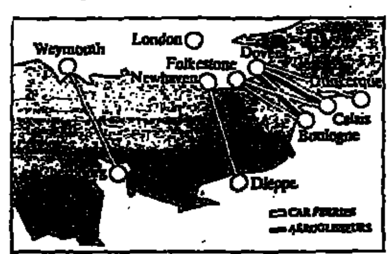
COURCHEVEL ÉTÉ 78
SEMAINES BOTANIQUES
du 3 juillet au 25 août 1978
Egalement cet été : stages de tennis, stages de yoga, stages de langues, stages de patinage artistique, école de piano, école de hockey sur glace.
Découverte de la flore et de la Géologie
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : OFFICE DU TOURISME 73120 COURCHEVEL 1850 Téléph. : (79) 08-00-29

New York
New Orleans
Miami
Principales étapes d'une grande "balade américaine"
16 jours de Paris à Paris
Départ le 10 juillet
8710 F
Jet tours
à Montparnasse — Gemini Voyages — 80 av. du Maine 75014 Paris centre Gaîté-Montparnasse tél. 260.66.07
à Boulogne — Sembat Tourisme — 1 av. André-Morizet 92100 Boulogne métro Marcel-Sembat tél. 609.91.96
sur vols AIR FRANCE
A2 Lic. A 970-634

AMÉRIQUE LATINE
VOLS A DATES FIXES
BOGOTA* ...... 2 850 F A/R
CARACAS .... 2 990 F A/R
GUATEMALA .. 2 990 F A/R
RIO .... 3 750 F A/R
MONTEVIDEO .. 3 980 F A/R
VOLS COMBINÉS
ALLER VERS LA PAZ - RETOUR DE BOGOTA .. 3 450 F A/R
ALLER VERS MERIDA - RETOUR DE BOGOTA .. 3 310 F A/R
NOUVEAU MONDE 329-40-40
8, rue Mabillon, 75006 PARIS

ITALIE DES SIECLES D'OR: aujourd'hui en toutes saisons
L'art de l'hospitalité au pays de l'art
Dans ses vingt régions l'Italie vous propose, par dizaines, des villes belles comme des musées et animées comme des fêtes. Si vous connaissez les plus grandes : Venise, Florence, Rome, Naples, Palerme, etc., venez découvrir les autres. A l'infini, des paysages évocateurs sous les plus beaux climats, de merveilleuses plages sur 8.000 km de côtes, une cuisine savoureuse, le plus authentique folklore. Et encore, 1.335 terrains de camping, 45.000 hôtels, 180 ports de plaisance, 4 parcs nationaux. 6.000 km d'autoroutes dont 80 % font payer le tarif des deux-roues aux voitures immatriculées à l'étranger, et dont le réseau au-dessous de Salerne est gratuit.
Essence 30% moins chère pour les automobilistes étrangers
Avant de partir : achetez vos bons d'essence à prix réduit dans les Banques et Agences de Voyages agréées.
Renseignez-vous à l'E.N.I.T. (Office National Italien de Tourisme).
06048 NICE, 14, avenue de Verdun - 87.75.81   75002 PARIS, 23, rue de la Paix - 266.66.68

CAR FERRIES
Sealink
AÉROGLISSEURS
Seaspeed
LE PLUS GRAND CHOIX POUR L'ANGLETERRE
CAR FERRIES SEALINK
La plus grande flotte sur la Manche, de Dunkerque à Cherbourg, 7 lignes au choix. Des navires confortables et de vastes garages pour les voitures, et bien sûr, des boutiques "hors taxes".
AÉROGLISSEURS SEASPEED
10 ans d'expérience en service régulier, été comme hiver. Prochainement, des aéroglisseurs géants de 400 places, 65 voitures et... toujours 100 à l'heure au ras des vagues. 1/2 heure de Boulogne (ou Calais) à Douvres.
Des tarifs avantageux.
Pour les excursions de 24 h, 60 h ou 5 jours et pour les caravanes.



Demandez la brochure 78 dans les gares et bureaux de tourisme SNCF, agences de voyages ou retournez le coupon.



Sealink Seaspeed
4, rue de Surène - Paris 75008
Nom
Adresse
Perchel Conseil
M

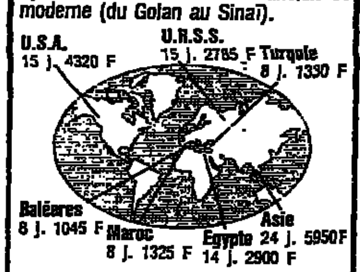
Un centre d'informations sur le CHARTER
Des guides, des brochures
•
PASSEPORT lic A 899
137, rue de Rennes - 75006 PARIS
Tél. : 544-20-43
Parking F.N.A.C.

N'EN REVEZ PLUS...
PARTEZ

TUNISIE 8 j. à partir de **1230 F**
Séjours à Bordj-Cédria, Nabeul, Hammamet ou Kerkenah ; ou circuits découvertes (Tunis - Dougga - Kairouan - Tozeur - Nefta - Gabès, etc.).

GRECE 8 j. à partir de.. **1285 F**
Séjours à Athènes, Glyfada et Vouliagméni ou découverte des civilisations antiques (Delphes, Olympie, Mycène, Nauplie, Crète, etc.).

ISRAEL 8 j. à partir de **2385 F**
Séjours à Tel-Aviv, Jérusalem, Natanya ou découverte d'Israël ancien et moderne (du Golan au Sinaï).



et toujours : Inde, Népal-Thaïlande, Indonésie, Mexique, Kenya, Corse, Yougoslavie, Pays de l'Est, etc.
Vols spéciaux à tarifs réduits ou charters.
Brochure détaillée "Vacances 78" chez votre Agent de Voyages ou à
payscope international
6, rue de la Paix - 75002 Paris - 261.50.02
Lic. A 628
nom ....
adresse ....
....
ville .... c.p. ......
des prix pour aller plus loin, plus longtemps.
M

LA GRECE



COMMENCE AVEC NAVIFRANCE
• Les plus belles plages
• Les îles
• Les circuits
• L'hôtel Saladi Beach (Porto-Héli)
• L'hôtel Blue Beach (Ile d'Eubée)
• Les croisières
Avions spéciaux et vols réguliers T.T.C.
LM
NOM : ____________
ADRESSE : ____________
VILLE : ____________
CODE POSTAL : ____________
20, rue de la Michodière
75002 PARIS
Tél. : 266.65.40
navifrance LIC. 810 A

AVANT DE PARTIR POUR L'AMERIQUE LATINE
choisissez d'être informé
en consultant le seul tableau comparatif des
80 circuits organisés existant
disponible (et gratuit) sur simple demande
à BOUSSOLE
CONSEIL EN VOYAGES
27, r. St-André-des-Arts - 75006 PARIS
Tél. : 329-03-30 - 633-83-25
Lic. 1058

CARNET DE VOYAGE

● **La Côte d'Opale en train à vapeur les 3 et 4 juin.** — Les amis de la traction à vapeur sont conviés, les 3 et 4 juin, à un week-end en train spécial sur le trajet : Paris-Le Tréport, le samedi ; Le Tréport-Abbeville-Noyelles, parcours sur le chemin de fer de la baie de la Somme et retour sur Amiens et Paris, le dimanche, cette journée étant particulièrement placée sous le signe du « rétro ». Le prix du voyage, hôtel et repas compris, est de 330 F (tarif réduit pour les enfants). Des parcours partiels sont possibles.

★ Renseignements : A.A.A.T.V., 8, avenue Charles-de-Gaulle, 78230 Le Pecq, en joignant une enveloppe timbrée avec adresse pour la réponse. Tél. : 237-87-05, 670-39-76, après 18 heures.

● **La Bretagne à vélo.** — Les personnes de plus de dix-sept ans capables de parcourir en pédalant 40 kilomètres par jour apprécieront, cet été, les trois formules proposées par l'auberge de jeunesse de Saint-Brieuc pour apprendre la Bretagne : « D'Armor en Arcoat », « A la découverte des Côtes-du-Nord » et « Tro Breizh ». Une journée en mer, une visite chez un mytiliculteur, l'île de Batz, Camaret, etc. : de sept à quatorze jours, et de 450 F à 890 F par personne en pension complète.

★ Auberge de jeunesse Ty Coat, rue Alphonse-Daudet, 22000 Saint-Brieuc. Tél. : (96) 61-29-33, poste 376.

● **La Côte à la carte.** — Tous les jours, toute l'année, on peut s'offrir une place dans un train qui relie Cannes et Nice à Paris. Le forfait comprend l'aller et retour dans la classe de son choix, logement et petit déjeuner dans l'hôtel de la catégorie souhaitée.

Un exemple : deux nuits en hôtel 3 étoiles, voyage Paris-Paris, 419 francs par personne sur la base de deux voyageurs partageant la même chambre.

★ Tourisme S.N.C.F., B.P. 130, 75023 Paris Cedex, et toutes gares

● **Voir Venise.** — La cité des Doges est à deux pas : il suffit de prendre le train pour se retrouver dans cette ville qui bascule dans la mer avec ses splendeurs et ses pigeons.

La S.N.C.F. propose l'aller-retour Paris-Venise au prix de 531 F, comprenant une place de seconde classe et deux nuits d'hôtel (catégorie standard).

★ Dans toutes les gares S.N.C.F.

● **L'Amérique vous attend...** — Dès le mois prochain, les voyageurs français se rendant aux Etats-Unis pourront, s'ils le veulent, fixer sur le pare-chocs de leur voiture de même que sur leurs bagages les autocollants que l'Office de tourisme a fait imprimer pour eux, et qui portent (en anglais) la mention : « Je suis français, aidez-moi à découvrir l'Amérique... » Un passeport à efficacité garantie pour bénéficier plus aisément de l'hospitalité que les Américains se font un devoir d'offrir à l'étranger de rencontre. Ces autocollants seront remis par les agences à tout acheteur de forfaits voiture, autocar, motor-home ou voyages aériens.

● **American Express rénove.** — Les locaux rénovés de la société American Express ont été inaugurés le 9 mai en présence de M. James D. Robinson III, son président-directeur général. L'agence veut être un vrai « centre de service touristique » permettant toute opération de charge ou d'encaissement de chèque de voyage, la délivrance du courrier ou de billets de transports, l'organisation de séjours et même les emplettes, dans ses rayons du sous-sol.

★ 11, rue Scribe, 75009 Paris. Téléphone : 073-42-90.

● **Un guide du charter vers les Amériques.** — Quel est le prix le moins élevé pour un voyage aller-retour entre Paris et New-York ? 1 492 francs en car, train et avion (Sky train) via Londres. Combien coûte un voyage charter entre Marseille-Montréal et retour ? 2 160 francs. Quelles sont les différences de prix et de contraintes entre les vols APEX, VARA, jeunes et réguliers ? Un vrai casse-tête : l'agence Tour West met gratuitement à la disposition du public un guide du charter 1978 sur les vols transatlantiques afin « de donner un aperçu général des moyens de transport sérieux » !

★ Toutes agences et Tour West, 205, rue Saint-Honoré, 75001 Paris. Tél. : 260-30-85.

Animaux

GRANDS SERPENTS

De tout temps, les grands serpents ont frappé l'imagination populaire : les anciens explorateurs présentaient comme des monstres terrifiants ces boas et ces pythons qui, aujourd'hui, reculent devant les assauts de la « civilisation ».

Leur habitat naturel se rétrécit. La maroquinerie les transforme en sacs ou en manteaux. Les cirques en font de pitoyables vedettes. Des individus qui se croient originaux cherchent à en faire des animaux de compagnie...

Les pythons d'Afrique et d'Asie, comme les boas et anacondas d'Amérique, sont des serpents constricteurs, c'est-à-dire qu'ils étouffent leurs proies entre leurs « anneaux ». Après avoir attrapé sa victime avec ses mâchoires, le reptile l'enlace de son corps. A chaque expiration de l'animal, il augmente son étreinte. L'une des principales espèces de boas est d'ailleurs appelée *boa constrictor* : elle mesure de 3,50 mètres à 5 mètres, soit nettement moins que le fameux *boa d'eau*, ou *anaconda*.

Croquemitaine des légendes amazoniennes, l'anaconda est effectivement l'un des plus grands serpents. Excellent nageur, il guette, dans l'eau, les animaux qui viennent boire et tente de les capturer. Ses proies habituelles sont les cerfs et les pécaris, plus rarement les caïmans. Sa peau est marquée de taches noires.

L'anaconda mesure généralement de 5 à 6 mètres. De nombreux voyageurs, dont le major Fawcett, ont affirmé en avoir rencontré de beaucoup plus grands. Le magazine brésilien *Revista geografica universal* a publié, en septembre dernier, une photo de Jesco von Putner représentant un beau spécimen de quelque 7 mètres.

On peut admettre que l'anaconda atteint une dizaine de mètres ; sa circonférence est alors de 1,95 m, et son poids d'une demi-tonne.

Boas et anacondas bénéficient de la protection naturelle que leur assure encore la forêt amazonienne. Comme beaucoup d'autres espèces, c'est, hélas ! en Guyane française qu'ils semblent le plus détruits. Au cours du périple qu'il vient d'effectuer en Amérique du Sud, Pierre Paillard a pu remarquer que leurs peaux sont abondamment vendues (au mètre !) dans les boutiques de Cayenne ; inversement, il a constaté que le parc national de Pacaya-Samiria, au Pérou, constitue un bon refuge pour l'anaconda et la faune amazonienne en général.

Alors que les boas sont vivipares, les pythons sont *ovipares*. Ils atteignent aussi de fortes dimensions : au Zaïre (qui était alors le Congo belge), un énorme spécimen fut photographié en 1959 depuis un hélicoptère ; selon les estimations faites d'après la photo, il mesurait de 10 à 14 mètres. Les très grands serpents seront de plus en plus rares, car, comme les crocodiles, beaucoup sont tués avant d'avoir leur taille maximale.

En captivité, ils sont nourris de proies vivantes. Dans certains parcs zoologiques (qui se disent aussi zoophiles), boas ou pythons ont droit à un porcelet vivant tous les trois mois. On imagine la mort atroce de l'animal, qui ne peut fuir. « *C'est biologique* », disent les défenseurs des zoos. Mais est-ce biologique d'importer un boa en Ile-de-France ?

JEAN-JACQUES BARLOY.

● LA VIE DES BETES *a vingt ans.* — Du 20 au 28 mai, pour fêter son vingtième anniversaire, la revue *la Vie des bêtes* plantera, sur le parvis du Centre Beaubourg (terrasse Saint-Merri), un « chapiteau de la nature » de 1 000 mètres carrés, qui comprendra une exposition sur la protection des animaux et de la nature et un circuit audio-visuel sur la faune d'Europe.

Presque chaque jour, à 15 heures, un débat réunira des spécialistes sur un thème particulier : le 20 : les espèces menacées ; le 21 : les *animaux de compagnie* ; *le 24* : la chasse-photo ; le 25 : la chasse et la rage ; le 27 : le mystère animal ; le 28 : l'écologie en question. L'accès au chapiteau et aux diverses manifestations sera gratuit.

● L'AGONIE DES BEBES-PHOQUES, par Alain Bougrain-Dubourg. — Le dossier complet du problème des phoques au Canada, et le récit des batailles menées pour les sauver. Brigitte Bardot (qui a préfacé le livre), Franz Weber, les militantes de Greenpeace en sont les héros. L'auteur n'oublie pas les phoques d'Europe, dont la situation est encore plus précaire. *(Presses de la Cité.)*

● LA BALEINE BLEUE, par John Gordon Davis. — Un jeune océanographe décide, par amour des baleines, de faire couler un navire-usine russe... Roman d'aventures et aussi roman d'amour pour la nature, ce livre vient à point pour appuyer le combat en faveur des cétacés. *(Robert Laffont.)*

(PUBLICITE)

Une résidence pour dix ans

La Société SECREMO, installée à La Motte-d'Aveillans (Isère), fabrique des résidences mobiles non tractables (6,20 m de long sur 2,60 m de large) pour 4-5 personnes, composées de deux chambres, un séjour, toilette et bloc cuisine, avec eau, gaz et électricité, une bonne isolation et des doubles vitrages.

En sus de la vente, SECREMO propose son produit en location sur un emplacement de camping à la ferme dans les Hautes-Alpes, à Saint-Didier-de-Dévoluy (à 10 km de Superdévoluy) et, plus tard, à La Chapelle-en-Valgaudemar, Saint-Léger-les-Mélèzes, Ancelle, Embrun. Cette location prend la forme d'un achat de participation à une résidence mobile, donnant droit à son occupation pendant une ou plusieurs semaines, à une époque choisie par le client, et ceci pendant 10 ans pour 5 occupants. En hiver : 2 semaines à Noël ou 2 semaines à Pâques : 6.500 F - 1 semaine en février : 3.250 F - 1 semaine en basse saison : 2.000 F. En été : 3e-4e semaines de juin et 1re de juillet : 6.200 F ; 2e-3e et 4e semaines de juillet ou 1re, 2e, 3e semaines d'août : 9.300 F.

4e semaine d'août, 1re et 2e semaines de septembre : 5.500 F. Les charges (assurance et électricité comprises) se montent à environ 70 F la semaine.

Pour tous renseignements, s'adresser à SECREMO, B.P. n° 4, 38770 La Motte-d'Aveillans - Téléphone : 199.

ANGLETERRE
OFFICE FRANÇAIS DE SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES
dirigé par des membres de l'enseignement
3 SEMAINES ÉTÉ 78
de la 6e à la Faculté
PARIS-PARIS
T.T.C. 1.990 F
Encadrement - Assurance Voyage - Hébergement - Cours Excursions - Activités sportives
ECRIRE
ÉTUDES ET LOISIRS
7, rue Sainte-Beuve, 75006 PARIS.
Tél. : 477-19-68 - 548-62-68

OPÉRATION SPÉCIALE
3 costumes (2 pièces) 1000 F
3 pantalons 300 F
3 chemises 120 F
•
CLUB DX 131
TOUT LE PRÊT A PORTER MASCULIN
•
ouvert tous les jours sauf dimanche de 10 h à 18 h 30
•
CLUB DX 131
131, rue du Fg St Honoré
75008
M° St Philippe du Roule

Pour des vacances entre ciel et mer



Quittez votre calanque surpeuplée, fuyez les clubs-vacances traditionnels. Entre ciel et mer découvrez les îles **grecques et yougoslaves.** Leurs petits ports pittoresques, leurs criques désertes, sont les escales de notre flottille de grands et luxueux voiliers.
Soirées, grillades, farniente, planche à voile, ski nautique...
Cette année le soleil et la mer sont dans vos prix*.
* Forfaits tout compris pour une semaine 1960 F à 2990 F.




"CAP BLEU"
57, av. Gambetta
83400 Hyères
brochure gratuite

RÉSIDENCES | secondaires ou principales
Campagne • Mer • Montagne

10 KM DE GENÈVE
Pied Jura Français, sur 4 000 m2, avec une vue dégagée sur lac et massif Mont-Blanc
VILLA TYPE SAVOYARDE
7 pièces, av. cheminée et piscine.
T. : (50) 41-49-64 : 650 000 FF (ttc).

Près FONTAINEBLEAU - rare FERMETTE rénovée parfait état prix : 780.000 F.
séjour cathédrale, cuis. amén. off. 7 pièces, 3 salles de bains, 4 W.-C., grange, jardin paysagé, 1.450 m2
T. Rondreux MORET-s.-L., 423-50-96

OPPEDE Très beau mas caractère sur 10.000 m2. Prix : 600.000 francs.
DROME Propriété 100 ha - Mas caractère. Bergerie, sources. - Prix : 750.000 F.
CABINET ALPES PROVENCE
48, avenue du Maréchal-Joffre.
84300 Cavaillon - Tél. (90) 71-23-81

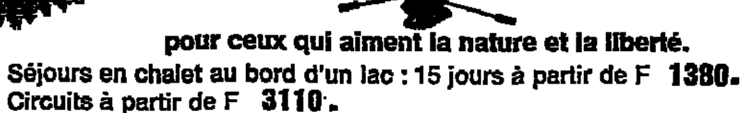
CHER - NIÈVRE - ALLIER
Choix châteaux, résidences second., chaumières, moulins et étangs.
BAILLEAU, 22 cours Manuel, SAINT-AMAND. T. 96-22-08.

ROUSSILLON SAINT-CYPRIEN
Belle villa réc., 4 p. + dépend, tout conf. Matér. 1er choix. Px 380.000 F
ETUDE ARAGO, tél. 38-40-21
66200 SAINT-CYPRIEN Plage

LES HAUTS DE ROUSSET VILLAGE PRÈS D'AIX-EN-PROVENCE
DERNIÈRE TRANCHE : **10 VILLAS** traditionnelles
Situation dominante pinède Sud - Terrains clôturés - Garage
Cuisine équipée - Dépendances - 170 m2 : 380.000 francs.
RÉALISATION VISCONTI, Chemin de Sauvecanne 13320 Bouc-Bel-Air - Tél. 22-06-71

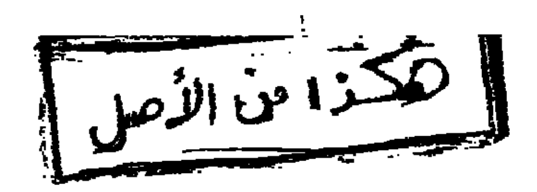
P.E. conseil

trois petits tours au pays des 7 merveilles:
les villes d'art belges



Bruges la Belle, Gand...
Vous enjambez la frontière toute proche, et vous vous retrouvez, comme par enchantement, dans ces villes-écrins au cachet si particulier. Bruxelles la Renaissante, Liège Cité Ardente, Tournai la Romane, sans oublier Anvers la Flamboyante et Namur... toutes différentes, toutes fascinantes. Vous y découvrirez des trésors d'art, les merveilles plus particulièrement mises en valeur cette année. Vous pouvez profiter d'un week-end pour goûter au charme de l'ailleurs.
Pour en rêver avant d'y aller, demandez toute la documentation dont la Flandre, les Ardennes, les Villes d'Art, les 7 Merveilles, etc., et des suggestions de séjours avec forfait.

Office National Belge de Tourisme (service MO)
21, bd des Capucines / 75002 Paris / Tél. 073.44.50



l'air le plus pur,
l'eau la plus pure,
pour ceux qui aiment la nature et la liberté.
Séjours en chalet au bord d'un lac : 15 jours à partir de F **1380**.
Circuits à partir de F **3110**.
cet été, en Finlande.
Renseignements auprès de votre Agent de Voyages ou à FINNAIR 11 rue Auber 75009 Paris
Nom ______ Adresse ______
Pub. Sauvaire

هكذا من الأصل

Plaisirs de la table

Mais qu'est-ce donc, un vin « biologique » ?

ON en voit de plus en plus, mais qu'en faut-il penser ? Est-ce que ce pavillon écologiste couvre (comme c'est le cas pour le pain, hélas !) n'importe quelle marchandise ? Un cahier des charges de « Nature et Progrès » *précise que les vins des viticulteurs y adhérant doivent être : indemnes de résidus de pesticides ; non chaptalisés ; légèrement filtrés et collés ; traités avec un minimum d'anhydride sulfureux.*

On sait ce que je pense de la criminelle chaptalisation. Les spécialistes de la nutrition condamnent l'anhydride sulfureux, attaquant les muqueuses de l'estomac, les voies respiratoires et détruisant la vitamine B1. Mais il est évident qu'un vin biologique peut être un mauvais vin pour le gourmet, ou un vin médiocre. De sorte que le mot « biologique » ne doit pas être un passeport pour n'importe quelle « bibine ».

Alain Albaric, qui est manadier en même temps que viticulteur, en Camargue, et Noël Michelin, installé près de Saint-Rémy-de-Provence, font un vin (de table) qui m'a paru intéressant. A Paris il est vendu (en marie-jeanne ou en bonbonnes, 4,5 et 10 litres) par Vignes et Vergers (7, boulevard Victor (15e), tél. 532-35-85). On trouvera aussi à Vignes et Vergers des V.D.Q.S. et des vins d'appellation d'origine contrôlée d'un peu tous les vignobles. On y retrouve ainsi les excellents côtes de Provence et Bandol des domaines Ott, le château-vignelaure de M. Brunet (coteaux d'Aix), mais aussi des bordeaux, un muscadet (Bouileault, prop.), etc.

J'ai du reste retrouvé un muscadet (château de Preuille) à l'Auberge de l'Argoat (27, avenue Reille (14e), tél. 589-17-05). M. Goareguer s'est adressé à Océan nature (39, rue des Olivettes, à Nantes) pour avoir des vins de vignes cultivées sans engrais chimiques, sans désherbants, sans insecticides ni pesticides, et filtrés, enfin, sans amiante. Il propose ainsi un gros plant (30 F) et un vin du pays de Vendée, cépage Folle blanche (à 18 F). Ainsi que le beaujolais de M. Bosse-Platière à Lucenay.

Le Sabot saboté

Encore une fois, ce n'est pas parce qu'un vin est dit « biologique » qu'il l'est, ou parce qu'il est « biologique » qu'il est agréable à boire. J'en parlais récemment avec le professeur Kelling et Lionel Poilâne (dans un nouveau restaurant, ou, plutôt, dans l'ancien Sabot *de Bernard de la rue du Sabot, saboté par une décoration affreuse : Ah ! ces fresques, ces gazouillis d'oiseau en fond sonore, ces projections filmées sur le mur !), mais qui a le mérite d'avouer qu'il vend du surgelé... J'en parlais donc avec le professeur dont les travaux sur le pain, précieux, m'avaient inspiré pour* L'assassin est à votre table. *Pour conclure que si la multiplication de ces bouteilles « biologiques », vraies ou fausses, avait seulement le mérite d'imposer le mot à l'esprit du consommateur, ce serait déjà une bonne chose.*

Afin que le vin redevienne « la plus saine et la plus hygiénique des boissons ».

L. R.

Paris-provinces

EH bien ! On ne le reconnaît point le cadre crasseux du restaurant basque aérien : remis à neuf par un jeune cuisinier, M. Morot-Gaudry (anciennement à l'enseigne de *la Sologne*, rue Taine). Très agréable restaurant, spacieux, panoramique, élégant, et une carte intelligente, loin des banalités de l'ancienne et des sottises de la nouvelle cuisine. J'ai noté un foie de canard au quarts de chaume, ce vin d'Anjou oublié ; une salade de pieds de veau aux kumquats ; une compote de lapereau au concombre ; des œufs pochés vigneronne ; des saint jacques aux tagliatelle et coulis de corail ; des aiguillettes de canard aux pommes fruits et pruneaux ; un ragoût de joue de bœuf au pinot franc (le « nature » rouge de Laurent Perrier) qui m'a enchanté ; un émincé de rognon aux pleurottes ; des desserts peut-être un peu sophistiqués dans leur présentation, mais excellents. Une très belle carte de vins.

Voilà un des hauts lieux gourmands de la capitale, et je ne parle pas seulement de son huitième étage.

La Gauloise en Béarn, cette vieille maison sympathique, rajeunit. Jean-Paul Aphecetche, Basque bon teint, a trouvé un jeune cuisinier... anglais ! Et oui ! Et cet amateur de poissons ayant appris à les cuisiner de bonne façon nous propose un suprême de bar au beurre de ciboulette, le turbot soufflé aux écrevisses, les rougets barbets grillés, le feuilleté de saumon. Mais aussi, pour respecter l'enseigne, les escargots « à la Caudéran », la compote de canard, le foie gras, le jambon de Bayonne. Une jambonnette de canard au cassis et des noisettes d'agneau à la crème d'ail équilibrant le magret au vinaigre de xerès et le confit aux pommes sautées à cru. Beau plateau de fromages de chèvre avec un seul autre, le brie, et, enfin, un chariot de pâtisseries tentateur et des pruneaux à l'armagnac.

Cave de bordeaux, notamment. Petit salon d'affaires au premier. Café gascon de tradition.

A Gramat, en Quercy, la carte se doit d'offrir la salade de gésiers d'oie paysanne, le tourin, les cous d'oie farcis, les brouillades aux cèpes ou aux truffes, les tripoux venus en voisin de l'Aveyron, la salade aux noix, les cabécous de Rocamadour (ah ! ceux de la veuve Pégourié dont je me régale, faute d'aller sur place, à *l'Aquitaine* de la rue de Dantzig !).

Celle du gentil *Lion d'Or*, où cuisine René Momméjac n'y manque point. S'y ajoutent des spécialités, du cassoulet au confit, du foie de canard aux câpres au gigot d'agneau de Gramat et, sur commande, la carcasse de canard farcie, la tourtière aux salsifis, le foie de beau braisé aux capucines. Un menu à 75 F net, un autre gastronomique à 90 F, se terminant par la pêche glacée à la vieille noix (liqueur du pays). Accueil de Suzanne Momméjac.

A Priay, dans l'Ain, *la Mère Bourgeois* fut longtemps une maison renommée. De successeur en successeur, voici le chef Georges Berger venu avec, en salle, le renfort d'un accueil souriant, efficace, celui de Jacqueline Reydellet. Cela lui vaut la marmite couronnée du Kléber. Carte remarquable avec le classique pâté chaud « Bourgeois », mais aussi l'omble chevalier ou la truite saumonée au beurre moussant, les brochetons de l'Ain ; les cuisses de grenouilles aux fines herbes ; les volailles de Bresse (pigeon, pintadeau, poulet et poularde) ; les fromages de Saint-Marcellin affinés et les fromages blancs du pays à la crème ; les desserts et une sélection de thés, de cafés de chez P. Verlet ainsi qu'une carte des infusions.

Belle étape que celle-là, et grand merci à Jacqueline Reydellet revenue au pays natal pour bien faire.

LA REYNIÈRE.

★ Morot-Gaudry, 8, rue de la Cavalerie, 75015 Paris, tél. 567-06-85. Fermé le dimanche.

★ La Gauloise en Béarn, 59, avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris, tél. 734-11-64. Fermé samedi midi et dimanche.

★ Lion d'Or, place de la République, à 46500 Gramat, tél. 38-63-18.

★ La Mère Bourgeois, rue Principale, à 01160 Priay, tél. 2. Fermé le mercredi soir et le jeudi.

Rive gauche

A SAINT-GERMAIN DES PRES TOUS LES JOURS
LE PETIT ZINC 033.79.34
FRUITS de MER, FOIE FRAIS, VINS de PAYS
LE FURSTEMBERG 033.79.51
André PERSIANY et son trio • Roger PARA-BOSCH à la batterie et Roland LOBLIGEOIS à la basse
Le Muniche 633.62.09
HUITRES, COQUILLAGES, SPÉCIALITÉS
25, rue de Buci • Paris 6e



Le Galant Verre
CHEF PASCAL DAGUET
TERRINE DE BROCHET, SAUCE VINCENT
POMPONNETTE DE CAILLES, AU FLAN DE COURGETTES
CANETTE ROTIE AU VINAIGRE DE XERES
SALON (24 couverts) - F. sam. midi & dim.
12, rue Verneuil - tél. 260.84.56

PLACE ST-MICHEL, N° 6
JACQUES CŒUR
Choix de 2 cuisines raffinées

Française	Marocaine
Andouillette AAAAA et Spécialités suivant Rungis	par A. LAAOUANE ex-« Mamounia » de MARRAKECH

DANS UN CADRE ELEGANT
T.l.jrs - 326-81-13

Rive droite

EL PICADOR 387-28-37
DÉJEUNERS - DINERS
Spéc. FRANÇAISES et ESPAGNOLES
Salons pour Banquets de 10 à 100 couverts
80, bd des Batignolles, 17e
F/mardi soir et merc.

« La côte de bœuf »
4, rue Saussier-Leroy, 75017 Paris.
Fermé samedi soir et dimanche.
227-73-50

A 2 PAS DE LA FOIRE DE PARIS
Déjeunez ou dînez au restaurant
LE CORSAIRE
1, bd Exelmans - Tél. : 525-53-25
LE RESTAURANT DU XVIe
MENU 48 F (s.c.) ET A LA CARTE
Une formule qui vous enchantera

TERMINUS NORD
824.48.72
SON FOIE GRAS FRAIS
et à emporter
23, rue de Dunkerque face Gare du Nord tous les jours





Julien
16, rue du Fg-Saint-Denis Paris 10e
Réservation 770 12 06
tous les jours jusqu'à 1 h 30, fermé le dimanche

FLO
Son FOIE GRAS FRAIS à emporter
63, rue du Fg-St-Denis (F. dim.) - 770-13-59



BOCK LORRAIN
27, bd Magenta-10e. 208-17-28. t.l.j.
SES SPÉCIALITÉS LORRAINES
Jambonneau Choucroute 28 F
et ses Bières Lorraines
MENU 32 F
Ses Grillades
• PAVE RUMSTEACK (250 g) sur PLANCHE avec 2 SAUCES - SALADE - POMMES ALLUMETTES : 20 F ;
• Côte de Bœuf à la Moëlle : 70 F (2 personnes).
SALONS Repas d'Aff. Banquets 10 à 100 couverts

CHEZ GEORGES
SES PLATS DU JOUR, SON PETIT SALE
SON GIGOT et SES PIECES TRANCHEES DEVANT VOUS
273, Bd PEREIRE - 574.31.00
FERME SAMEDI
PORTE MAILLOT

Korean barbecue
SPECIALITES DE GRILLADES
A VOTRE GOUT...... A VOTRE TABLE
SAINT-LAZARE RESTAURANT TOKYO 9, RUE DE L'ISLY (8e) 387 19 04
MONTPARNASSE RESTAURANT SHIN-TOKYO 22, r. DELAMBRE (14e) 326 45 00

POUR DONNER PLUS DE CONFORT A SA CLIENTELE
LE CHATEAUBRIANT
SERA FERME du 1er au 31 mai
Le 1er juin vous découvrirez un ETABLISSEMENT ENTIEREMENT RENOVE - AIR CONDITIONNE et toujours LA MEME QUALITE
23, rue de Chabrol (10e)
Réservation : 824-58-94

Au Vieux Berlin
vous propose ses spécialités allemandes
1er prix 1977 de la meilleure cuisine étrangère en France.
Dîner aux chandelles - piano
air conditionné - fermé le dimanche
32, av. George-V - 225.88.96

AUBERGE SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT
MENU 76 F Apéritif, vin, café. Service compris.
SPÉCIALITÉS A LA CARTE :
Gaspacho - Bouillabaisse - Confits - Pipérade - Cassoulet
Paella à la langouste - Soufflé aux framboises - Accueil jusqu'à 23 h.
SALON DE 10 A 30 PERSONNES - DÉJEUNER D'AFF. - DINERS
Terrasse d'été - 123, av. de Wagram (17e) - 227-61-50 - F/Dim. - Park. assuré.

Dessirier
MAÎTRE-ECAILLER RESTAURATEUR
9, place Pereire. Paris 17e — 754-74-14

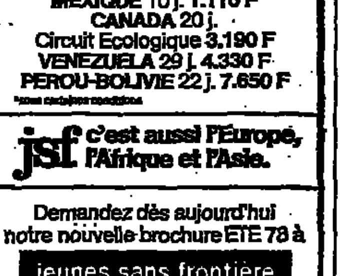
Environs de Paris

92100 BOULOGNE
LA PETITE AUBERGE FRANC COMTOISE
3 ETOILES TOURISME
"Couronne Gourmande"
86, Av J.B. CLEMENT. rés : 605.67.19
PORTE DE BOULOGNE - FERME LE DIMANCHE

jsf
VOLS SPÉCIAUX*
PARIS MEXICO
A.R. 2.650 F
MONTRÉAL 1.340 F
NEW YORK 1.515 F
LIMA 2.490 F
CARACAS 2.800 F
CIRCUITS*
USA 28 J.
PAPOOSE PIST 2.980 F
MEXIQUE 10 J. 1.110 F
CANADA 20 J.
Circuit Ecologique 3.190 F
VENEZUELA 29 J. 4.330 F
PEROU-BOLIVIE 22 J. 7.650 F



jsf c'est aussi l'Europe, l'Afrique et l'Asie.
Demandez dès aujourd'hui notre nouvelle brochure ETE 78 à
jeunes sans frontière
75002 PARIS - 7, rue de la Banque
LYON : 5, place Ampère - 42.65.37
MARSEILLE : 54, La Canebière - 54.25.20







COURCHEVEL ÉTÉ 1978
ÉCOLE DE PIANO
Jean MICAULT et Marc ANDRÉ
du 10 juillet au 27 août 1978
STAGES DE YOGA ET AIKIDO
Paul FRIEDERICH
du 17 au 29 juillet 1978
Egalement cet été : stages de tennis, stages de patinage artistique, école de hockey sur glace, stages de langues, semaines botaniques.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : OFFICE DU TOURISME 73120 COURCHEVEL 1850 Téléph. : (79) 08-00-29

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Campagne

07520 LA LOUVESC (Ardèche)
HOTEL BEAU SITE ** N.N. sit. except. 1 050 m. Qualité. Pens. 76 à 108 F net. Dépliant. Tél. : (75) 33-47-02.

ST-PARDOUX-LA-CROISILLE

(19320 Corrèze)
HOTEL BEAU SITE ** Cure d'air Etang. Piscine. Calme. Dépliant.

Côte d'Azur

MENTON (06500)

HOTEL MODERNE ** N.N.
Près mer. Sans pension. Tél. 35-71-37.

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

Vous n'échapperez pas au « coup de cœur » pour ce petit Etat indépendant et joyeux rattaché à la Couronne d'Angleterre et ancré à 20 km seulement des côtes de Normandie.

Jersey à 20 km de long sur 10 de large, 75 000 habitants. Le soleil y brille plus de 2 000 heures par an. La campagne est magnifique, les fleurs abondent. Les adorables petits ports de pêche font suite aux immenses plages de sable fin. Les vieilles auberges, les pubs sont pittoresques et les nombreux hôtels vont de la petite pension sympathique au palace de grand standing (dîner-dansant habillé). Les voitures de location sont bon marché. Quant à la capitale, Saint-Hélier, elle regorge de marchandises détaxées. Le printemps est l'excellente période pour être heureux quelques jours dans cette île de paix et de beauté.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud, Jersey vous attend dès demain (B.I.A. Réservations 934-50-08).

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F à : Office National du Tourisme, Service France. LM 5, Saint-Hélier, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

HOTEL L'HORIZON

Le sable fin et la mer bleue en direct. 140 m de façade plein sud le long de l'une des plus belles baies d'Europe. Un confort maximum. Télé couleurs dans les quelque 100 chambres. Ambiance très britannique avec bars et salons feutrés. Splendide piscine intérieure chauffée. Excellent orchestre animant des dîners dansants d'une grande élégance. Les gens raffinés apprécient et se souviennent des quelques jours passés dans cet hôtel incomparable classé « Quatre Soleils ». M. John Wileman, le jeune et souriant manager, sera heureux de vous adresser personnellement documentation et tarifs. Ecrivez-lui directement en vous recommandant du journal. Tél. automatique : 19-44-534-43101. Télex : n° 41.281.

Hôtel l'Horizon, baie de Saint-Brelade, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Montagne

05490 SAINT-VERAN (Htes-Alpes)

Les chalets du Villard. Téléph. (92) 45-82-08. Chambres grand confort av. cuisinettes. Eté : piscine, tennis.

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Allemagne

FRANCFORT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 T X 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 80-90, breakfast, taxe inclus CROMWELL HOTEL, Cromwell Place London SW7 2LA. Dir. E. Thom - 01-589-82888.

Italie

RIMINI

HOTEL KURSAAL - Via Sebenico. - Tél. (0541) 47574 - 47573. 47041 Bellaria (Fo). 9.200 à 12.000 lires, suivant la saison à 150 mètres de l'Adriatique.

Suisse

AROSA

HOTEL VALSANA, 1re catég. Vacances d'été en montagne. Piscine couverte et plein air. Quatre courts de tennis. Télex 74232.

ASCONA. MONTE VERITA

Maison renommée. Situation magnifique et tranquille. Piscine chauffée. Tennis. Tél. : 1941/93/35 12 81.

CH 3963 CRANS-MONTANA (Valais)
HOTEL SPLENDIDE, 50 lits, ambiance agréable, chambres avec bains, minigolf dans les jardins de l'hôtel. Prix en pension complète jusqu'au 22 juillet et dès le 20 août : 140 francs français tout compris. Demi-pension possible. Tél. : 19.41/27/412056.

CH 3925 GRAECHEN-RITTINEN

(Valais)
HOTEL MONTANA - Nouvel hôtel, chambres avec douche, w.c., radio, balcon. Parc et garage privé. Merveilleuse région pour les promenades. Prix pour toute la saison : 100 F.F. En 1/2 pens. Tél. : 1941/28/56 13 12.

LEYSIN (Alpes Vaudoises)

Alt. 1 350 m., à 25 km. de Montreux. Climat. Sports. Repos. 60 km de promenades balisées. Piscine, patinoire artif., tennis et minigolf : GRATUIT. Offres détaillées par Office du Tourisme, CH - 1854 Leysin, tél. 1941/25/62244.

HOTEL MONT-RIANT. 38 lits. Confort. Services personnalisés. Pension compl. T.T.C. dès 98 F.F. Tél. 1941/25/6 22 35.

U.S.A.

MIAMI-BEACH (Floride)

HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bain, w.-c., T.V., plage et piscine privées, rest., bar, etc. Directeur français. Ecrire : 6551 Collins avenue, Miami-Beach Florida 33141 U.S.A. dépliant gratuit.



Yvelines

78270 ROLLEBOISE

CHATEAU de la CORNICHE ★★★★ Tél. : (1) 479-91-24

Essonne

Nle 721 d'Etampes à Pithiviers

91690 FONTAINE-LA-RIVIERE

AUBERGE DE COURPAIN ★★★ Tél. : (1) 495-61-04

Anjou

Nationale 23 : Angers - Le Mans
D. 18 Durtal - Baugé
49430 MONTIGNE-LES-RAIRIES

Durtal (Maine-et-Loire)

CHATEAU de la FONTAINE ★★★★

Tél. : (41) 80-13-87

Val-de-Loire

45140 ORLEANS-OUEST (Loiret)

Auberge de la MONTESPAN ★★★ Tél. : (38) 88-12-07

37400 AMBOISE (Indre-et-Loire)

CHATEAU DE PRAY ★★★ Tél. : (47) 57-23-67

37300 TOURS JOUE-LES-TOURS

(Indre-et-Loire)

CHATEAU DE BEAULIEU ★★★ Tél. : (47) 28-52-19

Charente

Angoulême - Montbron
Itinéraire Vert D. 16
16220 MONTBRON (Charente)

HOSTELLERIE CHATEAU SAINTE-CATHERINE ★★★ Tél. : (45) 70-60-03

Berry

18600 SANCOINS (Cher)

LE DONJON DE JOUY ★★★ Tél. : (36) 74-56-88

Normandie

61230 GACE (Orne)

Hostellerie LES CHAMPS ★★★ Tél. : (33) 35-51-45

Seine-Maritime

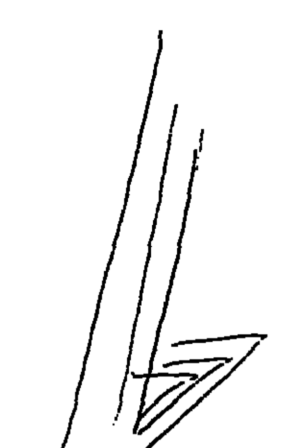
76490 VILLEQUIER-LE-HAUT

DOMAINE DE VILLEQUIER ★★★★ Tél. : (35) 96-10-12

Bretagne

56410 ERDEVEN (Morbihan)

CHATEAU de KERAVEON ★★★★ Tél. : (97) 52-34-14



échecs N° 761

UNE ATTAQUE MAGISTRALE

(Tournoi international de Reykjavik, 1978.)

Blancs : F. OLAFSSON (Islande)
Noirs : B. LARSEN (Danemark)
Défense Alekhine. Système moderne.

1. é4	Cf6 (a)	
2. é5	Cd5	
3. d4	d6	
4. Cf3 (b)	g6 (c)	
5. Fç4 (d)	Cb6 (é)	
6. Fb3	Fg7	
7. Cg5! (f)	d5 (g)	
8. 0-0 (h)	Cç6 (i)	
9. ç3	Ff5 (j)	
10. g4! (k)	F×b1 (l)	
11. Df3!!	0-0 (m)	
12. T×b1 (n)	Dd7	
13. Fç2! (o)	Cd8	
14. Dh3	h6 (p)	
	h×g5	
16. f5! (r)	Cé6! (s)	
17. f×é6	D×é6	
18. F×g5	ç5	
19. Rh1!	ç×d4	
20. ç×d4	Tf-ç8 (t)	
21. Ff5!! (u)	g×f5	
22. g×f5	Dç6	
23. Tg1! (v)	Dç2 (w)	
24. Tb-é1 (x)	Rf8	
25. f6	aband. (y).	

NOTES

a) La « défense Alekhine » appartient au répertoire des ouvertures de Larsen depuis de nombreuses années.

b) Ce « système moderne » donne aux Blancs un jeu libre, exempt des faiblesses positionnelles que comporte l'avance des quatre pions (4. ç4, Cb6 ; 5. f4).

c) La suite usuelle est *4..., Fg4*, mais Larsen a expérimenté à ce stade de nombreuses possibilités, notamment la continuation risquée dès 1967, *4..., d×é5 ;* 5. C×é5, Cd7, qu'il abandonna après sa partie contre Tal, en 1965, à cause du sacrifice 6. C×f7!, R×f7 : 7. Db5+, Ré6 ; 8. g3!. Il renonça également à la variante 4..., d×é5 ; 5. C×é5, é6, en raison de la forte réplique de Tal : 6. Df3!. Ensuite, il essaya la suite acceptable, selon lui, 4..., d×é5 ; 5. C×é5, g6, jusqu'à ce que Yanofsky lui en montre les inconvénients après 6. Fç4, Fé6 ; 7. Cç3!, Fg7 (si 7..., C×ç3 ; 8. F×é6!) ; 8. Cé4, F×é5 ; 9. d×é5, Cç6 ; 10. Cg5, C×é5 ; 11. C×b7, Dd7 ; 12. Cç5, Dç6 ; 13. C×é6, f×é6 ; les Blancs ayant l'avantage. D'autres tentatives n'ont pas aujourd'hui connu de grands succès, soit *4..., Ff5 ;* 5. Fd3, F×d3 ; 6. D×d3 ou 5..., Fg8 : 6. P×g8, h×g6 ; 7. ç4, Cb6 ; 8. é6! ou 5..., Dd7 ; 6. 0-0, Cç6 ; 7. ç4, P×d3 ; 8. D×d3, Cb6 ; 9. é×d6, é×d6 ; 10. Té1+!, soit *4..., Cç6 ;* 5. ç4, Cb6 ; 6. é6, f×é6 ; 7. h4!. Quant au coup du texte, qui permet aux Noirs d'exercer une forte pression sur les cases centrales noires, les opinions des experts sont encore divergentes. Quoi qu'il en soit il est certain que le fianchetto-R a redonné à cette défense un nouvel intérêt.

d) La recommandation du Dr Euwe, 5. Cg5, semble avoir perdu de sa valeur depuis la partie Vassioukov - Larsen, Moscou, 1959 : 5..., ç6! ; 6. Fç4, Fg7 ; 7. Dé2, 0-0 ; 8. 0-0, d×é5 ; 9. d×é5, h6 ; 10. Cf3, Fg4 ; 11. Cb-d2, Dç7 ; 12. h3, F×f3 ; 13. C×f3, é6, et les Noirs ont obtenu l'égalité. Sont parfaitement jouables ici 5. f4 et 5. Fé2.

e) Ou 5..., ç6 ; 6. 0-0, Fg7 ; 7. é×d6!, D×d6 ; 8. h3 ou 8. Té1 ou 8. Cb-d2, avec un bon jeu pour les Blancs. Par exemple, 8. Té1, 0-0 ; 9. Fg5, Fé6 ; 10. Fb3, Ca6 ; 11. ç4, Cf6 ; 12. Cç3, comme dans la partie Smyslov-Hort, Prague, 1966.

f) Une idée dangereuse de Keres, qui paraît meilleure que 7. a4 : 7 0-0 ; 7. Dé2 ; 7. Cb-d2 ; 7. ç3.

g) Pratiquement forcé puisque 7..., 0-0 est réfuté par 8. é6!. Après 7..., é6 ; 8. f4, Cç6 ; 9. ç3, Fd7 ; 10. 0-0, Cé7 ; 11. Cd2, Cf5 ; 12. Cé4, b6 ; 13. Cf3, Fç6 ; 14. Fç2, les Blancs ont de belles perspectives d'attaque (Unzicker-Bellstab, Essen, 1948).

h) 8. f4 est considéré comme juste. Si 8..., f6 ; 9. Cf3, 0-0 ; 10. 0-0, a5 ; 11. ç3, Ff5 ; 12. Cb-d2, Cç6 ; 13. Ch4, f×é5 ; 14. C×f5, T×f5 ; 15. f×é5, T×f1+ ; 16. C×f1, Dd7 ; 17. Fç2, Tf8 ; 18. h4!, avec avantage aux Blancs (Lukin-Susterman, U.R.S.S., 1974).

i) Dans la partie Karpov-Grigorian, championnat d'U.R.S.S 1971, les Blancs dominèrent le jeu après 8..., 0-0 ; 9. f4, f6 ; 10. Cf3, Fg4 ; 11. Cb-d2, Cç6 ; 12. h3, Ff5 ; 13. Tf2, Rh8 ; 14. ç3.

j) Les Noirs n'ont pas un jeu facile. 9..., 0-0 semble préférable à cette sortie du F-D qui donne aux Blancs l'occasion de gagner quelque temps.

k) Le grand maître islandais trouve ici une idée remarquable.

l) Si 10..., Fé6 ; 11. C×é6 ; si 10..., Fd7 ; 11. Df3 et si 10..., Fç8 ; 11. é6!.

m) Si 11..., Fé4 ; 12. D×f7+, Rd7 ; 13. C×é4, d×é4 ; 14. Fé6 mat et si 11..., f6 ; 12. Cé6, Fé4 ; 13. C×g7+, Rd7 (13..., Rf7 ; 14. D×é4) ; 14. D×é4!, d×é4 ; Fé6 mat.

n) Menaçant 13. é6, f×é6 ; 14. Dh3!.

o) Vise le complexe f7-g6-h7, dont la vulnérabilité est mise en évidence. A noter que le roque noir n'est défendu par aucun C.

p) Si 14..., h5 ; 15. Ff5! suivi de la prise du pion b.

q) De cette magistrale manière, les Blancs obtiennent une attaque écrasante.

r) Menace 17. F×g5 ; 18. f×g6, f×g6 ; 19. F×g6 suivi du mat.

s) La seule défense : si 17. f×g6, f×g6 ; 18. F×g6, T×f1+ ; 19. R×f1, Cf8 et le R noir est sauvé du mat.

t) Les Noirs, qui paraissent avoir évité le pire, contre-attaquent en laissant au C le soin d'assurer la protection du R noir via d7-f8.

u) A nouveau les Blancs passent par la case f5 et créent subitement les conditions d'une offensive mortelle, sans perdre de temps.

v) 19. Rh1 n'était donc pas un simple coup prophylactique.

w) Sur 23..., Rf8 la réponse 24. F×é7+ gagne : 24..., R×é7 ; 25. T×g7, Tf8 (si 25..., Tg8 ; 26. f6+, Rf8 ; 27. Da3+! ; 26. f6+, Ré8 ; 27. Da3, Dd7 ; 28. Ta-g1, Cç4 ; 29. D×f8+, R×f8 ; 30. Tg8 mat.

x) Pare 24..., Dé4+.

y) Dans cette position désespérée, Larsen dépassa le temps réglementaire mais, de toute façon, aucune défense n'est possible.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 760

A. TROITSKY, 1900.

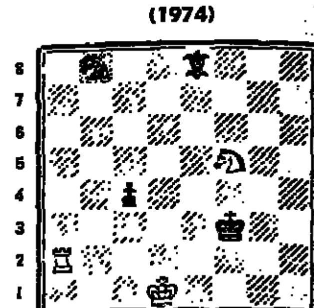
(Blancs : Rb3, Dé2, Cé5, Pd7. Noirs : Rç5, Dd4, Cç7, Pa6 et g3.)
1. d8=D !, D×d8 ; 2. Dç4+, Rb6 (si 2..., Rd6 : 3. Cf7+ et 4. C×d8) ; 3. Db4+, Cb5 (si 3..., Ra7 ; 4. Cç6+ et 5. C×d8) ; 4. Da5+ !, R×a5 ; 5. Cç4 mat.

Cette forme de mat pur sera souvent reprise par les compositeurs et notamment par Troïtzky lui-même en 1901 (Blancs : Rg3, Dd2, Cd5, Pé7. Noirs : Rf5, Dé4, Cf7, Pf3 et h6). Dans cette étude-écho, les Blancs gagnent par 1. é8=D!, D×é8 ; 2. Df4+, Rg6 ; 3. Dg4+, Cg5 ; 4. Dh5+ !, R×h5 ; 5. Cf4 mat.

ÉTUDE

J. FRITZ

(1974)



BLANCS (3) : Rd1, Ta2, Cf5.
NOIRS (4) : Rf3, Fé8, Cb8, Pç4.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 758

LE FESTIVAL DE JUAN

Le vingt-neuvième Festival de Juan-les-Pins, qui a débuté ce mois-ci, est le Festival le plus ancien, le plus long (deux semaines) et celui qui attire le plus de monde.

Dans la donne suivante du « Mixte par paires », l'entame d'atout était logique, car elle pouvait empêcher des coupes du mort, mais le déclarant fit quand même dix levées.

	♠ D 7 5 ♥ D 10 8 7 2 ♦ A 10 8 2 ♣ 9	
♠ 9 8 ♥ R 9 6 5 4 ♦ V 5 ♣ 10 8 5 4	N O E S	♠ A 3 ♥ A V 3 ♦ D 9 4 3 ♣ A D 7 6
	♠ R V 10 6 4 2 ♥ — ♦ R 7 6 ♣ R V 3 2	

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Paladino	Lederman	Malabre	Jaïs
1 ♠	passe	2 ♠	contre
4 ♠	passe	passe	contre

Ouest entama le 9 de pique pris par l'as d'Est, qui continua pique. *Comment Sud (Paladino) a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant prit avec la dame de pique et il joua le 9 de trèfle. Est ayant fournit le 7. Sud mit le roi de trèfle (car Ouest pouvait avoir la dame). Ensuite, il donna un coup à blanc à carreau afin de faire dix levées avec un partage favorable à carreau ou un squeeze à carreau et trèfle sur Est.

Est prit avec le 9 de carreau et il contre-attaqua cœur. Sud coupa avec le 6 de pique, puis il donna un trèfle. Ensuite, il coupa de sa main le retour à cœur, puis il coupa le 3 de trèfle avec le dernier atout du *mort*, et il reprit la main en coupant encore un cœur. Enfin, il tira le roi de carreau, et, sur son dernier atout (le roi de pique), *il squeeza Est* à carreau et trèfle dans cette position :

	♥ D ♦ A 10	
		♦ D 4 ♣ A
	♠ R ♦ 7 ♣ V	

Remarque : Il n'aurait servi à rien qu'Est laisse passer l'entame d'atout ou qu'il prenne à trèfle au premier tour.

L'IMPASSE INTERDITE

	♠ R 9 2 ♥ D 9 2 ♦ A 9 7 3 ♣ 9 8 3	
♠ V 8 7 6 ♥ V ♦ R 10 4 ♣ R V 7 6 5	N O E S	♠ 10 5 4 3 ♥ 5 4 3 ♦ V 5 2 ♣ 10 4 2
	♠ A D ♥ A R 10 8 7 6 ♦ D 8 6 ♣ A D	

Avant de tenter une impasse, il faut voir s'il n'y a pas un moyen de l'éviter, comme dans cette donne jouée dans un des festivals de Monte-Carlo.

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Koltsch.	Wateau	Dhers	Mont.
1 ♣	passe	1 SA	passe
2 ♥	passe	3 ♣	passe
4 ♦	passe	4 ♠	passe
6 ♥	passe	passe	passe

(Trèfle de Précision).

Ouest ayant entamé le valet de cœur sec, *comment Koltscheff, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CŒUR contre *toute* défense ?

Peut-on gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Koltscheff et son partenaire Dhers utilisaient le trèfle de Précision. L'ouverture de « 1 ♣ » promettait au moins 16 points, et « 1 SA » garantissait 8 à 10 points et une distribution régulière ; « 2 ♥ » était naturel et forcing, mais les enchères ensuite étaient artificielles sauf celle de « 6 ♥ », le contrat final.

En enchères naturelles, on aurait eu :

Sud	*Nord*
2 ♥	3 ♥
4 ♣	4 ♦
4 ♠	5 ♠
6 ♥	passe

Après le soutien à « 3 ♥ », les enchères sont des indications de contrôle. Quand il entend « 5 ♠ », Sud sait que Nord a le roi de pique, mais ni le roi de trèfle ni le roi de carreau (car il aurait dit « 5 ♣ » ou « 5 ♦ »).

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 67

TROIS COMBINAISONS

Championnat du monde Juniors
Amsterdam, décembre 1977
Blancs : E. SMEETS (Belgique)
Noirs : B.J. BIES (Pays-Bas)
Ouverture : BARTELING

1. 33-28	16-21 (a)	
2. 39-33 (b)	21-26 (c)	
3. 44-39	18-23	
4. 31-27 (d)	11-16	
5. 37-31 (e)	26×37	
6. 42×31	23-29	
7. 34×23	17-22	
8. 28×17	19×26	
9. 38-32	12×21 (f)	
10. 41-37	20-24	
11. 43-38	14-19	
12. 47-42	10-14	
13. 49-43	7-12	
14. 50-44	12-18 (g)	
15. 33-28	2-7	
16. 39-33	7-11	
17. 43-39 (h)	18-23	
18. 40-34 (i)	8-12	
19. 44-40 (j)	23-29 !	
20. 34×23	12-18	
21. 23×12	24-29 (k)	
22. 33×24	19×30	
23. 35×24	26-31	
24. 37×17	11×35 ! (l)	
25. 48-43	13-18 (m)	
26. 12×23	35-40 (n)	
27. Abandon (o).		

NOTES

a) Réplique rarement adoptée, même dans la partie moderne. La réplique classique est (18-23) suivie de (12-18), (7-12).

b) Ou, entre autres multiples suites, 31-26 (18-23) 37-31 (11-16) 41-37 (12-18) 39-33 (17-22) [les Noirs se libèrent de l'enchaînement et se regroupent] 26 × 17 m (22 × 11) 44-39, etc.

c) Installation rapide d'un clou pour rendre difficile le développement de l'aile gauche adverse.

d) Toujours comme dans la partie classique du centre après l'ouverture Barteling 33-28.

e) Une gaffe qui livre une combinaison élémentaire. Les Blancs pouvaient poursuivre par 50-44 par exemple.

f) Avec maintenant deux pions de plus, les Noirs ont, en principe, la victoire en poche.

g) Si (13-18) 40-34 et (15-20 ?) est interdit car 35-30 (24×35) 37-31 (26×28) 33×15 (21×32) 38×27 N+1 seulement après cette combinaison.

h) Et non 44-39 ?, les Noirs obtenant alors un avantage numérique de quatre pions par (24-29) 33×24 (19 × 30) 35 × 24 (26 - 31) 37 × 17 (11×35).

i) Coup forcé.

j) Positionnellement le meilleur, mais livre une combinaison en six temps et dont l'originalité tient au fait que les Blancs ont un désavantage numérique.

k) On retrouve alors le mécanisme vu ci-dessus dans le h).

l) Les Noirs ont sans doute voulu abréger cette partie, qui n'a cependant pas fini de surprendre.

m) Le début de la troisième combinaison.

n) Se méfier toujours des possibilités de contact.

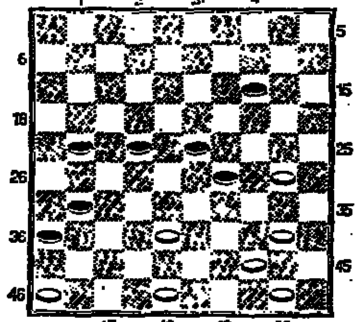
o) Car après (35-40) 45×34 (14-19) 24×13 [si 23×14 suite identique] (9×40) et les Noirs passeraient à dame.

Ce championnat du monde juniors a été remporté par Bies avec vingt points, devant Odintsov (U.R.S.S.) dix-neuf, Skliarov (U.R.S.S.) dix-huit, Brouwers (Pays-Bas) quinze, Harmsma (Pays-Bas) quinze, Guinard (France) quatorze, Shulman (Israël) neuf, Dembele (Mali) huit, Kramaric (Yougoslavie) quatre, Cruz (Brésil) quatre, Malik (Tchécoslovaquie) quatre, Smeets deux.

EN PARTIE

VLADIMIR MATOUS

1977



Les Blancs jouent et ANNULENT en quatre temps.

JEAN CHAZE.

SOLUTION DU PROBLEME N° 66

[Noirs : pions à 11, 13, 14, 19, 23, 24 et 25 — Blancs ; pions à 22, 32, 35, 37, 38, 39 et 49] : 22-17 (11×22) 35-30 (25 × 43) 32-27 ! (22 × 33) 49×29 ! + par opposition.

Hippisme

A LA RECHERCHE DE L'ANTI-LOTO

LES sociétés de courses cherchent une réplique au Loto. Celui-ci, avec 65 millions de francs ponctionnés chaque semaine sur la masse que le public peut consacrer au jeu, fait désormais barrage à toute expansion du tiercé. Les formules de paris plus ou moins sophistiquées imaginées depuis deux ans — super-couplé et quarté notamment — ont apporté aux courses un petit supplément de chiffre d'affaires, au demeurant inférieur à l'accroissement des charges des écuries et des hippodromes : elles n'ont pas réalisé une percée. Il faut trouver autre chose. Quoi ? Si vous avez une idée, à la fois simple, à l'écart des sentiers battus, et qui vous paraisse pouvoir ranimer l'enthousiasme devant les guichets du P.M.U., n'hésitez pas à en faire part à qui de droit : vous n'aurez pas choisi le mauvais cheval.

Rue du Cirque (siège de la Société d'encouragement), comme rue La Boétie (P.M.U.), on a conscience qu'on ne parvient pas à enfourcher le bon. On multiplie les études, les projets, les réunions, sans parvenir à un eurêka unanime et sans réserve. Le dernier en date des projets — et qui était très avancé, — celui d'un super-tiercé combinant les arrivées de deux courses, a capoté, la semaine passée, sous les objections de la presse spécialisée.

Les raisons supposées du succès du Loto suggèrent deux axes de recherches :

1) Il faut imaginer une formule de pari qui assure fréquemment de très gros rapports. Les quelque 5 000 ou 6 000 francs d'un tiercé moyen, pour agréable que soit le fait de les encaisser, ne font plus rêver et ne sont plus mobilisateurs. Le Loto a gagné la partie le jour où la France a écarquillé les yeux devant le chiffre de 8 313 883 F, montant d'un chèque signé par le directeur de la Loterie nationale à un habitant de Meyzieux.

2) Il faut un jeu qui assure l'égalité des chances à tous : connaisseurs vrais, connaisseurs supposés, néophytes. C'est peut-être la révision la plus déchirante. Pendant un quart de siècle, les chantres du tiercé — jeu inventé, comme nul ne l'ignore, par un polytechnicien, André Carrus — se sont appliqués à brosser l'image d'un jeu « intelligent », si « intelligent » qu'on ne pouvait avoir quelque chance d'y gagner sans leur intercession. C'était, d'abord, une tentative de justification morale. La fortune ne pouvait atteindre que quiconque s'était astreint à un long travail d'étude des performances, de réflexion, etc.

Le sentiment s'est formé que le tiercé était affaire de spécialistes. Et les non-spécialistes se sont mis, ou sont restés, à l'écart. Ce n'est que dans leur direction que la clientèle des courses peut s'étendre. Avec la même conviction que, pendant vingt-cinq ans, on a assuré que gagner aux courses était affaire d'intellect, il faudrait donc, maintenant, pouvoir dire : « Même si vous ne savez pas ce qu'est un cheval, vous pouvez gagner aux courses tout autant qu'au Loto. »

La formule du super-tiercé étudiée la semaine passée permettait de prendre le virage de façon assez subtile. En simplifiant, elle était la suivante. Il y avait non plus une course à tiercé mais deux. Chaque joueur était invité à désigner ses favoris dans les deux courses, en ne payant toutefois que la mise attachée à la première.

Du total des enjeux était distraite une masse de 8 % que se partageaient les turfistes ayant donné l'arrivée exacte de la seconde course, outre celle de la première ! Ceux qui n'avaient donné « que » l'arrivée de la première course recevaient le rapport correspondant à 92 % de la masse.

Une étude rétrospective sur l'année 1977 faisait apparaître que le super-tiercé y eût atteint un rapport frôlant 8 millions de francs, que deux fois il eût atteint 3 millions de francs et qu'à six autres reprises il eût dépassé 1 million de francs.

On avait donc la certitude de gros rapports. On avait aussi un commencement de retour au sain, simple et robuste hasard. Car quelle science, déjà le plus souvent en défaut lorsqu'il s'agit de trouver un tiercé, eût pu prétendre en donner deux le même jour ?

Cette impossible référence à une supposée connaissance — à qui on coupait ainsi les ailes — a probablement été un des moteurs de l'hostilité de la presse technique. Soyons juste, celle-ci a soulevé une autre objection : que le prélèvement de 8 % sur le rapport du premier tiercé, au bénéfice du second, soit très mal ressenti chez les clients traditionnels du jeu, ceux qui croient qu'il y a vraiment de la science là-dessous. Finalement, le projet a été remis dans son carton.

Sur les pistes aussi, c'est l'heure des remises en cause. Telle pouliche qui s'était révélée la meilleure spécialiste européenne du « mile » est écrasée, sur sa distance préférée, par un concurrent tout juste émoulu des handicaps. Le poulain qui avait fait bonne impression voilà un mois dans le Greffulhe est ridiculisé à sa sortie suivante.

Ceux qui gardent bonne conscience dans toutes les circonstances trouvent des explications à l'inexplicable : « Ce sont les terrains anormalement lourds qui bousculent provisoirement la hiérarchie. Pensez que dimanche, dans l'échelle de gradation des terrains, la piste de Longchamp était à 5, un degré d'humidité qu'on n'atteint, habituellement, que fin octobre.

Il est vrai, en effet, que Newmarket joue aussi au jeu de massacre : Try my Best, qui paraissait devoir être le champion de l'année, a terminé dernier des 2 000 Guinées, et les pouliches qui avaient l'honneur de la cote dans les 1 000 Guinées n'ont guère été plus heureuses.

Mais le parallélisme des faits n'implique pas forcément un parallélisme des causes. On nous excusera si, dans la recherche de celles qui peuvent concerner Longchamp, nous nous souvenons d'abord, quant à nous, de communiqués accusateurs publiés l'année dernière par la Société d'encouragement dans des affaires de doping. Curieux tout de même : les écuries qui montrent actuellement la forme la plus extraordinaire sont celles qui avaient alors été sur la sellette.

Dans ces conditions, nous attendons, pour enregistrer les noms de leurs soudains et insolites héros, que soit épuisé tout délai de publication d'un nouveau communiqué qui risquerait de faire passer ceux-ci du podium au pilori. Chroniqueur échaudé...

LOUIS DÉNIEL.

Philatélie N° 1536

A TROYES

Un congrès et une exposition

L'exposition nationale et le 51e congrès national de la F.S.P.F. se tiennent pendant les fêtes de la Pentecôte, du 13 au 16 mai, à Troyes, dans le hall des Expositions. Le congrès, en plus de ses rites coutumiers, aura à se prononcer sur six « propositions de résolutions » et quatre « vœux » posés par différentes Sociétés philatéliques fédérées.

La Société philatélique de l'Est, organisatrice de ces manifestations, précise quelques renseignements pratiques.

— Pour les congressistes et négociants des permanences d'accueil se trouvent : à partir du 12 mai au parc des Expositions et, les 12 et 13 mai, en face de la gare, à la terrasse du bar Le Croco, jusqu'à minuit et demi.

— Communications : autobus 6 A et 6 B (arrêt boulevard de Belgique) ; téléphone (16-25) 72-21-82.

FRANCE : Les roulettes « Sabine ».

Depuis le 26 avril, les roulettes de timbres-poste de 0,80 F et 1,00 F, du type « Sabine », sont en vente aux guichets philatéliques habituels.

FRANCE : Le plus beau timbre du monde.

D'après un référendum organisé par la revue italienne « Il Collezionista », ses lecteurs ont décerné à la France le Prix du timbre d'or 1977 pour la figurine de 3,00 F, œuvre originale de Trémois, émis le 19 septembre 1977.

Bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Palais Sud, parc des Expos, porte de Versailles), jusqu'au 18 mai. — Foire de Paris. Cachet petit format.

⊙ 13400 Aubagne (salle des fêtes municipales), les 20 et 21 mai. — Exp. interrégionale jeunesse.

⊙ 36000 Châteauroux (à la foire exp.), le 21 mai. — Jumelage avec Gütersloh (R.F.A.).

⊙ 18150 La Guerche (hippodrome du Gravier), le 24 mai. — Centenaire des courses hippiques.

⊙ 75003 Paris (maison de la mutualité), du 22 au 27 mai. — 75e anniversaire de la Fédération mutualiste de la région parisienne.

⊙ 76000 Rouen (Parc des expositions, le Madrillet à Grand-Quevilly), le 31 mai. — Journée de l'armée française.

Nouvelles brèves

● CANADA : *Pour « Capex 78 », trois nouvelles — et dernières — émissions dans le même style qu'annoncé dans cette chronique le 4 février, 14, 30 cents et 1,25 dollar. Un bloc regroupe ces trois timbres.*

● HONGRIE : *Exposition Sophilex 78 à Szombathely, bloc-feuillet avec trois timbres se tenant à des vignettes, 3 × 3 + 1,50 Forint.*

● LIECHTENSTEIN : *40e anniversaire du règne du prince François-Joseph II, 40, 50, 70 et 80 Rappen, par feuillet de huit timbres.*

● LIECHTENSTEIN : *Série d'usage courant « Constructions typiques », 10, 20, 35 et 40 Rappen.*

● MALI : *100e anniversaire du Congrès de Paris (UPU), 120 et 130 F. Dessins et gravures de Jacques Combet, taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.*

● NOUVELLE-ZELANDE : *Ressources de la mer, 12, 15, 20, 23 et 35 cents.*

● POLYNESIE FRANÇAISE : *75e anniversaire de la mort de Paul Gauguin, 50 F, d'après document en hélio par Delrieu S.A.*

● SENEGAL : *Soutien à la Palestine, 60 F, d'après document en offset par Cartor.*

● TOKELAU : *25e anniversaire du couronnement de la reine Elizabeth II, 8, 10, 15 et 30 cents.*

● TUNISIE : *40e anniversaire du « 9 avril 1938 », 40 et 60 M. Dessins de Hatim Elmekki, respectivement gravés par Jumelet et Larrivière, taille-douce ; Atelier du timbre de Périgueux.*

● WALLIS ET FUTUNA : *Arrivée des premiers missionnaires français, 60 F « Père Bataillon », et 72 F*



« Monseigneur Pompallier ». Maquettes de Pierrette Lambert, offset par Edila.

ADALBERT VITALYOS.

★ Adresser toute correspondance concernant cette chronique à M. A. Vitalyos, « le Monde », 5-7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 071

HORIZONTALEMENT

I. Elle peut mener très loin celui qui se décide à la suivre ; Se dépensent en inscriptions fugitives ; Compte en lequel la logique semble devoir écarter toute soustraction. — II. Tout semble leur sourire ; Trouvés très chers. — III. Est on ne peut plus personnel ; Lui et ses frères fréquentaient sans doute les écuries d'Augias ; A la dent dure. — IV. Va ! ; Altère un timbre ; Pronom. — V. Trouvent toujours à redire ; Ont droit au respect. — VI. Disperse souvent un attroupement ; Secouera. — VII. Lieu touristique ; Vantée par un diamantaire. — VIII. Fin de participe ; Tirent sur le vert ; Prénom. — IX. Nous trompions ; Masse liquide ; De son temps, il a beaucoup plu. — X. Laissent apparaître un peu de cuir ; Sonnaient et trébuchaient. — XI. D'un auxiliaire ; Recherchent le beau rôle ; Mesure. — XII. Belle vallée ; Existes ; A longtemps fourni un outil indispensable au labeur de l'écrivain. — XIII. Conjonction ; Ville de l'U.R.S.S. ; Etre mécontent. — XIV. Epaisse, chez le chêne ; Facilite une audition. — XV. Ne sort jamais de sa cage ; Se manifeste à sa manière.

VERTICALEMENT

1. Avait le pied marin ; Sa qualité varie d'une année à l'autre. — 2. Roulées ; Réduiras de volume ; Coule en France. — 3. Abréviation ; Ont un roi flamboyant ; Participe ; Equipa. — 4. Traverse trois lacs ; Leurs tours ne prêtent pas à rire ; N'évoluent que très lentement. — 5. Laisse toute latitude quand elle est blanche ; Faisaient plaisir à entendre ; Mange salement. — 6. N'oublia pas ; Véhicule ; Où se font de constants échanges. — 7. Terme musical ; En Allemagne ; Désigne une auguste victime. — 8. Vaut de l'or ; Symbole chimique ; Traverse en arrosant ; Rusés et imitateurs. — 9. Quartier de Foix ; Ile ; Où retentissent maints grognements ; Démontre. — 10. Eminence sicilienne ; Sigle ; Compagnon du poilu. — 11. Acquisition souvent très tardive ; Mérite une bonne correction. — 12. Son aventure nous prouve que, bien souvent, femme peut varier ; A respecter ! ; Abréviation. — 13. Plus sûrs quand ils ne datent pas d'hier ; Courant d'air ; Se lancer dans les retranchements. — 14. Elément d'une armée invincible ; Pronom ; Défilait sous les yeux du postillon. — 15. Orientation ; Figure biblique ; Se fait de la mousse dans l'immobilité.

Solution du problème n° 2 070

Horizontalement

I. Imbécile. — II. Ouate [cf « limousine »]. — III. Le Bas ; M.T.S. — IV. Etal [cf « culotte »] ; Ebro. — V. Aérien. — VI. Egmont. VII. Caresses. — VIII. Rais. — IX. Ere ; Efrit. — X. To ; E.V. ; E.N.A. — XI. Entregent.

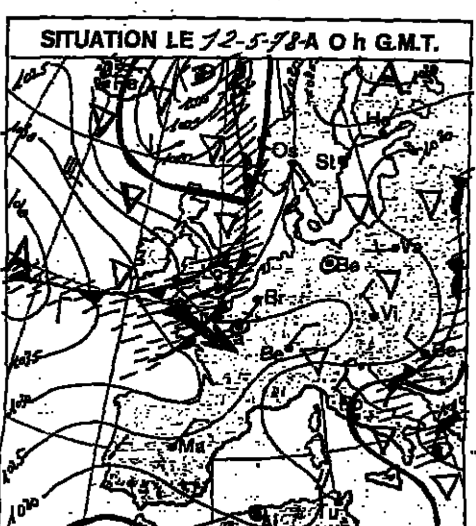
Verticalement

1. Iole ; Acreté. — 2. Muets ; Aaron. — 3. Baba ; Erie. — 4. Etalages ; Er. — 5. Ces ; Ems ; Eve. — 6. Erosif. — 7. Lambine ; Rée. — 8. Trets ; Inn. — 9. Eson ; Etat.

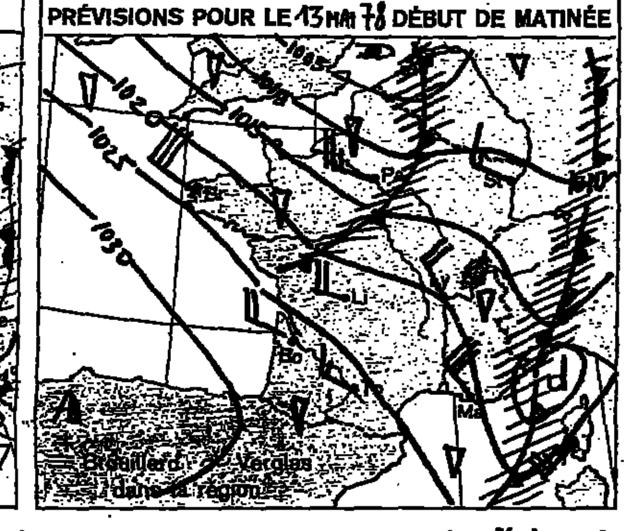
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-5-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 78 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➞ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 12 mai à 0 heure et le samedi 13 mai à 24 heures :

L'affaiblissement des pressions sur l'Europe occidentale favorise la pénétration des masses d'air d'origine océanique. La perturbation pluvieuse d'activité modérée qui traversera la France vendredi sera suivie d'un temps instable et un peu plus frais.

Samedi 13 mai, la France sera généralement sous l'influence du courant instable de nord-ouest. Le temps sera le plus souvent nuageux ou passagèrement couvert, avec des averses modérées assez fréquentes, principalement sur la moitié nord, ainsi que sur les versants nord des massifs montagneux, où les précipitations pourront être assez fortes. On observera cependant quelques éclaircies, plus importantes dans le Midi.

Le vent sera généralement modéré ou assez fort, de secteur nord-ouest dominant. Il deviendra fort près des côtes, où de forts coups de vent sont à craindre, notamment près de la Manche et de la Méditerranée. Les températures baisseront légèrement.

Vendredi 12 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,8 millibars, soit 762,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mai ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 19 et 8 degrés ; Biarritz, 16 et 11 ; Bordeaux, 20 et 8 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 15 et 11 ; Cherbourg, 16 et 10 ; Clermont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 15 et 8 ; Grenoble, 21 et 4 ; Lille, 14 et 7 ; Lyon, 18 et 6 ; Marseille, 21 et 11 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 18 et 13 ; Paris - Le Bourget, 16 et 12 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 22 et 14 ; Rennes, 20 et 11 ; Strasbourg, 12 et 3 ; Tours, 17 et 10 ; Toulouse, 20 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 7 degrés ; Amsterdam, 12 et 7 ; Athènes, 19 et 14 ; Berlin, 7 et —1 ; Bonn, 12 et 4 ; Bruxelles, 13 et 6 ; Le Caire, 30 et 19 ; îles Canaries, 25 et 17 ; Copenhague, 8 et 4 ; Genève, 17 et 3 ; Lisbonne, 25 et 16 ; Londres, 15 et 8 ; Madrid, 22 et 8 ; Moscou, 6 et 2 ; New-York, 19 et 11 ; Palma-de-Majorque, 23 et 6 ; Rome, 19 et 8 ; Stockholm, 5 et 2 ; Téhéran, 31 et 28.





Cette année, au printemps, vous pouvez profiter d'un tarif encore moins cher que celui de l'année dernière à la même époque : jusqu'au 17 Mai, à partir de 205 F pour la voiture et jusqu'à 5 passagers gratuits (dont le chauffeur).

Vous partez de Calais et vous arrivez à Ramsgate, 40 minutes plus tard, à deux pas de l'autoroute A 299/M2 qui vous conduit jusqu'à Londres.

VOUS PAYEZ POUR LA VOITURE, LES 5 PASSAGERS SONT GRATUITS.

HOVERLLOYD

24, RUE DE SAINT-QUENTIN
75010 PARIS TÉL. : 278.75.05 - CALAIS : 34.67.10
OU DANS LES AGENCES DE VOYAGES.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Circulation

2 699 MORTS SUR LES ROUTES AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

Ceinture obligatoire ou non ?

Au cours du premier trimestre de cette année et par rapport à la période correspondante de 1977, il y a eu sur les routes 54 986 accidents (—2,7 %), 2 699 morts (— 0,3 %) et 74 465 blessés (— 1,4 %).

La dernière Lettre de la sécurité routière qui donne ces chiffres, ajoute ce commentaire à propos du port de la ceinture de sécurité :

« Les adversaires du port obligatoire de la ceinture de sécurité en France contestent généralement la légalité de l'obligation qui est faite aux automobilistes, considérant que cette obligation est une atteinte aux libertés individuelles. C'est là une vue de l'esprit, car il est bien certain que si le port de la ceinture n'était pas « recommandé », très peu d'automobilistes se sentiraient concernés par cette mesure.

» Selon un sondage effectué par le département américain des transports, moins de 20 % des conducteurs d'automobiles utilisent effectivement leur ceinture de sécurité. Or, selon des études officielles entreprises outre-Atlantique, l'obligation de l'usage de la ceinture de sécurité pourrait sauver 9 000 des 46 000 vies perdues chaque année dans les accidents de la route aux Etats-Unis, et, aussi, épargner plusieurs dizaines de milliers des quelque 1 million 800 000 blessés relevés annuellement sur les routes américaines. »

« Si une telle mesure n'avait pas été prise en France, en 1973, le bilan des morts recencés chaque année (13 104 en 1977) serait beaucoup plus lourd », conclut le bulletin d'information du comité interministériel de la sécurité routière.

● *Départs de la Pentecôte : les heures à éviter.* — La direction des routes et de la circulation routière renouvelle ses conseils d'étalement des départs et des retours pour le long week-end de la Pentecôte : le vendredi 12 mai, il est conseillé d'éviter les grandes villes entre 16 heures et 22 heures. Le samedi 13 mai, la circulation sera intense entre 8 heures et 16 heures. Pour les retours, la période de rentrée déconseillée se situe entre 16 heures et 24 heures.

ÉDITION

Le parti communiste confie la distribution de ses livres à Gallimard

A leur tour, les services de distribution du livre dirigés par des membres du parti communiste sont touchés par la crise. Le centre de diffusion du livre et de la presse (C.D.L.P.), qui diffuse et distribue les livres et les revues traitant, notamment, de la théorie et de la pratique des communistes, vient de passer un accord de distribution avec la SODIS, filiale de Gallimard.

Dans une déclaration publiée dans *l'Humanité* du 11 mai, M. Christian Echard, directeur du C.D.L.P., indique que « *le C.D.L.P. a été conduit à réorganiser ses services, en particulier pour ce qui concerne la distribution, afin de maintenir et de développer ses capacités de diffusion et l'activité indépendante des maisons d'édition qu'il diffuse* ». Le C.D.L.P. distribue, outre les revues mensuelles des organisations du parti communiste, les ouvrages des Editions sociales, des Editeurs français réunis, du Cercle d'art, des éditions la Farandole et des éditions la Courtille : publications théoriques, littéraires, poétiques, livres d'art et d'enfants. Ses principaux clients sont les fédérations et les quarante librairies du P.C., mille points de vente qu'il sert par l'intermédiaire d'Odéon-Diffusion et des collectivités qu'alimente le groupement d'Edition du livre pour les collectivités (GELC).

Après l'accord passé avec la SODIS, qui peut toucher treize mille points de ventes et bénéficie d'une organisation informatisée, le C.D.L.P. est conduit à se séparer d'une partie de son personnel. MM. Georges Gosnat et Guy Hermier, responsables du secteur du livre devant le Comité central, ont réuni récemment le personnel pour discuter de la restructuration de l'entreprise. Cette réunion aurait été assez tendue si l'on en croit *Politique-Hebdo* du 8 mai. En fait, M. Christian Echard affirme que rien ne « *sera fait contre l'avis du personnel* ». Préretraite, recyclage et reclassement sont envisagés. Dans un communiqué, le syndicat C.G.T. précise qu'« *un plan de restructuration conjoncturel a été mis en place, qui prévoit le reclassement de quatre-vingt-quatre personnes* » et que « *en tout état de cause, les sections syndicales, soucieuses des intérêts des travailleurs, agissent pour le respect de leurs droits* ».

« Avec l'accord du personnel »

Cette mise au point ferme vient à son heure dans la conjoncture actuelle, où le personnel (en majorité communiste) touché par ces mesures est sensibilisé par les débats qui se déroulent à l'intérieur du P.C. En témoigne — entre autres — la lettre que nous ont adressée quatre membres du personnel de deux entreprises de courtage, autonomes du C.D.L.P., mais présidées par M. Echard, le Livre-Club Diderot et Culture, Arts et Lettres. Ceux-ci, après avoir fait part de leurs craintes, dénoncent notamment des « *manœuvres de la direction dont le but est manifestement de faire payer au personnel ce qu'elle considère comme un excès de charge* ». A ces assertions, M. Echard répond que si une réorganisation des réseaux de vente est effectivement envisagée dans l'avenir, « *elle se fera avec l'accord du personnel* ».

D'autre part, dans *l'Humanité* du 10 mai, Jean Ristat dément une affirmation du *Canard enchaîné* selon laquelle la librairie Racine, à Paris, serait menacée de disparition. Il dément aussi que le quotidien du P.C. ait, à ce propos, censuré Aragon. En fait, c'est le comptoir Racine, assurant la vente aux libraires et situé dans le même immeuble, qui devrait fermer ses portes. Mais, selon le C.D.L.P., les personnes concernées par cette mesure seraient reclassées.

BERNARD ALLIOT.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 mai 1978 :

DES ARRETES

● Fixant la liste des maîtrises en droit exigées des futurs avocats et conseils juridiques ;

● Fixant les effectifs de certains personnels hospitaliers et universitaires des centres hospitaliers et universitaires.

UNE DECISION

● Portant nomination de professeurs à l'école d'application du service de santé des armées.

Seule TWA offre autant de vols quotidiens vers les USA.

(Horaires du 1er mai au 7 juin)

New York sans escale
Le premier 747 de la journée. Départ : 12 h 00 - Arrivée : 13 h 45
Deuxième vol. Départ : 15 h 00 - Arrivée : 17 h 10

Boston sans escale
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 13 h 45 - Arrivée : 15 h 25

Chicago
Le seul vol direct quotidien. Départ : 13 h 45 - Arrivée : 19 h 03

Washington sans escale
Le seul vol quotidien sans escale. Départ : 12 h 45 - Arrivée : 15 h 30

Los Angeles
747. Vol direct quotidien via le Pôle.
Départ : 11 h 40 - Arrivée : 16 h 10

San Francisco
747. Vol quotidien.
Départ : 12 h 00 - Arrivée : 18 h 10

TWA
No.1 sur l'Atlantique

TWA : la compagnie aérienne qui transporte le plus grand nombre de passagers sur les vols transatlantiques réguliers.

CARNET

Naissances

— J.-P. et F. BELLINGARD-COMTE ont la joie d'annoncer la venue à leur foyer de

Charles-André,

né le 24 février 1978.

39, rue Collange,
92300 Levallois-Perret.

— François et Blandine GODEAU, née Jeannin-Naltet, partagent avec Florent et Benoit la joie d'annoncer la naissance de

Antoine,

le 30 avril 1978.
105, rue de Lourmel,
75015 Paris.

— M. Bernard de GOUTTES LASTOUZEILLES et Mme, née Marie-Cécile de Saint-Exupery, et Thibaud ont la joie de faire part de la naissance de

Axelle.

Paris, le 1er mai 1978.

— Madeleine et François GUGENHEIM ont la joie d'annoncer la naissance de

Véronique,

le 8 mai 1978, à New-York.
20 West 64th Street,
appartement 29 N.
New-York, NY 10023.

— Magali PARDOS a la joie d'annoncer la naissance de sa fille

Sylvie.

Luxembourg, le 18 avril 1978.

— Robert SOLÉ, Elisabeth Noyon, Manuel et Julien, sont heureux d'annoncer la naissance de

Caroline,

à Rome, le jeudi 11 mai.

Décès

— M. André Breton,
Les familles Dhome et Bonhomme, font part du décès de

Mme André BRETON,
née Rosa Gibrat,

leur épouse et mère,
survenu à Paris, le 8 mai 1978.
Le service religieux et l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise ont eu lieu dans l'intimité familiale.

56, boulevard de Reuilly,
75013 Paris.

— Mme Suzanne Breugnon,
Mme Edmée Boulad,
M. et Mme Pierre Ysmal,
Marianne et Catherine Ysmal,
vous font part du décès de

Mme Edme BREUGNON,
née Augustine Rebeyrol,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
survenu le jeudi 4 mai.
Les obsèques ont eu lieu à Sainte-Geneviève-des-Bois, le mardi 9 mai.

— Mme Yvonne Buzenac, née Nival-Dolbeau, et sa fille Micheline,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Gabriel BUZENAC,
retraité S.N.C.F.,

leur époux et père,
survenu le 10 mai 1978, dans sa quatre-vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 13 mai 1978, en l'église Saint-Pierre de Mauzé-sur-le-Mignon (Deux-Sèvres).

— Mme Angèle Malclès-Hermant,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

André HERMANT,
architecte,

survenue à Lescherolles, le 7 mai 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme Cécile Laloë,
Mme Henri Laloë,
M. et Mme Chadoutaud et leur fils,
Mlles G. Terbois et C. Pivet,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel LALOË,

survenu le 29 avril 1978.
Les obsèques ont eu lieu le 3 mai 1978.

— On nous prie d'annoncer le décès de

LEON MICHAUX,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Paris,
membre
de l'Académie de médecine,

survenu le 5 mai, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, dans l'intimité, le 10 mai.
De la part de :
Mme Léon Michaux,
Et toute la famille.
14, boulevard Emile-Augier,
75016 Paris.

[Né en 1899 à Paris, Léon Michaux avait fait ses études de médecine à Paris. Médecin des hôpitaux (1937) il s'était spécialisé en neuro-psychiatrie, puis en psychiatrie de l'enfant. Nommé médecin-chef du service de psychiatrie de la Salpêtrière en 1941, puis responsable de l'infirmerie psychiatrique près la préfecture de police et expert auprès des tribunaux, Léon Michaux a enseigné la psychiatrie infantile à la faculté de médecine de Paris de 1957 à 1970 et à l'Institut de criminologie de la faculté de droit de Paris. Il était membre de l'Académie de médecine depuis 1969.

Léon Michaux, au cours de sa carrière, avait écrit de nombreux ouvrages dont, particulièrement, un « Traité de psychiatrie » (1966), un « Précis de psychiatrie infantile » (1967) et « la Mémoire » (1974).]

— Le docteur Colette Roger,
M. et Mme Michel Laurent,
M. et Mme Gabriel Arlet,
M. et Mme Claude Roger,
M. et Mme Jean Roger,
M. et Mme Michel Roger,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Train, Houdas, Lemonon, Beaujard, Cavaignac et de Lapparent,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Henri ROGER,
née Marie-Louise Percheron,

leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante,
survenu le 10 mai 1978, dans sa quatre-vingt-treizième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 16 mai, à 10 h. 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, avenue Raymond-Poincaré.
L'inhumation se fera au cimetière de Chartres.
1, place du Chancelier-Adenauer,
75116 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du deuxième anniversaire de la mort de

M. André GANEM,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le septième anniversaire de la disparition de

Jean DESCLAIRE,
contrôleur général des armées,

sera rappelé par tous ceux qui conservent son souvenir.

— En ce jour du premier anniversaire de la mort accidentelle, à Saint-Denis de la Réunion, de

Alice GUERIMAND,
née Fourcade,

sa famille demande une pensée émue à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Prières

— Mme Michel Halimi, née Chaouat,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

M. Michel HALIMI,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur peine.
Les prières des sept jours seront dites le samedi 13 mai 1978, à 10 h. 30, à la synagogue, 30, rue Céline-Robert, 94300 Vincennes (métro Saint-Mandé).

Soutenances de thèses

— Université de Paris-IV, jeudi 18 mai, à 15 heures, amphithéâtre de l'Institut d'Art, Mlle Arlette Zenatti : « Influence de l'acculturation sur le développement musical de l'enfant entre quatre et dix ans ».

— Université de Paris-IV, samedi 20 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Alain Nery : « Les idées politiques et sociales de Villiers de l'Isle-Adam ».

Communications diverses

— C'est samedi prochain, 13 mai 1978, à 10 heures, que M. Jacques Médecin, député, maire de Nice et président du conseil général des Alpes-Maritimes, inaugurera à Nice-Cimiez le square Paul-Gordeaux, ainsi que le monument, œuvre du sculpteur Michel Jarry, lauréat du concours de la Main d'or, qui sera érigé à cet endroit grâce à une souscription organisée par Lou Mesclun, foyer des Amitiés niçoises, dont il était vice-président fondateur. L'allocution sera prononcée par M. Jacques Médecin — qui fut lui-même aussi journaliste dans le même groupe de presse — qui rappellera ce que fut notre ami, auteur des séries « Amours célèbres », du « Crime ne paie pas » et de tant d'autres œuvres.

— A. Lorac Gerbaud : laquiste réputée, auteur de « l'Art du laque », vient d'être promue chevalier dans l'ordre des Arts et Lettres. Seul expert « toutes laques » (Extrême-Orient - Art déco) près les tribunaux et les douanes, les expertises de Lorac Gerbaud font autorité dans le monde entier.

Visites et conférences

SAMEDI 13 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., Grand Palais : « Cézanne » (Mme Angot).

15 h. 15, 24, rue des Archives : « Hôtels Le Rebours, de Montmor, de Braque, Aigle d'or » (Mme Barbier).

15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Le Musée de la police » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues, caves du Marais » (A travers Paris).

15 h., devant l'Opéra : « L'Opéra et son exposition » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Faidherbe-Chaligny : « Faubourg Saint-Antoine » (Connaissance de Paris).

15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand), entrées limitées.

15 h., 78, rue Saint-Martin : « Le Centre Beaubourg » (Paris et son histoire).

CONFERENCE. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « La technique de méditation transcendantale ou comment gagner l'énergie intérieure » (entrée libre).

DIMANCHE 14 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., boulevard Ménilmontant : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

15 h. 15, 50, rue des Tournelles : « Le Marais » (Mme Barbier).

14 h. 30, métro Pont-de-Sèvres, M. Ch. Aubert : « Promenade au parc de Saint-Cloud » (L'Art pour tous).

15 h., façade de l'église : « Le Marais » (M. de La Roche).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française et les autres académies » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « Monastère du Val-de-Grâce » (Mme Ferrand).

15 h., place Joffre, angle avenue Duquesne : « Cours, chapelle et bibliothèque de l'Ecole militaire » (Paris et son histoire).

15 h., métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « La cathédrale arménienne de Paris » (Templia).

15 h. 30, statue Louis XIV, centre cour d'honneur : « Versailles » (Tourisme culturel).

15 h. 15, 123, boulevard de Port-Royal : « Histoire du jansénisme » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « L'expérience du calme intérieur » (entrée libre).

Naturels, sains, savoureux, désaltérants.
SCHWEPPES Lemon
et « Indian Tonic »,
les deux SCHWEPPES.

CHAMPAGNE
BESSERAT DE BELLEFON



ALLÉE DU VIGNOBLE - 51061 REIMS

LATREILLE
SPÉCIALISTE
DU TRÈS BEAU VÊTEMENT
RAYON SPÉCIAL
POUR PERSONNES FORTES
HOMMES : du 54 au 64
FEMMES : jusqu'au 58
62 r. St-André-des-Arts, 6e
PARKING RÉSERVÉ
CATALOGUE SUR DEMANDE

Microscope électronique, grossissement : x 25.000.

Streptocoques, bactéries pathogènes, principales causes des angines, de la scarlatine, de septicémies et méningites, d'infections urinaires et, indirectement, de rhumatismes articulaires aigus.

Dépistage précoce des maladies : un grand pas vers la guérison

La capacité de reproduction des microbes et des virus, la vitesse de prolifération des cellules cancéreuses est très importante : il suffit par exemple de 10 minutes pour que se dédouble le vibrion du choléra ; à ce rythme, au bout de quatre heures, il y en aura plus de 16 millions. Pour augmenter les chances de guérison, il faut déceler la présence des microbes et déterminer leur nature le plus tôt possible.
Ce travail de détection rapide et de prévention, les chercheurs de l'Institut Pasteur s'y consacrent depuis des décennies. Ils étudient aujourd'hui et développent de nouveaux tests qui permettraient à partir de simples analyses de détecter rapidement, non seulement les parasites, les bactéries et les virus, mais aussi les causes des allergies, les défauts génétiques avant la naissance ou les manifestations biochimiques de l'alcoolisme chronique. C'est un espoir de guérison pour un grand nombre de maladies.
Ceci n'est qu'un aspect des recherches de l'Institut Pasteur. Les études sur les virus, le cancer, la stimulation des défenses naturelles de l'organisme, tout ce qui touche à la vie de l'homme et à l'influence de l'environnement sur sa santé concerne l'Institut Pasteur.
Si ces recherches vous intéressent, renvoyez le bon ci-dessous à l'Institut Pasteur
25, rue du Docteur-Roux, 75015 Paris.
Nous vous téléphonerons pour vous donner toutes les informations les concernant.

Institut Pasteur

Association pour le Développement de l'Institut Pasteur. Nous serons bientôt 25 000. Rejoignez-nous.

Je suis très intéressé par les travaux de l'Institut Pasteur et désire être plus amplement informé sur les recherches en cours.

Voici mon nom et mon n° de tél. :

Nom ________
Prénom ________
Adresse ________
____
Téléphone : domicile ________
bureau ________

M

SPORTS

FOOTBALL

LA FRANCE BAT L'IRAN 2-1

Vaincre sans convaincre

De notre correspondant

Toulouse. — Le match international de football France-Iran (2-1) s'est disputé, jeudi soir 11 mai, au Stadium municipal de Toulouse, devant une assistance de finale de rugby : trente-deux mille personnes. Il est vrai que c'était la première fois depuis 1926 (France - Portugal) que l'équipe nationale de football jouait dans la capitale du rugby.

La France, privée de Platini, a vaincu, mais n'a guère convaincu, et ce succès elle le doit en partie à l'arbitre espagnol, M. Lomo Castillo.

Les Français, entreprenants en début de match, avaient ouvert le score, à la quatorzième minute, par Gemmrich, qui, d'une tête, avait trompé le gardien Hedjari. Puis le jeu sombra dans la médiocrité. La seconde mi-temps débuta par un coup de théâtre. A la quarante-sixième minute, un mauvais dégagement de Rio fut repris par Rowshan qui égalisa d'un tir tendu des 20 mètres. C'est alors qu'à la soixante-huitième minute M. Castillo siffla une faute contre Berdoll, à la limite de la surface de réparation. Les Iraniens s'arrêtèrent de jouer, mais Didier Six poussa la balle dans leur filet et l'arbitre accorda le but.

La colère des Iraniens qui, tous rassemblés dans le rond central, menaçaient alors de quitter le terrain, fut le fait le plus notable de ce match terne. Il fallut toute l'autorité des dirigeants iraniens pour que les adversaires des Français aceptent, après dix minutes de palabres, de reprendre la partie.

Malgré de nombreux changements dans les deux équipes, le jeu resta asez pauvre, les Français ne parvenant pas à prendre la direction du match, devant une équipe rapide, décidée et d'un bon niveau technique.

∴

A la suite de cette rencontre, Michel Hidalgo, directeur des équipes de France, a désigné les vingt-deux joueurs convoqués au stage du Touquet, préparatoire à la Coupe du monde.

Gardiens de buts : Baratelli (Nice), Bertrand-Demanes (Nantes), Rey (Metz).

Défenseurs : Battiston (Metz), Bossis (Nantes), Bracci (Marseille), Janvion (Saint-Etienne), Lopez (Saint-Etienne), Rio (Nantes), Trésor (Marseille).

Demis : Bathenay (Saint-Etienne), Guillou (Nice), Michel (Nantes), Papi (Bastia), Petit (Monaco), Platini (Nancy).

Attaquants : Berdoll (Marseille), Dalger (Monaco), Lacombe (Lyon), Rocheteau (Saint-Etienne), Rouyer (Nancy), Six (Lens).

Avant de publier la liste officielle des vingt-deux joueurs qui se rendront en Argentine, Michel Hidalgo se réserve la possibilité d'écarter ceux qui, récemment blessés, n'auraient pas retrouvé tous leurs moyens physiques.

MANIFESTATIONS DU COMITÉ DE BOYCOTTAGE

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — Malgré l'interdiction préfectorale de la manifestation prévue par le COBA (comité de boycottage contre la Coupe du monde de football en Argentine), deux ou trois cents jeunes gens ont tenté de se grouper jeudi 11 mai en fin d'après-midi, aux abords de la place Jeanne-d'Arc et de la place Saint-Sernin, pour protester contre le match qui devait se disputer le soir entre les équipes de France et d'Iran (*le Monde* du 12 mai).

Les forces de police, C.R.S., gendarmes mobiles et gardiens de la paix, étaient deux fois plus nombreuses et n'ont eu aucune difficulté à disperser les groupes, au fur et à mesure de leur formation. Une centaine de manifestants ont été gardés à vue pour vérification d'identité. Cinq jeunes gens devraient être l'objet d'une procédure.

Le match s'est déroulé sans incident sur un terrain dont la pelouse avait été aspergée de désherbant la nuit dernière. Mais, parmi les vingt-cinq mille spectateurs, plusieurs ont eu des difficultés à atteindre le stade, toutes les voies d'accès ayant été parsemées de clous dans le courant de l'après-midi.

Vers 21 h. 30, un coup de téléphone anonyme au quotidien régional *la Dépêche du Midi* annonçait qu'une bombe avait été déposée sous les tribunes du stade et devait exploser un quart d'heure plus tard. Des équipes d'artificiers ont aussitôt procédé à une fouille minutieuse des lieux mais sans résultat. L'explosion devait se produire en réalité au siège de la Banque de France, où un coktail Molotov, lancé par une fenêtre brisée avec un pavé, a provoqué un début d'incendie. De nombreuses voitures, dont celle du maire de la ville, garées dans le quartier du Capitole et devant le restaurant universitaire de la rue Valade, ont eu leurs glaces brisées.

L. P.

● *Le bureau exécutif du parti socialiste*, qui s'est réuni le 11 mai, a estimé à propos de la prochaine Coupe du monde que « *la France ne peut participer à une opération politique au service d'un régime terroriste en envoyant sans condition l'équipe nationale à Buenos-Aires. Le gouvernement doit donc demander fermement au gouvernement argentin la libération des prisonniers politiques détenus sans jugement.* » Le P.S. fera prochainement une conférence de presse sur cette question.

Le Monde

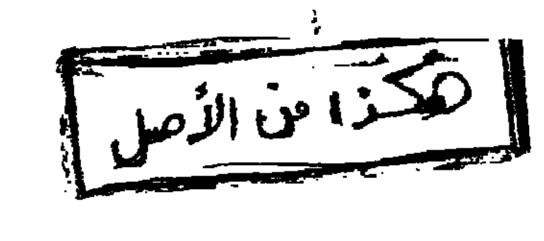
Exposition

La petite fille

STUDIO SAINT-SEVERIN







Le Monde

culture

Exposition

La petite fille et la mort

Le blanc, chez Michèle Blondel, est silence. Le blanc ne gèle pas l'espace, il ne fait pas écran. S'il met de la distance, il fait de la toile un tissu, une matière diaphane, un plan de chaleur, où naissent et renaissent, s'impriment et se surimpriment des images. Le blanc, calque de la mémoire, où le passé affleure, précis et flou, visible et invisible, transparent et opaque. Ces images, des images de l'enfance. Petites filles en tablier à empiècement, ventre en avant, un rien perverses, et petits garçons en culottes courtes, presque au garde à vous ; coude à coude, épaule contre épaule, debout, frères, sœurs, cousins. Comme à l'époque, où il ne fallait pas bouger et se mettre dans le soleil, quitte à grimacer, pour que la photo soit bonne, ils posent au pied du monument aux morts du village. Ils sont dessinés au crayon par-dessus les lignes et les surfaces blanchies de l'architecture spectrale.

Des toiles qui sont décryptage de photographies et de cartes postales anciennes — dans ses dessins, elle joint le document — collectionnées par l'artiste depuis longtemps pour une mise en relation riche d'implications multiples, de mémoire collective et de mémoire individuelle. Mourir, rêver, se souvenir. Souviens-toi, enfant de la patrie ! Souviens-toi fillette de ton enfance ! Sans nostalgie, interroge. Comprends. Il y a beaucoup de tendresse dans ces toiles de Michèle Blondel.

Flash back. Ces œuvres s'inscrivent dans un cheminement pictural très personnel, qui, depuis bientôt dix ans, a évolué d'une mise en pièges visuels d'éléments d'architecture ressuscitée de l'Op' art, que l'artiste a fréquenté de près, vers le détournement, la mise en question et, dérision, de monuments d'ordre colossal, celui des temples où se jouent les fortunes du monde capitaliste — bourses et banques. Au tire-ligne et à la règle, avec cette patience, ce besoin de perfection, de fini, de travail bien fait, qui est l'exact parallèle d'une exigence de rigueur intellectuelle et morale, Michèle Blondel donnait dans le bleu et le rouge sans mélange, arrêtés par des gammes grises infiniment fines, annonciatrices sans doute de ses couleurs poussées au blanc d'aujourd'hui.

Une évolution interne, par paliers, sans rupture véritable, chaque étape étant affermissement et creusement de la précédente, épaississement du sens et affinement de la forme. Une démarche picturale, qui prend une ampleur nouvelle, une charge affective jusque-là rejetée, transmise maintenant par le jeu médité du passé présent et du présent passé, dans ces images d'enfants et de monuments, d'espaces perçus et d'espaces vécus, de places closes de villages (après les rues de la ville), lieu mental de tous et du moi. Lente remontée dans le repli de la mémoire, qui n'a plus besoin du cri de la couleur pour dire. Le blanc, le presque blanc, suffit, fort de son poids de mystère, de silence et de sensibilité, qui affleure à la surface des aplats tendres. Une peinture de peintre totalement impliquée dans son œuvre, qui un à un relie tous les fils d'une personnalité secrète, pudiquement livrée.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Galerie C. 10, rue des Beaux-Arts, jusqu'au 22 mai.

Cinéma

« MILITIA BATTLEFIELD », de Jana Bokova

Miracle de l'élasticité, de la plasticité de la distribution française qui nous permet de voir un film non diffusé commercialement dans son pays d'origine, la Grande-Bretagne, parce qu'il ne relève pas exactement des catégories traditionnelles du spectacle, mais du seul plaisir de filmer, de regarder vivre des gens avec une caméra tenue solidement en main, à la main et sur l'épaule, par la cinéaste elle-même.

Militia Battlefield a été en réalité tourné pour la National Film School de Londres, en 1976, par une jeune femme tchèque, Jana Bokova, qui y achevait ses études de cinéma. Deux films de court métrage avaient déjà suffisamment prouvé son talent, mais, « *pour le plaisir* », elle insiste là-dessus, avec peu de moyens, sur une durée de plusieurs mois, elle s'embarque dans le tournage de ce portrait de deux musiciens américains bohèmes exilés, l'un, Sir Lawrence, trente ans — mais il en paraît cinquante, — blond comme les blés, qui n'en finit pas de tapoter sur les pianos des boîtes de Londres en pensant à son modèle, Hoagy Carmichael ; l'autre, Nancy, surnommée de son propre gré Militia Battlefield, qui se prend pour Janis Joplin, mais n'arrive jamais à bien articuler les refrains qu'elle débite dans les mêmes boîtes.

Pour Jana Bokova, ni condescendance ni attendrissement. Nancy est une bonne femme pratique, pas spécialement intéressante, qui semble là pour faire pendant à son camarade Sir Lawrence. Sir Lawrence et la femme qu'il épousera un peu plus tard, Ernestine, mobilisent notre attention en assumant totalement l'irréalité de leur condition aux yeux de la morale bourgeoise. Ernestine, ménagère anglaise nourrie de fantasmes hollywoodiens, voit en Sir Lawrence la réincarnation d'une vedette de *serial* de télévision, un certain Peter Duel, héros de western, mort prématurément. Elle établit avec Sir Lawrence une sorte de *gentlemen's agreement*, l'accueille chez elle, héberge à l'occasion ses amis homosexuels, supporte ses caprices. L'un et l'autre mettent en commun une extraordinaire capacité d'aimer.

Jana Bokova réussit cette *prouesse, un récit documentaire* qui chatoie comme une fiction, une étude de mœurs qui fait éclater les catégories socio-politiques pour ne cerner que la solitude d'individus pris au piège, mais heureux, s'acceptant sans rougir, sans complexes. Sir Lawrence n'a l'air de cabotiner en douceur que parce que toute sa vie est un cabotinage, que le show business ne lui laisse d'autre alternative, et que, pourtant, il vit passionnément cette comédie. La voix de Sir Lawrence, le doux ton de mélopée qui la porte, le phrasé poétique de son élocution, sont comme l'écho sensuel, sensuellement perceptible à l'oreille, d'un tempérament, d'une personnalité, — mais après tout des sensations auditives peuvent *aussi* être très sensuelles, — de cet immoralisme, ou plutôt amoralisme, qui n'acquiert son relief que dans la pudique et « permissive » Albion.

Militia Battlefield s'écoute, se reçoit comme un solo de jazz, à même la respiration de cœurs qui battent, mais sans fausse naïveté, sans improvisation géniale. Jana Bokova tient donc elle-même la caméra Eclair 16 mm., et on est un peu surpris de l'énergie de cette frêle jeune femme à manier un outil d'une dizaine de kilos qu'on voit mieux entre les mains d'un Jean Rouch ou d'un Richard Leacock. On ne le croirait pas si d'autres jeunes femmes, pareillement « fragiles », ne prouvaient elles aussi, à l'occasion, le mouvement, le cinéma, en marchant.

Aujourd'hui, Jana Bokova a abandonné l'usage personnel de la caméra. Pour *Deux femmes extraordinaires*, moyen métrage qui accompagne *Militia Battlefield*, elle a cédé la caméra à son ancien professeur de la National Film School, Charles Stewart, qui avait assuré la prise de son dans *Militia*. Le film est moins achevé, moins nuancé, quoique passionnant : portrait d'une femme peintre et de la fille qu'elle eût de sa liaison avec Diego Rivera, l'artiste mexicain. *Deux femmes* ne crève pas le monde des apparences et du conformisme social, comme *Militia*, Jana Bokova n'a pu, n'a pas eu le temps d'affiner sa palette comme avec le film précédent.

Mais le dessein reste identique : capter des humains en liberté, le grain de folie permanent qui colore l'existence. Aujourd'hui, Jana Bokova voudrait franchement passer du documentaire à la fiction s'avouant telle, sans renier les techniques mises au point avec *Militia Battlefield*. « *Il est impossible de tout contrôler dans le documentaire* », regrette Jana Bokova. Elle pourrait ajouter : « *Il est impossible de gagner sa vie en continuant à filmer des documentaires tous comme* Militia Battlefield. » Ce n'est pas une raison, pour le spectateur curieux, d'ignorer une œuvre près de laquelle le tout-venant filmique, ces jours-ci, a l'air bien pâlot.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

LE JOUR DU CINÉMA

Un colloque du Conseil de l'Europe

Après avoir traité de la radio et de la télévision ainsi que des arts du spectacle, la commission de la culture et de l'éducation du Conseil de l'Europe porte son attention sur le cinéma. Un colloque aura lieu à Lisbonne, du 14 au 16 juin 1978. Le thème retenu a été « Le cinéma et l'Etat ». La commission a jugé préférable d'axer les recherches et les débats sur un domaine restreint : la politique des Etats en matière de cinéma. Un tel colloque, en organisant une discussion entre parlementaires, représentants gouvernementaux et membres de la profession, doit permettre de définir les grandes lignes de cette politique, puis de formuler des recommandations à l'Assemblée parlementaire, qui pourra les présenter au comité des ministres.

Les débats seront fondés sur des rapports préparés par les « experts indépendants » retenus par le Conseil de l'Europe. L'analyse du cinéma ouest-européen dans ses aspects artistiques a été demandée à un Anglais, N. Garnham, ancien directeur du British Film Institut, et actuellement chargé des études de média à l'université P.C.L. de Londres. Le bilan économique sera dressé par C. Degand (Paris), qui décrira pour les vingt pays du Conseil de l'Europe, la situation du marché, de la production, de la distribution, du financement, un chapitre spécial étant consacré aux rapports cinéma/télévision.

D'autres documents seront présentés par certaines délégations, pour exposer tel ou tel problème particulier à leur pays. La personnalité choisie pour assurer la fonction de rapporteur de ce colloque est le réalisateur italien Luigi Comencini.

Le film français s'est mal vendu

L'exportation des films français en 1977 a accusé une baisse importante : le nombre des contrats a diminué de 8 %, et les recettes des ventes, de 28 %. Pour les longs métrages, elles passent de 128 millions à 92 millions (pour sept cent quarante-deux films), chiffre que ne compense pas le progrès de la vente des courts métrages, qui passe de 0,3 million à 0,9 million de francs. On constate également une régression des ventes de films de télévision.

Les recettes sont en augmentation en Suisse, en Belgique et en Grande-Bretagne, mais elles ont baissé de 80 % au Japon, de 50 % en Italie, et de 35 % en Allemagne fédérale. Sur l'ensemble de l'Amérique du nord, le rendement a diminué de 74 %, tandis que pour les Etats-Unis seuls (sans les deux tiers des contrats qui sont passé conjointement avec les Etats-Unis et le Canada anglophone) il y a un relèvement de 29 %.

Vidéosport

— Juillet 1936 : Jeux olympiques à Berlin. Juin 1978 : Coupe du monde de football à Buenos-Aires. Le sport a-t-il une fonction politique ? Au Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football (COBA), la réponse ne fait pas de doute. En collaboration avec Vidéodéba, il a réalisé un montage de témoignages et de jugements qui expliquent ses arguments en faveur du boycottage. Argentine 78 : supporters, si vous saviez... (1/2 pouce-nouvelle norme-45 mn). Diffusion : Mon œil.

20, rue d'Alembert, 75014 Paris. Tél. : 331-69-00.

Ordinateur et animation

— Après Walt Disney, I.B.M. : le cinéma d'animation se nourrit moins, aujourd'hui, des coups de crayons bucoliques que de signaux informatiques. Au cours du festival de Toulouse, le SERDDAV a tenté de faire le point sur ces nouvelles techniques en organisant un atelier de réflexion et de démonstration sur l'utilisation de l'ordinateur dans le cinéma d'animation.

Notes

Cinéma

« Adieu, je reste » de Herbert Ross

Sur un très vieux schéma de comédie américaine, Herbert Ross raconte le coup de foudre (longtemps inavoué) d'une ancienne danseuse que trois expériences malheureuses ont dégoûté de l'amour et d'un comédien contraint par son metteur en scène à faire de Richard III un homosexuel élizabéthain...

On sait depuis « le Tournant de la vie » qu'Herbert Ross aime les gens du spectacle, qu'il s'intéresse à leurs problèmes, que les intrigues et la fièvre des coulisses lui sont familières. Les meilleures séquences de son film sont celles qu'il consacre à la satire de certaines extravagances théâtrales et aux déboires professionnels du héros. En revanche, malgré les dialogues de Neil Simon, l'un des auteurs en vogue de Broadway (« Grand Standing », « Rendez-vous au Plaza »), et quelques duos brillamment enlevés, le marivaudage entre Richard Dreyfuss et Marsha Mason s'essouffle rapidement. C'est peut-être qu'il manque un grain de folie à l'exubérance du premier et au charme de la seconde. Une petite fille délurée ajoute son grain de sel aux affrontements du couple. On ne se méfie jamais assez des enfants. Face aux adultes, c'est elle qui se taille la part du lion.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Musique

In memoriam Colette Bailly

Les concerts d'hommage ont souvent quelque chose d'un peu artificiel, un air obligé ; on y joue « *pour mémoire* » plutôt qu' « *à la mémoire* », des œuvres toutes gênées de se trouver là exposées, et le plaisir de la musique cède la place à la bonne conscience du devoir accompli...

Max Deutsch, qui dirige les Grands Concerts de la Sorbonne, se devait sans doute de les mettre à contribution pour honorer celle qui avait été son élève — et l'une des plus marquantes — disparue prématurément, alors que sa personnalité se révélait plus forte d'un ouvrage sur l'autre. Pourtant, c'est moins d'une obligation qu'il s'agissait que du désir de réentendre la musique de Colette aBilly en contribuant à la faire connaître. Une musique où passe l'inquiétude, le doute, jouant sur la dissociation des timbres dans « Mélismes » (1971) pour flûte, violon et percussions, en même temps que sur la discontinuité du discours ; à la recherche d'une harmonie claire, rassérénée — les tierces, les octaves, les consonances — et les refusant à la fois d'un trait de plume angoissé, dans « Lumina vibrata » (1974), dont Daniel Cadé a su rendre sans les amoindrir.

GÉRARD CONDÉ.

Sébastien Maroto

Le voici revenu à Paris, après un long séjour à l'étranger, et sa guitare s'est encore enrichie de sortilèges. Sébastien Maroto a prouvé, lors de son premier concert à l'Espace Pierre-Cardin (1), qu'il n'avait pas son pareil pour la culture raffinée du timbre, qu'il s'agisse d'œuvres classiques (J.-S. Bach, Albeniz, Villa-Lobos), d'airs populaires arrangés par lui-même, ou de ses propres compositions comme « Lunera » ou « Farruca ».

Grâce à la plus haute exigence technique, les plans sonores sont d'une lisibilité parfaite. Chaque note a une personnalité dans les mouvements lents, le musicien lui offrant, par on ne sait quelle magie digitale, une coloration originale. Dans les passages de virtuosité, le trait n'est jamais fardé. Ainsi, les « Variations », de Sor, déroulent une dentelle rigoureuse, presque puritaine. Sébastian Maroto a dompté souverainement ses six cordes.

P. D.

(1) Prochains concerts les 12 et 13 mai à 21 heures. Un nouveau disque de Sébastian Maroto, « Arpège », vient d'être mis en vente (E.S.C. 368, distribution C.B.S.).

Rock

Randy Newman

Considéré aujourd'hui comme l'un des auteurs-compositeurs américains les plus inspirés, les plus subtils, Randy Newman, *qui* vient d'une famille musicale réputée de Los Angeles — ses trois oncles, Alfred, Lionel et Emil, sont des chefs d'orchestre et des compositeurs de nombreuses musiques de film — et qui a lui-même longuement étudié la musique et les arrangements, s'est d'abord fait connaître par des chansons interprétées par les autres, par Judy Collins, Art Garfunkel, Barbra Streisand, Linda Ronstadt, Joe Cocker, Ringo Starr, Sonny Terry et Brownie McGhee. Il y a bien longtemps pourtant que Newman chante lui-même ses mots, ses notes, seul avec son piano. Il s'est produit ainsi depuis la fin des années 60 dans des bars et des clubs de New-York et d'ailleurs et a enregistré en dix ans six albums. Mais l'audience restait obstinément confidentielle. Il a fallu la sortie de son dernier album et une chanson comme « Short People » pour que le succès arrive enfin.

Jeudi soir, salle Pleyel, devant une salle comble et subjuguée, Randy Newman paraissait magnifiquement décontracté, naturel, spontané, toujours seul avec son piano, se trompant parfois en cours de mélodie, se livrant à de petits apartés en forme d'humour froid ou établissant de cours dialogues avec le public. La voix cassée, Randy Newman a chanté, dit une belle série de ballades, de country-blues un peu heurtés, rudes, des chansons finement ironiques sur des personnes ordinaires dans des situations tout aussi ordinaires ou sur des endroits ou des villes comme Baltimore. La musique sophistiquée mais si simple d'apparence balance souvent entre la parodie et l'émotion, avec toujours une sorte de sérénité désabusée, avec parfois aussi comme une espèce de nostalgie.

CLAUDE FLÉOUTER.

STUDIO SAINT-SÉVERIN



MARIGNAN v.o. - SAINT-GERMAIN HUCHETTE v.o. - RICHELIEU v.f. CLICHY PATHÉ v.f. - FAUVETTE v.f. - MONTPARNASSE PATHÉ v.f. GAMBETTA v.f. - U.G.C. OPÉRA v.f. - AVIATIC Le Bourget - GAUMONT Evry - ULIS Orsay - ARGENTEUIL - STUDIO Parly 2 - C 2 L Saint-Germain-en-Laye - MULTICINÉ Champigny







COLISÉE GAUMONT (v.o.) - BALZAC (v.o.)
IMPÉRIAL PATHÉ (v.f.) - MONTPARNASSE-83 (v.f.)
QUINTETTE (v.o.) - LUXEMBOURG (v.o.)



GAUMONT AMBASSADE - GAUMONT RICHELIEU - FRANÇAIS - WEPLER PATHÉ
GAUMONT GAMBETTA - MONTPARNASSE PATHÉ - CAMBRONNE PATHÉ
VICTOR-HUGO PATHÉ - GAUMONT SUD-HAUTEFEUILLE
BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - VÉLIZY PATHÉ Champigny - FRANÇAIS Enghien
TRICYCLE Asnières - AVIATIC Le Bourget - GAUMONT Évry - FLANADES Sarcelles
PARLY-2 - ARIEL Rueil



MERCURY - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MARIVAUX - U.G.C. OPÉRA - U.G.C. DANTON
MIRAMAR - MISTRAL - PARAMOUNT GALAXIE - CONVENTION ST-CHARLES - U.G.C. GARE DE LYON
3 SECRETAN - CARREFOUR Pantin - FLANADES Sarcelles - PARAMOUNT Orly

ONE TWO TWO
122 RUE DE PROVENCE
Quand la politique de la France se faisait au ONE TWO TWO la plus grande "maison" du monde

SPECTACLES

Musique

Giulini, Rigutto et l'Orchestre de Paris

Un visage à la Piero della Francesca, intériorisé, buriné par la réflexion, un grand corps mince solidement appuyé sur les deux jambes écartées, des gestes d'une élégance innée mais qui imposent fougue et conviction, Carlo-Maria Giulini magnifie la fonction de chef d'orchestre par un talent qui ne veut rien devoir au spectaculaire ou au pittoresque.

Que fait-il avec l'orchestre de Paris, éblouissant tout au long de la soirée, dans la 7e Symphonie *de Beethoven ? Rien d'autre qu'une magistrale lecture du texte : la recherche du bon rythme, de la finesse des sonorités et des reliefs orchestraux, le tempo qui fait respirer à l'aise cette musique et lui permet d'atteindre son plus haut registre de force, de majesté, de poésie ou de tendresse. Cette œuvre, avec toutes ses qualités plastiques, dynamiques et intérieures, par quel mystère la retrouvons-nous toute neuve ?*

Bruno Rigutto joue le Concerto en sol *de Ravel avec l'élégance précise et bondissante d'un Basque ; la saveur du rythme et la lisibilité de la technique donnent aux timbres du piano un goût exquis. Peut-être l'adagio paraît-il un peu trop calme, légèrement à l'étroit, comme si l'interprète redoutait de se laisser entraîner par un lyrisme bien réel qui demande plus de richesse de toucher et de phrasé. Mais il étincelle de mille feux dans le final où Giulini fait pirouetter son orchestre avec une grâce et une drôlerie extrêmes, après avoir, dans le premier mouvement, éveillé en un éclair, par l'exactitude des nuances et la feinte nonchalance du rythme la mélancolie souple du blues qui avait si profondément séduit Ravel.*

En début de programme, les Offrandes oubliées *(1930) relataient les débuts d'Olivier Messiaen, d'un mysticisme naïf à la manière de Franck, avec tous ces diables grimaçants, agressifs et fanfarons du* Péché, *pris en sandwich entre deux admirables visions, celle de* la Croix *et celle de* l'Eucharistie *où les violons développent dans leur plus beau registre un chant d'une merveilleuse pureté, coloré d'exquises nuances sensuelles.*

JACQUES LONCHAMPT.

● Giulini vient de signer trois superbes *Neuvième symphonie* avec l'Orchestre de Chicago, chez Deutsche Grammophon, celles de Schubert (2530 882), Dvorak (2530 881) et de Mahler (deux disques, 2707 097). On pourra lire, dans la revue *Diapason* de mai, une intéressante interview de Giulini (qui vient d'être nommé chef permanent de l'Orchestre de Los Angeles) par Maurice Fleuret.

ERRATUM. — Dans le compte rendu du concert Horowitz à New-York (*le Monde* du 10 mai), à propos de *la Polonaise-Fantaisie* il fallait lire : « œuvre proche de la dissolution par la complexité de son écriture et de ses épisodes », etc.

MORT DU CHEF D'ORCHESTRE BORIS KHAIKINE

Le doyen des chefs d'orchestre du théâtre du Bolchoï de Moscou, Boris Khaikine, est mort à Moscou le mercredi 10 mai. Il était âgé de soixante-treize ans.

[Après avoir fait ses études au Conservatoire de Moscou, Boris Khaikine, ami du compositeur Aram Katchaturian dès 1921, dirigea très tôt de nombreux opéras d'auteurs soviétiques. Parmi ceux-ci, *Colas Breugnon*, de Dmitri Kabalevski, *les Fiançailles au monastère*, de Serguei Prokofiev, *Un soldat inconnu*, de Kirill Moltchanov. Il fut longtemps chef de l'orchestre de l'opéra Kirov à Leningrad avant de travailler à Moscou, où il dirigea successivement l'orchestre de l'Opéra-Comique, puis ceux des théâtres lyriques Stanislavski et Nemirovitch-Dantchenko. Il passa les vingt-quatre dernières années de sa longue carrière au théâtre du Bolchoï, et il dirigea encore au mois d'avril dernier *la Khovanchtchina*, de Moussorgski, une de ses œuvres favorites.]

■ Le peintre anglais Duncan Grant est mort, le 8 mai à Aldermaston (Berkshire), à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Totalement oublié, après avoir connu la célébrité, il fut, aux premières années du siècle, au centre d'un cercle d'artistes, d'écrivains et de poètes qui comptait notamment Virginia Woolf et Roger Fry.

■ Le peintre japonais Kei Sato, qui vivait en France, vient de mourir alors qu'il se trouvait en visite dans son pays natal. Il était âgé de soixante et onze ans.

Kei Sato, qui était venu à Paris en 1930 avant de s'y installer définitivement en 1952 pour y travailler, avait contribué à introduire le cubisme au Japon.

Danse

LES « RATS » DE L'OPÉRA SALLE FAVART

Pour la deuxième année consécutive l'Ecole de danse de l'Opéra présente un spectacle chorégraphique qui régénère la scène tant délaissée de l'Opéra-Comique. Cette fois ce sont trois pièces éprouvées du répertoire classique, le ballet de « Faust », de Gounod, les « Danses polovtsiennes » du « Prince Igor », de Borodine, enfin « les Deux Pigeons », de Messager, qui conmposent le programme. Les « rats », montés en graine, transfigurés par le maquillage et les « vrais » costumes du magasin du palais Garnier (et quels costumes quand il s'agit de ceux de Bakst), y brûlent les planches.

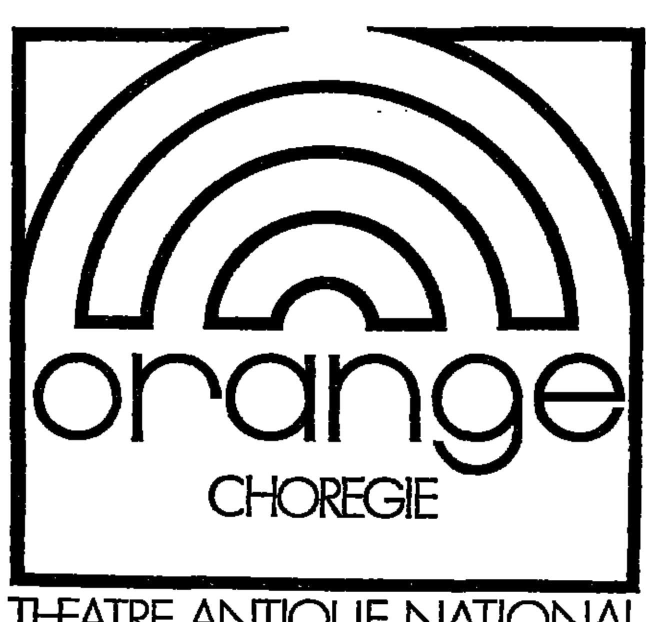
Voilà bien, en effet, le spectacle le plus frais, le plus revigorant, le plus instructif que puissent admirer les enfants, grands et petits. Toujours en souffle, la peau tendue sur des musculatures neuves, sans une gouttelette de transpiration, tous ces marmousets et toutes ces nymphettes dansent leurs r'ves : celle-là Cléopatre ou Hélène, celui-ci le guerrier du « Prince Igor ». Et c'est à la gloire de la danse classique en même temps qu'à l'enseignement de l'Opéra que de retrouver à un an d'intervale les académies transformées, les cous plus dégagés, les tailles plus flexibles, les dos plus droits, la jambe plus longue et dégageant plus haut. Certains ont embelli, avec une flamme dans le regard et une étoile dans le cœur : Mlles Arbonies et Gaida chez les grandes, Mlles Averty et Guillem chez les petites, MM. Olivieri et Lehaut chez les garçons. D'autres se sont moins bien ou trop bien développés et l'on peut prévoir cruellement qu'ils piétineront dans les fonds de décor. Mais tous et toutes ont pris de la scène d'une manière stupéfiante. Grand hommage à leur directrice Claude Bessy qui a eu l'initiative de cette présentation annuelle et qui, à l'image de la grande Carlotta Zambelli fait une deuxième carrière.

OLIVIER MERLIN.

★ Salle Favart (Opéra-Comique), place Boëldieu, les 17, 19, 20 et 23 mai, à 19 h. 30. Le 17 mai, classes publiques et table ronde, de 10 h. à 13 h. 30. Spectacles gratuits.

■ Un mois de la danse aura lieu à la Maison de la culture de La Rochelle, du 17 mai au 18 juin. Le Théâtre du silence et les troupes invitées (la Compagnie Dominique-Bagouet, la « Peter Dance Company », Jean Guizerix et Wilfrid Piollet, de l'Opéra de Paris) y participeront.

(PUBLICITE)



THEATRE ANTIQUE NATIONAL

JUILLET-AOUT 1978

PROGRAMME CHORÉGIES 78

Vendredi 21 juillet à 22 heures
CONCERT SYMPHONIQUE
3e SYMPHONIE HÉROIQUE ---- L.V. BEETHOVEN
NOCTURNES ---------------- C. DEBUSSY
Chœurs et Orchestre de Paris - Direction : Daniel BARENBOIM

Samedi 22 juillet à 22 h. : Opéra
SAMSON ET DALILA -------- C. SAINT-SAËNS
Elena OBRAZTOVA - Placido DOMINGO
Siegmund NIMSGERN
Chœurs et Orchestre de Paris - Direction : Daniel BARENBOIM
Mise en scène : Carlo MAESTRINI

Samedi 29 juillet à 22 heures
UN REQUIEM ALLEMAND ---------- BRAHMS
Edda MOSER - Théo ADAM
Chœurs Philharmonia de Londres
Orchestre Philharmonia de Londres
Direction : Rafael Fruhbeck de Burgos

Samedi 5 août à 22 h. : Opéra
MACBETH -------------------- G. VERDI
Grace BUMBRY - Ingvar WIXELL
Paul PLISHKA
Chœurs Philharmonia de Londres
Orchestre Philharmonia de Londres
Direction : Christoph Von DOHNANYI
Mise en scène : Sandro SEQUI

Correspondants :
DURAND et Cie - 4, pl. de la Madeleine - 75008 PARIS - (16.1) 260-21-76
RABUT CONCERTS - 30, rue E.-Herriot - 69001 LYON - (78) 28-34-12
MAISON DU THEATRE - B.P. AZ - place des Frères-Mounet 84100 ORANGE - Tél. : (90) 34-24-24 et 34-15-52.

PRIX DES PLACES

Les numéros rouges 1 - 2 - 3 - 4 figurant sur les billets indiquent l'ordre des soirées		SAMSON et DALILA REQUIEM ALLEMAND MACBETH	CONCERT (places non numérotées)
GRADINS 1re SERIE	Rangs 1 à 20	200,00	60,00
	Rangs 21 à 26 face	170,00	60,00
	Rangs 21 à 26 côté	150,00	60,00
GRADINS 2e SERIE	Rangs 27 à 36 face	80,00	40,00
	Rangs 27 à 36 côté	70,00	40,00
GRADINS 3e SERIE	(places non numérotées)	25,00	20,00

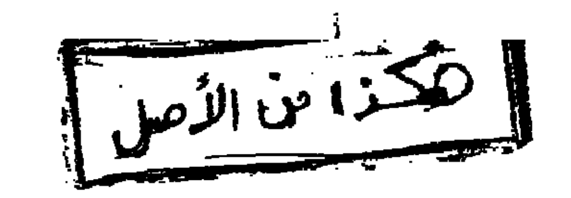
REDUCTIONS : (pour les première et deuxième séries seulement :
— 10 % pour les groupes de 15 à 30 spectateurs.
— 20 % pour les groupes de plus de 30 spectateurs.
— Aucune réduction ne sera consentie pour le Concert du 21.

Pour expédition, joindre une enveloppe portant l'adresse exacte et affranchie en recommandé à 6.50 F.
Chèque à l'ordre : CHOREGIES D'ORANGE.

BULLETIN DE LOCATION

SOIREES CHOISIES		Nombre de places	Prix de la place	TOTAL
☐ 21 juillet	CONCERT			
☐ 22 juillet	SAMSON ET DALILA			
☐ 29 juillet	REQUIEM ALLEMAND			
☐ 5 AOUT	MACBETH			

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
.... Tél. : ....



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison. — Gémier, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.
T. E. P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Centre Pompidou, 19 h. : la Revue parlée (Jean Tortel).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Kibbutz Dance Company. — Salle Papin, 20 h. 30 : Yiddish Story.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Kolinda ; 20 h. 30 : Pilobolus Dance Theater.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 20 h. 15 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Si l'été revenait. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention. — Grande salle, 21 h. : Dialogues d'exilés.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Epicerie, 20 h. 30 : Michaël Kohlhaas.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Jacques Villeret.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Maison des Amandiers, 20 h. 30 : les Caprices de Marianne.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Plantons sous la suie.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Zazoni le rose-croix.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : P. Bender.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 12 mai

Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 19 h. : les Fantasticks ; 20 h. 30 : Chris et Laura.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : A. Burton ; 21 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : C. Kursner.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
Le Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : J.-C. Vannier ; 22 h. 30 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue ; 22 h. : le Droit à la paresse ; 22 h. 30 : M. Fontenay.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffaut ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda et P. Bluteau.
La Tanière, 20 h. 45 : Berrocal, Nu Creative Method ; Parle Magic Jungle.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 22 h. : C. Astier. — II, 20 h. 30 : C. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle.

Les théâtres de banlieue

Chelles, CAC, 20 h. 30 : Carolyn Carlson.
Clichy, ARC, 20 h. 30 : le Monte-Plats.
Créteil, Maison André-Malraux, I, 20 h. 30 : Ceux qui font les clowns.
Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Ulysse.
Romainville, Palais des fêtes, 20 h. 30 : Cuarteto Cedron.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
Sucy-en-Brie, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-C. Hartemann, sol. M. Mesplé (Rossini, Mozart).
Villejuif, Théâtre R.-Rolland, 21 h. : Légendes à venir.
Villiers-le-Bel, C.C. M.-Pagnol, 21 h. : Chœurs mixtes arméniens de Paris, dir. G. Aprikian (Komitas).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Javier Hinojosa (musique ancienne) ; 21 h. : Duo Milani-Giannoni, violon et piano (Beethoven, Schubert).
Galerie Nane Stern, 19 h. : A. Pinto et M. Podeur, clavecin ; C. Whitfield, basse-taille (musique des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles).
Espace Cardin, 21 h. : Sebastian Maroto, guitare.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

La danse

Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Compagnie de danse contemporaine Watercress.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta flamenca.
M. J. C. Censier, 21 h. : Vie à Pablo Neruda.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Chevaux de bois ; le Passe-Partout du diable ; 18 h. 30 : Le cinéma et le fantastique : les Soleils de l'île de Pâques, de P. Kast ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Quatre-vingts ans de cinéma brésilien, 20 h. 30 : Assalto ao trem Pagador, de R. Farias, en sa présence ; 22 h. 30 : Os Herdeiros, de C. Diegues, en sa présence).

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis 5e (633-25-37), Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) (*) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (359-52-70), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23).
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11) ;

Centre Mandapa, 21 h. : Kathakali.
V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98), h. sp.
COMMENCEZ LA REVOLUTION SANS NOUS (A., v.o.) : Ursulines, 5e (033-39-19).
COMMENT ÇA VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; La Pagode, 7e (705-12-15).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
L'EPREUVE DE FORCE (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : St-Michel, 5e (326-69-17) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
FREDDY (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

Comédie Française

CRÉATION à la COMÉDIE-FRANÇAISE
LE TRIOMPHE DE L'AMOUR
MARIVAUX
mise en scène YVES GASC
avec en première partie
UN CAPRICE
MUSSET
mise en scène M. ETCHEVERRY
S. 13, D. 14, J. 18, V. 19, S. 20 à 20 h. 30 et D. 14 à 14 h. 30
Renseignements et location salle Richelieu et 296-10-20 tous les jours de 11 h. à 19 h.

DERNIÈRE SAMEDI 13 MAI
THEATRE DU CAMPAGNOL
en collaboration avec le THEATRE DU SOLEIL
DAVID COPPERFIELD
D'APRES CHARLES DICKENS
TEMOIGNAGE CHRETIEN
LE QUOTIDIEN DE PARIS
LE MONDE
LE FIGARO
Cartoucherie

A PARTIR DE MARDI
MOGADOR
HENRI VARNA
OR BAROUCH
FONDATION HENRI SCHILLI
présentent les 16, 17 et 18, à 21 h
à l'occasion du
30e ANNIVERSAIRE de l'ÉTAT d'ISRAËL
CHŒURS, CHANTS, DANSES
ISRAËL HASSIDIQUE 78
avec
CARLEBACH
« LE RABBIN CHANTANT »
285-28-80 et Agences

JEAN-MARIE RIVIERE
PARADIS LATIN
DINER-SPECTACLE
28 rue Cardinal-Lemoine 5e
Réservations : AGENCES, HOTELS et 325.28.28
OUVERT DIMANCHE 14 MAI
Relâche lundi 15 mai
PARKING LAGRANGE (place Maubert)

TH. LUCERNAIRE
PUNK ET PUNK ET COLEGRAM
ARRABAL
« Rire non-stop. »
(Pierre Bouteiller)

LE MARAIS
une sale histoire
de Jean EUSTACHE
1er Prix Festival ORLÉANS

U.G.C. BIARRITZ
U.G.C. DANTON
LA CHAMBRE VERTE
UN FILM DE FRANCOIS TRUFFAUT

La vie, t'en as qu'une
DROLES, GRINCANTS OU PATHETIQUES CES CONFETTIS DU MOMENT PRESENT LANCES A LA FACE DU SYSTEME RAPPELLENT UTILEMENT CE QUE DEVRAIT ETRE LA VIE : UNE FETE.
Nouvel Observateur
DIX ANS APRES MAI 68, UN FILM QUI AURAIT UN IMPACT DU TONNERRE A LA TELEVISION S'IL Y AVAIT QUELQUES CHANCES D'ACCES POUR LES DOSSIERS DE L'ECRAN PAR EXEMPLE...
Libération
C'EST UN FILM A VOIR, A ANALYSER ET A COMPRENDRE. Monde Libertaire
UN FILM LIBRE... UN TILT DANS NOTRE CINEMA DE SPECTACLE Revue du Cinéma
LE SEINE – LA PAGODE

TTT
théâtre de la tempête cartoucherie 328 36 36
adamov
si l'été revenait
compagnie les ateliers gilles chavassieux



MARIGNAN-PATHE • BALZAC • CINEMONDE OPERA • ABC • CLICHY-PATHE • MONTPARNASSE 83 • GAUMONT SUD • CAMBRONNE • QUINTETTE • NATION

Venez rire avec JEAN CARMET et MICHEL GALABRU dans
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU est arrivé...

"Quel plaisir de se laisser débonder en compagnie de personnages aussi sympathiques et aussi drôles !"
M. Marmin (LE FIGARO)

"...On a là une surprise bien gaie, réalisée avec les éléments de la France éternelle."
C. Devarrieux (LE MONDE)

"Voilà un film qu'il faut saluer comme une sorte d'événement. Il nous apporte une joie de vivre sans pareille. C'est allègre comme une chanson de Trenet et drû comme une chanson de Brassens."
P. Billard (JOURNAL DU DIMANCHE)

VERSAILLES CYRANO • **VELIZY** • **THIAIS** BELLE EPINE • **CHAMPIGNY** MULTICINE PATHE • **EVRY** GAUMONT • **ASNIERES** TRICYCLE • **ARGENTEUIL** ALPHA • **PANTIN** CARREFOUR • **AULNAY S/BOIS** PARINOR

PARAMOUNT ELYSEES VO • PARAMOUNT ODEON VO
PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT OPERA
CAPRI GDS BDS • CONVENTION ST-CHARLES
PARAMOUNT MONTPARNASSE
PARAMOUNT ORLEANS • PARAMOUNT GOBELINS
MOULIN ROUGE
Périphérie : ELYSEES II La Celle St-Cloud
PARAMOUNT La Varenne • VILLAGE Neuilly
ALPHA Argenteuil

DRÔLES DE MANIÈRES !

PARAMOUNT ELYSEES VO • **MARIVAUX** VF
PARAMOUNT MONTPARNASSE (Mat. VF - Soirée VO) • **STUDIO ALPHA** VO
Un film poignant et cocasse, d'une simplicité, d'une vérité, d'une liberté insolentes.
PARISCOP.
Une Comédie marrante, chaleureuse, merveilleusement humaine et comportant ses grands moments d'émotion.
LE MATIN.
Un film admirable.
L'AURORE.
OUTRAGEOUS
UN AMOUR "DIFFERENT"
PRIME PAR LA FONDATION PHILIP MORRIS POUR LE CINEMA

U.G.C. ERMITAGE (Mat. VF Soirées VO) - REX VF - U.G.C. GOBELINS VF
BIENVENUE MONTPARNASSE VF - MISTRAL VF - MAGIC CONVENTION VF
NAPOLEON VF - U.G.C. GARE DE LYON VF
VERSAILLES Cyrano - LE PERREUX Palais du Parc - PANTIN Carrefour
CRETEIL Artel - ARGENTEUIL Gamma - BURES Ulis - MONTREUIL Méliès
LA VARENNE Paramount



ÉLYSÉES CINÉMA v.o. - U.G.C. DANTON v.o. - VENDOME v.o. 3 MURAT v.o. - MONTPARNASSE BIENVENUE v.f. - U.G.C. GARE DE LYON v.f. - MISTRAL v.f. - MAGIC CONVENTION v.f. - 3 SECRÉTAN v.f. U.G.C. GOBELINS v.f. - OMNIA v.f. - CYRANO Versailles - FRANÇAIS Enghien - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - PARINOR Aulnay ULIS Orsay - MÉLIÈS Montreuil





SPECTACLES

HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

JESUS DE NAZARETH (It.) (1re et 2e partie) (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

JULIA (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

MAI 68 PAR LUI-MEME, films collectifs (3 programmes) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h (sf S. et D.).

ONE, TWO, TWO, 122 RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f./v.o. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

RENCONTRES DU 3e TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-42) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).

STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Racine, 6e (633-43-71).

SYBIL (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).

LA TERRE DE NOS ANCETRES (Finl., v.o.) (*) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

VA VOIR MAMAN, PAPA TRAVAILLE (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Ternes, 17e (380-10-41).

UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) ; J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.

LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13).

Les films nouveaux

MILITIA BATTLEFIELD, film anglais de Jana Bokova (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

ADIEU, JE RESTE, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

DROLES DE MANIERES, film américain de Michael Linsay-Hogg (v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE GRAND SOMMEIL, film américain de Michael Winner (v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les grandes reprises

A L'EST D'EDEN (A., v.f.) : Eldorado, 10e (208-18-76).

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39). Jusqu'au 13.

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-777), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

BRONCO APACHE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04), mardi.

CHARLES MORT OU VIF (Suisse) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.f.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Lucernaire, 6e.

FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

GAUMONT CHAMPS-ELYSEES VO - GAUMONT RICHELIEU VF - HAUTEFEUILLE VO
GAUMONT SUD VF - DIDEROT VF
GAMMA Argenteuil - BELLE EPINE Thiais - CLUB Maisons Alfort
BUXY Val d'Yerres - 4 PERRAY Ste Geneviève - LOUIS JOUVET Chatou
CALYPSO Viry Chatillon - ARTEL Villeneuve St Georges - ARTEL Nogent

NOUS NE SOMMES PAS SEULS
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
Panavision®

PUBLICIS ÉLYSÉES • LE PARIS • PUBLICIS ST-GERMAIN • PARAMOUNT OPÉRA
PARAMOUNT MONTMARTRE • PARAMOUNT MONTPARNASSE • MAX LINDER • BOUL'MICH
PARAMOUNT MAILLOT • PARAMOUNT ORLÉANS • PARAMOUNT BASTILLE • CONVENTION ST-CHARLES
PARAMOUNT GOBELINS • PASSY
Périphérie : PARAMOUNT ELYSEES II Celle St-Cloud • PARAMOUNT La Varenne • BUXY Boussy
C2L Versailles • ARTEL Rosny • FRANÇAIS Enghien • ULIS Orsay • C2L St-Germain • CARREFOUR Pantin
ARTEL Créteil • MELIES Montreuil • PARINOR Aulnay • ALPHA Argenteuil



GAUMONT COLISÉE - GAUMONT LUMIÈRE - WEPLER PATHÉ - SAINT-LAZARE PASQUIER
MONTPARNASSE PATHÉ - GAUMONT CONVENTION - GAUMONT GAMBETTA - SAINT-GERMAIN STUDIO
BOSQUET - FAUVETTE - OMNIA - PANTHÉON - BELLE-ÉPINE PATHÉ Thiais - TRICYCLE Asnières
MARLY Enghien - PATHÉ Champigny - VÉLIZY - ARIEL Rueil - GAUMONT Évry - PARLY-2

La critique s'est passionnée.

Très fort, très beau, très belle claque dans la gueule, très violent.
Sylvie CASTER, CHARLIE HEBDO

Il y a là une richesse, une vie, un foisonnement qui emporte l'adhésion.
Pierre BOUTEILLER, FRANCE-INTER

Une œuvre âpre qu'on ne supporte pas sans malaise...
Gilbert SALACHAS, LE POINT

"Tout le monde il est affreux, tout le monde il est salaud".
Jean ROCHEREAU, LA CROIX

Francis Girod poussant le trait jusqu'à la caricature, cédant sans retenue à son goût de la provocation.
Jean de BARONCELLI, LE MONDE

L'État Sauvage est une œuvre grave, certes, mais aussi un spectacle soigné, précis, captivant.
François-Régis BARBRY, LA VIE

Voilà un film qui prouve que le cinéma français quand il ose sortir des sentiers battus, vaut largement le cinéma italien ou américain.
Remo FORLANI, R.T.L.

L'ÉTAT SAUVAGE

Le racisme y est abordé de façon objective, franche, directe et brutale.
Michel MARMIN, LE FIGARO

Le duo Georges Conchon – Francis Girod, picaresque et politique a fait un enfant vigoureux.
Michel GRISOLIA, LE NOUVEL OBSERVATEUR

Le public a choisi. Déjà plus de 200 000 spectateurs à Paris.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pour Voltaire

C'est toujours le même problème : que vaut-il mieux, rencontrer à l'écran un Voltaire capricant, sympathique, du vif-argent, plutôt ressemblant — jeune, c'est Denis Manuel, vieux, c'est Claude Dauphin, — un Voltaire frondeur, embastillé, amoureux, exilé, courtisan, un Voltaire réduit par Claude Brulé à son personnage, un personnage crayonné à gros traits par Marcel Camus, ou choisir de l'ignorer ? Préférer ne pas se gâter le goût, attendre une meilleure occasion de rafraîchir ses souvenirs de potache angoissé à l'idée de tomber sur les « Lettres anglaises » en « compo » de français ?

Et se promettre de lire, ou de relire, dans un mois, dans un an, l'excellente, l'énorme biographie de Jean Orieux ? Bien sûr, on peut faire les deux : regarder le feuilleton et se reporter au livre. Ce sera sans doute l'itinéraire choisi par beaucoup d'entre nous. Entre le tout ou le rien, on choisit le un peu. On se dit qu'il faut faire avec ce qu'on a. Et on n'a pas tous les jours droit à un Zola. Balzac — peut-être l'avez-vous vu ? c'était une coproduction franco-polonaise, je crois — n'était pas mauvais non plus. Il gardait au fil des semaines son épaisseur, son mystère, une réussite dans un genre particulièrement difficile : populariser un destin hors du commun, raconter une vie en images, la découper en rondelles de trente, soixante ou quatre-vingt-dix minutes, se plier aux règles du feuilleton, sans trahir le secret de la création, une vraie gageure. Alors, ce « diable d'homme » appelé Voltaire, pour ou contre ? Plutôt pour.

CLAUDE SARRAUTE.

Les radios libres veulent coordonner leur action

L'Association pour la libération des ondes a annoncé son intention de tenir dès la semaine prochaine une réunion préparatoire en vue d'une rencontre nationale *« sans exclusive »* des radios libres. L'objectif de cette rencontre sera de fixer des solution concrètes à un certain nombre dep roblèmes comme le cahier des charges, la réglementation technique minimale et la campagne d'information publique. Selon l'ALO, *« le mouvement des radios libres ne peut se permettre aucune division »* et que celles-ci peuvent encore conquérir le droit à l'existence *« si elles prouvent concrètement qu'elles répondent à un besoin réel et nouveau de communication sociale »*.

Dans le même temps, les radios libres, regroupées au sein de consensus Liberté Radio, ont tenu une assemblée générale extraordinaire mercredi à Montpellier, dans les locaux de Radio-Fil-Bleu. Elles se sont donné *« six semaines pour gagner »*, temps nécessaire pour le vote de la loi annoncée par le président de la République. Ce délai sera utilisé par les radios libres pour se regrouper et « convaincre les Français que la liberté de dire est une chose nécessaire ».

Cinq thèmes d'action ont été définis au cours de cette assemblée : préparation d'une charte de la radio libre, d'un texte de loi, de démarches auprès des élus locaux, d'une pétition nationale et d'un Festival de la radio libre les 27 et 28 mai.

Ce festival sera une suite d'émission « non stop » de toutes les radios du « consensus » pendant quarante-huit heures. Il aura lieu dans le ressort géographique de la cour de Montpllier qui, *« par son arrêt du 5 mai dernier, a déclaré que la radio était libre et a donc caractérisé son territoire comme étant doté d'une impunité pour les stations »*.

∴

Un débat sur les radios libres, retransmis en direct sur Radio-Onz'débrouille (102 MHz), aura liu endredi à 23 heures au cinéma Action Lafayette. Radio-Verte-Paris, Radio-Centre, Radio-Fil-Rouge, Radio-93, ainsi que Bernard Schu, de R.-T.-L. ; Marc Garcia, d'Europe I et Maurice Sèveno, du P.S., participeront à cette réunion.

Celle-ci aura lieu dans le cadre du Festival cinématographique organisé par le Studio Action du 10 au 16 mai sur le thème : Les radios penvent-elles être libres ? La réunion de vendredi commencera par la projection du iflm de Richard C. Sarafian : *Point limite 0.*

Renseignements : Studio Action Lafayette, 9, rue Buffault, 75009 Paris.

Dialogues franco-italiens à Rome.

● Une série de débats publics intitulés « Dialogues franco-italiens » ont eu lieu jusqu'au 12 mai au centre culturel français de Rome. Organisés par France-Culture en collaboration avec l'Institut culturel italien, ils réunissaient chaque fois une personnalité italienne et une personnalité française autour d'un thème particulier.

Ces échanges de vues « arbitrés » par le public doivent permettre de dégager les tendances profondes de ces deux pays très proches en apparence mais dont les données politiques, économiques, sociales et culturelles sont souvent bien différentes.

L'enregistrement des débats sera diffusé à la rentrée par France-Culture, comme cela avait été fait précédemment pour les « dialogues franco-allemands » et les « dialogues franco-britanniques ». — *(Corresp.)*



LA POLICE INTERVIENT DANS LES LOCAUX DES « RADIOTTEUSES »

La police, agissant sur requête du parquet, a pénétré, jeudi soir, à 20 h. 30, dans les locaux du 9, rue du Pré-Saint-Gervais où était annoncée une émission publique des « Radiotteuses ». Le public était au rendez-vous, mais d'émission, point. Les forces de l'ordre ont immédiatement commencé à fouiller les lieux à la recherche de l'émetteur. Désireuses de vérifier les identités et de découvrir les responsables, elles ont dû se contente. des papiers officiels du sénateur Bernard Parmantier (P.S.), qui les a interpellés sur les motifs de leur irruption.

D'après le commissaire chargé de l'opération, la police des communications radio-électriques ayant capté un signal annonçant une émission en cours, il s'apprêtait à procéder à un flagrant délit. Les témoins, présents depuis le début de la réunion, soutenus par le sénateur socialiste, se sont inquiétés de ce flagrant délit par anticipation, aucune émission n'ayant été diffusée. Finalement, les forces de police se sont retirées vers 21 h. 15.

EMISSION INTERROMPUE A MONTPELLIER

La radio libre écologiste Radio-Soleil a émis jeudi soir entre 18 h. 15 et 19 heures depuis l'esplanade du Peyrou, à Montpellier. L'émission, réalisée grâce à un émetteur de très faible puissance, a été retransmise par celui de Radio-Garrigue (102 MHz), de façon à couvrir toute la ville. Au cours de cette émission, les représentants des mouvements d'opinion les plus divers ont été invités à s'exprimer. Vers 19 heures, l'intervention d'une vingtaine de gardiens de la paix a obligé les animateurs à quitter les lieux avec leur matériel.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 13 MAI

— Le magazine *Inter-Midi-Week-End* a lieu en direct de Nice, à l'occasion du Festival du livre, et comporte une interview de M. Michel Poniatowski, ancien ministre, président d'honneur du P.R., sur France-Inter, à 12 heures.

— Le magazine *Samedi et demi* est consacré à mai 68, sur Antenne-2, à 12 h. 30.

Avant-première

LA RÉVOLUTION A L'ANGLAISE OU LA QUALITÉ DE LA VIE

L'envol puissant et lyrique de Concorde sur fond de *Rule Britannia*, et tout de suite après, des usines désaffectées, les taudis de Cardiff. Laquelle de ces deux séries d'images reflète vraiment l'Angleterre d'aujourd'hui ? Pour le second numéro du « Nouveau vendredi », Christine Ockrent et Steve Walsh ont décidé d'expliquer aux Français qui sont vraiment leurs bizarres voisins d'outre-Manche. Pionniers d'une nouvelle qualité de la vie ? Laissés pour compte d'une révolution inachevée ?

Steve Walsh, bilingue, évidemment enchanté des incongruités qu'il découvre chaque fois qu'il traverse le Channel, trace un portrait nuancé et humoristique de la réalité britannique.

Le chômage ? *« On s'est organisé, puisque la récession mondiale se prolonge. »* Largement indemnisés s'ils ont perdu leur emploi, assurés d'un confortable sur-salaire s'ils veulent se recycler, les chômeurs anglais se font parfois tirer l'oreille pour rentrer dans la vie active. Quand l'État-providence « materne » aussi bien les citoyens, ce n'est plus de sécurité qu'ils ont besoin, mais de motivations au travail...

Un directeur d'usine d'origine néerlandaise explique pourquoi il a choisi, depuis dix-huit ans, de vivre au Pays de Galles avec un salaire bien inférieur à celui qu'il aurait chez lui : il a le temps de voir grandir ses enfants et de rencontrer ses amis. *« Quand je vois comment vivent mes collègues allemands, hollandais, français ou italiens,* dit-il, *je ne les envie pas ! Ici, pour le meilleur et pour le pire, les gens sont peu motivés par l'argent. »*

Des salaires bas par rapport à ceux du continent, des impôts directs plus élevés, mais 54 % des Anglais sont propriétaires de leur maison qui est la grande affaire de leur vie.

Tranquille Angleterre, îlot de paix dans le tohu-bohu du vingtième siècle, où chacun peut cultiver son jardin.

Mais il y a aussi les « punks », le vandalisme et les nouveaux rites barbares des matches de football. Briefing de la police avant une rencontre Bristol-Chelsea. On s'organise avant l'inévitable bataille. Les armes sont inégales : d'un côté une foule hurlante de jeunes de dix à vingt ans, de l'autre les « bobbies » sans armes, sans matraques, avec juste leur poigne et quelques chevaux. Il est vrai que le public est désormais séparé de la pelouse et des joueurs par une grille de ménagerie.

Discussion entre écoliers et policiers : les enfants, habitués aux feuilletons télévisés américains, demandent aux « bobbies » pourquoi ils ne sont pas armés.

Un inspecteur de police commente paisiblement : *« Evidemment, il y a vingt ans, la société était moins tolérante qu'aujourd'hui. Est-ce un bien, est-ce un mal ? je ne le sais vraiment pas. »*

Un « bobby » de quartier entre chez une vieille dame : *« Hello, dear ! »*

Il y a moins de policiers dans toute la Grande-Bretagne que dans la seule région parisienne...

Encore les punks, hurlants, grimaçants, obscènes. Personne ne s'en offusque. Tout se remet en question en permanence outre-Manche. Sauf les institutions.

NICOLE BERNHEIM.

★ FR 3, vendredi 12 mai, à 20 h. 30.

Une sélection pour le week-end

● **Toujours du football**

Après la Coupe d'Europe, la Coupe de France (Nancy-Nice) : c'est la troisième soirée de football de la semaine (samedi, A 2, 19 h. 55).

Pour ceux qui préfèrent le rugby, demi-finale du championnat de France : Béziers-Toulouse (samedi, A 2, 15 h. 25).

● **De nouveau mai 68**

Deuxième volet d'Histoire de mai, la seule émission importante consacrée par la télévision à l'anniversaire de l'événement (dimanche, FR 3, 21 h. 30).

● **Encore Watergate**

Un homme : Bob Woodward, qui mena l'enquête avec Carl Bernstein pour le *Washington Post.* Un jour : le 17 juin 1972, quand cinq hommes furent arrêtés pour effraction dans les locaux du Comité national démocrate à Washington. L'affaire du Watergate commençait. C'est le sujet de l'émission de Jean-Marie Cavada. Un homme, un jour (dimanche, A 2, 22 h. 40).

VENDREDI 12 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 45, Comment faire ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : la rentrée scolaire ; 19 h. 40, Eh bien, raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Le colonel Chabert, de J. Meyer et A. Husson, d'après H. de Balzac, mise en scène J. Meyer. Avec J. Meyer, G. Fontanel, D. Leverd.

Un héros des guerres de l'Empire revient chez lui quand on ne l'y attendait plus.

22 h. 20, Variétés : A bout portant (Jean Amadou).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Enrico Macias) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Les brigades du Tigre (Cordialement vôtre).

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes (La passion du football).

Avec MM. R. Pittet (Il était une fois la Coupe du monde) ; *J. Ferran et D. Braun* (la Coupe du monde 1930-1978) ; *M. Hidalgo* (Football en liberté) ; *R. Vignal* (Hors Jeu) ; *D. Bathenay et Th. Roland.*

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Ciné-club, FILM : LA CHINOISE, de J.-L. Godard (1967), avec A. Wiazemsky, J.-P. Léaud, M. Semeniako, J. Berto, L. de Bruijn, O. Diop.

Pendant l'été 1967, cinq jeunes gens, enfermés dans un appartement bourgeois, constituent une cellule marxiste-léniniste et cherchent à passer de la théorie révolutionnaire à la pratique.

Document prophétique sur le comportement et les discussions d'une certaine jeunesse intellectuelle et le « maoïsme ». Des « images-tracts » avant Mai 1968.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Fédération sportive et gymnique du travail ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine : Le nouveau vendredi (Une révolution à l'anglaise), réal. S. Walsh.

Comment la société britannique a su s'adapter à la crise économique. En Grande-Bretagne on a compris qu'il n'est pas nécessaire d'être très riche pour bien vivre... Une révolution, « à l'anglaise », très progressive vue par Christine Ockrent pour ce premier numéro de « Vendredi » nouvelle manière.

21 h. 30, Série documentaire : L'art et la révolution (le Mexique), de J.-L. Fournier.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « De la vie d'un vaurien », de R. Barthe, d'après J. von Eichendorff ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : l'aquaculture.

20 h., Les maîtres du roman populaire français, de 1918 à 1950, par P. Dupriez et S. Martel ; 21 h. 30, Musique de chambre : T. Dussaut, piano (Afache), M. Grancher, chant, O. Gartenlaub, piano (Roussel), Quatuor Deffayet (Barraud) (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... L'espace des hommes : « Le roc biologique », avec le Dr Pottecher, ; à 23 h. 50, Entretiens avec Bernard Noël.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz time : Beau be bop ; 19 h. 45, En direct d'Helsinki : la SMIC.

20 h. 30, Grands crus : musique de Finlande ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands : concert de l'Orchestre national de France, dir. G. Bertini, avec C. Farley, T. Vasary : « Lulu » (Berg), « Concerto n° 3 » (Bartok), « Symphonie n° 4 » (Brahms) ; 23 h. 15, France-Musique la nuit... Renaissance des orgues, avec F. Houbart ; à 0 h. 5, Musique pour deux pianos et quatre mains (Koering, Auric, Poulenc, Milhaud, Stockhausen) ; à 0 h. 30, Introduction à l'année Schubert.

SAMEDI 13 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h., Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine ; 12 h. 45, Jeunes pratiques ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée.

14 h. 5, Restez donc avec nous ; 14 h. 15, Les envahisseurs ; 15 h. 45, Vidocq ; 17 h., Les mondes de la vie : le désert mexicain ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Spéciales vacances blanches ; 21 h. 30, Série : Serpico (La trompette du temps) ; 22 h. 20, Télé-foot.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top club ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade (rugby : demi-finale du championnat de France ; football : Coupe de France ; boxe : J. Kimpuani-E. Marcelle ; hockey sur glace : championnat du monde) ; 18 h., Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne ; 19 h. 20, Journal ; 19 h. 45, Top-club (résultats) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 55, Football : Finale de la Coupe de France (première mi-temps) ; 21 h., Football (deuxième mi-temps).

21 h. 55, Questions sans visage ; 22 h. 45, Drôle de baraque.

Comédie de mœurs ou vaudeville de pacotille ? Un mari soupçonneux demande à sa femme de le tromper avec son ami. On connaît la suite.

21 h. 55, Aspects du court métrage français.

22 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Prix Louis-Philippe Kammans 1978 : la société Radio-Canada présente : Mieux vaut savoir.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Jean Daive lit Pierre Reverdy (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, 78... 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Schmid ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Perspectives du vingtième siècle : Journée Ivan Wychnegradsky, avec M. Joste, piano (Scriabine, Miclachevsky, Tcherepnine, Messiaen, Wychnegradsky), S. Billier, piano (Tcherepnine, Obouhov), J. Vandeville, hautbois (Ballif), Trio à cordes de Paris (Carillo, Marie, Bancquart), et le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat : « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner), « Rêverie » (Scriabine), « la Journée de l'existence » (Wychnegradsky), avec M. Haniotis ; 18 h., La source intermittente ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « L'épopée de Gilgamesh », de R. Banks, avec F. Beaulieu, P. Vaneck, J. Negroni ; 21 h. 55, Ad lib ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences (Balbastre, Schumann, Mozart) ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs : Psalette Saint-Vincent-du-Mans ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les Jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît :

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78, la critique des auditeurs ; 15, En direct du Studio 118 : Récital Carmen et Suzanne Fournier (Debussy, Schoenberg) ; 15 h. 45, Vient de paraître ; 16 h. 32, GRM-INA : l'art des bruits ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « Idoménée » (Mozart) ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Festival estival de Paris : « la Passion selon saint Matthieu », de Schutz, par le Petit Chœur de la Chaux-de-Fonds et l'Ensemble instrumental du Conservatoire, dir. R. Faller, avec P. Huttenlocher, V. Girod, P. Péquegnat ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; à 23 h., Jazz forum ; à 0 h. 5, Echanges internationaux : Orchestre symphonique de Londres, dir. Sir G. Solty, avec S. Pherkassky, piano (Stravinski, Tchaïkovski, Beethoven).

DIMANCHE 14 MAI

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Chrétiens orientaux ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur.

12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux.

14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série policière : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première : rugby ; 18 h. 10, Dramatique : Mort d'un guide, écrit par H. Grange, réal. J. Ertaud, avec P. Rousseau, V. Lanoux, G. Claisse, J. Allard ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : LES GALETS D'ETRETAT, de S. Gobbi (1971), avec V. Lisi, M. Ronet, A. Cordy, J. Mills, G. Asian, C. Barbier.

Violentée par un coureur automobile donjuanesque, la directrice d'un institut de beauté entreprend de le rendre amoureux d'elle pour le faire souffrir et se venger.

Incroyable histoire dans un milieu mondain. Les artifices et les médiocrités d'un photo-roman.

22 h. 5, Les grands mystères de la musique : Manuel de Falla, réal. M. Dumoulin.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Messe de Gloria, de Puccini (par l'orch. de Lyon, dir. S. Baudo. Avec les chœurs de Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert. Solistes : A. Vanzo et Ph. Hutten-Cocher).

12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom... (reprises à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et Variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music ; 21 h. 40, Un homme, un jour : Watergate.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission de l'ICEI destinée aux travailleurs immigrés : Images de l'Algérie ; 10 h. 30, Mosaïque : Reportage sur la presse immigrée.

16 h. 35, Emission artistique : Art et révolution, le Mexique (reprise de l'émission du 12 mai) ; 17 h. 30, Espace musical, de J.-M. Damian : I Solisti Veneti ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, *Histoires de France*, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Gutenberg, réal. M. Fabre.

20 h. 30, Série cinéma du soleil : De la Camargue, Denys Colomb de Daunant.

21 h. 35, Histoire de mai, d'A. Frossard et P.-A. Boutang (seconde partie).

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Franz Capra) : THE MIRACLE WOMAN, de F. Capra (1931), avec B. Stanwyck, D. Manners, S. Hardy, B. Mercer, R. Hopton, C. Middleton (V.o. sous-titrée, N.).

Manipulée par des escrocs, la fille d'un pasteur, qui semble possédée d'une inspiration divine, se produit dans un cirque et guérit des malades.

Une critique sociale affaiblie par des éléments mélodramatiques. Mais Barbara Stanwyck est superbe, et le film rare.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, « Les Rois aveugles », de J. Kessel, avec G. Thirion, P. Derrez, M. Cassan ; 16 h. 5, Concerts de la musique de la garde républicaine, dir. R. Boutry (Moussorgsky, Bach, Sauguet) ; 17 h. 30, Rencontre avec P. Marceau ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Bob Wilson, par D. Caux ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : William Cliff.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 40, Jour J 77 ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Gloria » (Vivaldi) ; 17 h., Le concert égoïste de Claude Helffer (Beethoven, Varèse, Manoury, Bruckner) ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant :

20 h. 30, Festival de Bordeaux : concert de l'Orchestre national de la radiodiffusion polonaise, dir. J. Maksimuk, avec P. Paleczny, piano : « Conte de fées » (Moniuszko), « Concerto n° 1 » (Chopin), « Livre pour orchestre » (Lutoslawski), « Krzesany » (Kilar), « Polonaise n° 6 » (Chopin) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Futiles années folles ; 23 h., Musique de chambre avec piano (Mozart, Brahms, Fauré) ; 0 h. 5, Effractions.

LA PENSÉE UNIVERSELLE Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections :
manuscrits, inédits de romans, poésie, essais, théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Adresser manuscrits et C.V. : 3 bis, Quai aux fleurs, 75004 PARIS.
Tél. 325.85.44
Conditions d'édition fixées par contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE



emplois internationaux — emplois internationaux — emplois internationaux

JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE SOCIALISTE

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DU PÉTROLE - TOBROUK

recherche des enseignants hautement qualifiés pour des postes à pourvoir dans les départements suivants :

A. - DÉPARTEMENT D'EXPLORATION :

Pétrochimie et Minéralogie sédimentaire - Biostratigraphie - Topographie - Photogéologie et Géomorphologie - Géophysique sismique - Géologie pétrolière et souterraine - Pétrophysique et Repérage des Gisements.

B. - DÉPARTEMENT DE GÉNIE PÉTROLIER :

Conception de bassins de retenue et récupération secondaire - Technologie du forage - Technologie de production - Equipement de production et de forage - Transport et Stockage.

C. - DÉPARTEMENT DE RAFFINAGE ET DE LA PÉTROCHIMIE :

Opérations des unités - Technologie du raffinage pétrolier - Science chimique - Thermodynamique - Traitement du gaz naturel et du gazoline - Technologie des réacteurs - Technologie des combustibles - Chimie pétrolière - Pétrochimie - Unité de traitement - Chimie physique - Chimie organique - Chimie analytique - Corrosion.

D. - DÉPARTEMENT DU GÉNIE ÉLECTRIQUE ET DE CONTROLE :

Technique électrique - Machines électriques - Systèmes d'énergie - Technique industrielle - Technique des communications - Science de l'instrumentation et du contrôle.

E. - DÉPARTEMENT DU GÉNIE MÉCANIQUE ET DE L'ENTRETIEN :

Technologie d'atelier - Mécanique des fluides - Thermodynamique - Dessins mécaniques - Réfrigération et Conditionnement de l'air - Mécanique d'équipement - Génie industriel - Science des matériaux - Génie d'entretien - Technologie du sondage - Dessin industriel.

F. - DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE BASE :

Physique - Mathématiques - Mécanique.

G. - DÉPARTEMENT D'ANGLAIS

Langue anglaise - Anglais scientifique et technique.

La préférence serait accordée aux candidats titulaires de diplômes universitaires d'enseignement et/ou ayant une expérience industrielle.

Les postes et salaires seront en fonction de l'expérience acquise et ceci comme suit :

POSTE	SALAIRE ANNUEL	AUGMENTATION ANNUELLE	
Professeur	DL. 5.760 - 6.480	DL.	120
Professeur associé	DL. 5.040 - 5 760	DL.	120
Professeur assistant	DL. 4.560 - 5.040	DL.	80
Maître assistant	DL. 4.160 - 4.562	DL.	67

AUTRES AVANTAGES

1) Prime de logement : 100 DL (CENT DINARS LIBYENS) par mois pour le candidat marié (accompagné de sa famille) ou 70 DL (SOIXANTE-DIX DINARS LIBYENS) par mois pour le canditat célibataire.

2) Prime d'installation (payable à l'arrivée) correspondant à deux mois de salaire pour le candidat marié et un mois pour le candidat célibataire.

3) Bonus : Un mois de salaire par année de service, payable à l'expiration du contrat.

4) Soins et Services médicaux octroyés aux membres du personnel enseignant et à leur famille dans les hôpitaux libyens d'Etat.

5) Durée du contrat : De deux à quatre ans renouvelables.

N.B. Tous les enseignements se font en langue anglaise.

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae, photocopies des pièces justificatives de leurs qualifications et expérience ainsi que deux photos d'identité, le 31 mai 1978 au plus tard à :

La Secrétaire du Comité du Peuple
Institut Supérieur du Pétrole
B.P. 201, TOBROUK, Libye.

Nos produits s'adressent essentiellement aux activités

PÉTROLE - PÉTROCHIMIE - GAZ

Conscients de l'importance que représentent les sociétés d'engineering dans la conception et la réalisation de leurs projets.

NOUS CRÉONS LE POSTE :

RESPONSABLE COMMERCIAL ENGINEERING

La personne retenue pour occuper ce poste à responsabilité très large devra répondre aux critères suivants :
— Parfaite connaissance du milieu engineering en Europe et hors Europe.
— Solide formation commerciale et technique.
— Pratique courante de l'anglais et du français.
— Disponible pour entreprendre régulièrement des voyages dans les régions suivantes : EUROPE, PROCHE et MOYEN-ORIENT, AMERIQUE DU NORD.

Adresser C.V., photo et prétentions n° T. 05.174 M., REGIE-PRESSE. 85 bis, rue Réaumur. 75002 Paris.



emplois régionaux

ASSOCIATION HANDICAPES PHYSIQUES

« LA GAUTHIÈRE »
QUARTIER SAINT-PIERRE - 13400 AUBAGNE

cherche d' **URGENCE**
pour C.A.T. et foyer

ÉCONOME CONFIRMÉ

Adresser C.V., photo, prétentions, motivation, disponibilité et expérience au DIRECTEUR.

Important fabricant boites pliantes carton compact recherche

CADRE DE VENTE

confirmé et ayant connaissances de l'emballage pour assurer animation commerc. nouveaux produits en plein essor.
Envoyer C.V. manusc. et photo. Ecr. n° 7.170 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

Sté Location Véhic. Rhône-Alpes RECHERCHE : 2 jeunes Responsables, Possibilité d'accéder à postes Direction si capables :
1) Adm. et Compt. très expér. Compt. générale analyt. sur inf., gestion dynam.
2) Technico-Commercial grande expérience location.
Adr. C.V. . S. WEIL, 15, av. des Sports, 01004 Bourg-en-Bresse.

propositions commerciales - capitaux

bonnie doon europe bv

recherche pour la France

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF

Ecrire : Robert PUPER - Gramserweg 72 - AUSTERLITZ (PAYS-BAS).

représent. offre

REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS
TECHNICO-COMMERCIAUX

Nous :
Groupe international producteur d'équipement pneumatique industriel
Notre secteur d'activité :
AGRAFAGE ET CLOUAGE pneumatique
Nos produits :
De grande consommation, intéressant toutes industries, principalement les menuiseries, emballages, tapisseries, fabricants meubles, chaussures...
Vous :
- Formation techniq. souhaitée.
- Bonne présentation, goût des contacts ;
- Expérience de 2 ans dans la vente.

Votre fonction :
Promouvoir et vendre en exclusivité l'ensemble de nos produits d'équipement et de consommation.
Votre secteur :
Paris et région parisienne.
Votre rémunération :
Fixe + commission importante, formation assurée.
Votre futur :
Evolution pour élément de valeur vers des postes d'inspecteurs des ventes.

Adresser C.V., photo,

ATRO
B.P. 12
91540 MENNECY.

demandes d'emploi

Psychologue établissements publics ch. poste adultes-enfants. Formation psychothérapie, relaxation.
Ecr. n° 7165, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

UNE SUISSESSE 23 ans, Institutrice - Infirmière psychologique, ch. place au pair dans famille avec des enfants, à partir du 15 août pour 6 mois. M. FAHRNI, Worblentalst 101, 3063 ITTIGEN

Etudiante anglais, 21 ans, accepterait toutes propositions de juin à septembre. Ecrire n° T 005136 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

H. 35 ans, certif Compt. DECS, 15 a. expér. en cabinet compt., étant en fin de contrat Afrique francophone, cherche situation France ou étranger.
Ecr. n° 7132, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Journaliste 44 ans cherche emploi Secrétaire de Rédaction ou Responsable de rubrique dans quotidien ou hebdomadaire de province. Centre ou Midi de prét. Libre en septembre.
Ecr. n° 7154, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Secrétaire, 52 ans, nation. franç. dactylo, standardiste, archiviste, not. d'anglais, 8 ans d'expér. grosse firme et plusieurs années hôtellerie, ch. emploi similaire Paris/banlieue Est. Libre de ste.
Ecr. n° 6025, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

H. 28 ans, Psycho. diplômé publications, expér. psychopathe, psychosocio., rech. enseign. Chang. empl. si prop. intéress.
Ecr. n° 6021, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

autos-vente

5 à 7 C.V.

LEYLAND BOURSAULT mini spécial noire, neuve, disponible. Crédit au leasing possible. Tél. 293-65-65. 11, r. Boursault, PARIS-17e.

8 à 11 C.V.

Particulier cse dble emploi vd Fiat 124 coupé 1800, année 73. 75.000 km. Très bon état. Prix intéressant. Tél. Bureau 858-78-00. Domicile : 228-14-13.

R 16 TL, 1972. 4.000 F. Arg. 4.600 F. Tél. : 015-99-73.

Vds OPEL MANTA 1.600 F R. Année 1971. Prix à débattre. Fact. à l'appui et nbreux access. Tél. : 074-05-88.

VW Combi 74, Px. intéressant. Pneus neufs. 933-54-47.

Part. vd cabriolet VW. Prix 10.000 F. 53.000 km. Tél. 963-07-70, le vendredi après-midi et le samedi tte la journée.

+ de 16 C.V.

Part. vd Jag. 3 l 4, 1964. 90.000 km, mot. et mécanique 5.000 km, bon état gal. Peint. à refaire. Curieux s'abstenir. 246-72-23, poste 2.427.

B.M.W. 30 - SI - 75
Bleu métal., 89.000 km, très belle, accessoires, mécani. parf. Px Arg. Tél. bur. 857-03-01.

offres d'emploi

MAISON D'ÉDITIONS

recherche pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

- Mathématiques
- Physique
- Chimie
- Technologie

CONFIRMÉ

Envoyer curriculum vitae sous n° 752.586 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

VILLE d'ATHIS-MONS 91200 (Essonne), recrute : SOUS-BIBLIOTHECAIRE C.A.F.B. Jeunesse et/ou discoth. Libre 1er juil. Adresser candidature et C.V. à Mme le Maire, Mairie d'ATHIS-MONS 91200 ATHIS-MONS

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial MONDEMPLOIS (Serv M 61), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

offres d'emploi

AUDIT
CABINET INTERNATIONAL
Recherche

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES
(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer curriculum vitæ détaillé (de préférence avec N° de téléphone) à :

Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

secrétaires

Entreprise bâtiment Paris recherche pour siège 15e arrondissement

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO EXPERIMENTEE

Adresser C.V., prét. + photo N° 3.956 Publicités réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Demandons

SECRÉTAIRE

Bilingue français-anglais sténodactylo, télex, pour gérant société plein développement spécialisée dans l'ingénierie et service pétrolier. Bureau près Versailles. Tél. 955-47-34. Société Technique 2000, 2, rue de Marly, 78150 LE CHESNAY.

Hebdomadaire boursier cherche

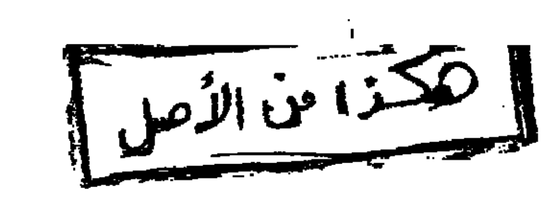
SECRETAIRE

à mi-temps, même débutante. Quartier Richelieu-Drouot. Tél. à Martine TRESSARD au 770-52-74

IMPORTANTE SOCIETE 9e rech. pour Service commercial

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS

Tél. pour rend.-vous 280-66-66.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

METRO IENA BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE, tt conft.
6.000 F LE M2
Gd salon de réception + petit salon - 2 CHAMBRES, galerie d'entrée, cuis., bains, 2 w.-c., tél., plafond haut. 54, av. de New-York. Samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

PLACE DES VOSGES
(même) magnifique appart. 8 Pièces + dépend. + garage. - EXCEPTIONNEL : 1.850.000 F. Téléphone 278-09-40.

Paris 16e - TROCADERO Situation exceptionn. Appt très grand standing, 200 m2. Rens. heures bureau au 246-85-33

9e - Ds bel imm. P. d. t., splend. 5 pièces, entr., cuis., wc, bns, 135 m2. Prix exception. 878-41-65

18e R. MARCADET - Part. vend Studio 30 m2, ét. él., bien équip. Imm. récent. Ecr. : MARTIN, Résidence Saint-Georges, B 2 Bd Pedro-Luna, Montpellier (34)

AV. FOCH près imm. pierre de taille, standing, PRESTATIONS LUXE - Vidéo, vide-ordures, asc. 4 p. 145 m2 + terrasse + jardin 150 m2, tt cft. S/place ce jour, 14 h.-19 h., 77, rue des Belles-Feuilles Téléph. : 870-93-07

7, RUE DE L'ASSOMPTION.
Appts de 164 et 196 m2. Balc. Park. sous-sol. Petit immeuble neuf.
Sur place de 14 à 19 h. GEFIC, 224-10-23.

Butte-Montmartre. Exception. 2 ateliers artiste en duplex, cuis., bns, w.-c., ch. cent., w.o. 35 m2, libre, 6 m haut. 150.000. 65 m2 loué, 7 m haut. 250.000. T. 520-13-57 ou 14-16 h. Samedi, dim., lundi, 55, r. Abbesses.

CHATEAU VINCENNES, récent beau 3 P., entrée, cuis., w.-c., s. de bains, loggia, asc. 300.000 F. 344-71-97.

MARAIS. Part. vd ds imm. 18e beau 2 P., cuis., S. de B., cft. Prix 375.000 F. Tél. 277-98-13.

Paris Rive gauche

METRO ST-FRANÇOIS-XAVIER IMM. PIERRE DE TAILLE ascenseur, chauffage central.
3 P., entrée, petite cuisine, salle de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT. Tél. 19, RUE MONSIEUR, Esc. A, 2e étage, calme. Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

13e - PEUPLIERS
Londres dans Paris
DANS PETIT IMMEUBLE NEUF APPARTEMENTS-ATELIERS 100 m2, livrables début 1979. 589-20-97, après 18 heures.

MONTPARNASSE-VAVIN
dans bel imm. restauré, pl. ciel, 2 P., 3 P. en DUPLEX + TERRASSE, gd cft. Tél. : 261-16-50.

PROXIMITE IMMEDIATE NOTRE-DAME
Petit imm. entièrem. restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros-œuvre et aménagements TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

RASPAIL-VAVIN
DUPLEX séjour + 2 pces 100 m2. Lux. Et. élevé, asc., terras. ODE. 42-70.

ITALIE 3 P. en 78 m2, plein soleil. balc.-terrasse. — 320-73-37

PLACE D'ITALIE
Dans immeuble rénové
STUDIOS tout confort **89.000 F**
2 PCES tout confort **149.000 F**
cuis. équipée, s. de bains, w.-c., moquette, tissu. Voir jeudi, vendredi, 14-19 h., 9, rue Jonas.

2 minutes Jardin des PLANTES bon imm., 2 P., dche, débarr., tél. Prix 130.000 F. - 331-81-11.

Région parisienne

SUR BORDS DE MARNE
LES BERGES DE SUCY
A 500 m. du Pont de Chennevières
121, avenue du Général-Leclerc — Sucy-en-Brie (94)
R.E.R., station de Sucy ou la Varenne Saint-Maur
3 pièces 64 m2 + Loggia 12 m2 à partir de 198 000 F
4 pièces 83 m2 + Loggia 12 m2 à partir de 240 000 F
5 pièces 102 m2 + Loggia 11 m2 à partir de 298 000 F
(1 % patronal). Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h. Sam. et Dim. de 10 à 19 h. sauf mardi. SOGIDEC, 33, champs-Elysées - 359-84-04

SAINT-CLOUD près parc et gare, dans demeure de gd caractère, SUPERBE DUPLEX, 230 m2, Récept. 90 m2, cuis. équipée, 4 chbres, 3 bains, dépendances. RARE. 1.200.000 F. H. COGE S.A. 602-57-27.

Région Sud de Paris, à Grigny, 25 min. gare de Lyon, ds rés. 1973, appt 3 P., 70 m, balcon, entr., cuis., S. de B., wc, dress., cave, tél. Prix : 157.000 F + 28.000 F C.F. à 5 % s/15 ans. Téléphone : 200-35-78.

SAINT-MANDÉ 94
Résidence JEANNE DU LAC
20-22, rue Jeanne-d'Arc
A 200 m du bois de Vincennes
Luxueux immeuble en PIERRE DE TAILLE STUDIOS, 4 et 5 PCES Vastes loggias - Terrasses Jardins privatifs
PRIX FERME et DEFINITIF à la réservation
Sur place tous les jours de 11 à 19 h., sauf mardi, ou SOGECOM - 544-38-78

A VENDRE
MEUDON - BELLEVUE
Dans résidence exceptionnelle
TRÈS BEAU 3 PIÈCES
110 m2, lisière forêt, balcon + parking. - 579-59-43, après 20 h.

Boulogne, part. vd studio 110.000 F, cuis. équipée, kitchen. Sal. eau, w.-c., ch. av. ch. cent. au 4e étage. Tél. 620-44-28.

23' MONTPARNASSE près Versailles, 5-6 P., étage élevé. Résidence calme avec piscine. Cave, park., soleil. Prix rare. 340.000 F. 460-14-53.

PORTE D'ITALIE
« LE WINCHESTER » 94 LE KREMLIN-BICETRE
101, rue G.-Péri, neuf : STUDIOS, 3-4 Pces à partir STUDIO 90.000 F. GRAND STUDIO 34 m2, 135.000 ; 3 Pces 68 m2 270.000. 4 Pces 80 m2 303.000. Vis. sur place ts les jours sf merc., 14 à 19 h. Sam. et dim. 10 à 19 h. Livraison immédiate. SOGIDEC 33, Champs-Elysées, 8e. ELY. 94-04.

ANTONY. 10 min. Mo Baconnets ou Massy-Verrières + (gare SNCF) près ts comm. et écoles, ds belle résid. gd stdg. Part. vd au 8e étg., tt cft, appt 2 P., 49 m2, sit. Sud-Ouest, compr. : entr., gd séj., chbr. av. plac., cuis., S. de B., wc + 12 m2 logg., chff. par radiat., ascens. + groupe électrog. + park. + cave, tél. Prix 190.000 F + C.F. 25.000 F. Tél. : 666-80-83, après 19 h. 30 ou H.B. 776-42-01, P. 362.

VERSAILLES - PRES PARC dans immeuble de classe : très bel appartement 330 m2 dont vaste réception avec cheminées, boiseries, tout confort. 3 chambres de service, garage. Prix 1.250.000 F. Tél. 950-19-24.

BOULOGNE, STDG, séjour + 3 CHBRES, tt cft, balc. TEL., cave. Prix 410.000 F. 603-70-92.

Bagneux (92), près Mo, 2 Pces, stdg, entr., cuis., tt cft, balc., park., 8e étg., asc., 207.000 F. 654-19-58 ou 365-33-44, poste 16-08.

COURBEVOIE-BÉCON
P. à P., 2 P., cuis., bs, asc., 1er étg. ds imm. 1950, 637-05-31.

PLESSIS-ROBINSON
Je vends pleine verdure 4 étages, 1974, jardin privatif, beau 3 Pièces, entrée, cuisine, dressing, box, tél., 265.000 + 37.000 C.F.F. — 630-46-41, après 18 h.

VERSAILLES, gd siècle, 5 P., 120 m2, cave, park., 650.000 F. Bur. : 950-87-23 ou 950-92-68 soir.

Province

NICE quartier Gambetta 100 m. mer, coquet 2 pièces, cuisine équipée, bains, w.-c. 3e ss asc., 200 000 F. MADDOLI, 18, rue St-Philippe Nice (93) 83-48-04.

à la Foire de PARIS
stand N° 17 C
région aquitaine
"BELLE-CHAUMIERE"

CANNES Californie - Dans résidence Saint-Michel, 9e étage, appartement 72 m2 + terrasses, vue panoramique mer et îles, piscine, tennis, grand parc. IMMO 44. Tél. : (93) 34-00-42.

ST-TROPEZ (port). Pptaire vend magnifique 3 pièces 75 m2, dble liv., balcon, 2 ch., 2 s. de bains. Tél. Vue exception. sur le port. 615.000 F. Ecr. M. Lacrampe, 20, r. de la Pépinière, Paris-8e ou tél. Paris : 293-40-15 St-Tropez : (94) 97-37-27.

VACANCES ETE-HIVER à CHATEL (Hte-Savoie). Studio 4 pers. 140.000 F avec 28.000 comptant. 2-3 P. Gestion assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS. 524-66-87.

appartem. achat

Sté recherche appts même à rénover, secteurs 11e, 13e, 19e, 20e. Pour R.V. Gieri au 373-85-81

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

POUR INVESTISSEMENT, Société rech. du studio au 4 P. PARIS. Tél. : 285-14-71.

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

SUR BORDS DE SEINE LOCATION-VENTE
3 PIECES à partir de 1.500 F + charges Résidence de l'Ile, 45, av. J.-Jaurès, ILE-ST-DENIS Près de la Gare. Sur place tous les jours (sf mardi)
Livraison immédiate.
SOGIDEC, 33, Champs-Elysées - 359-94-04.

locations non meublées Offre

Paris

Quart. résid., propr. loue stud., 30 m2, S. de B., cave, imm. stdg, 500 m. Mo Laplace, ligne de Sceaux. Tél. : 253-24-97, ou 253-51-62, le soir.

A SAISIR dans immeuble neuf, stand., 3 pces 79,50 m2, cuisine équipée, tél., 2.700 F ch. compr. Visite sur place : jeudi 11, vendredi 12, de 10 h. à 19 h. : 62, rue Amelot, ou téléphoner pour RV au 357-90-69

Propriétaire loue en bordure des Buttes-Chaumont très bel appt 4 pièces avec tél., Appeler de 19 h. à 21 h. le garage. Très ensoleillé. 208-06-73

PASSY 3-4 Pièces, chambre de service, cuis., bains, tél., asc. FONCIP. 265-90-73.

CONVENTION (près) résidence stand. 6e ét., asc., gd studio
50 M2 s. de bns, w.-c., tél., gds rangemts, balc. 1 500 F + charges. 285-25-65

DENFERT Studio Luxe IMM. NEUF, cuis., bains. Tel, 1 150 F. — 556-17-49.

FRONT SEINE Studio tout conf., tél., parking. 1.500 F. 387-62-04.

Région parisienne

A L'ISLE-ADAM
proche de Paris et à la campagne
à louer
3 pièces : 1 500 F par mois
4 pièces : 1 800 F par mois
5 pièces : 2 000 F par mois
charges en sus.
Résidence La Croix-des-Vignes, 92, avenue des Bonshommes, SECAU. Téléphone : 272-16-75.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche location grand deux pièces, accès direct gare de Lyon par métro ou bus préférence ascenseur. Tél. : 033-99-34 ou 343-32-15, urgent.

Normalienne cherche particulier louant studio 5e, 6e, s. de bains, cuisine. Téléphone : 705-64-00.

Région parisienne

Pr société européenne cherche VILLAS,-PAVILL. pr CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

Fontenay-sous-Bois, ou limit. : Part. ch. 3 P., ds bel imm. ou petit pavill., 2.000 F maximum. Tél., H. de B. au : 875-31-17, ou le soir, au : 876-43-55.

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. toutes banl. Loyer garanti 4 000 F maxi. 283-57-02.

Sté rech., région ST-CLOUD, GARCHES, pr un de ses cadres LOCATION MAISON + JARDIN 4 ch., 2 bns, 1 salon s. à mang., 1 s. de jeux, gar et tél. pr école amér. et ctre ccial. 222-35-37 HB

locations meublées Offre

Paris

Chambre meublée pour jeune fille. Eau chaude et froide, près Etoile. Loyer : 300 F par mois sans commission. Téléphoner au 656-13-09, vendredi soir.

MARAIS Studio Neuf LUXUEUX CARACTERE S/JARD. Tél., cuis., bains, soleil. 1.200 F. 556-17-49.

locations meublées Demande

Paris

Cherche 2 p. 50 m2, s. de bns, w.-c., cuis, 1er, 4e, 5e 6e arrdts. Sans agence, pour septembre, loyer 1 200 F T.T.C. Répondre M. Frieh 104, r. Vaugirard, 6e.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour cadres de groupes européens ou diplomates.

constructions neuves

VAVIN
16, rue Delambre
Studios et 2 Pièces
Sur place de 11 h. à 19 h., sauf mercredi et dimanche.
CIME - 538-52-52

immeubles

Immeuble - Freeport - Bahamas Invest. court terme, rent. élev. B.P. 241, Béloeil, PQ, Canada.

BOULOGNE
PROPRIET. VD DIRECTEM. Immeuble à rénover boutiques dont 1 libre, 11 pts appts et chambres dont 4 libres, deux libérables. Tél. 555-72-37 ou 555-13-29, heures bureau.

Achète immeuble vide ou occupé ou hôtel, murs et fonds, Paris. M. Pasternack Chemin du Serin, 06610 La Gaude

hôtels-partic.

A VENDRE
13e, PEUPLIERS - Maison à rénover 5 pièces + grenier + cave. - 326-63-98, après 18 h.

maisons individuelles

ETUDE DE Me GLAUNEC
18, rue des Tribunaux
VANNES (56)
A VENDRE à ARRADON
Bordure golfe du Morbihan
MAISON en cours de construct.
JARDIN 2.400 m2

locaux commerciaux

VERSAILLES - Magnifique local commercial de 270 m2 bureaux et entrepôts. 5' gares, chantiers et R.G. Libre de suite. Ecr. no T 05247 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, Paris (2e).

CESSION de bail professionnel ou mixte bd MALESHERBES 8 p. 300 m2, part. état reste à courir 4 a 1/2 mixte ou professionnel, loyer trimestriel 23 000 F, libre le 1er juillet. Tél. du lundi au vendredi entre 9 h. et 13 h. à : 522-42-35.

bureaux

Domicil. artis. et commerç. Siège SARL - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrétar., Téléph., Télex, Bur. A partir de 100 F/mois
PARIS 11e - 355-70-80
PARIS 17e - 229-18-04
PARIS 10e - 770-16-80

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AGENCE MAILLOT : 293-45-55.

fonds de commerce

Vds, rais. santé, magasin prêt-à-porter enfants, Appt 2 pièces, cuis., très bien situé près métro. Aff. très sérieuse - T. 737-22-03

Cause malad., vds ensemble à déb. 1) Fonds matériel et verrerie de labo av. atelier de soufflage de verre (laboratoire) ; 2) Fonds cadeaux et verrerie, quartier en expansion. Ecr. à T 05190 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Vends parking voit. dans Paris 1.800 places en S.A. Ecrire s/réf. 3256, GAUTRON, 29, r. Rodier - 75009 PARIS

A SAISIR HERAULT GARAGE MECANIQUE AUTO SUR AXE ROUTIER HALL EXPO VN VO Gde Marq. Franç. (67) 92-33-36.

Paris-20e P. à P. vend pressing bien situé, matériel impeccable, bon chiffre d'affaires. Tél. : 797-65-31, ap. 20 h.

DANS STATION BALNEAIRE
CHARENTE-MARITIME
à vdre avant saison cse santé
HOT.-REST. Murs et fonds, 16 chambres.
TEL. : 16 (46) 88-62-60.

AU CŒUR DU 8e ARRONDISS.
GALERIE DE PEINTURE
à vendre, poss. ts cces et bur. Loyer intéressant - 293-58-66

CAVAILLON VDS MURS
magasin 50 m2 total. équipé, décoré, tél., vitrine. util. imméd. ss frais, poss. ts comm., empl. 1er ordre. Px intér., vte directe. M. LEMIC, 84220 Le Coustellet. TéL : (90) 71-92-92 (matin).

chasse-pêche

CHASSE
160 km sud Paris
Beau territoire de chasse
27 HECTARES
entièrement clos grillage. Spécial gibier + joli rendez-vous parfait état
TRANSACTIONS PAYS DE LOIRE
7, rue Champault
45360 Châtillon-sur-Loire
Téléph. : (16-38) 31-00-34

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

l'agenda du Monde

Ameublement

Sud TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
literies, salons, toutes marques,
MOBILIA
TEL. : 322-56-41,
30, bd de Vaugirard, Paris-15e (à 60 m. gare Montparnasse).
ou
9, avenue d'Italie, PARIS-13e. TEL. : 535-42-58.

Animaux

Perdu le 10-5 mat. cocker gold tat. cuisse, 4 F 614 Plaisance. Téléph. : 542-53-31 ou 075-37-60.

Particulier vend superbe basset artésien normand mâle, 4 mois (vacciné). Père primé. Téléph. : 343-25-16.

GARDIENNAGE DE CHIENS
ELevage VETérinaire CAnin 25 km Ouest Paris avec boxes parcs individ. modernes, confort, aérés. Visite recommandée. Nombre de places limitées. TEL. : 975-74-96.

Appareils ménagers

2 SUPERBES AFFAIRES
● Gdes marques, neuf garanti HOTTES ASPIRANTES cuisine modèle à recycler, valeur 850 F. Prix : 280 F.
● ASPIRATEURS BATTEURS idéal tapis, moquette, complets, access., notice, val. réelle 600 F, vendus 240 F, par 3; 230 F l'un. CIRATEL : 49, rue de la Convention. T. 578-09-44.

Relations

Parmi nos adhérents se trouve celui ou celle que vous cherchez :
ALISON CLAY
conseil matrimonial
Rencontres - Mariages - Loisirs Soirées Dansantes.
Ecrire ou tél. :
35, rue La Boétie, 75008 PARIS. TEL. : 256-04-02.

Instruments de musique

PIANOS OCCASIONS GARANTIES
23, Place des Vosges 75003 PARIS
Tél. 278.50.43
CERTIFICATS d'EXPERTISE et de QUALITÉ MUSICALE
PIANOS "DEBUTANT" 3 800 F
PIANOS "ÉTUDE" depuis 5 500 F
(Pianos Type "conservatoire")
PAIEMENTS ÉCHELONNÉS
VENTE RÉPARATION ACCORD

PIANO CENTER
loue les meilleures marques mondiales
PIANOS-ORGUES
neuf, occasion récente
« LOCATION-VENTE PIANO-BAIL »
en cas d'achat, dès six mois récupération totale des versements (caution, location, transport).
PARIS-OUEST : pianos TEL. : 782-75-67.
PARIS-EST : pianos, orgues. TEL. : 857-63-38.

Arts

Vends tapisserie LURÇAT « Escadre » h. 1,13 m, l. 2,13 m. PRIX : 30 000 F. Tél. : 737-19-79, heures repas.

Bateaux

P. vend moteur bateau VOLVO Archimédés Penta 10 CV de 75. avec commande à distance. Px : 3 000 F. Tél. : 875-50-30.

FIFTY hollandais, 15,30 mètres 3 cabines, confort, sécurité. Visite Méditerranée 480 000 F. (pos. 200 000 F compt.+loc. vte) Téléph. : (75) 42-38-70 le soir.

Vends PORT-SAINT-LAURENT-DU-VAR (06) place bateau 8 m. X 3 m.
GUARY 80-02-26 ou 86-67-21 NICE

Beauté

Vente 2 500 BRONZACTIVE à toute offre acceptable.
Ecrire à ETIFAR S.A., 71, rue de l'Etuve, 1000 BRUXELLES (Belgique).

Cadeaux

Nouv. bout. MAUD, 56, rue Verneuil (7e), faïences, couverts assortis pastels, mouchetés. Vte à la pce. Verreries givrées. Tables chaises « bistrot », etc. -

Maître Ruckebusch
depuis 30 ans
à PARIS 5, rue du Cirque (Rond-Point des Champs-Elysées) Tél : 720.02.78/720.02.97
à LILLE 4 & 6 rue Jean Bart Tél : 54.86.71/54.77.42
propose avec le tact et la discrétion qui s'imposent, des rencontres entre personnes libres se distinguant par le bon équilibre, l'intelligence du cœur, l'excellence de l'éducation, selon leurs aspirations et leurs valeurs communes.

Débarras

DÉBARRAS 2000
TEL. : 326-81-35.

Plongée sous-marine

Montage de verre correcteur SUR MASQUE SOUS-MARIN. ALLENBACH, opticien, 73, bd de Strasbourg, Paris-10e. TEL. : 770-20-06.

Cours

CENTRE KLEBER
PIANO Cours accélérés pr adultes débutants danse moderne, tous niveaux. TEL. : 500-68-23.

INSTITUT FRANÇAIS DE LANGUES VIVANTES
Cours audiovis. privé. Démonstrations gratuites. 46, bd St-Michel, PARIS - 329-02-88.

VACANCES D'ÉTÉ EN ESPAGNE
— Pourquoi pas un cours d'espagnol au bord de la mer ?
— Sports et excursions, logement ;
— Professeurs spécialement préparés, diplômé.
Ecrivez à : EUROLINGUA, Calle Pedralbes n°6, Barcelona 21, ESPAGNE - Telf. : 211-23-43.

Déménagement

Rigoulet 22 av. Leclerc Nîmes. T. (66) 84-89-80. Tarif groupages hebdomadaires toutes directions.

Meubles

Part. à Part. vend salon bois doré sculpté style Louis XVI, ayant appartenu Dr Paul ; grand meuble argentier à déc., espagnol. - Prix à débattre. 208-80-78, de 12 à 15 heures. Prix intéressant.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Moquette

MOQUETTE PURE LAINE
label WOOLMARK, gde largeur T3, coloris divers, 70 F le m2. ATELIER ILLOUZ. Métro Convention. T. : 842-46-62.

MOINS CHER 30 à 60 %
sur 10 000 m2 moquette belles qualités variées laine et synthétique. Téléphone : 757-19-19.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE FÉMINISTE
TEL. : 567-57-05.

Rencontre

ENTRE NOUS. Club de rencontre Hmes-Fmes. Cples, sorties, soirées, semaine féminine gratuite. T. 246-65-66, 16 à 19 h.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

Part. loue VOILIER 15 mètres avec marin, 7-8 couchettes, tt cft. ETE 78 MEDITERRANEE. Tél. : 222-57-33 ou 548-18-81.

Part. loue gde villa luxe, tt cft meublée, s/mer, 20 km. sud Tunis juin 4.000 F, juill. 6.000 F, août 8.000 F, sept 4.000 F, ou bien 3 mois 16.000 F. Ecr. à 2.596, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A louer juin et septembre à l'île d'Oléron maison pour 5-6 personnes. Tél. après 18 h. au (16-4) 453-07-86.

A louer bordure de plage non polluée Nord-Finistère, appts nfs tt cft, ch. élect. int., grand jardin. Du 15 mai à fin septembre. Location à la semaine acceptée. Tél. : (16-98) 69-95-10 (le matin).

LES SABLES-D'OLONNE
A louer bel. résid. av. 5 chb., cuis., séjour, garage, dans bel environnement de verdure, idéal 1-2 cples av. enfts. Juill. 8.500 F août 9.000 F. T. (16-51) 32-26-02.

LOCATION A LA SEMAINE A PORT-CAMARGUE
Luxueux studios équipés pour 4 personnes, à 50 mètres de l'eau, piscine privée. BERTRON, B.P. 33, 30240 LE GRAU-DU-ROI.

Part. loue pour vacances maison avec jardinet, compr. 3 ch., séj., cuis., s. de bs, à 2km de Wissant-Plage. Ecr. à M. Pruvost, ferme du Auvent, 62-Hervelinghen, ou tél. (16-21) 35-90-34.

ITALIE - RIVIERA DEI FIORI
Sur le Capo Mele (Alassio), villa grand standg, vue extraordin. sur mer, libre de juin à août. Meublé pour 3-4 pers., terrass, jard., garage, téléph. Ecr. à 2.592, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

BRETAGNE-SUD
PRESQU'ILE DE RHUYS
CHOIX DE LOCATIONS
Juin, juillet, août, septembre. CABINET BENEAT-CHAUVEL 56640 P.-NAVALO (97) 26-22-00. 56370 SARZEAU (97) 26-71-91.

CANNES. Bord de mer. Locations meublées. Ecr. Dulieu, 90, boulevard GAZAGNAIRE.

Face à la chaîne des ARAVIS
PRÈS DE LA CLUSAZ
sur un domaine de 37 hectares.
VOS VACANCES D'ÉTÉ
encore disponibles à la location STUDIOS ET 2 PIECES. Rens. : Domaine de l'Etale, 74750 MANIGOD. (50) 02-05-17.

VARS STE-MARIE (05)
loue août gd chalet tt cft 10 à 15 pers. T. (42) 23-42-17, H. R.

HAUTES-PYRÉNÉES
SKI BAREGES. A LOUER : studio 4 pers., tt cft, résid. avec ascenseur. Juin, juillet, août. Mme Charrier, 32, av. FOCH, 65100 Lourdes. Tél. heures rep. 15-62 94-23-03.

« LES BARTAVELLES » B.P. 48, 74220 LA CLUSAZ
Home d'enfants du monde entier, garçons et filles 3 à 13 a., 1.200 m2, piscine privée, maître nageur, Tennis, cheval, parc de jeux, tir à l'arc.

COTE D'AZUR - 06260 Léouve par Puget-Théniers Hostellerie Les Tilleuls, 2 ét. NN. Rest. week-ends Pens. Réserv. (93) 05-02-07.

Stages en Haut-Beaujolais, bois, soie, terre, photo, adultes et enfants. Les Ateliers de Saturne, 19, rue Pierre-Blanc, Lyon-1er. Tél. (78) 27-34-31.

GORDES. Loue juill-août, sais. hiv. mais. plein sol., vue panor. jdin. Tél. H.R. (90) 78-14-06.

Louons région nord Libournais dans parc boisé grange rénovée, tout confort, garage, 3 personnes, juin à septembre. - Prix 800 à 2.000 F. Téléphone : (56) 43-13-31.

ISLANDE. Exp. rég. centrale, 3 Land Rover, 1er au 29 juill. Restent 2 pl. disp. 8.000 F env. Ecr. Dr Bellamin, 5, boulevard Toutain, 28200 CHATEAUDUN.

Vacances Linguistiques Angleterre, Espagne, Allemagne Autriche, Italie - 033-12-19 -

VOUS APPRENEZ L'ANGLAIS ?
Cours de vacances pour jeunes de 14 à 18 a. Surveillance et accompagnement serrés. Enseignement par petit groupes par professeurs qualifiés. Sports et excursions. Cours en juillet/août. Ecrire à la Summer School of English, Mrs. O'Hegarty (Organisatrice), 284, Albert Drive, Woking, SURREY. Tél. : 099-23-41823 ou 342-27070.

COUPE DU MONDE 78
Loc. du stud. au 4 p. + s. bns + f. de ménage PRES STADE. Ecr. pr réserv. r. Larrea 1151, T. 821-57-38 à Buenos-Aires (1117).

L'anglais à Oxford, 3 sem. de cours £ 150 tt comp. Mrs. Allen, 8 Grunsell Close, Oxford.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

Les succès des chemins de fer britanniques contrastent avec le déclin du port de Londres

Londres. — Le paysage industriel britannique, notamment dans le secteur public, est riche de contrastes. Ainsi deux rapports officiels publiés à quelques heures d'intervalle ont mis en évidence le déclin du port de Londres, pratiquement au bord de la faillite, et la relative prospérité des chemins de fer, accusant cette année un bénéfice de 60 millions de livres.

De notre correspondant

La situation est grave dans les docks de Londres. M. Cuckney, président de l'Autorité du port de Londres (P.L.A.) ne mâche pas pas ses mots : « *Notre situation est le microcosme des défaillances de notre industrie : une main-d'œuvre en surnombre, des investissements insuffisants et une incapacité de s'adapter aux changements techniques...* » L'année 1977 a pris fin sur une perte de 8 millions de livres, à laquelle il convient d'ajouter 1 250 000 livres pour le premier trimestre de 1978 ; cette perte atteindrait environ 80 millions en 1982. Plus grave encore, les réserves de la P.L.A. sont tombées de 54 millions de livres en 1974 à 2 millions en 1977, ce qui justifie une demande d'aide financière au gouvernement. Mais l'Autorité du port précise bien qu'elle ne veut pas prolonger une situation économique malsaine, encore moins retarder l'application de mesures draconiennes, à commencer par la fermeture d'au moins trois docks qui ont cessé d'être « *commercialement nécessaires* », mais artificiellement maintenus pour des raisons sociales et politiques.

La P.L.A. met cartes sur table Ou bien elle devra fermer les vieux docks londoniens, ceux du groupe des « Royals », de l'« India » et de Millwall, témoins de la grandeur impériale aujourd'hui disparue, mais qui, au cours des trois dernières années, ont accusé une perte de 13,4 millions de livres ; ou bien elle doit recevoir une aide financière de l'Etat pour maintenir un service « social ». Si le gouvernement répond négativement, l'autorité estime n'avoir d'autre choix que d'exécuter son programme de fermetures et la réduction progressive de la main-d'œuvre.

Le contribuable français paye plus pour le train

A dire vrai, les docks londoniens n'attirent plus le client. Sans parler de la chute désastreuse du « *shipping* » au cours de ces dernières années, les changements intervenus dans le commerce de la Grande-Bretagne accroissant ses échanges avec la Communauté européenne ont eu pour effet de favoriser les ports plus modernes de l'estuaire de la Tamise, Tilbury et Maplin, qui, en outre, sont équipés spécialement pour le déchargement des conteneurs. Ainsi, sur les soixante-huit quais du « *dockland* » de Londres, six ou huit seulement sont utilisés en moyenne chaque semaine ; bref la P.L.A. paie des centaines d'ouvriers à ne rien faire, ou seulement des travaux d'entretien et de surveillance. De ce fait, la tonne de marchandises déchargée coûte onze livres à Londres et trois livres seulement dans les autres ports.

Le problème de la main-d'œuvre pèse lourdement, non seulement sur l'avenir du port de Londres, mais sur celui des nouveaux ports qui ont besoin de jeunes dockers. Or la dernière convention collective négociée en 1972 assure un revenu fixe aux dockers, qu'ils soient ou non au travail, alors que les primes de départ de 4 000 à 7 000 livres n'ont pas donné les résultats escomptés. Profitant de l'aubaine, les jeunes sont partis ; mais les vieux sont restés, attachés à leur environnement social. Ainsi, plus d'un tiers des dockers londoniens sont âgés de plus de cinquante ans et l'absentéisme pour cause de maladie a augmenté très sensiblement.

Toutefois, étant données les conditions précaires de l'emploi, les syndicats ne favorisent pas la formation et le recrutement de nouveaux dockers. Pour le moment, le gouvernement, qui n'a pas d'autorité sur la P.L.A., n'a pas pris de décision et s'efforce de provoquer une consultation pour associer les syndicats, les parlementaires et les pouvoirs locaux aux mesures impopulaires, mais nécessaires, au maintien en vie du port de Londres et aussi au développement du trafic fluvial de la Tamise, aujourd'hui vide, alors que les routes sont congestionnées.

En revanche, les chemins de fer ont connu en 1977 « *une année de progrès et de succès* », pour employer les termes du président des British Railways (B.R.). Les B.R. ont fait un bénéfice de 60 millions de livres, en augmentation de 55 millions par rapport à 1976. Le trafic des voyageurs a augmenté de 3 %, malgré une augmentation des tarifs de 12,5 %, et la nouvelle hausse envisagée n'aura pas lieu avant l'automne, peut-être même la fin de l'année. L'autre bonne nouvelle pour le contribuable est que les B.R. sont restés en dessous des limites des subventions gouvernementales.

Dans l'ensemble, selon le rapport, le chemin de fer coûte au contribuable britannique 8,95 livres par tête d'habitant, soit un chiffre inférieur à la contribution des Français (20 livres), des Allemands et des Belges (40 livres). Néanmoins, la direction des British Railways souligne qu'il s'agit d'un succès à court terme, compte tenu des importants investissements nécessaires au remplacement du matériel roulant (dont le tiers date d'une vingtaine d'années) et au programme d'électrification qui doit s'étendre sur une période de vingt à trente ans. En outre, les British Railways promettent d'améliorer la propreté des voitures vétustes, désireux de modifier l'image de marque déprimante des trains de banlieue britanniques, sales et mal entretenus.

Le rapport met en évidence que 13 millions de livres ont été économisées par la réduction, au cours des deux dernières années, du nombre des cheminots (12 000). Des négociations sont en cours avec les syndicats pour parvenir à des accords de productivité. Enfin, le rapport souligne une amélioration de la ponctualité : huit sur dix des trains de voyageurs arrivent à l'heure. Tel n'a pas été le cas, malheureusement, du nouveau train à grande vitesse reliant Edimbourg à Londres. Le nouvel « *Ecossais volant* », par suite de travaux sur la voie, est arrivé avec dix-neuf minutes de retard sur l'horaire, officiellement réduit de trente-cinq minutes...

HENRI PIERRE.

UN PONT SERA CONSTRUIT ENTRE LE CONTINENT ET L'ILE DE RÉ

(De notre correspondant.)

La Rochelle. — Réuni ce jeudi 11 mai à La Rochelle, sous la présidence de M. Josy Moinet, sénateur (M.R.G.), le conseil général de la Charente-Maritime a voté à l'unanimité, moins une abstention, la décision de construire un pont reliant le continent à l'île de Ré.

C'est la solution du pont moyen (long de 3,400 km, il partira de La Repentie, à La Rochelle - La Pallice, pour aboutir de l'autre côté, à Sablanceaux) qui a été retenue. Le coût du pont est estimé à 150 millions de francs, taxes comprises, auxquels il faut ajouter 16 millions pour les accès du côté de Rivedoux dans l'île de Ré.

Une autre éventualité avait été envisagée, celle de la construction d'un tunnel à la place du pont. Le tunnel aurait été plus court (2,4 km) mais son coût aurait été beaucoup plus élevé (280 millions de francs).

La question est de savoir maintenant quand seront engagés les travaux et quand sera mis en service le pont. La réponse dépend de l'État, qui s'est engagé à participer aux dépenses. Les observateurs les plus optimistes n'attendent pas l'ouverture du pont avant trois ans.

A Bruxelles

DIX MILLE CHEMINOTS DE LA COMMUNAUTÉ DÉNONCENT LES « GASPILLAGES PAYÉS PAR LES CONTRIBUABLES ».

Quelque dix mille cheminots — selon des sources syndicales — venus des neuf pays de la Communauté européenne ont manifesté, jeudi 11 mai à Bruxelles, pour « *sauver les chemins de fer européens* ». Une délégation a remis un mémorandum à Richard Burke, commissaire européen chargé du transport.

Ce texte fait état de la « *concurrence à outrance entre les modes de transports, la mauvaise utilisation du chemin de fer entraînent d'énormes gaspillages payés par les contribuables* ». Actuellement, explique-t-on au siège de la commission européenne, le coût du transport par chemin de fer est plus élevé que celui de la voie d'eau ou de la route.

D'autre part, à Paris, les cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et F.M.C. (cadres autonomes) ont remis à M. Joël Le Theule, ministre des transports, une motion dans laquelle ils dénoncent les « *graves insuffisances de la politique commune des transports* ». Au cours d'une conférence de presse, les porte-parole des quatre fédérations ont souligné l'importance de la manifestation de Bruxelles « *pour la première fois dans l'histoire du marché commun* ». Ils ont déploré la réduction des effectifs de la S.N.C.F. depuis quinze ans — cent quinze mille personnes et la fermeture des lignes secondaires (5 000 kilomètres de 1954 à 1975).

LE CONFLIT ENTRE PAN AM ET AIR FRANCE S'ENVENIME

L'administration américaine vient de réagir à la décision du gouvernement français d'empêcher la compagnie Pan Am de desservir Paris à partir des Etats-Unis avec changement d'avion à Londres (*le Monde* du 6 mai). Le bureau de l'aéronautique civile américain (CAB) a donné l'ordre à Air France et à l'Union de transports aériens (UTA) de lui remettre la liste détaillée de tous leurs vols à destination ou au départ des Etats-Unis. Cette demande permettra au CAB de prendre éventuellement des mesures de représailles, et par exemple de réduire le nombre des vols autorisés, au cas où le conflit se prolongerait.

Selon un porte-parole du CAB, l'accord aérien franco-américain n'interdit nullement un changement d'appareil entre les Etats-Unis et Paris comme l'affirme le gouvernement français. « *Ce que nous faisons hors de France n'est pas son affaire* », a-t-il déclaré. A son avis, de tels changements d'avion sont « *de pratique courante* » dans les transports aériens internationaux. — *(A.F.P.)*

ENVIRONNEMENT

APRÈS LE NAUFRAGE DE L'« AMOCO CADIZ »

Les députés décident à leur tour de créer une commission d'enquête

Jeudi 11 mai les députés examinent les conclusions du rapporteur de la commission des lois M. BAUDOUIN (U.D.F., Manche) sur les propositions de MM. DARINOT (P.S., Manche) et GOASDUFF (R.P.R., Finistère) tendant à la création d'une commission d'enquête parlementaire, sur les conditions de navigation des pétroliers et la lutte contre la pollution marine accidentelle.

M. Baudouin note que le Parlement a déjà « *tiré l'alarme* » à plusieurs reprises et reconnaît que l'effort gouvernemental est loin d'être négligeable. Cependant, ajoute-t-il, chacun ressent dans cette affaire un profond malaise, sachant que tout n'a pas été fait en temps utile et qu'il reste encore beaucoup à faire. Telles sont, observe-t-il, les préoccupations légitimes dont les deux propositions *se font l'écho*. M. Baudouin indique qu'afin de tenir compte des conditions de recevabilité sa commission a été amenée à élaborer un nouveau dispositif de nature, estime-t-il, à répondre au souci manifesté par ces deux propositions et par celle du groupe communiste déposé ultérieurement. Sa commission propose donc la création d'une commission de vingt et un membres chargés d'enquêter :

1) Sur les moyens de surveillance et de contrôle de la navigation des pétroliers et autres navires transportant des substances polluantes au large des côtes françaises et plus particulièrement dans les zones dangereuses ;

2) Sur les moyens d'information et d'intervention qui étaient à la disposition des autorités compétentes et sur ceux qui ont été effectivement mis en œuvre à l'occasion des difficultés rencontrées par l'*Amoco-Cadiz* et de son naufrage ;

3) Sur la nature et sur les conditions d'indemnisation des dommages causés par le sinistre.

Dans la discussion générale, M. LE PENSEC (P.S., Finistère) présente notamment les propositions de son groupe destinées à alimenter les débats de la future commission. A son avis, avoir éloigné des côtes bretonnes le « rail » des pétroliers est inutile, voire dangereux. Seul, estime-t-il, le radio-guidage des navires serait efficace. M. JAGORET (P.S., Côtes-du-Nord) insiste sur la responsabilité du gouvernement français, sur « *son incurie* » et dénonce « *la logique du système capitaliste qui privilégie le profit aux dépens de la sécurité* ». Mme JACQ (P.S., Finistère) plaide en faveur de la création à Brest d'un centre antipollution dont elle définit les missions et précise le financement. M. GUERMEUR (R.P.R., Finistère) rappelle les initiatives législatives de son groupe dont l'accident de l'*Amoco-Cadiz* illustre le bien-fondé.

Pour M. PAECHT (U.D.F., Var) il faut construire des unités spécialisées dans la surveillance des côtes et les confier à la marine nationale. M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) estime regrettable que le gouvernement n'ait pas lui-même présenté un plan d'urgence au Parlement. « *La commission d'enquête est indispensable*, déclare-t-il, *mais il revient au gouvernement de prendre dès à présent les mesures qui s'imposent.* »

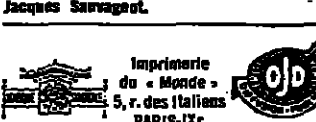
M. MARC BECAM, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, indique que le gouvernement facilitera le travail de la commission.

Le groupe socialiste propose ensuite que cette commission puisse également enquêter sur les possibilités de contrôle des navires inférieurs aux normes ou battant pavillon de complaisance *dans les ports français et européens*. Le rapporteur ne voit pas l'intérêt d'une telle distinction. M. Guermeur, hostile lui aussi aux pavillons de complaisance, estime qu'il ne faut pas restreindre le champ d'investigation de la commission, ce que ferait l'amendement socialiste. M. Becam précise que 2 % seulement du trafic total de la France passe par des pavillons de complaisance, 20 % pour les produits pétroliers. MM. RICHARD et LE PENSEC (P.S.) estiment nécessaire une rédaction plus précise sur ce point. Au scrutin public demandé par le groupe socialiste l'amendement est rejeté par 258 voix contre 216.

Un amendement du groupe R.P.R., déposé en séance, précise que la commission enquêtera sur les moyens de surveillance et de contrôle de la navigation des pétroliers et autres navires transportant des substances polluantes « *notamment ceux battant pavillon de complaisance* ». Après une suspension de séance demandée par les socialistes, M. Le Pensec propose de mentionner également « *les navires inférieurs aux normes* ». Cette précision est adoptée à l'unanimité ainsi que l'amendement du groupe R.P.R. puis la création de la commission d'enquête dont le champ d'investigation a été précisé au cours des débats.

Le 27 avril dernier les sénateurs avaient décidé de créer une commission d'enquête chargée d'examiner les décisions prises et les moyens mis en œuvre par les autorités compétentes lors de l'échouement de l'*Amoco-Cadiz* (*le Monde* du 29 avril). — P. Fr.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

REPRODUCTION INTERDITE

L'immobilier

villas villas

COSTA BRAVA
BAHIZA DE ROSAS-AMPURIABRAVA

— Villas à partir de 985 000 pesetas.
— Terrains à partir de 450 000 pesetas.
Villas avec appontements sur les canaux.

LARGES FACILITES DE PAIEMENT

Pour recevoir notre documentation renvoyer le bon ci-dessous avec vos nom et adresse à :

FUNDAMENTA
Plaza San Pedro, 4 - ROSAS-GERONE (ESPAGNE)

Nom ....
Adresse ....
Ville .... Tél. ....

VESINET Résidentiel PROX. R.E.R. VILLA parf. état, R.-de-C. + 1 ETAGE. Récept., 5 ch., bains, 2 cab. toil., tt cft., garage, s. de jeux, jardin 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

RARE - ILE DU LEVANT (83-Hyères) - Villa 4 p., loggia Jardin 1.300 m2. Tr. belle vue s/mer. Possibilité 2 apparts. Px total 348.000 F, av. 80.000 F cpt + fac. Ecr. FOURNIER, 26, rue Paul-Chenavard, 69001 LYON, ou tél. : (78) 28-17-00.

Vends villa surface habitable 150 m2, TERRAIN 1.280 m2. 6 km ROMANS (26). 450.000 F. Ecr. HAVAS VALENCE 5.125.

BOURG-LA-REINE
Jolie villa avec 500 m2 de terr. R.-de-ch. : entrée, 3 p. cuisine. Etage : 3 p., s. de bains, w.-c., PRIX : 800 000 F. Rens. : AGENCE ALP. IMMO. Téléph. : 50-97-79 ou 50-39-23-44.

Près ST-NOM-LA-BRETECHE Liaison Montparnasse-St-Lazare Ds parc boisé, jolie villa réc. 156 m2, séj. av. cheminée, jard. 400 m2. Px 585.000 F. 462-46-99.

LA VARENNE
Villa bord Marne, living, cuis., 4 chambres, salle de bains, terrasse + bungalow 35 m2 avec cheminée rustique, bar, salle de bains, chauffage central. Impeccable. Jardin avec jeux de boules + berge privée. Prix total : 930.000 F. Gros crédit - 883-01-47

VILLAS EN PROVENCE
à Bagnols-s/Cèze (Gard) très jolies villas neuves provençales de 4 à 7 p. avec terrain de 300 à 1 000 m2. Disponibles juillet 1978. Vendues clés en main tt compris (terrain, villa, branchements), de 260.000 à 350.000 F Très large crédit et facilités. Cab. Brahin. BP 47, 30200 Bagnols. (66) 89-52-29, gar. FNAIM.

pavillons

RUEIL, 7' R.E.R. - Part. vend pavillon 125 m2 habitables + sous-sol total. Jardin. Gd cft. 680.000 F - Tél. 977-39-82 ap. 18 h.

LEVALLOIS
Proche Neuilly
Mais. particulière entièr. refaite Séj. double 35 m2, 4 chbres, cuis., 2 bains. Jardin. 550.000. Avec 110.000 cpt
ACL 30, rue Anatole-France, Levallois - T. 757-15-85.

maisons de campagne

130 km Paris, brg calme, RN 4 2 MAISONS SUR 1.000 m2 — 5 p.+2 à aménager, cave, grenier, eau, électr., chff. cal, dépend., sanitaires à aménag. — 4 p.+dépend, eau+sanitaires à aménager. - Tout à l'égout. Tél. : (26) 42-12-66 à part. 12/5.

TOURAINE 5 km Tours, propriété : maison 5 pièces et dép. 400 m2 couverts, 75 ares de terre avec arbres. Prix : 350 000 F.

A VOUVRAY, près Tours, coin de pêche, 53 ares, sur la Cisse, en bordure de route. 25 000 F.

Champion, Hôt. des Quatre-Vents 72200-La Flèche. (15) 43-94-00-61.

fermettes

110 km PARIS
autor. CHARTRES habit. sans aucun frais, charm. fermette restaur. const. pier., toit. petite tuile, gd séj., pout., cheminée, ch., bel. s. de bns, cuis. aménagée, chf, jdin 1 000 m2. Prix total 132 000 F, crédit 80 %. Tél. : au 285-38-96, et le week-end (16-37) 22-05-00

viagers

Vendez rapidement en viager conseil, expertise, indexation gratuit. Discrétion. - LODEL. 35, bd Voltaire - 700-00-99

propriétés

BORD DE L'YONNE, VUE IMPRENABLE sur JOLI PLAN D'EAU, PPTE de STYE REGIONAL, séj. 45 m2 poutres, chem., 8 ch., 3 bns., 3 w.-c., cuis. office, gren., cave, gar., pergola, jard. 1.000 m2 tot. ch. cent fuel. 630.000. Réf. 3.366.
G.A.I.S. 7, place République, 89100 SENS. Tél. (86) 65-10-73 ou 65-65-44.

Provence, près LOURMARIN Part. vd gde maison bout de village. Jard. carré 600 m2, 3 p., rez-ch.+5 ch.+grenier. B. état mais à décorer. Ch. cal, et bns à rénov. Tél. H.B. (91) 76-46-05 Lasseur ou écr. « Salle Verte » rue Lamartine 84160 Cadenet.

NORMANDIE 130 km - Except. Gde mais. normande mblée av. recherche. Tt cft. 5 vastes p., 3 bns, terrain 6.000 m2, pelouse arbres, source + petite maison aménagée, pêche truites 2 km sous contrat. Px élevé justifié. Eventuel. vente location. Crédit possible. Me JOURDAIN (27) Beaumont-le-Roger. Tél. : (16-32) 44-20-09

AUVERGNE
— 16 km sud CLERMONT-FD. A vendre ancien MOULIN - 11.200 m2 TERRAIN CLOS - parc 3.000 m2 en bordure rivière à truites - petit étang.
— MAISON DE MAITRE 15 pièces, Refait à neuf - tt confort - garage 5 voitures + 900 m2 bâtiments en bon état.
— BIEF et route hydraulique 35 CV fournissant l'électricité pour le chauffage.
— Prix : 1.250.000 F.
— Tél. au (73) 39-68-85.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
proximité écoles, centre Cclal, R.E.R., tennis, piscine, golf :
MAISON 5 PCES, séjour 30 m2, cheminée + mezzanine, 3 chb., 2 S. de B., garage, 625 m2 de jardin privatif : 535.000 francs.
HELENE RAGONOT,
Tél. : 012-12-12

A vendre à (06) MOUGINS très belle propriété 5.300 m2 dont 400 m2 surface construite. 3.500.000 F. Libre à la vente. Ecr. n° 7120, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

PROPRIETES en BRETAGNE — ST-QUAY-PORTRIEUX, Gd MANOIR 17e. Vue mer, dépendances, 2 hectares.
— 15 km LOUDEAC (22), CHATEAU 19e, 12 p., sup. parc 9 à 15 hectares, étang.
— Région PONTIVY, BELLE PROPRIETE restaurée, 7 p., cadre pittor., 4 à 12 ha. riv.
— ROHAN (56), MOULIN bon état, s/canal, conv. Hostell. Autres moulins même région. HOUDIARD, B.P. 83, LAVAL. Tél. (43) 53-25-21.

110 km Paris
Autor. CHARTRES, dans parc clos de 6 000m2 bord. par 350 m. de LOIR. Magn. ppté 7 p. 2 bns, cheminées, pout., galandag., cave voûtée + mais. amis mm style, 3 p. cuis., s. d'eau chf., gar. Px tot. 800 000 F, crédit intér. à reprendre. Tél. : 285-38-96 et week-end : (16-37) 22-05-00.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
proximité écoles, centre Cclal, R.E.R., tennis, piscine, golf :
MAISON 7 PCES, style Mansart, 139 m2, r.-de-ch. : gd hall, entr., cab. toil., S. à M., séj. avec cheminée, bureau, cuis. équipée ; à l'étage : 1 chbre avec terrasse et S. de B., 3 chbres, 1 S. de B., rangem., double garage, cellier et environ 650 m2 de jardin privatif : 530.000 francs.
R. BERNARD,
Tél. : 012-12-12

HAUTE-PROVENCE
Drôme Sud - Part. à Part., vds vieille ferme provençale sur 9.100 m2 de terrain : 140.000 F. Téléphone : (75) 75-11-60.

C.P.H. IMMOBILIER
propose
VALLEE DE CHEVREUSE
proximité écoles, centre Cclal, R.E.R., tennis, piscine, golf :
MAISON 8 PCES, 216 m2, R.-de-Ch. : gd hall d'entr., cab. toil., S. à M., séj., salon à dble exposit. av. cheminée, gde cuis. équipée, cellier, 2 chbres, 1 S. de B., à l'étage : galerie, 1 chb. avec terrasse et S. de B., 3 chbr., S. de B., rangement. lingerie, double garage et environ 800 m2 de jardin privatif. 685.000 francs.
R. BERNARD,
Tél. : 012-12-12

LIMOURS (91)
près centre ville, orée du bois, maison en meulière, plain-pied, séjour 36 m2, cheminée, poutres, coin-cuisine, 1 chambre, salle de douches, wc, atelier-garage 50 m2, jardin paysagé 1.130 m2, le tout clos de murs : 320 000 francs.

C.P.H. IMMOBILIER
HELENE RAGONOT,
Tél. : 012-12-12

VENISE Prop. vd 60 m2, 2 P., s. de bs, cuis., réf. nf. 5 min San-Marco. 150.000 F. TEL : (31) 81-12-23, Caen.

EURE-ET-LOIR
4 km du centre de CHARTRES, maison 6 pièces principales, tout confort. Garage 2 voitures. Jardin d'agrément. Tél. : (37) 21-07-32

COTE-D'OR. Ds village pittor. 270 km Paris. MAIS. bourgeoise tt cft, dép. Parc. Vue impren. Marchal B.P. 1, 89200 Avallon.

CRETEIL
PROPRIÉTÉ
bourgeoise, salon, S. à M., bureau, 4 chambres, S. de B., sur 700 m2 + bureau 50 m2. Conviendrait PROFES. LIBER. 900.000 F. — VARD : 376-45-46.

MONTGERON
QUARTIER RESIDENTIEL
Pr. lycée, transports, commerc. SUR 1.050 m2 avec arbres PROPRIETE - R.-de-ch. : entr. Séj. dble 45 m2. Bureau. 1 p. + cuis. 1er ét. : gde chbre 24 m2 + 2 chbres, s. bns, wc, lingerie. - 2 ét. : 2 gdes chbr. + grenier. Chauff. cent. Garage 2 voit. Ss-sol avec chaufferie. Fruitiers, cave à vin, etc. VU URGENCE SACRIFIE 620.000 F — Tél. : 921-40-72

Réf. 40019. PPTE de CAMPAG. restaur. dans région vallonnée du Perche, tr. beau site non isolé, murs pierre, toit. tuiles plates, chiens assis, hab. ste. Gd séj. 50 m2 av. poutr. chem., 1 bel. ch. pierre apparent. et 2 autr. cuis., bns, wc, cab. toil. wc, tr. beau gar. terr. 1.400 m2. Px 400.000 F. - (37) 81-19-65.

domaines

RÉPUBLIQUE IRLANDAISE
A VENDRE
Très agréable domaine pour la chasse et la pêche, à 16 kilomètres de la ville de Galway.
Avec charmante demeure style géorgien, plus un bungalow et environ 72 hectares comprenant terres de culture, bois et 3 lacs, le tout à proximité du célèbre
LOUGH CORRIB,
avec possibilités de chasse et de pêche excellentes - truite brune, truite saumonée, saumon et pêche en mer à peu de distance.
Prix : 250.000 livres sterlings ou offre la plus proche.
Détails sur demande à :
JACKSON-STOPS & McCABE
51 DAWSON STREET, DUBLIN 2 — Telex 30378.

terrains

MORVAN - SAINT-AGNAN
Pré 1 ha 88.85
Convient étang et résidence secondaire
Eau, électr. et tél. en bordure
Renseignements auprès :
Caisse EST-CENTRAL
01130 NANTUA.

HERBLAY (95)
La Patte-d'Oie
Echangeur A-15
Terrain industr. viabilisé
Lots : 1.500 à 6.500 m2
SIFIF - 723-43-06

GIF-SUR-YVETTE - 1.000 m2 290.000 F
ST-REMY, 580 m2, 19,40 de [illegible] 230.000 F
CRETEIL - 400 m2 - 248.000 F
Tél. : 584-05-98 - 05-99

SANTENY - VAL-DE-MARNE
A 25 km de Paris, RER à 7 km terrain à bâtir, toute viabilité
742 m2 : 173.000 F T.T.C.
822 m2 : 188.000 F T.T.C.
1.000 m2 : 205.000 F T.T.C.
Téléphone : 062-78-92
Permanence avenue du Général-Leclerc, samedi et dimanche de 10 heures à 17 heures.

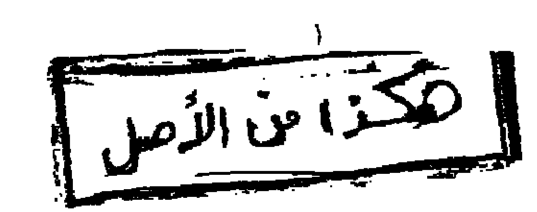
CLOS MONTCANISY
SAINT-ARNOULT/DEAUVILLE
Terrains à bâtir 1.000 m2 et plus à partir de 95.000 F. Sur place samedi et dimanche ou 604-81-97.

CÉVENNES
139 hectares boisés d'un seul tenant. Rivière. 050-10-90.

forêts

150 km Paris Sud.
A vendre
BELLE FORET
SEUL TENANT 237 HA
étangs, très belle chasse [illegible] gibiers, petit pavillon.
R. VIDEAU
9, r. Rémigny, 58000 NEVERS
TEL. : (86) 61-22-11.

Vends propriété forestière (résineux) superficie 30 hectares altitude 650 m. région [illegible] âge 13 a., tr. bonne pluviométrie Agence VALETTE [illegible]
TEL. : (63) 34-34-97.



Le Monde

économie

Un libéralisme de plus en plus musclé

« La France vit au-dessus de ses moyens » : il y a quelque vingt ans, M. Baumgartner, alors gouverneur de la Banque de France, lançait la formule, à l'adresse d'un gouvernement peu porté, jugeait-il, à recommander l'effort aux citoyens. M. Barre l'a reprise jeudi au Sénat, pour bien marquer, lui, qu'il n'entendait pas changer de politique.

A vrai dire, nul ne l'en soupçonnait. Et ce ne sont pas les dernières décisions annoncées par les pouvoirs publics qui permettront la moindre insinuation à ce sujet. A mesure que les hausses de tarifs publics ont été précisées par le menu, le public les a découvertes plus fortes qu'il n'avait été annoncé. En particulier sur l'essence (10 centimes de plus par litre) et les chemins de fer (majorations de diverses prestations, relevant souvent de 10 % l'augmentation initiale).

M. Monory avance maintenant d'un mois le démarrage de son calendrier de libération des prix industriels : le 1er juin au lieu du 1er juillet. Et « le 1er décembre, tout le monde aura la liberté industrielle. » Tous les chefs d'entreprise, s'entend.

Simultanément, le forcing à Bruxelles du ministre français de l'agriculture aboutit à une forte hausse de nos prix agricoles, puisqu'à la majoration des barèmes communautaires s'ajouteront les effets de plusieurs dévaluations cumulées du « franc vert » *(voir page 33)**. L'incidence sur les prix de détail des produits alimentaires sera considérable.*

Au total, il est d'ores et déjà certain que l'année se finira avec une hausse des prix très forte (10 %, voire davantage), bien éloignée de l'objectif de 6,5 % fixé par M. Barre à l'automne, quand il avait présenté au Parlement le projet de budget pour 1978. Le « libéralisme musclé » qu'ont permis les élections aura ce premier effet, qui pourrait en entraîner un autre, que M. Monory, plus direct que le premier ministre, laisse déjà entendre : la baisse de pouvoir d'achat de certaines catégories de Français. Tous ceux, en vérité, dont le revenu ne suivra pas l'accélération de la hausse des prix.

Leur consommation s'en trouvera nécessairement ralentie ; même si ce n'est pas d'un montant égal, et, par voie de conséquence, la demande globale de la nation, donc la croissance. Ne parle-t-on pas maintenant d'une expansion de 3 % seulement en 1978 (voire moins), au lieu des 4,5 % annoncés à l'automne. Si tel est le cas, l'aggravation du chômage sera massive. Non pas seulement à cause des licenciements et des compressions d'emplois dans les secteurs menacés (textile, sidérurgie, chantiers navals...) ou les entreprises en perdition, mais aussi du fait de la trop faible activité des autres.

La cure d'austérité se prolonge, comme l'avait promis M. Barre. Mais plus sévèrement que ne l'avaient compris la plupart de ses auditeurs. Les « lendemains qui chantent » seront-ils au bout de ce chemin noir? Le gouvernement l'espère. L'événement tranchera.

GILBERT MATHIEU.

PRIX

La libération des prix industriels commencera le 1er juin et sera achevée le 1er décembre

déclare M. Monory

La libération des prix industriels sera avancée d'un mois. L'opération commencera le 1er juin, et non le 1er juillet comme il était prévu, et s'achèvera le 1er décembre et non le 31, indique M. Monory, ministre de l'économie, dans une interview accordée à notre confrère *Paris-Match.*

« A partir du 1er juin, la liberté va apparaître. (...) Cela va se faire naturellement. Le 1er décembre, tout le monde aura la liberté industrielle. Il va falloir que la Direction des prix prenne une autre dimension, pour devenir une Direction de la concurrence, à laquelle il faudra donner des moyens. J'attache beaucoup d'importance à la consommation et aux moyens d'information des consommateurs. Le consommateur français est moins bien informé que le consommateur moyen des autres pays. (...) Ce sera la liberté irréversible et totale. »

M. Monory déclare par ailleurs : *« Nous sommes en train de tenter une révolution tranquille, industrielle. Il y a trente ans que les industriels n'ont pas connu la liberté. On a parfois fait des tentatives très modérées, puisqu'on ne supprimait pas complètement les contrôles ; ou qu'on ne donnait pas la liberté à tous les secteurs, mais là, on lâche tout. Je ne veux aucun contrôle dans le domaine industriel. C'est la première fois depuis trente ans qu'on a l'intention d'aller aussi loin. Si on n'enrobe pas dans ces mesures leur contexte politique, on n'y arrivera pas. »*

« Mon ambition, aujourd'hui, est de réussir en deux ans une transformation de nos structures économiques et d'arriver, en 1979, à un indice des prix comparable à celui de nos voisins. Je dis bien en 1979, car pour 1978 ce n'est pas concevable...

» Je ne prends pas de pari. Il est idiot de s'enfermer dans un chiffre. Si on annonce 8 et qu'on fait 9, on parle d'échec. Si vous annoncez 10 et que vous faites 9,5, c'est un succès. Je dirai seulement, nous ne ferons pas beaucoup plus mal en 1978 qu'en 1977. (...) Si on arrive à 7 ou 7,5 %, je serai très content. Ce sera une réussite. Voilà mon ambition. »

M. Monory ajoute : *« Pour que mon opération réussisse, il faut que certains perdent du pouvoir d'achat. C'est obligatoire. Mon objectif est que, dans l'évolution de la liberté des prix — je vais trouver un moyen, je ne sais pas lequel, mais j'ai quelques idées, — le chef d'entreprise devienne plus attentif que par le passé à l'évolution de la masse salariale. Celle-ci ne peut pas aller plus vite que l'augmentation des prix. Enfin, autre rôle des pouvoirs publics : veiller à ce qu'il n'y ait pas de laissés-pour-compte. Je ne suis pas pour le libéralisme sauvage qui consiste à dire : « Ce type-là n'est pas dans le coup, il peut crever. »*

● *L'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles* (UNOSTRA), fait part ce 11 mai dans un communiqué de *« son opposition à la décision inflationniste du gouvernement qui persiste à mettre sur le même pied le carburant utilisé en tant que bien de consommation et le gasoil, qui est un outil de production. »*

D'autre part, la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) réclame un *« rajustement immédiat des tarifs »* des transports routiers. La F.N.T.R. dénonce la nouvelle hausse fiscale sur le gasoil *« qui tend à faire supporter abusivement le financement des mesures sociales de portée générale à une profession qui contribue déjà largement au soutien de l'emploi ».*

AGRICULTURE

L'ACCORD DES NEUF

Un prix plancher du vin sera fixé « si nécessaire »

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E., après une ultime discussion de plus de six heures, ont finalement approuvé, dans la nuit du jeudi 11 au vendredi 12 mai, une série de mesures visant à renforcer l'économie agricole des régions méditerranéennes de l'actuelle Communauté. Toutefois, le ministre italien, M. Marcora, jugeant que l'effort de rééquilibrage ainsi accompli au profit de l'agriculture méridionale était insuffisant, n'a donné qu'un accord de principe, qui devra être confirmé dans les prochains jours par Rome. Les Français, de leur côté, n'ont pas obtenu un renforcement de la réglementation régissant le marché du vin aussi précis et contraignant qu'ils le souhaitaient.

Quoi qu'il en soit, la conclusion qui est intervenue a permis de confirmer les autres points d'accord acquis dès la veille, en particulier les décisions sur les prix et les montants compensatoires monétaires (M.C.M.). Selon M. Méhaignerie, la hausse moyenne des prix agricoles sera en France, compte tenu de la place respective des différentes productions, de 2 %. S'ajouteront les 3,6 % résultant de la dévaluation du franc vert, soit une hausse moyenne de 5,6 % (prix de référence du blé : + 4,6 % ; prix d'intervention du maïs : + 6,6 % ; prix indicatif du lait : + 5,6 % ; prix d'intervention du sucre : + 5,6 % ; prix d'orientation de la viande bovine : + 6,1 %). En raison de l'alignement partiel du taux « vert » du franc sur le taux du marché des changes, les M.C.M. appliqués par la France seront, à compter du 22 mai, diminués de 4,2 % et ramenés à 10,5 %. Dans le cas du porc, la réduction des M.C.M., qui entrera en vigueur dès le 16 mai, sera sensiblement plus importante.

Les Français souhaitaient que le règlement viti-vinicole européen soit complété par la fixation d'un prix-plancher, au-dessous duquel aucune transaction ne pourrait avoir lieu. Leur principal souci est de se prémunir contre l'importation de vin italien à bas prix.

L'idée d'un prix-plancher a été retenue, mais celui-ci ne s'appliquera pas de façon automatique : la résolution approuvée par les ministres se contente d'indiquer que, si le prix de marché reste, durant trois semaines consécutives, au-dessous du prix d'orientation, le conseil des Neuf devra prendre les mesures permettant de raffermir les cours et que, dans ce contexte, il pourra *« si nécessaire »* établir un prix-plancher. Il a été également décidé qu'en cas de vendanges pléthoriques, les Italiens devraient tout autant que les Français — pour l'instant cette égalité de situation n'existe pas — se plier à des *« super-prestations viniques »*, c'est-à-dire à la distillation obligatoire et à bas prix d'une partie de la récolte. *« Avec les orientations ainsi arrêtées, une étape importante a été accomplie, mais l'avenir est encore lourd d'orage. Je n'ignore pas que l'application de cette réglementation sera difficile »*, a commenté M. Méhaignerie.

Le dossier « Méditerranée » comportait également un volet « structures », c'est-à-dire l'ouverture de crédits du Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles (FEOGA) pour contribuer à la modernisation des régions méditerranéennes de l'Italie et de la France. L'enveloppe se monte à un peu plus de 700 millions d'unités de compte (4 milliards de francs) à dépenser en cinq ans, dont la plus grande partie sera affectée à l'Italie. En France, bénéficieront de l'aide européenne, d'une part, le programme de restructuration du vignoble méridional ; cette opération intéresse huit départements (Hérault, Gard, Pyrénées-Orientales, Aude, Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var et Ardèche). Les crédits ouverts par le FEOGA atteindront 105 millions d'unités de compte (près de 600 millions de francs). D'autre part, pour une série d'actions visant à améliorer l'équipement des caves et la modernisation de l'industrie de transformation, les sommes affectées par le Fonds européen pourront s'élever à 60 millions d'unités de compte (340 millions de francs).

A l'issue de la réunion, les Français se montraient nettement satisfaits de l'ensemble des décisions ou orientations prises par les Neuf. M. Méhaignerie mettait surtout l'accent sur le rattrapage des prix français et la réduction des M.C.M. qui en découle. Ceux-ci, qui, à la veille des élections législatives, dépassaient 20 %, vont se trouver ramenés à des niveaux beaucoup plus raisonnables, ce qui devrait permettre d'éliminer — ou au moins de considérablement réduire — les distorsions de concurrence au profit des Allemands, des Belges et des Néerlandais.

Cette normalisation partielle de la situation a été rendue possible par le quasi-blocage des prix communs établis en unités de compte : si le relèvement des prix communs, au lieu d'être limité à 2,25 %, avait atteint 3,5 %, comme le demandaient les Allemands, les Néerlandais et surtout les Belges, la France n'aurait pas pu « s'offrir » une dévaluation du franc vert de 3,6 %. Ce quasi-blocage des prix communs était jugé nécessaire par la Commission, précisément pour faciliter de substantielles corrections monétaires en France, en Italie (5 % de dévaluation de la lire verte) et en Irlande (6 % de dévaluation de la livre verte irlandaise).

Les Britanniques, par souci de limiter chez eux la hausse des prix agricoles (ils ont déjà procédé au début de 1978 à une dévaluation de la livre verte de 7,5 %), ont joint leurs efforts à ceux des Français et de la Commission pour imposer aux pays à monnaie forte une très faible augmentation des prix établis en unités de compte. Ceux-ci se sont finalement inclinés, ce qui n'est pas sans mérite. Il est vrai que, n'ayant que partiellement répercuté la réévaluation de leur monnaie sur leurs prix agricoles, ces derniers s'établissent à un niveau supérieur à ce qui devrait être, surtout en ce qui concerne l'Allemagne fédérale.

Les plus réticents ont été les Belges. L'adhésion de leur ministre, M. Humblet, n'a été acquise que moyennant la rédcution de 1,5 % à 0,5 % de la « taxe de coresponsabilité », à laquelle sont assujettis, depuis septembre 1977, les producteurs de lait. Cette dernière mesure n'était demandée ni par le gouvernement français ni par les organisations professionnelles ; mais il ne fait pas de doute qu'elle sera bien accueillie dans les campagnes.

Les Français sont généralement satisfaits que, la réduction de la taxe mise à part, aucune nouvelle décision n'ait été prise pour tenter d'améliorer l'équilibre entre l'offre et la demande des produits laitiers. Il a été entendu que le point de la situation dans ce secteur très sensible sera effectué par les Neuf à l'automne prochain. Les mesures préconisées par la Commission qui n'ont pas été retenues — suspension des achats d'intervention pendant les mois d'hiver et augmentation des subventions octroyées à la poudre de lait écrémé, utilisée comme aliment du bétail, et au lait liquide écrémé — étaient jugées par Paris comme tout à fait inappropriées.

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

L'indemnisation du chômage partiel

L'ALLOCATION MINIMALE EST PORTÉE A 10,30 FRANCS DE L'HEURE

Un accord portant sur l'indemnisation minimale horaire, en cas de chômage partiel, vient d'être conclu entre le C.N.P.F. et l'ensemble des organisations syndicales. A partir du 1er juin, cette allocation sera de 10,30 F de l'heure, au lieu de 9,65 F depuis le 1er avril dernier, soit une augmentation de près de 7 %. Une nouvelle réunion paritaire doit se tenir dans la seconde quinzaine d'octobre pour examiner un éventuel relèvement de cette indemnisation qui concerne près de deux cent cinquante mille travailleurs.

La C.G.T. précise, dans un communiqué, que la condition d'ancienneté d'un mois dans l'entreprise pour l'ouverture au droit de cette allocation est supprimée. Et ajoute : *« Cet accord ne règle pas l'ensemble des revendications présentées par la centrale de la rue Lafayette, qui considère que les salariés privés partiellement d'emploi ne devraient subir aucune amputation de leurs rémunérations. » « L'action se poursuivra,* conclut la C.G.T., *pour obtenir l'évolution automatique de l'allocation minimale au niveau du SMIC et la prise en compte des périodes de chômage partiel pour le calcul de la retraite complémentaire. »*

Fonction publique

LA C.F.D.T. : priorité aux bas salaires.

Relèvement du salaire minimum net à 2 500 F, augmentations uniformes, réforme de la grille indiciaire de 1 à 6 ; telles sont les trois revendications que la C.F.D.T. entend présenter, en priorité, aux prochaines négociations salariales dans la fonction publique, qui devraient, selon elle, s'ouvrir le 20 mai.

M. René Cabaret, secrétaire général de l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés C.F.D.T., a souligné, jeudi 11 mai, devant la presse, que ce triptyque correspondait aux grandes orientations de la confédération.

S'élevant contre le principe des augmentations en pourcentage, M. Cabaret a indiqué qu'*« on ne pouvait appliquer bêtement ces pourcentages à l'échelle de base, car cela ne ferait que creuser davantage l'écart entre les catégories ».* Ainsi, a-t-il fait remarquer, la majoration de 1,5 % intervenue, dans la fonction publique le 1er février 1978, s'est traduite par une augmentation mensuelle de 30 à 40 F par mois pour les agents les plus mal payés et de 230 F pour les fonctionnaires au haut de l'échelle. La C.F.D.T. propose une attribution de points supplémentaires représentant une augmentation uniforme d'environ 350 F par mois intégrée au salaire. Quant à la Fédération générale des fonctionnaires C.F.T.C., elle proteste, dans un communiqué publié jeudi, contre le « blocage » des traitements depuis le 1er février dernier et réclame un relèvement moyen de 3 % à partir du 1er mai.

S.N.C.F.

GRÈVE DANS LA BANLIEUE PARISIENNE DU SUD-OUEST

Un train sur trois

Un train sur trois seulement circulait, vendredi matin 12 mai, sur le réseau S.N.C.F. de la banlieue sud-ouest de Paris, à la suite de la grève des contrôleurs de train et des agents d'accompagnement. De nombreux voyageurs se pressaient sur les quais de banlieue à l'heure de pointe, notamment en gare de Juvisy où il était pratiquement impossible de monter dans les convois en provenance de Brétigny-sur-Orge (Essonne) et qui gagnaient les gares d'Austerlitz, de Saint-Michel et d'Orsay avec d'importants retards.

Ce mouvement, lancé par la C.G.T., a été reconduit pour samedi et dimanche par les cheminots du réseau Paris-Sud-Ouest. Les répercussions en seront cependant moins graves dans la mesure où il s'agit de jours « creux ». Les grévistes veulent obtenir une augmentation des effectifs et l'amélioration des conditions de travail à la veille de l'aménagement des horaires d'été, qui interviennent à partir du 15 mai.

La grève a également des répercussions sur le trafic des grandes lignes en provoquant parfois des retards au départ de la gare d'Austerlitz.

Élections professionnelles

RECUL DE LA C.G.T. CHEZ CREUSOT-LOIRE

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Aux élections des délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu à l'usine Creusot-Loire-Ondaine de Firminy (Loire), la C.G.T. recule dans les collèges ouvriers et maîtrise au bénéfice de F.O. et de la C.F.D.T., cette dernière enregistrant une importante perte chez les cadres.

● Collège des ouvriers et employés : inscrits, 2 489 (2 988) ; exprimés, 1 964 (2 530). — Ont obtenu : C.G.T., 1 266 voix, soit 64,46 % (66,64 en 1977) ; C.F.D.T., 413 voix, soit 21,02 % (19,09 %) ; F.O., 164 voix, soit 8,35 % (8,26 %) ; C.F.T.C., 121 voix, soit 6,16 % (6 %).

● Collège des techniciens et agents de maîtrise : inscrits, 839 (947) ; exprimés, 567 (748). — Ont obtenu : C.F.D.T., 194 voix, soit 34,21 % (33,02 % en 1977) ; C.G.T., 149 voix, soit 26,27 % (28,34 %) ; C.G.C., 123 voix, soit 21,69 % (22,86 %) ; F.O. 56 voix, soit 9,87 % (7,88 %) ; C.F.T.C., 44 voix, soit 7,76 % (7,75 %).

● Collège des ingénieurs et cadres : inscrits, 147 (184) ; exprimés, 82 (122). — Ont obtenu : C.G.C., 68 voix, soit 82,92 % (78,68 %) ; C.F.D.T., 14 voix, soit 17,07 % (21,31 %).

● *Augmentation de 2,6 % dans les banques* — Au cours de la réunion de la commission nationale paritaire du 9 mai, l'Association française des banques a porté le point bancaire à 6,051 F et la garantie de ressources minimales mensuelles à 1 930 F, ce qui, compte tenu des 14,5 mensualités garanties, représente annuellement 27 985 F à compter du 1er mai. Selon l'organisation patronale, cette mesure de maintien du pouvoir d'achat a pour effet d'augmenter les salaires, par rapport au 1er mars, de 2,6 %.

le tour du monde en 80 minutes.

A l'Exposition des Nations Etrangères

Le tour du monde en 80 jours, c'était bon pour Jules Verne, faites-le aujourd'hui en quelques heures.
Un dépaysement assuré avec une cinquantaine de pays à découvrir.
Un shopping sans passeport à l'Exposition « Artisans du Monde ».

FOIRE DE PARIS «LA FÊTE AUX IDÉES»
Samedi 29 AVRIL - Lundi 15 MAI 10h-19h - nocturnes mardis et vendredis

ÉCONOMIE

FEUX CROISÉS SUR L'ÉTAT

(Suite de la première page.)

Trop de concentration industrielle, voire de monopole? Oui, la loi du marché y conduit mais sur des périodes de temps relativement courtes. Ainsi I.B.M. fait encore 70 % du marché des gros ordinateurs, mais le quasi-monopole de départ d'I.B.M. a fait baisser les prix des composants électroniques, et de nombreuses entreprises, du même coup, sont en mesure de produire des biens qu'elles n'auraient pu fabriquer avant.

Il y a une dérive de nos sociétés vers la pression de plus en plus forte des Etats, dénonce l'école américaine du *public choice.* Il faut combattre ces tendances et « *réinventer le marché à tous les niveaux* ». Comme leurs homologues des Etats-Unis nos « nouveaux économistes » français tirent à boulets rouges sur l'excroissance étatique, et toutes les solutions bureaucratiques, n'ayant guère de mal à démontrer que la fonctionnarisation de l'économie conduit à ruiner la concurrence, à « surproduire » les services, à rendre inefficaces des contrôles, alors que la sanction du marché, elle, est directe.

Convergences

Cette levée de boucliers contre l'Etat rejoint curieusement un certain nombre de thèmes socialistes, favorables à la décentralisation, à la démocratisation de l'entreprise, au contrôle par les individus de leur vie quotidienne, sur le plan local. Le « dépérissement de l'Etat » se perd de plus en plus dans les lointains du communisme, alors que les néo-libéraux essaient de prouver qu'on peut y arriver rapidement. Curieuses convergences ! Elles ne suffiraient pas pourtant à expliquer l'attention qui est portée sur cet avatar actuel de la pensée économique.

En fait depuis la mort de Keynes, la grande époque de la « macro-économie » semble passée. Il eût fallu qu'un auteur de son envergure publiât une *Théorie générale* valable pour notre temps où les concepts ne devraient plus seulement servir à irriguer l'action en faveur du plein emploi, mais aussi contre l'inflation. Rien de substantiel n'est venu, si bien que le pluralisme de l'inspiration est de règle aujourd'hui, avec un regain d'intérêt, on le sait, pour l'école de Chicago, dont le leader est Milton Friedman.

Ses conceptions monétaristes ont essaimé très vite, et nombre d'auteurs sont d'accord pour estimer que l'inflation a d'abord pour cause l'excès de monnaie déversée sur le marché. Dernier en date, et membre de l'équipe des « nouveaux économistes », André Fourçans dans son livre *Sauver l'économie* (3) insiste sur ce rôle central de la monnaie », précisant au reste que l'influence de la monnaie sur l'emploi et la production ne dépend pas du taux de croissance de la masse monétaire mais de ses *variations.*

C'est surtout au regain de la « micro-économie » que l'on assiste aujourd'hui. Ce qui s'explique non seulement par un retour du balancier doctrinal, mais à notre avis par l'importance qu'a pris le phénomène de chômage dans un *climat d'inflation.* La « stagflation » a peut-être encore plus desservi la « macro-économie », que les épigones de Keynes. On sent bien que la seule vraie façon de lutter contre le chômage, c'est de créer des emplois et des emplois *utiles,* notamment dans l'industrie et les services. De plus en plus les gouvernements estiment qu'une politique conjoncturelle ne suffit plus, qu'il convient de lancer une politique active de l'emploi, ce qui revient à aider des entreprises à investir, à prendre des mesures spécifiques, sélectives, régionales, de rapprocher par tous moyens les offres et les demandes concrètes de travail.

Il y a donc encore de beaux jours pour les doctrines économiques qui parlent plus de firmes que de P.N.B., des choix libres des consommateurs que des investissements collectifs, etc. Mais ce qui frappe aujourd'hui et qui montre bien la force des idées lancées par la gauche française ou les « radicaux » américains, c'est l'extraordinaire déploiement de dialectique de ces « nouveaux économistes » pour intégrer dans la science économique qu'ils veulent rajeunir, tous les problèmes de société qu'on leur reprochait précisément de négliger : les conditions de vie des travailleurs, l'accroissement des inégalités, la répartition des richesses, du pouvoir, la destruction du patrimoine naturel, etc.

La récupération de l'autogestion

Plus étonnant encore est l'essai de « récupération » de... l'autogestion. M. Henri Lepage, dans un livre épais qui vient de paraître (4), *commence par critiquer* le type d'autogestion défendu par la C.F.D.T. : selon lui, il est obligatoirement malthusien comparativement au système capitaliste, et ses partisans ont tort d'établir une liaison univoque entre certains maux de notre société (qui sont en fait « le coût de la croissance ») et la logique capitaliste.

Une fois ces démonstrations faites, l'auteur reconnaît que nous sommes parvenus à un stade d'évolution qui implique une revalorisation des valeurs de convivialité par rapport à celles de notre société marchande, ce qui sous-tend la « philosophie » de l'autogestion. Mais l'auteur estime que le libéralisme, plus que tout autre système, est en mesure de répondre à cette aspiration.

C'est là que les yeux s'écarquillent et qu'il faut, sans parti pris, écouter de plus près. M. Henri Lepage part de cette idée que la société industrielle, depuis un certain temps, couvre l'essentiel des besoins humains de base. On aurait donc déjà dû observer le déplacement de la demande des individus vers d'autres types de besoins d'ordre supérieur.

Ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. On est entré dans un univers de « marchandisation » généralisée. De là, une critique « radicale » de la société : tout pouvant s'échanger contre tout, plus rien n'a de valeur en soi. Comment en est-on arrivé là ? Les marxistes disent : « *Notre crise de civilisation résulte d'un vaste complot par lequel une coalition d'intérêts (capitalistes et méga-bureaucraties industrielles) dicte à une population inconsciente et violée la reconduction sans fin de modes de vie reproducteurs d'hétéronomie* » ou si l'on veut d' « aliénation ». La rançon du succès de l'entreprise capitaliste est sans doute d'avoir contribué au déclin de grandes institutions occidentales (famille, Eglise, armée, etc.) et d'avoir contribué à mouler des hommes « unidimensionnels ».

La situation commence à s'inverser selon M. Henri Lepage, du fait des progrès économiques. L'utilité marginale d'un environnement plus convivial croît, alors que celle de la production de biens matériels décroît. « *On est enfin arrivé au point où la poursuite de l'efficacité,* stricto sensu, *commence à devenir une valeur secondaire.* »

On ne voit donc pas pourquoi il faudrait briser les ressorts fondamentaux du progrès technique pour rendre possible un processus déjà entamé dans notre société capitaliste. « *C'est d'autant plus vrai que notre système actuel est en train d'accoucher d'une révolution technologique susceptible de lui ouvrir toutes grandes les portes de la société conviviale.* » Grâce à la micro-informatique, les moyens de décentralisation sont enfin à notre portée, qui permettent de concevoir d'une autre façon les rapports hommes-machines (abolition du taylorisme), de faire naître un nouvel artisanat technologique, de modifier les rapports humains dans l'entreprise, de décentraliser non plus seulement l'information, mais également les processus de décision eux-mêmes.

Ainsi, sans révolution, on parviendra aux effets les plus attendus de l'autogestion : ceux de l'éclatement du faisceau de droits qui fondent les pouvoirs aujourd'hui.

« L'anarcho - capitalisme »

Le processus paraît séduisant, d'autant plus que M. Henri Lepage — tout à sa rancœur contre les tendances étatiques comme les autres néo-libéraux — se proclame « anarcho-capitaliste », c'est-à-dire partisan d'une société où chacun aurait la possibilité de vivre la vie qu'il désire et serait en mesure d'adhérer à des groupes ou communautés « sociétales » de son choix, pratiquant soit le capitalisme, le socialisme, le communisme, etc.

C'est le principe de la « souveraineté du consommateur » éendu au choix de sa propre « société ». M. H. Lepage souligne qu'il est impossible d'arriver à ce résultat tant qu'il existe des organisations étatiques, dotées de pouvoir de coercition hors du droit commun, et permettant à quelques-uns d'imposer aux autres *leur* conception de la meilleure façon de vivre en société.

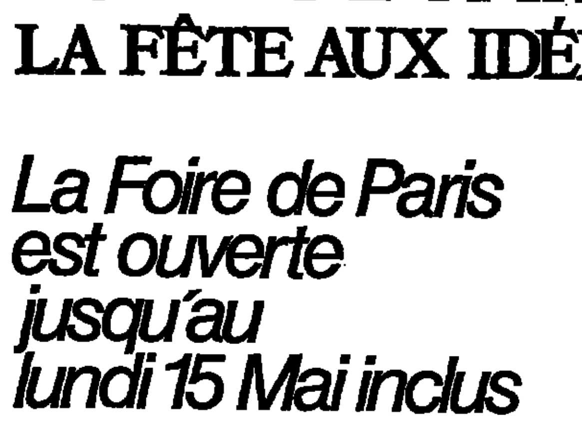
Sans entrer sérieusement dans un débat où l'on voit, encore une fois, la droite et la gauche se liguer contre l'abus du pouvoir étatique, faisons simplement remarquer à M. Lepage que le « pouvoir capitaliste », l'« idéologie dominante », comme l'on dit aujourd'hui, impose, ô combien, sa « *conception de la meilleure façon de vivre en société* ». Quant aux succès économiques du néo-libéralisme, il a peut-être à son actif les résultats de l'Allemagne et des Etats-Unis, mais on ne pourra dire que les « Chicago boys » de M. Milton Friedman aient fait la preuve, au Chili, de l'efficacité de leur médecine. Et comment ne pas voir que la spéculation foncière — qui est le dévergondage de la propriété du sol — a conduit à la pollution de la nature par le béton et à une hausse telle des prix de la construction que la plupart des travailleurs ne peuvent plus maintenant vivre décemment au cœur des villes ?

PIERRE DROUIN.

(3) Calmann-Lévy - 1978. Prix : 49 F.

(4) *Autogestion et Capitalisme,* Institut de l'entreprise, Masson. Prix : 58 F.





Ce soir, dernière nocturne jusqu'à 22h30

un séjour linguistique?
oui, avec le CSLC
clermont-ferrand
Centre de Séjours Linguistiques & Culturels
Association de Professeurs, loi 1901, agréée par Secrétariat d'Etat Jeunesse et Sports (63124) et Commissariat Général au Tourisme (74066)
documentation : 12 rue Gabriel Péri 63000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone (73) 93-58-68+

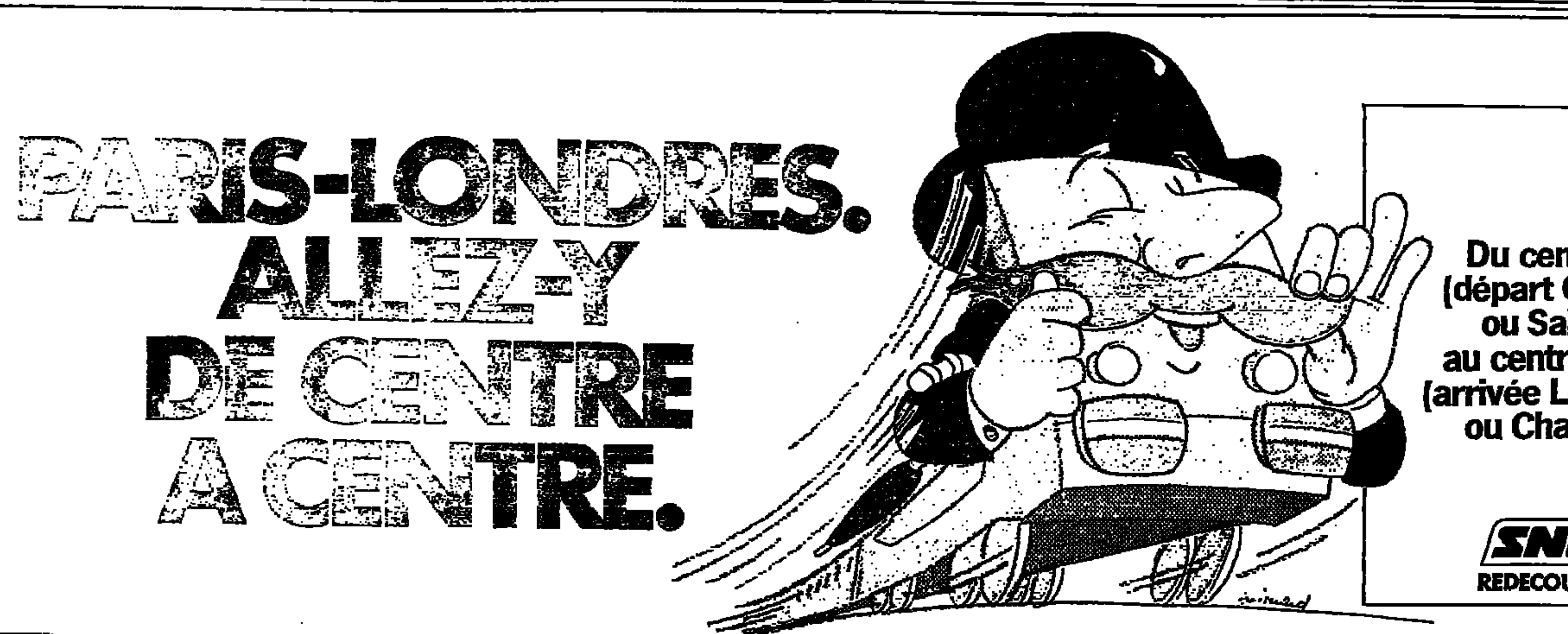
(PUBLICITE)

La CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE rappelle aux Assurés Sociaux que le remboursement des actes médicaux ou dentaires est subordonné à la présentation de feuilles de soins réglementaires.

Celles-ci doivent comporter, au verso, les mentions suivantes :

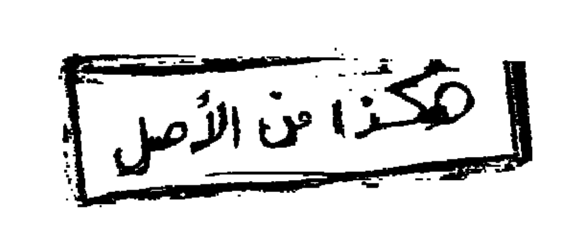
- *L'identification du praticien (nom, prénom ; son titre ou sa spécialité ; son adresse complète ; le numéro de codification attribué par les Caisses d'Assurance Maladie).*
- *La codification de l'acte médical, ou dentaire, selon la nomenclature générale des actes professionnels, et l'attestation de sa prestation.*
- *La mention de la délivrance des prescriptions écrites (pharmacie, analyses...), s'il y a lieu.*
- *Le montant des honoraires payés par l'assuré, et l'indication de leur acquit.*

C'est donc seulement au vu de ces divers renseignements obligatoires que la CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE est en mesure d'honorer les feuilles de soins.



Du centre de Paris (départ Gare du Nord ou Saint-Lazare) au centre de Londres (arrivée London Victoria ou Charing Cross).





AFFAIRES

M. Seefelder (B.A.S.F.) : Nous sommes opposés à la cartellisation de la chimie européenne

De notre envoyé spécial

Ludwigshafen. — « *Nous sommes fermement opposés à la constitution d'un cartel européen de la chimie, même sectoriel.* »

Le professeur Matthias Seefelder, président du directoire du groupe chimique ouest-allemand B.A.S.F., l'un des plus puissants du monde dans son domaine d'activité, n'a pas laissé planer le moindre doute sur la ferme volonté de mettre tout en œuvre pour éviter que l'industrie chimique européenne ne cède à pareille tentation, après l'accord de principe sur les limitations de productions et de ventes récemment conclu entre les divers fabricants de fibres chimiques du Vieux Continent (*le Monde* du 6 mai).

De fait, après les fibres chimiques, ce sont maintenant les matières plastiques, elles aussi en proie aux convulsions de la crise, qui font l'objet d'entretiens entre les divers producteurs européens. Mais les points de vue divergent. Favorables à une organisation du marché européen, les entreprises françaises (Rhône-Poulenc, C.D.F.-Chimie, ATO-Chimie) font valoir tous les bienfaits d'une concertation ordonnée en matière d'investissements et de prix. Leurs concurrents britanniques, I.C.I. en tête privilégié par le pétrole de mer du Nord, ne se montrent pas pressés et les Allemands de l'Ouest sont franchement réticents. Pour le professeur Seefelder, le libéralisme a été le fer de lance de l'économie mondiale, qui lui doit son expansion. Ce serait une grave erreur que de lui tourner le dos. Pourtant, les matières plastiques sont un des poids lourds de la chimie ouest-allemande. En 1977, les produits standards de cette industrie ont occasionné une perte de 20 millions de deutschemarks (près de 50 millions de francs) à la B.A.S.F. et contribué ainsi à la chute des bénéfices du groupe (— 36 %). Ni Hoechst ni Bayer n'ont été mieux lotis. Cependant la crainte d'une réaction en chaîne est la plus forte outre-Rhin, et les dirigeants de l'industrie chimique restent de farouches partisans du libre-échangisme.

A cet égard le professeur Seefelder a été parfaitement clair. « *Même compte tenu des difficultés actuelles, des surcapacités comme de la valorisation continuelle du deutschemark qui provoque l'augmentation continue des importations sur notre marché, nous ne sommes pas disposés à nous dérober aux exigences du libre-échange*, nous a-t-il déclaré, *lors même que cela nous causerait, comme c'est le cas présentement, des problèmes supplémentaires* ».

Cela étant, la poursuite des conversations lui paraît utile et même nécessaire. Mais si un consensus se dégage, il ne pourra reposer, selon lui, que sur une décision commune de ne pas créer de nouvelles capacités. Bref l'Europe de la chimie qu'appelle de tous ses vœux M. Mallat, président d'ATO-Chimie, n'est pas pour demain. C'est d'autant plus regrettable que les firmes chimiques américaines, promptes à ordonner leur politique en période de crise, ne se privent pas de tailler de sérieuses croupières à leurs concurrents européens.

ANDRE BESSOT.

Une partie des salariés de Manufrance pourrait être mis en chômage technique cet été

De notre correspondant

Saint-Etienne. — La direction de Manufrance envisage deux mois de chômage technique cet été pour 80 % du personnel de la D.P.M. (division des produits manufacturés), qui occupe au total quelque 1 200 personnes. Les dates n'ont pas encore été arrêtées définitivement. Toutefois, cette période d'inactivité pourrait s'étendre du 15 juin au 15 septembre. Elle serait coupée par une semaine de travail ainsi que le prévoit la législation. Il en avait été déjà ainsi lors du chômage technique de décembre.

Cette information a été donnée aux délégués mercredi 10 mai, dans l'après-midi, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire convoqué le jour même. L'éventualité de cette mesure a été annoncée jeudi 11 mai sur place au personnel par ses représentants syndicaux. Si aucun communiqué syndical n'a pour l'instant été diffusé, en revanche la section communiste de Manufrance, dans une déclaration, évoque cette « *hypothèse de chômage technique à la D.P.M.* » en constatant que « *les perspectives intéressantes qui se dessinaient ces derniers jours pour l'entreprise semblent aujourd'hui de nouveau compromises* ».

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Manufrance qui se tiendra avant le 30 juin doit être précédée statutairement au moins quarante-cinq jours auparavant par un conseil d'administration préparatoire. Il devait siéger précisément ce vendredi 12 mai avec notamment à l'ordre du jour l'évolution de la situation de la société, l'examen des comptes de l'exercice 1977, les propositions de l'affectation des résultats. Il sera certainement aussi question de ce chômage technique qui menace une partie des salariés de la firme stéphanoise. — P. C.

Les cinq cents premières entreprises américaines

GENERAL MOTORS REPREND LA PREMIÈRE PLACE A EXXON

Progression régulière des ventes et stagnation relative des profits : telles sont les deux principales caractéristiques du palmarès des entreprises américaines que le magazine américain *Fortune* établit chaque année depuis maintenant vingt-cinq ans.

Le chiffre d'affaires des « *500 premières sociétés industrielles américaines* » a augmenté en 1977 de 11,9 %, dépassant pour la première fois les 1 000 milliards de dollars : 1 086 milliards contre 971,1 en 1976, où la progression avait été de 12,2 %. Les marges bénéficiaires se sont érodées : 4,84 % contre 5,08 % en 1976 (si l'on rapporte les profits des 500 à leur chiffre d'affaires). Les bénéfices nets globaux qui avaient augmenté de 30,4 % en 1976, n'ont progressé, l'année dernière, que de 6,5 % pour atteindre 52,6 milliards de francs.

Peu de changements spectaculaires dans le peloton de tête des « *500* ». On remarque le retour des firmes industrielles, notamment automobiles, au détriment des compagnies pétrolières. Ainsi, General Motors reprend la première place, qu'elle avait abandonnée à Exxon il y a trois ans, et I.B.M. passe devant Gulf Oil, à la septième place. A noter la performance d'Atlantic Richfield qui gagne deux places grâce aux premiers revenus du pétrole de l'Alaska et à la fusion avec Anaconda.

On trouvera ci-dessous la liste des vingt premières sociétés américaines avec, entre parenthèses, leur classement pour 1976. Les chiffres d'affaires sont exprimés en milliards de dollars.

Rang	Compagnie	Ventes (milliards de dollars)
1 (2)	General Motors .	54,9
2 (1)	Exxon	54,1
3 (3)	Ford Motor	37,8
4 (5)	Mobil	32,1
5 (4)	Texaco	27,9
6 (6)	Standard Oil of California	20,9
7 (8)	I.B.M.	18,1
8 (7)	Gulf Oil	17,8
9 (9)	General Electric.	17,5
10 (10)	Chrysler	16,7
11 (11)	I.T.T.	13,1
12 (12)	Standard Oil ...	13,01
13 (15)	Atlantic Richfield	10,9
14 (13)	Shell Oil	10,1
15 (14)	U.S. Steel	9,6
16 (16)	Du Pont de Nemours	9.4
17 (17)	Continental Oil .	8,7
18 (18)	Western Electric.	8,1
19 (20)	Tenneco	7,4
20 (19)	Procter & Gamble	7,2

S.E.V. EST CANDIDAT AU RACHAT DE DUCELLIER

La société Ducellier, un des plus gros fabricants français d'équipements électriques pour véhicules automobiles, ne passera sans doute pas dans le giron du géant britannique Lucas (*le Monde* du 2 février). La Société d'équipements pour véhicules (S.E.V.) (groupe Ferodo), qui résulte de la fusion en 1977 de Cibié-Paris-Rhône avec S.E.V.-Marchal, est candidate au rachat de la participation de 51 % du capital de Ducellier détenue jusqu'ici par D.B.A. (groupe Bendix), qui est désireux de s'en défaire. M. Michel Carrée, président de S.E.V., l'a annoncé en présentant les nouvelles structures de son groupe à la presse.

A l'évidence, très occupé à parfaire une concentration toujours onéreuse, S.E.V. ne se lancera pas dans l'aventure de gaieté de cœur, le coût de l'opération se chiffrant à 120 millions de francs environ. Mais il lui importe avant tout de ne pas laisser le groupe britannique Lucas, déjà en position de force sur le marché européen, prendre une nouvelle dimension, qui, sur un plan concurrentiel, le rendrait extrêmement dangereux. Nul doute que la décision de S.E.V. n'ait été bien accueillie par les pouvoirs publics.

● *Les banques populaires veulent aider les créateurs d'entreprises*. A cet effet, des structures « *accueil-entreprise* », où un exploitant de la banque spécialement formé à cet effet engagera un dialogue avec le futur « *créateur* » sur tous les problèmes d'ordre financier ou de gestion que pose l'entreprise ont été mises en place dans la moitié des banques du groupe. En outre, le groupe va lancer des concours régionaux et créer une fondation nationale pour la création d'entreprises industrielles et commerciales sur le plan régional.

P.C.U.K. ET CdF CHIMIE PROCÈDENT A DES « RECTIFICATIONS DE FRONTIÈRES »

Afin de renforcer leurs positions respectives dans les plastifiants pour P.V.C. et les résines pour peintures et fibres synthétiques, deux branches industrielles où leurs intérêts s'entrecroisent, les sociétés Produits chimiques Ugine-Kulmann (groupe P.C.U.K.) et CdF-Chimie ont décidé de procéder à des rectifications de frontières comportant des cessions d'unité de production et de fonds de commerce.

La branche plastifiants et intermédiaires pour plastifiants (alcools oxo, phtalates) de CdF-Chimie va revenir à P.C.U.K., qui rachètera à la firme d'Etat sa participation de 50 % dans Courrières Kuhlmann, filiale commune des deux groupes qui fabrique ces deux produits, mais aussi le fonds de commerce de l'usine de Vendin (Pas-de-Calais), propriété de Huiles et Goudrons dérivés, filiale de CdF-Chimie.

De son côté, CdF-Chimie, très engagé dans l'industrie des peintures avec Helic van Cauwenberghe, Ripolin et AVI, achètera à P.C.U.K. les fonds de commerce de ses usines de Villers-Saint-Paul (Oise), où des alkydes et phtalates sont produits, et d'Yvours (Rhône), spécialisée dans les acrylonitriles.

Ces rectifications de frontières conduiront P.C.U.K. à verser une soulte à CdF-Chimie dont le montant n'a pas été révélé, mais aussi à fermer deux usines : celle de Vendin, dont le personnel, assure-t-on chez CdF-Chimie, sera reclassé à l'intérieur du groupe, et celle d'Yvours, vieille de douze ans, et ce dans le cadre des réductions de capacités décidées par les producteurs européens de fibres chimiques (*le Monde* du 6 mai). Le reclassement des employés d'Yvours sera plus délicat (*le Monde* du 12 mai).

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Relancer l'activité inventive

Jeudi 11 mai, sous la présidence de Mme GOUTMANN (P.C.), l'Assemblée nationale aborde la discussion, en deuxième lecture, de la proposition de loi modifiée par le Sénat (*le Monde* des 15 et 20 avril) relative à la loi de janvier 1968 qui valorise l'activité inventive et modifie le régime des brevets d'invention.

Le rapporteur, M. MARTIN (R.P.R.), indique qu'aux deux objectifs initiaux du texte (remédier à certaines imperfections de la loi de 1968 et harmoniser la législation française avec la réglementation européenne) le Sénat a adjoint le problème de la protection des inventeurs salariés, problème qui avait d'ailleurs été soulevé par les députés lors de la précédente législature.

Il insiste sur l'aspect économique d'un texte destiné à relancer l'activité inventive en déclin en France. Il précise à ce sujet : « *En dix ans, le nombre de brevets déposés en France, qui approchait cinquante quatre mille en 1968 est tombé à moins de quarante mille en 1977. Sur ce total, les brevets d'origine française, dont le nombre dépassait dix-sept mille cinq cents, soit le tiers seulement, en 1968, sont descendus à moins de douze mille en 1977, c'est-à-dire moins de 30 %. Dans aucun des grands pays industriels cette tendance n'est aussi marquée qu'en France ; aux Etats-Unis et surtout au Japon elle est même exactement inverse. Quant à la balance de nos échanges de brevets, elle a vu son déficit doubler de 1972 à 1976, les dépenses les plus importantes étant consenties aux Etats-Unis.* »

M. GIRAUD, ministre de l'industrie, renouvelle l'approbation du gouvernement à l'égard du texte en discussion, qui tend notamment à valoriser le brevet français tout en simplifiant la procédure de délivrance. Le ministre indique qu'il se rallie au texte du Sénat, tant en ce qui concerne le régime de copropriété des brevets que la protection des inventeurs salariés. Il exprime en revanche quelque réserve sur la constitution de la commission de conciliation et d'arbitrage prévue par le texte.

Dans la discussion générale, M. CHENARD (P.S., Loire-Atlantique) voit dans le texte « *un pas en avant vers la reconnaissance réelle des droits des inventeurs salariés* ». Il estime toutefois que le gouvernement refuse les moyens de redresser le niveau du brevet national.

Sur proposition du ministre, la discussion des articles de la proposition est reportée au mardi 16 mai.

PRESSE

POUR INFRACTION A L'ORDONNANCE DE 1944

L'Union nationale des journalistes demande l'inculpation de M. Hersant

L'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T., F.O.) indique dans un communiqué publié vendredi 12 mai :

« *Dans l'instruction des plaintes relatives aux concentrations de quotidiens par le groupe Hersant, M. Cabie, juge d'instruction, a entendu, le 11 mai, les syndicats de l'Union nationale des syndicats de journalistes, partie civile, à l'origine des plaintes.*

» *La défaite de Robert Hersant aux élections législatives a levé l'obstacle de l'immunité parlementaire et permis aux syndicats de l'U.N.S.J. de demander l'inculpation immédiate de M. Robert Hersant pour infractions aux règles de l'ordonnance du 26 août 1944, qui constitue l'une des garanties d'une presse libre et pluraliste.* »

La restructuration de « Nord-Matin » entraînera des licenciements

Devant le comité d'entreprise du quotidien *Nord-Matin*, imprimé à Lille, M. Robert Hersant vient d'annoncer une restructuration du journal qui, selon lui, est justifiée par la situation économique. Cette restructuration entraînerait la réduction des effectifs du personnel technique et la suppression de plusieurs éditions.

La section Nord-Pas-de-Calais du Syndicat national des journalistes (autonome) publie pour sa part un communiqué dans lequel elle déclare : « *La réorganisation envisagée par M. Robert Hersant prévoit :*

1) La suppression de l'imprimerie de Lille, l'impression du journal étant assurée dans le nouveau centre de Roubaix. Ce transfert s'accompagnera de suppressions d'emplois pour lesquelles plusieurs procédures sont proposées ;

» *2) La suppression de certaines éditions accompagnées des mutations nécessaires pour les journalistes ;*

» *3) La création d'une société autonome dans laquelle seront regroupés les journalistes ;*

» *4) La reprise de certaines éditions par* Nord-Eclair *avec la conservation du titre* Nord-Matin. ».

Ces mesures devraient entraîner l'ouverture de discussions entre M. Hersant la la fédération du Nord du parti socialiste, dont *Nord-Matin* est l'organe officiel.

Le S.N.J., qui regrette l'insuffisance des informations fournies à ce sujet, rappelle deux principes essentiels : sauvegarde de l'emploi et défense intransigeante d'un pluralisme du contenu. Dans l'attente de garanties sérieuses, le S.N.J. partage le scepticisme et la réserve des journalistes de *Nord-Matin* et « *invite les confrères à rester vigilants* ».

[Rappelons que « Nord-Matin », édité en coopérative ouvrière, avait été renfloué par M. Robert Hersant dès novembre 1967. Mais depuis avril 1975, le propriétaire du « Figaro » a pris également le contrôle de la société qui imprime « Nord-Eclair ». M. Hersant, projette en outre, depuis le début de l'année 1978, de créer un nouveau centre d'impression à Roubaix.]

AU GROUPE AIGLES

LA GRÈVE DES CLAVISTES S'ÉTEND A D'AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL

De notre correspondant régional

Lyon. — Pour le troisième jour consécutif, les journaux dépendant du groupe de presse *Progrès-Dauphiné*, sont parus vendredi 12 mai avec une pagination extrêmement réduite, conséquence de la grève déclenchée par les clavistes — environ deux cents employées — relevant de la société AIGLES. Depuis trois jours, la fabrication du *Progrès-Soir*, édition lyonnaise du *Progrès*, paraissant l'après-midi est suspendue. Les pages d'informations locales et régionales du *Dauphiné libéré* et du *Progrès* se résument bien souvent, dans certaines éditions départementales à des assemblages de placards publicitaires.

Dans l'Isère, au centre d'impression de Veurey, les journalistes S.N.J. (autonomes), qui demandent que la copie ne soit pas traitée à l'extérieur et que des discussions s'engagent sans préalable, ont observé jeudi, de 17 heures à 21 heures, un arrêt de travail par solidarité. Après le refus de la direction de publier un communiqué dans les colonnes du *Dauphiné libéré*, le syndicat a décidé de reconduire son action ce vendredi jusqu'à 17 heures. La C.F.D.T. et la C.G.C. de Grenoble ont rédigé des communiqués de soutien, tandis que le Livre C.G.T. refusait, au cours de la nuit, de monter des pages qui avaient été composées dans une imprimerie extérieure à l'entreprise.

Par ailleurs, le personnel de la société Data-Presse, société de services chargée de l'informatique, a décidé ce vendredi de se joindre au mouvement.

A Lyon (centre d'impression de Chassieu), un mouvement de grève a été lancé cette nuit par le syndicat C.F.D.T. de la région Rhône-Loire, invitant ses adhérents à cesser le travail pendant vingt-quatre heures à partir de vendredi 10 heures. — B. E.

ÉNERGIE

● *Une nouvelle centrale nucléaire rattachée au réseau.* — La deuxième tranche de la centrale nucléaire de Bugey (Ain) a été « couplée » au réseau d'Electricité de France le 10 mai. La puissance de cette tranche, actuellement de 10 mégawatts, devrait atteindre son maximum (925 mégawatts) à la fin de l'année.

● *Baisse des exportations saoudiennes de pétrole.* — Les exportations saoudiennes de pétrole ont été de 6,2 millions de barils par jour au mois d'avril, contre 6,8 millions de barils en mars et près de 9 millions de barils par jour en avril 1977. L'excédent de pétrole sur le marché mondial a ainsi été ramené de près de 3 millions à 1 million de barils par jour.

● *Nouvelle campagne de forage en mer d'Iroise.* La société Elf-Aquitaine va commencer avant la fin du mois de mai un nouveau forage en mer d'Iroise, à 220 kilomètres au large de Brest, sur le permis « *mer Celtique* », a annoncé le 10 mai M. Paul Mentré, délégué général à l'énergie. Un second forage pourrait être entrepris au cours de la campagne 1978 dans cette zone qui fait l'objet d'un litigue, tranché depuis lors par un tribunal d'arbitrage entre la France et la Grande-Bretagne.

TAPIS D'ORIENT, MOQUETTES, PAPIERS PEINTS...
ET LA BOUTIQUE MARIE CLAIRE.
Shopping Décor
les prix les plus bas
Si vous trouvez moins cher ailleurs,
Shopping Décor vous offre la différence,
et en plus 10 % sur votre prochain achat.
Shopping décor le grand magasin de la décoration
5 magasins : Parly 2, Vélizy 2, Rosny 2, Belle Epine, Cergy 3 Fontaines.

LOGEMENT

L'UNIL proteste contre la réduction du « 1 % patronal »

La décision prise par le conseil des ministres du 10 mai de ramener de 1 % à 0,90 % de la masse des salaires la contribution patronale destinée au logement suscite de vives réactions dans les milieux qui s'occupent de l'habitat social. Après le Comité de liaison pour une politique sociale de l'habitat et le mouvement H.L.M. (*le Monde* du 6 mai), qui s'élevaient contre une telle éventualité, c'est l'Union nationale interprofessionnelle du logement (UNIL) qui proteste contre cette décision : c'est « *une véritable provocation à l'égard des partenaires sociaux* », a déclaré M. Bardin, secrétaire général de l'UNIL, qui regroupe les organismes collecteurs et utilisateurs du 1 %.

Prise sans aucune consultation des responsables du logement social, cette décision va à l'encontre de la politique gouvernementale de concertation menée au cours des derniers mois avec l'UNIL pour notamment faciliter la mobilité de l'emploi (avec la création de prêts relais), pour le logement des handicapés, en faveur des travailleurs manuels et de l'amélioration de l'habitat existant, estiment les responsables de l'UNIL.

La convention passée le 14 décembre dernier entre l'UNIL et le gouvernement, qui prévoyait que 120 millions de francs fournis par l'UNIL permettraient de ramener de 20 % à 5 % le montant de l'apport personnel pour environ vingt-cinq mille familles de revenus modestes accédant à la propriété, se trouve remise en question par la décision du conseil des ministres : le prélèvement sur ses ressources ne permettra plus à l'UNIL de remplir cet engagement.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE TAUX D'ESCOMPTE EST RELEVÉ

Le conseil de la Réserve fédérale des États-Unis a annoncé, le 11 mai, un relèvement de 6,50 % à 7 % de son taux d'escompte. Celui-ci est porté à son niveau le plus élevé des trois dernières années. La Réserve fédérale confirme la volonté des autorités monétaires américaines de pratiquer une politique du crédit plus sévère dans le cadre de la lutte contre l'inflation. Le taux d'escompte américain avait été relevé de 6 à 6,50 % en janvier dernier, afin principalement d'essayer d'enrayer la baisse du dollar. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.U.	4,66	4,6660	+ 18	+ 32	+ 25	+ 50	+ 45	+ 95
$ can.	4,1715	4,1820	+ 15	+ 38	0	+ 35	+ 5	+ 60
Yen (100)	2,0530	2,0680	+ 70	+ 120	+ 180	+ 220	+ 330	+ 550
D. M.	2,2115	2,2170	+ 90	+ 110	+ 160	+ 190	+ 540	+ 590
Florin	2,0690	2,0750	+ 60	+ 75	+ 120	+ 150	+ 370	+ 410
F. B. (100)	14,1750	14,2180	+ 270	+ 420	+ 610	+ 718	+1460	+1790
F. S.	2,35	2,3590	+ 145	+ 165	+ 265	+ 295	+ 830	+ 885
L. (1 000)	5,3407	5,3540	— 255	— 210	— 525	— 460	—1595	—1450
£	8,4512	8,4740	— 235	— 170	— 530	— 450	—1550	—1740

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 3/16	3 9/16	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
$ E.-U.	7 1/4	7 5/8	7 7/8	8 1/4	7 1/2	8	8 1/16	8 7/16
Florin	4 3/8	4 7/8	4 5/16	4 7/8	4 5/16	4 7/8	4 9/16	5
F. B. (100)	4 3/4	5 1/4	5	5 7/16	5 1/8	5/8	5 3/8	7/8
F. S.	1/8	7/8	3/4	1	13/16	1 1/16	1 1/8	1 3/8
L. (1 000)	8 1/2	12 1/2	12 3/4	13 3/4	13	14	13	14 1/4
£	8 1/8	9 3/8	11 1/4	11 7/8	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8
Fr. franç.	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 3/8	7 7/8	8 7/8	8 7/8	9 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Investissez en Grande-Bretagne

La Grand-Bretagne est la base d'expansion commerciale idéale

Le gouvernement britannique accorde de généreuses incitations financières aux entreprises désireuses de s'établir en Grande-Bretagne.
Informez-vous dès maintenant des possibilités d'investissement en Grande-Bretagne pour votre expansion sur les marchés mondiaux.
Mettez-vous en rapport avec

ZONES D'EXPANSION

Mr J A Hardman
Consulat Général Britannique
10 rue du Général de Castelnau
67001 Strasbourg
Tél: 88-366491
Télex: 870995 BRISTRA STRBG

Venez visiter le pavillon britannique à l'Exposition Inter-Idex à Bâle dans les halles de la Foire suisse d'Echantillons du 23 au 26 mai.
Rendez-vous également au séminaire britannique qui aura lieu le 24 mai à 14h 30 pour vous informer sur les possibilités industrielles et sur les moyens mis à votre disposition par le gouvernement britannique.

INTER IDEX

Investissez en Grande-Bretagne

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe de la Compagnie générale d'électricité (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé pour le premier trimestre de 1978 à 8 290 millions de francs hors taxes, en augmentation de 9,3 % par rapport au montant comparable du premier trimestre de 1977 (7 585 millions de francs).

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes par secteur d'activité des sociétés contrôlées et celui des sociétés affiliées ont évolué de la manière suivante par rapport aux montants comparables du premier trimestre de l'exercice précédent :

	En millions de francs		
	1977	1978	Variation 1977/1978 en %
Sociétés contrôlées			
Entreprise électrique	371	378	+ 1,9
Entreprise et ingénierie	986	1 033	+ 4,7
Télécommunications et électronique	1 144	1 259	+ 10,0
Câbles	395	340	— 14,0
Accumulateurs et piles	459	482	+ 5,0
Grand public	143	126	— 12,0
Matériaux	161	251	+ 55,9
Divers	358	392	+ 9,5
Total	4 017	4 261	+ 6,0
Sociétés affiliées			
Alsthom-Atlantique (1)	2 388	2 740	+ 14,7
Autres sociétés affiliées	1 180	1 289	+ 9,2
Total	3 568	4 029	+ 12,9
TOTAL GENERAL	7 585	8 290	+ 9,3

(1) Après élimination des cessions aux sociétés contrôlées.

SAINT-GOBAIN - PONT-A-MOUSSON

Les comptes consolidés définitifs du groupe, pour 1977, qui seront à la disposition de l'assemblée générale convoquée pour le 1er juin, se résument ainsi :

(En millions de francs)	1977	1976	1975
Ventes nettes	31 829	28 539	21 184
Résultat brut d'exploitation	4 119	3 698	2 170
Résultat d'exploitation	1 477	1 396	318
Résultat net	642	471	128
Autofinancement	2 382	2 082	1 234
Investissements totaux	2 495	2 121	1 782
Situation nette	7 406	7 017	6 784

Les ventes se répartissent à raison de 39 % pour le marché français, 9 % d'exportations à partir de la France, et 51 % pour les établissements du groupe implantés hors de France. Elles progressent de 12 % et, à structure comparable et en monnaie nationale, de 10 %.

Le résultat brut d'exploitation progresse de 11 %, le résultat d'exploitation de 6 %.

Le résultat net s'entend, comme l'an dernier, après d'importantes pertes comptables (237 millions de francs contre 299 millions de francs), provenant de la conversion en francs français des états financiers des sociétés étrangères du groupe. Il progresse de 36 %.

L'autofinancement, qui a fait l'objet, y compris pour les années précédentes, d'une légère modification dans son mode de calcul (prise en compte des écarts de conversion), progresse de 14 %.

Les investissements totaux comprennent pour 87 % des investissements industriels et pour 13 % des investissements en titres.

Les données s'analysent ainsi : par activité, le département construction assure 42 % des ventes, 68 % de l'autofinancement, 94 % du résultat net. Le département canalisation et mécanique, 16 % des ventes, 15 % de l'autofinancement, 6 % du résultat net. Le département emballage assure 17 % des ventes et, du fait de l'activité papier et carton, 11 % seulement de l'autofinancement, et 0,5 % du résultat net. Les autres départements assurent 25 % des ventes, 6 % de l'autofinancement et 9,5 % du résultat net.

Ces données, qui, bien entendu, en ce qui concerne le résultat net, s'entendent après déduction des intérêts minoritaires, parfois importants, se répartissent ainsi par zone géographique :

(en pourcentage)	France	R.F.A.	U.S.A.	Autres
Ventes nettes	48 %	19 %	13 %	20 %
Résultat net	4 %	17 %	20 %	59 %
Autofinancement	20 %	19 %	17 %	44 %
Investissements	40 %	17 %	17 %	26 %

Compte tenu, enfin, du nombre moyen d'actions en circulation (27 893 784), l'autofinancement consolidé par action ressort à 85,39 F contre 74,62 F en 1976 et 43,97 F en 1975. Le bénéfice net consolidé par action ressort à 23,04 F contre 16,90 F en 1976 et 4,28 F en 1975. La situation nette consolidée par action ressort à 265,51 F contre 251,57 F en 1976 et 242,13 F en 1975.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 avril : le bénéfice net de l'exercice 1977 est de 46 781 053 F après une dotation aux amortissements de 68 271 608 F contre 52 millions 348 087 F après 64 183 301 F d'amortissements en 1976.

Le bénéfice consolidé du groupe, qui n'est pas encore définitivement arrêté, sera d'environ 57 millions de francs, après 147 millions d'amortissements contre 71 millions de bénéfice et 131 millions d'amortissements l'année précédente.

Rapporté à une action, le bénéfice est de 59,92 F pour la société et d'environ 73 F au bilan consolidé.

L'assemblée générale ordinaire sera convoquée pour le 22 juin 1978. Il lui sera proposé la distribution d'un dividende de 15 F (contre 13,80 F), qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, donnera un revenu global de 22,50 F.

SIMCO

Le montant des loyers émis par la société au cours du premier trimestre de l'année 1978 s'élève à 23 095 808 F contre 21 800 161 F pour le premier trimestre 1977.

Ces montants ne tiennent pas compte des sommes reçues ou à recevoir au titre de la garantie en raison du blocage des loyers.

DUMEZ

Les travaux exécutés par le groupe au cours du premier trimestre 1978 se sont élevés à 1 007 millions de francs hors taxes, à comparer aux 1 101 millions de francs exécutés à pareille époque en 1977.

SOCIÉTÉ CENTRALE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

AGF

SOCIÉTÉ ANONYME CRÉÉE PAR LA LOI DU 4-1-1973
CAPITAL SOCIAL : 145 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL : 87, rue de Richelieu - 75002 - PARIS
R.C. PARIS 73 B 581 7

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES MONDIAL

(en millions de francs)

Au 31 mars :	1977	1978	Variation
Vie	552	626	+ 13,4 %
Incendie-Accidents	1 061	1 207	+ 13,8 %
	1 613	1 833	+ 13,6 %

Les deux sociétés A.G.F. Vie et A.G.F. I.A.R.T. sont filiales de la Société centrale des A.G.F., qui a exclusivement pour objet de détenir directement ou indirectement la totalité des actions des sociétés constituant le groupe A.G.F.

— 1 500 AGENTS GÉNÉRAUX
— LES RÉSEAUX COMMERCIAUX
ET LES REPRÉSENTANTS DES A.G.F. DANS 55 PAYS
METTENT LEUR EXPÉRIENCE A VOTRE SERVICE.

S.P.R. SOCIÉTÉ PEINTURE RECONSTRUCTION

Le conseil d'administration de la S.P.R. (Société Peinture Reconstruction) a approuvé, le 13 avril 1978, le bilan et les comptes de l'exercice 1977 qui seront soumis à l'assemblée générale des actionnaires le 31 mai 1978.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1977 s'élève à 111 456 000 francs (hors taxes) en augmentation de 18,64 % sur le chiffre de l'exercice 1976.

Le bénéfice net de l'exercice 1977, en augmentation de 17,07 % sur celui de 1976, s'établit à 3 891 408,96 francs, soit 38,91 francs par action.

Ce bénéfice, qui représente 3,50 % du chiffre d'affaires, a été déterminé après dotation aux amortissements de 1 183 000 francs.

Le cash-flow, comprenant le bénéfice net, les amortissements et les provisions, s'élève, pour 1977, à 6 505 000 francs contre 5 482 000 francs l'exercice précédent.

Le conseil proposera un dividende net de 15 francs par action, soit 22,50 francs avoir fiscal compris.

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, l'assemblée générale extraordinaire sera réunie pour statuer :

1. Sur l'augmentation du capital social par incorporation de l'écart de réévaluation à concurrence de 10 millions de francs ;
2. Sur la transformation de la société en holding ;
3. Sur un projet d'apport partiel d'actif à la société S.P.R. entreprise.

SOCIÉTÉ ROCHEFORTAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Au cours de sa séance du 27 avril 1978, le conseil d'administration a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le compte « pertes et profits » fait ressortir une perte de 9 millions 548 469,71 F, alors que le bénéfice résultant du compte d'« exploitation générale » s'élève à 2 985 098 francs contre 2 281 922 F en 1976.

La perte de l'exercice résulte de la prise en considération d'une provision pour dépréciation de certains titres et prêts à long terme afférente à des sociétés filiales. La réglementation en vigueur n'a pas permis d'effectuer de compensation avec les plus-values de réévaluation constatées sur d'autres titres qui ont été portées directement au crédit du compte « écart de réévaluation » pour un montant de 15 281 166 francs.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, qui se réunira le 29 juin 1978, de maintenir le dividende à 13,50 F avec un crédit d'impôt de 6,75 F.

A l'issue de cette assemblée générale ordinaire aura lieu une assemblée générale extraordinaire à caractère constitutif pour statuer sur l'absorption par voie de fusion par la Société rochefortaise de sa filiale, les Etablissements Duprat et Durand, et sur les modifications de certains articles des statuts, notamment le changement de la dénomination sociale de la société en Rochefortaise S. A.

LES PILES WONDER

Au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 1977, d'une durée exceptionnelle de quinze mois, le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 545,5 millions de francs, l'année civile 1977 enregistrant une progression de 7,6 % sur l'année civile 1976.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'élève, au 31 décembre 1977, à 663,5 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation de l'exercice, d'un montant de 11,8 millions, est en nette progression sur celui de l'exercice précédent, 7,7 millions. Après des amortissements de 18,1 millions de francs et les provisions de 5,9 millions de francs, le bénéfice net est de 7 millions contre 7,3 millions pour l'exercice précédent, qui avait enregistré des plus-values exceptionnelles.

La marge brute d'autofinancement atteint, pour quinze mois, 24,6 millions de francs contre 19,3 pour l'exercice précédent.

Les investissements enregistrés au cours de l'exercice ont été de 24,7 millions contre 15,7 durant l'exercice précédent.

L'usine du Mali a été mise en service au cours de 1977 ; une nouvelle unité industrielle commencera à produire au Maroc en 1978.

Le démarrage de ces usines et le mauvais résultat de la filiale malgache, dont la production a été concurrencée par des importations d'Extrême-Orient, ont pesé sur le bénéfice net à consolider de l'ensemble des filiales, qui est de 410 000 francs contre 1 450 000 francs pour l'exercice précédent.

A la fin de l'année 1977, la filiale américaine Wonder Corporation of America a procédé à l'acquisition d'A.C.M.E.-Battery Corporation, société américaine productrice de piles, de lampes portatives et de machines pour fabriquer des piles.

Le dividende proposé par le conseil d'administration à l'assemblée générale, convoquée pour le 27 juin à 11 heures, sera de 14,50 francs, auxquels s'ajoutera l'avoir fiscal de 7,25 francs, celui du précédent exercice était de 13 francs.

Réservation : 225.99.06
IRAN AIR
Orly Sud
PARIS NEW-YORK.
BOEING 747 SP: Lundi-Vendredi 14h45

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

Repli

La légère reprise technique enregistrée mercredi a tourné court ce jeudi à la Bourse de Paris où, à l'issue d'une séance encore relativement calme, l'indicateur instantané avait cédé environ 1 %.

Une valeur a pourtant provoqué une animation particulière : Maisons Phénix, dont la cotation a nécessité près de vingt minutes à l'issue desquelles trente-cinq mille à quarante mille titres, selon les estimations, ont changé de mains. Le marché de cette valeur a été entièrement coiffé par un agent de change, et le cours n'a finalement perdu que 2 % environ. L'annonce d'une stagnation des bénéfices de la société pour 1978 paraît être directement à l'origine de cet afflux inattendu de vendeurs.

Les autres valeurs françaises n'ont pas subi un tel assaut, mais les trois quarts d'entre elles environ ont dû céder du terrain, les pertes les plus sévères ayant été enregistrées par Prénatal, Mumm et J. Lefebvre (— 5 à 7 %).

L'annonce d'un emprunt gouvernemental de 3 milliards de francs le 22 mai prochain, la hausse du prix de l'essence (pourtant attendue) et le renchérissement des coûts des matières premières importées en avril (+ 1,4 %) semblaient être directement à l'origine du repli des cours. En tout cas, ces éléments négatifs constituaient l'essentiel des conversations autour de la corbeille, où l'on se montrait également circonspects devant le flou qui entoure encore les mesures favorables aux valeurs mobilières, toujours à l'étude. D'autre part, l'absence persistante des investisseurs étrangers n'est pas passée inaperçue...

Sur le marché de l'or, le lingot a ajouté 305 francs à ses gains précédents pour s'inscrire à 26 400 francs, et le napoléon s'est établi à 257,30 francs contre 256,50 francs. Le volume des transactions est resté limité à 6,27 millions de francs.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

LONDRES

Le marché se montre très indécis. L'indice des industrielles progresse légèrement de 1,1 point à 481. Fermeté des pétroles. Fléchissement des fonds d'État et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 175 10 contre 173 95

VALEURS	CLOTURE 11/5	COURS 12/5
Beecham	657 ...	658 ...
British Petroleum	868 ...	880 ...
Courtaulds	123 ...	124 ...
De Beers	350 ...	343 ...
Imperial Chemical	354 ...	357 ...
Rio Tinto Zinc Corp	286 ...	287 ...
Shell	578 ...	573 ...
Vickers	178 ...	178 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/8	31 3/4
*West Driefontein	23 1/2	23 1/4
*Western Holdings	20 3/8	28 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

AMERICAN EXPRESS. — Introduction, le 17 mai, à la Bourse de Paris des actions de la Compagnie. Le marché sera alimenté par voie d'arbitrage.

MAISONS PHENIX. — Le président a indiqué que l'activité de son groupe en 1978 se situerait sans doute « à un niveau voisin de celui (satisfaisant) de 1977, et ce tant en ce qui concerne le nombre de maisons construites que le maintien des marges ». Au 1er avril, le carnet de commandes du groupe atteignait le montant de 3,05 milliards de francs, soit plus de dix-huit mois de production.

BAYER. — Des trois chimistes allemands, le groupe est celui dont les résultats pour 1977 ont été les moins mauvais avec une baisse de 34,9 % de son bénéfice net à 340 millions de deutschemarks. Les causes de cette dégradation quand même très forte tiennent à la sous-utilisation des capacités, au fléchissement des prix de vente (malgré la hausse des prix de revient), aux mesures de rationalisation et de développement arrêtées, enfin aux lourdes pertes de change (150 millions de deutschemarks).

Pour le premier trimestre, la situation ne s'est pas améliorée et le résultat de la société Bayer A. G. a encore chuté de 19,4 % à 178 millions de deutschemarks. D'un optimisme prudent, le président Grunewald ne table pas, comme son collègue de Hoechst, sur une reprise pour le second semestre.

NOBEL-BOZEL. — Perte pour 1977 de 233,3 millions de francs contre une perte de 65,96 millions pour 1976.

NEW-YORK

Forte hausse

Déjà mieux orienté mercredi, le marché de New-York est vigoureusement reparti de l'avant jeudi et, à l'issue d'une séance très animée, l'indice Dow Jones avait gagné 12,04 points à 834,20. Le volume des transactions a été très important, 36,64 millions d'actions ayant été échangées contre 33,33 millions la veille.

Sur 1 911 valeurs traitées, 1 004 ont progressé, 528 seulement ont reculé, tandis que 379 restaient à peu près stables.

Est-ce, comme l'assuraient de nombreux opérateurs, la fin d'une période de consolidation qui durait depuis plusieurs semaines ? En tout cas, une nouvelle vague d'achat s'est abattue sur la cote, tandis que les ventes se sont incontestablement raréfiées. L'inflation demeure au centre de toutes les conversations autour du Big Board. Mais la hausse du taux de l'escompte (fixé à 7 %), attendue depuis quelques jours, a été accueillie comme le premier moyen de lutter efficacement contre la hausse des prix.

VALEURS	COURS 10/5	COURS 11/5
Alcoa	45 7/8	46 7/8
A.T.T.	61 7/8	62 ...
Boeing	49 1/2	50 1/4
Chase Manhattan Bank	31 1/2	31 7/8
Du Pont de Nemours	112 3/4	116 ...
Eastman Kodak	51 1/2	54 ...
Exxon	47 1/2	48 ...
Ford	49 3/4	49 7/8
General Electric	51 3/8	52 ...
General Foods	29 1/8	29 7/8
General Motors	62 1/8	62 3/4
Goodyear	17 ...	16 3/4
I.B.M.	259 3/4	265 ...
I.T.T.	31 1/2	31 7/8
Kennecott	23 3/4	23 3/4
Mobil Oil	65 1/4	65 5/8
Pfizer	31 ...	32 ...
Schlumberger	72 3/4	74 1/4
Texaco	25 ...	24 7/8
U.A.L. Inc.	27 1/8	28 1/8
Union Carbide	39 5/8	39 7/8
U.S. Steel	26 5/8	27 ...
Westinghouse	19 3/8	19 3/8
Xerox	48 1/4	49 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	10 mai	11 mai
Valeurs françaises	129,3	127,5
Valeurs étrangères	100	100,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74	73,7

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/5	12/5
1 dollar (en yens)	225 37	225 70

BOURSE DE PARIS - 11 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 635	4 641	4 650
Allemagne (100 DM)	221 680	221 910	221
Belgique (100 F)	14 239	14 231	14 125
Pays-Bas (100 fl.)	207 200	207 490	206 500
Danemark (100 krd)	81 580	81 740	81
Suède (100 krs)	99 840	100 200	100 250
Norvège (100 k.)	85 210	85 450	85 450
Grande-Bretagne (£ 1)	8 419	8 470	8 470
Italie (1 000 lires)	5 330	5 338	5 339
Suisse (100 fr.)	235 250	235 870	235 870
Autriche (100 sch.)	30 815	30 840	30 840
Espagne (100 pes.)	5 719	5 722	5 722
Portugal (100 esc.)	10 265	10 290	10 290
Canada ($ can. 1)	4 133	4 150	4 150
Japon (100 yens)	2 058	2 064	2 064

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11.5
Or fin (kilo en barre)	26010	26440
Or fin (en lingot)	26095	26400
Pièce française (20 fr.)	256 50	257 30
Pièce française (10 fr.)	208	208 10
Pièce suisse (20 fr.)	227	226 80
Union latine (20 fr.)	228 50	227 20
Souverain	243 50	246 50
Pièce de 20 dollars	1200	1196
Pièce de 10 dollars	578	570 ..
Pièce de 5 dollars	390 50	391 ..
Pièce de 50 pesos	1060	1050 50
Pièce de 10 florins	245 50	244 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

En Iran

Deux mille soldats ont pris position dans le centre de Téhéran

Les manifestations violentes du jeudi 11 mai à Téhéran ont fait, selon le docteur Karim Sanjabi, militant du Comité pour la défense des libertés et des droits de l'homme en Iran, une centaine de blessés au moins. Plus de deux mille soldats ont pris position dans le centre de Téhéran. La gravité des troubles, qui pour la première fois touchaient la capitale elle-même, a incité le chah à reporter les visites officielles qu'il devait faire à partir du 12 mai en Hongrie et en Bulgarie.

Téhéran (*A.F.P., U.P.I.*). — C'est à la mosquée du vendredi, au cœur du bazar, que les manifestants s'étaient d'abord rassemblés pour écouter les discours de chefs religieux hostiles au régime. Plusieurs milliers de manifestants se sont ensuite répandus dans les rues du « vieux centre » de la capitale. Ils se sont heurtés à l'armée et à la police, équipées de matraques, de boucliers, de pistolets mitrailleurs et de grenades lacrymogènes. Selon le docteur Sanjabi, les forces de l'ordre ont ouvert le feu au-dessus des têtes, provoquant une panique, et déclenchant les affrontements.

Selon des informations non confirmées, des troubles auraient également eu lieu à l'université de Téhéran. Les magasins du centre de la ville sont fermés depuis trois jours, soit pour suivre l'ordre de grève générale lancé par l'opposition, soit par crainte des pillages. En province, on rapporte la présence de véhicules blindés dans les rues de Qom et Meched, les deux villes saintes du pays, ainsi que dans d'autres localités du Sud.

La détermination du gouvernement, proclamée mercredi 10 mai, de ne plus « tolérer le désordre », s'était manifestée le même jour par l'intervention de la police au domicile de plusieurs chefs religieux de Qom, intervention qui violait ainsi pour la première fois un droit d'asile vieux de treize siècles. Chez l'ayatollah Shariat Madari, et selon l'opposition, la police aurait tué six personnes. Victime d'un malaise cardiaque, l'ayatollah a été hospitalisé. Dans une interview publiée par *Libération*, ce vendredi 12 mai, il affirme notamment : « (...) *Si nous donnons un ordre, les gens suivront.* (...) *Pour le moment, toutes les conditions ne sont pas mûres.* (...) *Mais si nous sentons que le gouvernement est si fou que les gens n'en peuvent plus, nous changerons de méthodes.* »

M. Giscard d'Estaing a reçu les lettres de créance de quatre ambassadeurs

Le président de la République a reçu, jeudi 11 mai, les lettres de créance des ambassadeurs du Pérou, du Brésil, de Suède et de Guinée.

Pérou

M. Giscard d'Estaing a assuré M. Wagner de Reyna, ambassadeur du Pérou, de la « *sympathie* » de la France et de sa « *confiance* » dans l'œuvre de redressement où son pays s'est engagé, « *en dépit d'une conjoncture difficile* ».

[M. Alberto Wagner de Reyna, né en 1915, est un historien et philosophe réputé (il a fait connaître Heidegger en Amérique latine). Diplomate de carrière, il a été ambassadeur en Colombie, en Allemagne fédérale et en Yougoslavie. Avant sa nomination à Paris, il a été représentant permanent du Pérou auprès de l'UNESCO.]

Brésil

Devant l'ambassadeur du Brésil, M. Saraiva Guerreiro, M. Giscard d'Estaing a évoqué la visite qu'il fera dans son pays en octobre. « *Elle permettra*, a-t-il dit, *d'aborder une étape nouvelle, plus ambitieuse encore, dans le développement des relations entre nos deux pays* ».

[M. Ramiro Saraiva Guerreiro, né en 1915, diplômé en sciences juridiques et sociales, a été notamment en poste à New-York auprès des Nations unies, à La Paz, à Madrid (à deux reprises), à Washington, à Montevideo et aux Nations unies à Genève. Depuis 1974, il était secrétaire général du ministère des affaires étrangères.]

Suède

Devant l'ambassadeur de Suède, M. Sverker Aström, qui avait évoqué le dialogue franco-suédois — « *déjà bien engagé* », — le président a émis le vœu que les deux pays sachent « *montrer la voie de la concertation et de l'entente (...) en faisant preuve d'imagination, de générosité et de réalisme* ».

[*Né en 1915, M. Aström* est entré aux affaires étrangères en 1939. Il a été notamment en poste à Moscou (1940-1943), à Washington (1946-1948) et à Londres (1953-1956). Directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères (1956-1963), il a ensuite dirigé la mission suédoise aux Nations unies (1964-1970), puis la délégation suédoise auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1970-1972). En 1971, il est secrétaire général adjoint, puis, en 1972, secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Avant d'être nommé à Paris, il a pris un an de congé « pour voyager ».]

Guinée

Après avoir évoqué devant l'ambassadeur de Guinée, M. Aboubacar Sompare, son émotion lorsque fut annoncée la reprise des relations diplomatiques, le 14 juillet 1975, et la visite qu'il compte faire dans son pays, M. Giscard d'Estaing a ajouté : « *Les atouts du sol et du sous-sol guinéen sont considérables et les perspectives économiques de votre pays sont brillantes. La France, dont la technologie et l'expérience sont adaptées aux conditions de votre pays, est sincèrement désireuse de participer à l'œuvre de progrès et de développement entreprise par la nation guinéenne sous la direction du président Sekou Touré.* »

[M. Aboubacar Somparé est né en 1944 à Boke. Après des études à l'Institut polytechnique de Conakry, dont il est licencié en mathématiques, il devient, en 1973, directeur général de l'enseignement au département pré-universitaire de Conakry. Depuis 1976, il était directeur général des services d'information. Il s'agit de son premier poste d'ambassadeur.]

● *La police de l'air et des frontières (P.A.F.)* a interpellé, jeudi 11 mai, à l'aéroport d'Orly, un jeune Allemand suspecté d'appartenir à la « bande à Baader ». Selon le ministère de l'intérieur, ce ressortissant allemand a été appréhendé vers 14 h. 15, au départ du vol Air-France à destination de Zagreb, muni d'un passeport falsifié au nom de Lagger. Comme ce voyageur n'était en possession d'aucun titre de résidence en France, il a été immédiatement refoulé vers la République fédérale d'Allemagne.

Selon une source proche de la police ouest-allemande, il s'agirait d'un membre de la « Fraction Armée rouge », Stephan Wisniewski, soupçonné d'avoir participé au rapt et au meurtre de M. Hans-Martin Schleyer. Cette précision fait suite à certaines informations parues ce vendredi dans la presse qui faisaient état de l'arrestation à Orly de deux membres de la « bande à Baader ».

A Rome

PAUL VI PRÉSIDERA A SAINT-JEAN-DU-LATRAN LA MESSE A LA MÉMOIRE D'ALDO MORO.

Cité du Vatican (A.F.P.). — Le pape Paul VI présidera la messe à la mémoire d'Aldo Moro qui sera célébrée samedi après-midi 13 mai, à la basilique de Saint-Jean-du-Latran, annonce-t-on de source officielle au Vatican.

C'est le vicaire de Rome, le cardinal Ugo Poletti qui officiera. La basilique qui peut contenir de quatre mille à cinq mille personnes appartient au Vatican et jouit de l'extra-territorialité.

FERMETÉ DU DOLLAR ET DE LA LIVRE

Les cours du dollar et de la livre sterling se sont nettement raffermis sur le marché des changes à la veille du week-end. A Francfort, la monnaie américaine était cotée 2,1060 DM contre 2,09 DM, et à Paris, elle est passée de 4,64 F à 4,66 F. La livre sterling l'a accompagné dans sa remontée, mais à un rythme moins rapide. Le raffermissement général des monnaies anglo-saxonnes est attribué à la hausse des taux d'intérêt, tant aux Etats-Unis, où le système de réserve fédérale a porté son taux d'escompte de 6 1/2 % à 7 %, qu'en Grande-Bretagne, où un nouveau relèvement de son taux d'intérêt minimum pourrait être pratiqué par la Banque d'Angleterre pour freiner la croissance de la masse monétaire.

● *A la R.A.T.P.*, les grèves tournantes des autobus parisiens continuent de perturber le trafic, les conducteurs prenant leur service avec une heure de retard, le matin et dans la journée, sur certaines lignes (*le Monde* du 12 mai). Selon un sondage de la R.A.T.P. effectué vers 7 h. 30, vendredi 12 mai, ces débrayages sporadiques réduisaient le service d'environ 30 %.

Le plan de désarmement français

Polémique autour de la représentation du P.C.F. dans la délégation française à l'ONU

Concluant la série de ses consultations sur le plan de désarmement qu'il présentera le 25 mai aux Nations unies, le président de la République a reçu, vendredi matin 12 mai, une délégation du groupe communiste de l'Assemblée nationale, conduite par M. Robert Ballanger, président du groupe. Les représentants du P.C.F. ont remis à M. Giscard d'Estaing un mémorandum exposant la position de leur parti sur le désarmement, texte qui sera rendu public au début de la semaine prochaine.

M. Ballanger a démenti, jeudi 11 mai, les propos tenus le même jour, à la sortie de l'Elysée, par M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui avait affirmé que le parti communiste avait été invité par le chef de l'Etat à désigner l'un des siens pour faire partie de la délégation française à l'ONU et qu'il avait refusé cette invitation.

« *J'affirme que nous n'avons reçu aucune invitation de nous rendre à l'ONU à ce jour*, a déclaré M. Ballanger. *En conséquence, la question d'une réponse négative ne se pose pas. Il souligne également que c'est le conseil des ministres qui, unilatéralement, a décidé de la composition de la délégation française et de l'exclusion des parlementaires communistes de cette délégation, avant même qu'une consultation ait lieu sur le fond du problème entre les parlementaires communistes et le président de la République.* »

Au micro de France-Inter, jeudi, M. Defferre avait indiqué qu'il avait obtenu de M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République, puis de M. Giscard d'Estaing lui-même, la certitude que l'Elysée avait proposé au P.C.F. de désigner M. Louis Odru, député de Seine-Saint-Denis et membre de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, pour participer à la délégation française. D'autre part, M. Pierre-Christian Taittinger, sénateur (rép. ind.) de Paris, chargé de l'élaboration du plan de désarmement français, a exprimé, au micro de R.T.L., son regret du fait que « *le parti communiste n'ait pas accepté de faire partie de la délégation française à l'ONU* ». La présence, dans cette délégation, de parlementaires de l'opposition « *ne signifie pas du tout*, a-t-il dit, *une acceptation de leur part de la politique que mène la France, mais elle est véritablement la représentation du jeu démocratique normal* ».

● *M. Paul Duraffour*, député radical de gauche de la Saône-et-Loire, apparenté au groupe socialiste, faisait partie de la délégation conduite par MM. Gaston Defferre et Marcel Champeix, présidents du groupe socialiste de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui s'est entretenue, jeudi 11 mai, avec le chef de l'Etat, du plan de désarmement français.

● *Meilleur contrôle de la sécurité des navires.* — Le gouvernement français vient officiellement d'approuver la convention de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) relative aux normes minimales à observer sur les navires de commerce, annonce le secrétariat général de la marine marchande. Ce texte, qui constitue une étape importante dans la lutte contre les navires dont la sécurité est insuffisante, prévoit que les Etats pourront contrôler, dans leurs ports, les navires qui battent le pavillon de pays non signataires de la convention.

EPARGNE SOBI

un bon placement commence toujours par une bonne information

Depuis 20 ans, la SOBI offre aux prévoyants plusieurs formules d'épargne adaptées à chaque cas.

8,25 à 11,60 %
taux actuariel annuel brut

Sur simple demande de votre part - et cela sans engagement - nous vous adresserons une brochure très complète des types de placement mis à votre disposition.

SOCIETE DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
26, bd d'Italie 704 A. B.P. 31
MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)
Inscrite sur la liste des banques sous le n° LBM7

SOBI

Breguet



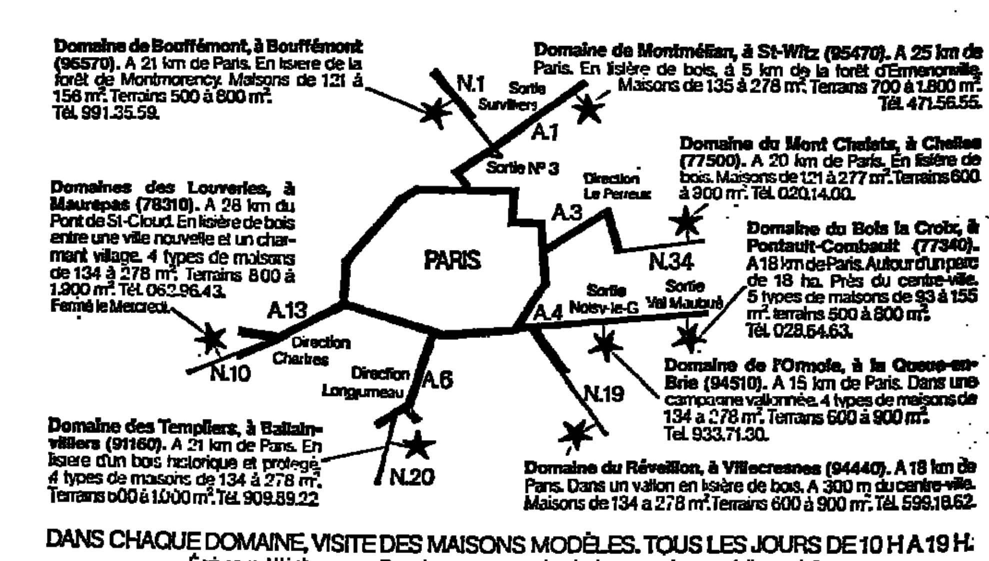
Ci-dessus, Maison Cylise, 139 m², 8 pièces, 2 s.d.b., garage.

LA VALEUR D'UNE MAISON C'EST AUSSI SON TERRAIN.

Au fil des années, les maisons construites par Breguet sont devenues le symbole de la qualité dans la construction et du raffinement dans le confort. C'est la première garantie de votre investissement.

Mais la valeur d'une maison et ses chances de plus-value dépendent aussi de son terrain. C'est pourquoi Breguet applique des critères de sélection très sévères pour choisir ses terrains : proximité immédiate de Paris, transports en commun R.E.R. et SNCF très fréquents, voies rapides routières ou autoroutières, présence d'équipements publics complets (commerces, écoles, postes).

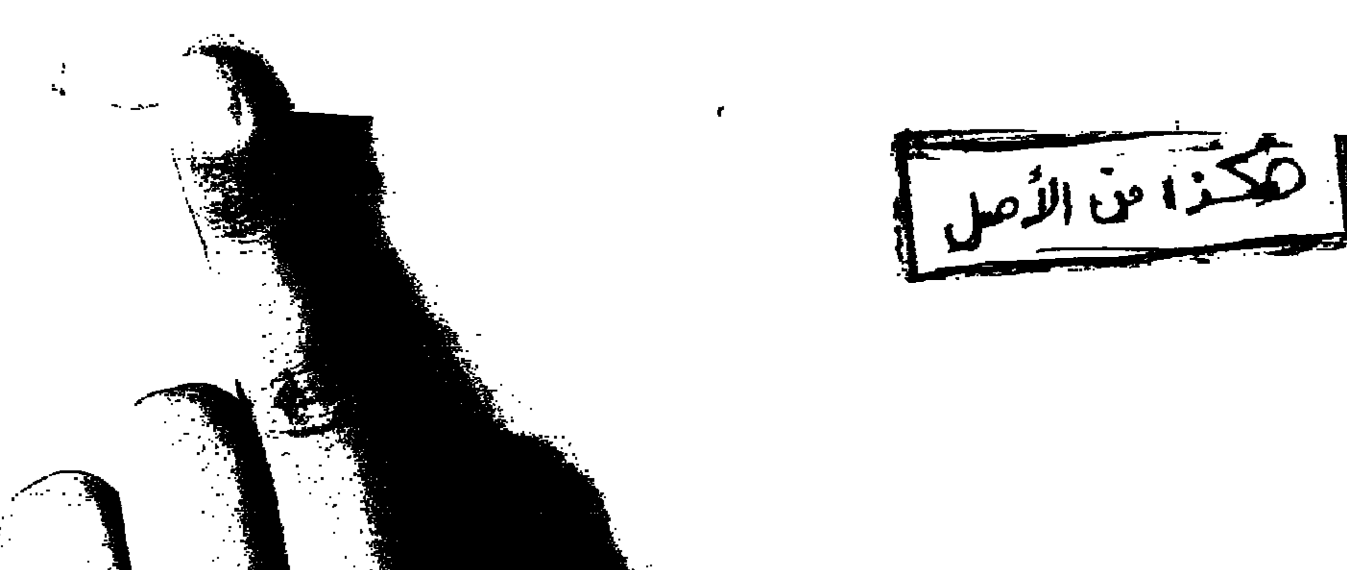
BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M² TOUT PRES DE PARIS. VENEZ LES VOIR.



DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES. TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H.
Ecrivez ou téléphonez aux Domaines pour recevoir notre luxueuse documentation gratuite.

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 12 mai 1978 a été tiré à 570 854 exemplaires.



TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE

APRÈS SA VISITE A L'ONU

M. Giscard d'Estaing rencontrera le président Carter le 26 mai

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Ouverture mexicaine

« LE MONDE » PARAITRA LE LUNDI DE PENTECOTE (Journal daté 16 mai)